TRENTE-SIXIEME ANNEE N° 11090

DERNIÈRE ÉDITION

VENDREDI 26 SEPTEMBRE 1980

Les prix de détail ont augmenté de 1 % en août

LIRE PAGE 34



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m. Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; G.-B., 35 p. Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. Italie, 700 L ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 95 cts; Yougoslavie, 38 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La progression des forces irakiennes en Iran se heurte à une forte résistance au Khouzistan

La solitude de l'imam

Mesurant chaque jour davantage son infériorité militaire, l'Iran, par la voix du chef de l'Etat, le président Bani Sadr, compte désormais pour remporter la victoire sur la « foi islamique » et le « moral de la nation ». Même dans le monde arabe, qui, sur l'essentiel et dans son immense majorité partage cette foi avec les chiites iraniens, Téhéran ne dispose guère des atouts qui lui permettraient de rétablir sur le plan diplomatique la situation compromise sur le terrain.

Cette relative solitude s'explique aisément. Si la mégalomanie bottée du chah inquiétait voisins et rivaux, la République enturbannée qui lui a succédé ne les a guère rassurés. Certes, le ton virulent du président Sadate, qui vient de mettre ses espoirs dans un coup d'Etat militaire et de proclamer « n'importe quoi plutôt que Khomeiny », tranche sur la plupart des prises de position. Toutefois, beaucoup d'Etats arabes, à commencer naturellement par les monarchies ou émirats du Golfe, cachent mal leur satisfaction de voir porter un coup d'arrêt à l'islamisme militant et donneur de leçons du régime de Téhéran, dont ils redoutent la contagion et n'attendent, en toute hypothèse, rien de bon. Chef de file de ces Etats, le roi Khaled d'Arabie Saoudite vient d'exprimer officiellement son soutien à l'Irak.

Dans son litige séculaire avec son voisin, le « Perse », tenu pour l'oppresseur de la minorité arabe du Khouzistan et pratiquant une forme d'islam presque partout ailleurs minoritaire, souffre d'un handicap auprès des Etats arabes. Les soutiens dont jouit Téhéran s'expliquent donc moins par des sympathies que par les craintes qu'éveille la montée en puissance irakienne. La Syrie, à couteaux tirés avec Bagdad, ne peut que redouter son succès. Vivement indisposée par le rapprochement jordano-irakien amorcé au sommet de Bagdad en novembre, Damas s'en prend aussi au roi Hussein qui, comme le roi Hassan II du Maroc, apporte un « soutien total » à l'Irak.

Les répercussions des multiples crises qui déchirent le monde arabe jouent, pour la plupart, au détriment de Téhéran. Une exception notable est celle de l'Algérie qui, pour des motifs idéologiques autant qu'en raison du soutien irakien au Maroc dans l'affaire saharienne, est, sans l'avoir encore dit officiellement, aux côtés du régime iranien, dont elle représente diplomatiquement les intérêts à Washington. Le cas de la Libye est plus complexe, car le colonel Kadhafi, pour les mêmes raisons, serait porté à soutenir Téhéran, mais s'est entendu violemment reprocher par les Iraniens le rôle qu'ils lui imputent dans la disparition à Tripoli de l'imam Moussa Sadr. Enfin, l'O.L.P., en dépit des souvenirs laissés par l'accolade spectaculaire entre M. Yasser Arafat et l'imam Khomeiny, a beaucoup modéré son enthousiasme pro-iranien depuis qu'elle affronte la communauté chiite du Liban. Elle ne peut pourtant faire moins qu'offrir une fois de plus sa médiation dans un conflit entre deux de ses alliés.

De cet imbroglio ressort, du moins, une évidence : l'Iran, qui n'a plus d'alliés en Occident, ne peut pas davantage compter sur l'U.R.S.S. et se trouve, à l'heure de l'épreuve, dans un isolement diplomatique à peu près total. Avec des forces amoindries et un pouvoir politique vacillant, il lui faut s'en remettre au verdict des armes.

LE QATAR ACHÈTE A LA FRANCE POUR 1 MILLIARD ET DEMI DE FRANCS D'ARMEMENTS NAVALS

(Lire page 4.)

BAGDAD A NOUVEAU BOMBARDÉE

Les appels lancés de toutes parts à l'Iran et à l'Irak les pressant d'observer un cessez-le-feu n'ont nullement dissuadé les belligérants de poursuivre une guerre meurtrière qui cause au surplus d'importants dégâts matériels dans les deux pays et a provoqué l'exode de quelque cinq mille techniciens étrangers.

La chasse iranienne a repris, ce jeudi 25 septembre, ses raids contre Bagdad et d'autres objectifs économiques et pétroliers, tandis que les troupes irakiennes maintiennent leur pression sur un front long de près de 500 kilomètres et large de 15, au-delà de leurs frontières. Elles semblent toutefois se heurter à une résistance plus vigoureuse qu'elles ne le prévoyaient.

Le ministre irakien de la défense, le général Adnan Khairallah, a déclaré, mercredi : « La guerre peut s'arrêter si l'Iran reconnaît nos droits et notre souveraineté totale sur le Chatt el-Arab. »

Au Caire, le fils aîné de l'ancien chah, prétendant à la succession, a télégraphié au chef d'état-major de l'armée iranienne qu'il « souhaiterait pouvoir offrir son sang pour sauvegarder l'inviolabilité de notre chère patrie ».

A Paris, M. Giscard d'Estaing a reçu, jeudi matin, pendant près d'une heure et demie, le vice-président irakien, M. Tarek Aziz. A l'issue de cet entretien, le porte-parole adjoint de l'Elysée a déclaré que M. Aziz avait donné l'assurance au chef de l'Etat que l'Irak n'avait pas l'intention d'entraver la liberté de circulation dans le Golfe et le détroit d'Ormuz, et n'avait pas d'objectifs territoriaux en Iran. On apprend, d'autre part, que la France a récemment livré à l'Irak une charge d'uranium très enrichi.

Avec les techniciens fuyant Bassorah...

De notre envoyé spécial

Koweït. — « Les avions iraniens arrivent au ras des pâquerettes. Ils prennent de l'altitude, un peu avant d'atteindre leur objectif, lâchent leur bombe puis repartent en rasant le sol. Les Irakiens tirent avec plus ou moins de précision des missiles SAM, mais leur aviation n'intervient pas pour intercepter des appareils iraniens. Mercredi, les attaques aériennes sur le sud de l'Irak ont eu lieu à trois reprises, tôt le matin, puis vers midi, et le soir après la prière. Nous n'avons pas pu constater l'ampleur des pertes civiles mais il est certain que les objectifs visés par les Iraniens dans la région de Bassorah ont été touchées. Quand nous sommes partis, tous les médecins étaient réquisitionnés. »

L'homme qui nous résume ainsi la situation sur la rive irakienne du Chatt el-Arab est l'un des quelque deux mille étrangers qui se sont réfugiés mardi et mercredi à Koweït. Il a quitté précipitamment un camp que la compagnie Creusot-Loire avait créé pour loger cent cinquante personnes, à quelques kilomètres au sud de Bassorah. Quelques volontaires sont restés sur place pour essayer de conserver intact le matériel.

La majorité des autres techniciens étrangers (américains, allemands, anglais, danois, italiens, japonais), réfugiés au Koweït, viennent du complexe pétrochimique de Zubair qui semble avoir été le principal objectif des Iraniens. Tout le personnel de labeur des grandes firmes occidentales, qui ont des chantiers dans la région (Creusot-Loire, Technip et Forex pour la France), a suivi l'exode des cadres et des contremaîtres. Les hôtels bon marché de Koweït sont envahis par des Philippins, des Sud-Coréens, des Pakistanais, des Indiens venus gagner leur vie au pays de l'or noir. Au moins dix Indiens ont été tués lors des bombardements de Bassorah (aucun Français ne figure parmi les victimes).

Une immense caravane formée par des autobus des entreprises, et parfois par des véhicules moins confortables tels des camions-bennes surchargés de Polonais, avançaient mercredi entre Bassorah et la frontière koweïtienne, où les ambassades avaient envoyé du personnel pour faciliter les formalités d'entrée.

« Il n'y a pas eu de panique. A aucun moment, notre convoi n'a été réfugié. Des Irakiens nous avaient conseillé de partir, mais leur effectif à la douane était celui d'un jour ordinaire, si bien qu'en ce qui me concerne il m'a fallu huit heures pour passer la frontière. » Notre interlocuteur se trouvait aux environs immédiats de Bassorah, mercredi matin. Il a constaté lui-même que le terrain d'aviation de cette ville a été attaqué. Dans les palmeraies et les zones marécageuses proches de la ville, il a vu de nombreux soldats irakiens servant des pièces d'artillerie, mais sur la route il n'a pas rencontré de blindés. Selon lui, la population avait été préparée aux événements par une intense propagande contre l'imam Khomeiny.

Au Koweït, le pays étranger le plus proche de la zone des combats, les autorités réagissent avec une prudence que partagent les journaux locaux de ce jeudi, dont les titres sont consacrés à l'afflux des réfugiés et aux problèmes d'intendance que cela pose plutôt qu'au conflit lui-même. L'*Arab Times* s'attend à *« une bataille décisive jeudi ou vendredi »* et estime qu'*« il faudrait un miracle pour que l'Iran, faible et divisé intérieurement, résiste aux Irakiens plus décidés que jamais. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(Lire nos autres informations pages 3 à 5.)

UN BALCON EN RUINE

par ANDRÉ FONTAINE

Pour désigner le vaste ensemble montagneux qui sépare l'Union soviétique des rives des mers chaudes, l'anglais a inventé une expression qui n'a malheureusement pas d'équivalent dans le vocabulaire géographique français : le *Northern Tier*, littéralement le « balcon », ou le « gradin » du Nord. Survenant à quelques jours de distance, le putsch des militaires turcs et la guerre irako-iranienne ont montré qu'il était devenu le centre névralgique du monde.

Au début du siècle, un équilibre s'était tant bien que mal établi dans la région entre trois empires : ottoman, russe et britannique. La guerre mondiale devait le remettre en question. Paris, Londres et Saint-Pétersbourg s'entendirent pour se partager les dépouilles de l'*homme malade de l'Europe*. La révolution bolchevique permit d'oublier qu'on avait promis Constantinople et le Kurdistan au tsar, Français et Britanniques se partagèrent les zones d'influence dans le monde arabe. En 1920, le sultan devait signer, à Sèvres, un traité qui ramenait son immense empire aux dimensions d'un royaume de Bourges, vassalisé par le rétablissement du régime des capitulations.

C'est contre ce traité que se révolta Mustapha Kemal. Il jeta les Grecs à la mer, battit les Français qui tenaient la Cilicie, découragea les Britanniques maîtres de Constantinople, déposa le sultan et conclut avec l'Entente, en 1923, le traité de Lausanne, qui donnait à la Turquie ses frontières actuelles moins Iskanderoun, qu'elle ne récupérera qu'en 1939, à la faveur d'un traité d'alliance avec Paris et Londres qui ne sera jamais appliqué.

Kemal, qui se rebaptisa lui-même Atatürk (le « Père des Turcs »), était convaincu, comme avant lui Pierre le Grand, ou l'empereur japonais Meiji, que la seule voie de salut pour sa patrie consistait à s'inspirer de ceux-là mêmes qui avaient voulu l'asservir : l'occidentalisation, la modernisation à marches forcées. Mais il alla plus loin encore. Le seul ciment de la mosaïque ottomane était l'islam. Il entreprit de laïciser ce qui restait de la Turquie, romanisant l'alphabet, proscrivant le port du tarbouche et du voile, instituant un enseignement public obligatoire, exaltant le mythe d'une nation homogène dont il copia les institutions sur celles des grandes démocraties.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

JEUX DE MAINS

Il est vital de ne pas intervenir dans le conflit entre l'Irak et l'Iran, a déclaré à Washington M. François-Poncet, notre ministre des affaires étrangères, mais comme en politique la main droite doit tout ignorer de ce que fait la main gauche, il va de soi que cette déclaration ne saurait nous empêcher de continuer à vendre des armes à l'un des belligérants, et peut-être même aux deux...

MICHEL CASTE.

Peugeot et Renault réagissent à la crise de l'industrie automobile

Coïncidence : le même jour, les deux groupes automobiles français ont rendu publiques les deux initiatives importantes dont ils espèrent qu'elles leur permettront de tenir le choc dans la bataille mondiale qui s'est amorcée dans ce secteur.

Redéploiement et restructuration

Deux ans après avoir absorbé les filiales européennes du groupe américain Chrysler, devenues Talbot, le directeur de Peugeot, tirant la leçon de l'échec de sa tentative de redressement, décide, à peu de chose près, de faire absorber Talbot par Automobiles Peugeot. Talbot, devenue une filiale de ce dernier, conservera une gamme de modèles distincte, une usine et un bureau d'études. En revanche, tous ses services administratifs, ses autres usines, ses réseaux commerciaux et ses filiales étrangères seront intégrés dans Automobiles Peugeot. Une direction commerciale unique coiffera, dès le 1er octobre, l'ensemble des deux réseaux qui seront progressivement unifiés en France comme à l'étranger.

Les premières réactions des syndicats de Talbot sont négatives, les salariés de l'entreprise redoutant les conséquences qu'auront à terme sur l'emploi ces réformes. Les concessionnaires de la marque semblent également inquiets du regroupement envisagé.

Renault, de son côté, poursuivant son aventure américaine, annonce qu'il vient d'acquérir pour 200 millions de dollars des actions du constructeur American Motors Corp., auquel il était déjà associé et dont il détiendra 46 % du capital. Au total, ce sont donc plus de 400 millions de dollars (plus de 1,6 milliard de francs) que la Régie aura consacrés en deux ans à sa percée aux Etats-Unis.

(Lire page 33.)

Nécessité fait loi

Renault le triomphe, Peugeot la faiblesse. Voilà bientôt deux ans que dure un duel qui, depuis quelques mois, semble décidément tourner à l'avantage du premier. Les décisions annoncées le même jour par les deux groupes français peuvent a priori renforcer cette impression. Peugeot se replie sur lui-même en intégrant Talbot pour le redresser. Renault, au contraire, s'engage plus avant pour tenter de développer sa filiale américaine. Pourtant les deux opérations ont plus d'un point commun.

Peugeot comme Renault ont choisi, pour accroître leur part du marché mondial, de s'associer à deux « canards boiteux ». Ils ont, pour ce faire, déboursé au départ à peu près les mêmes sommes, lesquelles semblaient à l'époque « raisonnables », pour conquérir dans un cas 6 % du marché européen, dans l'autre de 2 % à 4 % du marché américain. Les deux opérations se sont révélées à l'expérience beaucoup plus coûteuses que prévu.

Sans doute, en l'occurrence Renault s'en tire-t-il jusqu'ici à moindre frais que Peugeot, qui, instruit par l'échec, renonce définitivement à devenir un « General Motors » européen.

Nécessité fait loi. Dans la bagarre sans merci qui s'est engagée au sein du monde automobile, les deux groupes français n'avaient, à vrai dire, guère le choix. Pour rester au cours des dix prochaines années dans le peloton de tête des constructeurs mondiaux, voire tout simplement pour survivre, il leur faut mener de front deux politiques : d'une part asseoir leur production sur des séries de plus en plus longues, d'autre part répartir leurs bases géographiques de façon à être présent dans au moins deux ou trois des grandes zones de marché.

L'âpreté de la concurrence, l'encombrement des marchés européen et américain ne permettent plus, même à très grands frais, de créer de toutes pièces une organisation commerciale valable. Or les partenaires disposés à « se vendre » ne se recrutent guère que dans les rangs des éclopés. C'est fâcheux, mais il eût fallu, pour l'éviter, que les deux groupes français se décident beaucoup plus tôt à tenter l'aventure internationale.

Volkswagen n'a eu besoin de personne pour monter deux usines outre-Atlantique, mais c'était la juste récompense de vingt ans d'efforts commerciaux sur le marché américain...

Le veau aux hormones

LES SYNDICATS DE VÉTÉRINAIRES ACCUSENT LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE DE « LAXISME DÉLIBÉRÉ »

(LIRE PAGE 34.)

RENTRÉE A L'OPÉRA-COMIQUE

La bourgeoisie et ses charmes

C'est un beau portrait de femme douloureuse, amoureuse et meurtrie qui explique le succès durable de *l'Héritière*, tour à tour roman (*Washington Square*, d'Henry James, daté de 1880), pièce de théâtre, film et maintenant opéra : celui d'une jeune fille timide et gauche, écrasée par son père et courtisée pour son argent par un jeune prodigue qui l'abandonne en apprenant qu'elle sera déshéritée. Soudainement mûrie par l'épreuve, elle se venge cruellement, tout en sachant qu'elle scelle ainsi sa solitude.

L'opéra de Jean-Michel Damase, créé naguère à Nancy (*le Monde* du 20 mars 1974), qui vient d'être repris à la salle Favart dans la même mise en scène très juste de Louis Ducreux, avec le beau décor victorien de Georges Wakhévitch, concentre encore le drame sur Catherine ; la musique douce-amère, au charme un peu désuet dans la descendance de Fauré et de Messager, suggère avec beaucoup de finesse la nature riche, inexprimée, et la métamorphose radieuse puis terrible devant la révélation de l'amour et de la bassesse, de ce personnage dont Renée Auphan, avec cette voix tendue ombreuse et lumineuse à la fois, incarne la mutation de façon saisissante.

JACQUES LONCHAMPT

(Lire la suite page 24.)

Dans « le Monde des livres »

UN GRAND ÉCRIVAIN RUSSE QUI TIRE SES LETTRES DE NOBLESSE DU CAMP : CHALAMOV DE KOLYMA

(Lire, page 18, l'article de Nicole Zand.)

Le Monde

idées

LE LIBAN ET LA FRANCE

Il ne se passe guère de semaine qu'un nouveau conflit, interne ou international, n'éclate en quelque point de la planète. Du coup, on a tendance à oublier ceux, si nombreux, qui s'éternisent sans qu'apparaisse l'ombre d'une solution. Parmi eux, celui du Liban devrait tout particulièrement retenir l'attention de la France, puisque aussi bien, comme l'écrit René Habachi dans l'émouvant appel qu'il lui lance, c'est un « morceau d'elle-même » qui s'écroule au Levant. A ce que fut ce « morceau », aux rêves qui en ont jailli, la revue *l'Alphée* a consacré un numéro dont le sommaire associe Libanais et Français, manière de rompre le silence qu'Yves Florenne redoute de voir s'établir autour d'un pays « élu par Dieu pour sa demeure », et qui, si Dieu est mort, pourrait n'être plus qu'un tombeau.

Dépit amoureux ou défi d'amitié ?

par RENÉ HABACHI (*)

PARLANT devant l'Académie diplomatique internationale, Boutros Dib, ambassadeur du Liban à Paris a récemment dénoncé les mal-informés qui semblent oublier que les Libanais, *dans leur grande majorité*, ne songent pas à une partition de leur territoire. Musulmans et *chrétiens, au long de l'histoire*, ont milité pour leur indépendance et leur unité, et les maintiennent, *aujourd'hui comme hier*. De même, cette majorité subit à contre cœur le retard imposé au *retour à l'ordre et à l'Etat*. Sa soif de légalité et de gouvernement, elle la manifesterait sans *hésiter, n'était une conjuration* d'influences sournoises qui appréhendent le moment de rendre *les armes en y perdant leur pouvoir*. La tolérance, rappelle l'ambassadeur, *« fait partie intégrante de nos traditions séculaires. La ré-union nationale existe dans les esprits et dans les cœurs, comme le désir de reprendre la coexistence fraternelle, d'en offrir un modèle enrichi par les enseignements d'une expérience coûteuse »*.

Le voyageur retour de Beyrouth se rend compte que ces vérités, bien qu'elles courent les rues, sont entravées par les irrationnels de la situation. C'est alors que l'on *se demande avec nostalgie : « La France a-t-elle fait ce qu'elle aurait pu ? »*

Pourquoi la France ? Parce que entre elle et le Liban c'est une histoire d'amour. Depuis que les croisés rêvèrent de se fixer sur les côtes du Levant, il y a, entre les deux pays, des harmoniques de mentalité, de langue et de culture que les séductions conjuguées des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. n'arrivent pas à neutraliser.

Une France, dans la ligne de générosité propre à son histoire, comprendrait qu'aucune des ressources mises au service du Liban n'est perdue. Le Liban demeure la porte du Moyen-Orient. Les entreprises qui ont essayé de s'implanter ailleurs y sont revenues, et les spécialistes libanais, contraints à l'émigration dans les pays arabes, contribuent à étendre le réseau des intérêts industriels français qui déjà les reliait. J'en connais qui, à partir de Paris, organisent des salons de prêt-à-porter au Koweït et dans les émirats. A leur manière, ils sont les meilleurs ambassadeurs du progrès français dans les pays arabes. Et enfin, quel est le pays arabophone qui ait adopté le parler français telle une seconde nature et dont les écrivains sont connus dans le monde arabe aussi bien qu'en Occident ?

La France pourrait répondre qu'elle n'a cessé de proclamer qu'elle tenait à son intégrité territoriale, à sa souveraineté et à son indépendance. *Elle a fait plus. La mission de* M. Couve de Murville — prolongée par celles de MM. Gorse et *Robin — le prouve avec son projet* de « table-ronde » libanaise hors du territoire libanais. Certains informateurs n'ont-*ils* pas deviné que le souhait de M. Arafat d'être reçu à l'Elysée a été conditionné par le retrait des forces palestiniennes dans leurs camps au Liban, conformément aux accords du Caire de 1969 ?

Cependant, pour intelligentes qu'elles soient, ces interventions ne sont-elles pas élusives ou préventives ? A quoi on peut répliquer : *« Mais enfin, quels vœux furent-ils précisés par les autorités libanaises à quoi la France se soit fait sourde ? »*

Il n'est pas attendu de la France qu'elle prenne place sur le terrain — et l'on ne peut qu'apprécier déjà sa participation à la force internationale, la FINUL. Mais lorsqu'un *nœud* est si serré que toute tentative de le défaire en accroît la tension, il reste à *détendre les deux bouts* de la corde. Infléchir la Syrie, les Palestiniens, et dans une certaine mesure l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, est-ce hors de portée pour la France ?

Elle a témoigné de son appui aux Arabes — et *qu'elle en tire* parti ne suffit pas à la soupçonner d'un déterminisme économique *intéressé. L'histoire lui a* permis, plus qu'à n'importe quelle autre nation, de comprendre ses interlocuteurs. Les visites du président Giscard d'Estaing au Koweït et en Jordanie, témoignent d'une conformité de vues *non négligeable. Enfin, elle per*met aux Arabes de se faire entendre à travers elle par l'Europe.

Auparavant déjà, elle avait reçu le président syrien El-Assad et *pris note* de son assurance qu'il n'avait d'autre visée au Liban que de sauver son unité, son *intégrité territoriale et sa souveraineté*. Ne pourrait-elle alors obtenir des Etats arabes, et de la Syrie *en particulier, qu'ils se* dessaisissent de leur influence exténuante et morcelante sur le *Liban ?*

A l'égard des Palestiniens eux-mêmes, la France n'a-t-elle pas *assez franchement pris position* en faveur de leurs droits légitimes, pour obtenir leur retrait du *Liban-Sud*, supprimant ainsi tout prétexte aux incursions israéliennes ? Les murs du château de Beaufort, respectés par l'histoire, viennent de succomber aux attaques de l'aviation israélienne. N'est-ce pas un morceau de la France qui s'écroule au Levant ? Que dire du Sud-Liban, dont les populations sont balayées *sous les feux croisés* palestino-israéliens ?

La politique française a, de surcroît, pris une certaine distance à l'égard des Etats-Unis, et la rencontre avec Brejnev, ramenant la détente après l'invasion de l'Afghanistan, ajuste sa position originale entre les deux blocs. Elle sait combien le plan Kissinger est *dévastateur* pour le Proche-Orient. Une mosaïque d'Etats confessionnels, destinée à *mieux incruster un Etat juif* auprès de petits Etats alaouite, druze et chrétien, les condamnerait *tous, à brève ou à longue* échéance, à l'engloutissement sous la marée arabo-musulmane. *Israël ferait preuve d'intelligence* en acceptant de s'insérer dans la région moyennant la reconnaissance d'un *Etat* palestinien... alors que Begin a manqué le coche que lui avançait Sadate à la Knesset, renversant en échec une initiative qui, si elle avait été suivies d'effets immédiats, aurait fourni la clé d'une paix durable au Proche-Orient.

Desserrer l'étau

L'attraction sur le Liban de l'idée de partition, souhaitée par Israël, serait périlleuse pour le *christianisme libanais, alors que le* génie qui a présidé à la création libanaise dans sa configuration actuelle *consistait* à maintenir une osmose islamo-chrétienne promise à une fécondité qui portait déjà ses fruits. Un type d'homme nouveau était en train de naître : celui dont cette fin de siècle a précisément besoin, et par lequel le Liban avançait en figure de proue, à l'avant-garde de tous les pays du monde. N'est-ce pas ces *prémices du futur* que les Occidentaux aussi bien que les Arabes y venaient trouver ? *Il était prévisible, hélas*, que la création de l'Etat d'Israël sur base théocratique durcisse le théocratisme islamique — comme en Iran et ailleurs — contraignant le christianisme oriental, lui aussi, à se faire terreux, alors qu'il avait pour mission d'aider à une distanciation du spirituel et du temporel, qui s'ébauchait en Islam, *et qui est indispensable* à toute civilisation.

Mais il n'est pas question ici d'Israël, puisqu'il s'agit avant tout de l'aide française au Liban. *La position équilibrée de la France* entre Etats-Unis et U.R.S.S. devrait aboutir à un résultat plus radical que *la* déclaration de Venise, et desserrer enfin l'étau qui étrangle un petit pays qui n'en peut plus de crier son vouloir *vivre*, et dont le président, qui a un plan de salut pour le Liban, un plan politique, culturel et économique, sait très bien que son annonce prématurée brûlerait ses chances s'il n'était d'abord soumis à l'agrément démocratique des intéressés.

***

L'arabité que, dans sa récente déclaration, le président Takyeddine El Solh pose comme l'un des trois fondements d'une entente libano-syro-palestinienne, quel Libanais songerait à la *mettre en question, alors que* l'arabité est une composante du caractère méditerranéen du Liban ?

La France devient enfin attentive à la réalité méditerranéenne. L'idée d'un « trilogue » se prend *à circuler à travers des communiqués officiels*. Trilogue de l'européité, de l'arabité et de la négritude francophone qui, respectant la singularité de chacune, nourrirait leur complémentarité autour et par le moyen de *cette « mer intérieure »*.

Reste à rappeler aux Arabes qui se méfieraient encore du concept méditerranéen que c'est l'Europe qui est de Méditerranée et non la Méditerranée qui est d'Europe. L'arabité, quant à elle, n'a qu'à se souvenir de la Damas des Ummayades, de la Bagdad des Abbassides et de l'andalouse Cordoue pour dénombrer les richesses grecques, juives et chrétiennes qui, tramées à l'Islam, en ont fait la vitalité et lui indiquent peut-être les voies d'une reviviscence créatrice. Quant à la négritude franco*phone, son ouverture* vers la Méditerranée, préfigurée par les Almoravides en Espagne, lui offre *des issues qui ne peuvent que* renforcer la vigueur de son terroir en l'irriguant de modernité.

***

Les conflits humains ne se règlent dans l'horizontalité de nos intérêts cupides et bornés qu'au prix de sacrifices et de mutilations. Ils ne trouvent de solution vivante que dans une synthèse verticale qui les dépasse et les enveloppe. *La coopération* méditerranéenne est propre à conduire à cette synthèse dont *le Liban comme tous* les pays riverains de la Méditerranée ont besoin et qui, selon nous, est apte à donner au monde une mesure humaine et universelle dont l'absence aujourd'hui le tourmente.

Tant il est vrai que parler du *Liban* c'est *toujours* parler de l'universel. Ce n'est pas pour rien que le Liban est « *ce véritable musée de l'histoire de l'homme, dont la chronologie commence avec l'aube de l'histoire* » (B. Dib.). Sa précieuse fragilité sera peut-être pour la France l'occasion de manifester que, comme l'a dit de Gaulle dans ses *mémoires*, « *elle ne peut être elle-même sans la grandeur* ». Je ne crois pas que ces mots, bien *connus* des Français, puissent paraître désuets. Je les rappelle ici parce que concernant l'aveu déçu du Liban il ne s'agit pas seulement d'un dépit amoureux, mais avant tout d'un défi d'amitié.

(*) Professeur de philosophie.



VUES ET REVUES

par Yves FLORENNE

Les cèdres qu'on abat

« CES *Libans de rêve* », Rimbaud les avait vus par « *Illuminations* », jamais dans la poussière de son triste Orient. Un siècle a passé, et, maintenant que *le rêve est détruit* chaque jour par explosifs, « *peut-on encore rêver sur cette terre tragique ?* », demande Alain de Gourcuff en présentant le second cahier de *l'Alphée* (1). La réponse est apportée dans ces pages mêmes : par Salah Stétié, en qui « *le mort parle* » ; par Georges Schéhadé, qui n'y dit rien mais qu'on entrevoit au chevet d'un autre mort ; par quelques-uns encore, que nous allons écouter.

Le chœur des poètes du Liban est d'autant plus beau, d'autant plus émouvant, qu'il représente la tragédie *par sa seule présence, mais* la dépasse de son propre mouvement et, à travers elle, parle d'autre chose *qui est elle encore : de ce* qui fut, de ce qui doit venir. Le présent est là comme une ombre *sous les mots qui la conjurent : « Les mots ont sur les jours l'avantage d'être moins mélangés, moins soumis au désordre. »* Ainsi parle le mort de Salah Stétié, qui, « *d'où il est* », va plus loin : « *C'est pourquoi, d'où je suis, où le néant enfin déclaré n'a plus sur moi de prise...* » Et ces quatre mots — soumis à quel ordre ? — « *la part du feu* ». Cette part du feu qu'on fait toujours en faisant brûler l'autre.

Visions de Gabriel Bounoure — les Français mariés avec le Liban ne se distinguent pas des poètes libanais mariés au français, — visions peut-être très anciennes, mythiques, et non *moins de la nouvelle réalité : « Ces pierres, qui paraissaient sur le point de devenir vivantes, ont reculé dans le non-être... Trois maisons ruinées s'enfoncent dans un naufrage de silence... Le site que remuait sourdement, la force des dieux affirme aujourd'hui l'empire du néant.* » Kamal Jumblatt, lui, dit « *la mort impossible* ».

Et c'est *un poème aussi, un chant* funèbre, que cette lettre de Camille Aboussouan (2) sur un jeune mort : « *Il y avait là Jean Gebelli, qui avançait vers Mtein, son village occupé ; arrêtez-vous passant ! Il y avait là Michel Abousleimane, qui avançait vers Mtein, son village occupé ; arrêtez-vous passant ! Il y avait là Ghassane Benou, qui défendait Mrouje, son village convoité; arrêtez-vous passant ! Il y avait là...* » Longue est la litanie. « *Je regarde de ma terrasse cette voûte irréelle de balles traçantes, couleur de sang...* » Le philosophe *médite sur le paysage où tombent* les obus : « *Le couvent de Saint-Jean était sorti de l'ombre, et la vieille imprimerie érigée par Abdallah Zakher me rappelait que le premier livre arabe du monde islamique et ottoman y était né, entre les mains de moines admirables... Ici, dialogue entre Byzance et Rome. Là, dialogue entre l'islam et la chrétienté.* »

Byzance... La bibliothèque de Camille Aboussouan, telle que je *l'ai vue naguère*, était l'une des plus belles qu'un homme eût rassemblée, peut-être la plus belle de cet Orient proche. Un jour, rentrant chez lui, il trouva couchés *dans le jardin* les soldats étrangers qui avaient tiré des rayons et jeté sur le sol les livres *précieux pour y reposer leur tête*.

L'Alphée, où la revue *prend sa* source, est, comme on sait, le fleuve de *l'Arcadie*. « *Et moi aussi...* » Sans *y avoir vécu, j'ai vu* le Liban d'assez près, et ce Liban que j'ai vu *était* une terre heureuse, paisible, où deux grandes communautés vivaient dans un *accord d'autant plus* exemplaire que chacune comprenait une grande diversité d'hommes : des *chameliers bruns au profil de faucon* comme en sculpta Assur, à ces montagnards, paysans ou nomades, *longues moustaches flambantes, œil* très bleu, qu'avaient semés les croisades. Un cliché usé, non moins *vrai, répétait que le Liban était* la Suisse de l'Orient : avec ses aspects positifs, avec, en plus, justement, *les charmes de l'Orient : sans* oublier la messe : en latin encore, mais en arabe aussi ; et point de pharisaïsme, il m'a semblé. Sans oublier surtout, et *l'Alphée nous y* ramène, une pléiade d'écrivains français dont deux ou trois poètes s'égalent aux plus importants de ce temps.

Or le sort du français est précaire *en Orient. Ici et là, il* peut être étouffé sans bruit, ou interdit comme le sont les journaux français. Seul le Liban était sûr. *Et* la vie du français devrait, pour nous, *primer* tout le reste. Les Français devraient *tenir* à leur langue plus qu'à la prunelle de leurs *yeux : comme à* eux-mêmes, tout entiers. Mais tiennent-ils à eux-mêmes ? Ou bien qu'ils disent *une bonne fois qu'ils* se foutent de tout, hors leur vie à niveau, leur bagnole, leur bouffe et *leurs vacances, pourvu que ça dure* autant qu'eux. Ce qui n'est pas sûr. Mais quoi ! le français est la langue de 2 % à 3 % des hommes de la terre, et 10 % *d'entre eux le parlent* en plus de la leur : pourcentages considérables, absurdement dispro*portionnés à notre poids réel*, ce petit 1 %, et qu'il *convient de dégonfler*. Avant la fin du siècle, ce qui restera de Français parlera l'oxfor*dien dans les palais officiels*, le *basic english* dans les congrès scientifiques, et ailleurs le franricain, O.K.

Si nous n'aimons pas trop regarder le Liban en *face, c'est qu'il* expose notre faillite. La France est, certes, le failli privilégié, à la mesure de son crédit historique et spirituel dans le pays. Mais faillite de l'Occident tout entier. C'est certainement par hasard, mais le hasard est oracle, *que la partie de la revue consacrée* au Liban s'ouvre *par* un texte d'Henri Thomas : *De profundis Americae*.

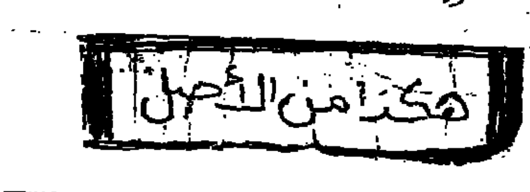
Promesse divine, écriture sacrée pour les uns, belle légende pour les autres : Dieu avait élu le Liban pour sa *demeure. Dieu* étant mort, n'allait-il pas de soi qu'on fît du Liban un tombeau ? On s'y recueille, mais à distance, cependant qu'aux vaines paroles, puis aux *chuchotements*, succède le silence. Après tout, le Liban n'est-il pas victime de lui-même : *de sa guerre civile ?* Seulement, les Libanais — sont-ils victimes, eux, d'une illusion ? — *protestent qu'il n'y a pas de guerre* civile, mais une double occupation étrangère, à quoi s'ajoutent des incursions. D'ailleurs, nous ne sommes *pas les derniers* à savoir que l'occupation engendre une guerre civile qui, sans elle, n'aurait pas lieu.

Et puis, pour le spectateur *impuissant* — n'est-il que spectateur ou coupable de non-assistance ? — *quand les victimes flambent*, il est plus confortable de croire à une auto-immolation par l'essence, plutôt *qu'à des sacrifices humains offerts* au pétrole. Il *ne reste plus que* la poésie à souffrir au *fond* de l'âme, dire la vérité, porter loin l'espérance, et *maintenir* en vie « les Libans de rêve », tout en *répercutant* l'écho des cèdres qu'on abat. Pour quel bûcher ?

P.S. — L'article de *L'Homme* commenté dans le feuilleton du 8 juillet est de *Nicole Sindzingre*, et non pas *Nicolas Sindzinger*, comme il a été imprimé. Il n'est pas indifférent que l'auteur soit une femme. Je précisais par ailleurs que ce numéro était exclusivement rédigé par *des femmes*.

(1) *L'Alphée*, nouveaux « cahiers de littérature », se consacre aux littératures étrangères. N° 1 : le Brésil. L'Atelier Saint-Michel, 22, bd Jourdan, Paris-14e.

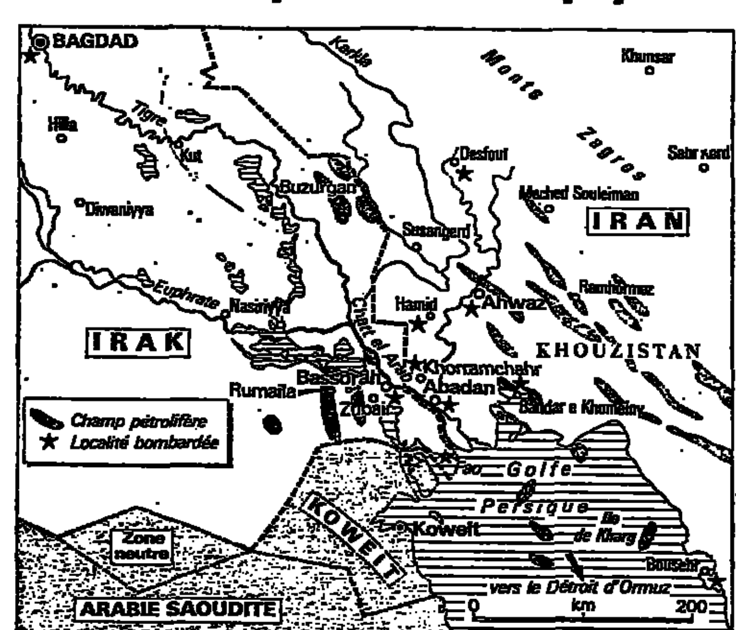
(2) Ambassadeur du Liban auprès de l'UNESCO.



LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Les opérations causent de graves dommages à l'infrastructure économique des deux pays

Les multiples appels qui leur ont été lancés n'ont nullement dissuadé l'Iran et l'Irak de poursuivre une guerre qui cause d'importantes pertes humaines et matérielles. Bien que les communiqués militaires de Bagdad et de Téhéran soient contradictoires, il semble que les forces irakiennes occupent une bande large d'une quinzaine de kilomètres sur environ un tiers de la frontière longue au total de 1 200 kilomètres. Elles maintiennent leur pression mais se heurtent apparemment à une résistance qui est plus forte qu'elles ne le prévoyaient.



Nouveaux raids contre Bagdad

La chasse iranienne a repris ses raids, ce jeudi 25 septembre à 6 h. 40, contre Bagdad, Mossoul, Irkgil et Kirkouk, a annoncé le communiqué de l'état-major irakien. Il assure que treize appareils ennemis ont été détruits, ce qui porterait à cent trente-quatre le nombre d'avions abattus depuis lundi. Cinquante chars irakiens auraient en outre été détruits par l'aviation iranienne, selon le dernier communiqué publié par Téhéran. Le raid contre la capitale a été plus long et plus dur que ceux des derniers jours. Plusieurs centres économiques dont la raffinerie de Bassorah et les installations pétrolières dans le nord et dans le sud ont subi de graves dommages.

De leur côté, les forces irakiennes ont porté des coups sévères à plusieurs secteurs vitaux de l'économie iranienne. Un communiqué militaire iranien a admis que des Mig irakiens ont attaqué mercredi Desfoul, Kermanchah, Tabriz, les ports de Khorramchahr et Bandar-Khomeiny, ainsi que les installations pétrolières d'Abadan « *qui ont pris feu partiellement* ». L'état-major admet aussi l'attaque irakienne contre le terminal pétrolier de l'île de Kharg, par lequel transite la majorité des exportations de pétrole de l'Iran.

En revanche, Téhéran a affirmé que les villes d'Abadan et de Khorramchahr étaient toujours sous contrôle iranien et a nié que la ville de Mahran, à 600 kilomètres de Téhéran et à tant qu'elle était soumise à un intense tir d'artillerie. Ce jeudi matin, Bagdad qui avait déjà annoncé la veille la prise de la 200 kilomètres à l'est de Bagdad, eût été perdue, tout en admet- ville, affirme que « *le drapeau irakien y a été hissé* ». Téhéran a également admis que plusieurs postes-frontières, notamment près de Salah-Abad, dans la province de Kermanchah, avaient été perdus. Il précise en revanche que seize chasseurs Mig et quarante chars irakiens ont été détruits mercredi.

Un communiqué publié jeudi par le ministère iranien de la santé fait état de trente-quatre Iraniens tués et cent trente-quatre blessés dans la province pétrolière du Khouzistan, où se trouve Abadan, mais ne précise pas la période sur laquelle porte ce bilan. Il précise qu'il y a eu vingt-six morts à Abadan, quatre à Khorramchahr et quatre à Ahwaz, ce qui confirme au moins les attaques contre ces localités. Jeudi après-midi, le centre d'Ahwaz a été à nouveau bombardé par des Mig irakiens, a annoncé l'agence iranienne, sans préciser le nombre des nouvelles victimes.

Sans doute surpris par la résistance des forces armées iraniennes au Khouzistan, l'état-major irakien a lancé aux soldats défendant Khorramchahr un appel à la reddition, « *faute de quoi ils subiront le même sort que leurs camarades qui ont été tués* ». De son côté, le parti démocratique du Kurdistan irakien a renouvelé son soutien au président Saddam Hussein et appelé « *le peuple kurde d'Iran à poursuivre sa lutte contre le régime raciste de Khomeiny* » en vue de « *récupérer ses droits nationaux usurpés* ». Enfin, l'ambassadeur d'Iran à Rome, M. Nassirolsadat Salami, assure que « *son pays était prêt à détruire les puits de pétrole du golfe Persique, si nécessaire, pour défendre la révolution islamique de Khomeiny* ».

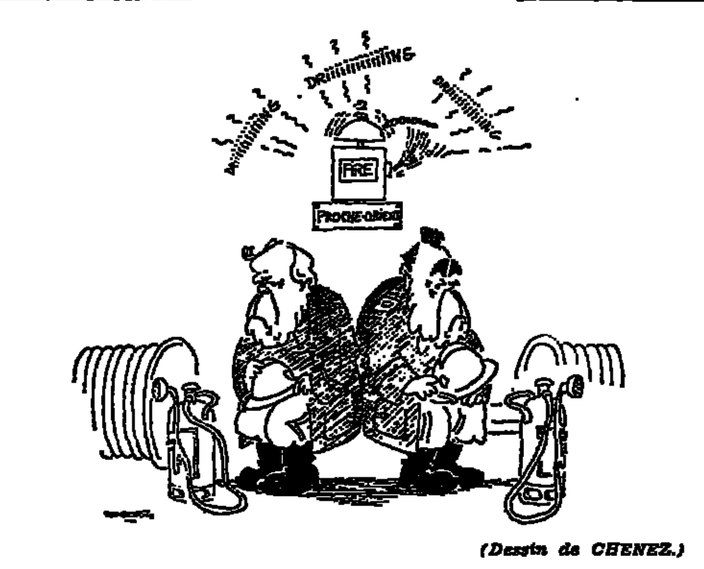
Les exigences de Bagdad

Sur le plan politique, le ministre de la défense irakien, le général Adnan Khairallah, a déclaré au cours d'une conférence de presse : « *La guerre peut s'arrêter si l'Iran reconnaît nos droits. Sinon, elle continuera et nous serons obligés de frapper les points vitaux de l'Iran jusqu'à ce qu'il reconnaisse nos droits légitimes et vitaux.* »

Interrogé sur les objectifs de Bagdad, il a déclaré : « *Nous avons demandé la souveraineté totale sur le Chatt-el-Arab, mais nous n'avons pas d'ambitions territoriales. En particulier, nous n'avons pas l'intention de nous emparer des gisements pétroliers de l'Arabistan (Khouzistan), car nous avons suffisamment de pétrole en Irak.* »

Auparavant, le président Bani Sadr avait précisé ses vues au cours d'une conférence de presse tenue mardi, mais dont la retransmission par les agences avait été retardée, le téléphone et le télex entre l'Iran et le reste du monde étant coupés. Le chef de l'Etat a déclaré qu'il avait reçu des Etats-Unis comme de l'U.R.S.S l'assurance que ces deux pays n'étaient pour rien dans le conflit actuel et avaient l'intention de ne pas s'y ingérer.

Interrogé au sujet d'un éventuel blocage du détroit d'Ormuz, M. Bani Sadr a déclaré : « *Tant que nous nous battrons seulement contre l'Irak, cela ne sera pas nécessaire. Mais si d'autres puissances venaient à intervenir, alors nous pourrions reconsidérer le problème.* » Aucun engorgement n'était signalé ce jeudi matin dans le détroit, a indiqué la Lloyd's de Londres. A propos des otages, il a déclaré qu'il ne fallait pas confondre ce problème avec celui du conflit avec l'Irak. « *Nous verrons plus tard*, a-t-il ajouté, *en fonction notamment du rôle des Etats-Unis dans le complot dirigé contre l'Iran par l'intermédiaire de Saddam Hussein.* » Il a enfin indiqué qu'il ne voyait pas la nécessité d'une médiation tant que l'Irak ne cesserait pas ses hostilités et ne renoncerait pas à ses revendications territoriales — (A.F.P., A.P., Reuter.)



(Dessin de CHENEZ.)

UN TÉLÉGRAMME DU FILS AINÉ DE L'ANCIEN CHAH AU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE IRANIENNE

Du Caire, où il réside avec sa famille depuis la mort de l'ancien chah d'Iran, le prince Reza Pahlavi a fait parvenir le télégramme suivant au chef d'état-major général de l'armée iranienne : « *L'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iran dépassent toute considération dogmatique ou politique. En ce moment crucial pour la vie de notre pays, je souhaiterais pouvoir offrir mon sang pour sauvegarder l'inviolabilité de notre chère patrie. Aujourd'hui, en cet instant historique, je suis sûr que, si mon père vivait, il me donnerait l'ordre d'accomplir mon devoir d'officier comme n'importe quel soldat iranien qui doit se battre pour sauver l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Iran (...). Je souhaite, en tant que jeune Iranien, en tant que patriote, dans un esprit de totale abnégation, inspiré par le seul amour que je porte à mon pays, donner mon sang aux côtés de nos frères et sœurs soldats et cela sans autre but que celui de préserver la grandeur, le progrès et la prospérité de l'Iran.* »

REZA PAHLEVI,
Le Caire, 25 septembre 1980.

L'OPEP malade du conflit

S'il est une manière dont l'Organisation des pays exportateurs de pétrole ne souhaitait sûrement pas fêter ses vingt ans d'existence, c'est bien par ce conflit entre l'Iran et l'Irak. La première guerre entre deux de ses membres, de surcroît l'un et l'autre fondateurs.

N'est-ce pas d'ailleurs sous l'égide de l'OPEP et à l'occasion du premier sommet des chefs d'Etat des pays de l'Organisaiton réunis à Alger du 4 au 6 mars 1975 qu'était intervenue une première réconciliation entre ces deux Etats ?

Il n'est donc pas étonnant que le secrétariat général de l'Organisation ait appelé à la fin des hostilités. « *La guerre*, a-t-il déclaré, *est diamétralement contraire à tous les objectifs de l'Organisation. Nous demandons donc à l'Iran et à l'Irak de rétablir rapidement la paix.* »

L'OPEP a, il est vrai, beaucoup à perdre dans ce conflit. Déjà les dernières conférences d'Alger et de Vienne ont été empoisonnées par les hostilités larvées entre ces deux voisins belliqueux. Mais, au moment où se prépare la célébration du vingtième anniversaire de l'Organisation, où l'OPEP veut affirmer sa maturité dans ses relations avec les pays en voie de développement comme avec ses clients industrialisés, et prétend obtenir un rôle plus actif dans les organismes financiers internationaux ou la conduite du dialogue Nord-Sud, ces divisions l'affaiblissent.

Après le relèvement des prix annoncé par l'Arabie Saoudite lors de la seconde réunion de Vienne, le 17 septembre (*le Monde* du 19 septembre), plusieurs ministres disaient leur espoir de voir adopter à Bagdad le 4 novembre la formule d'indexation trimestrielle modifiée par « *le plan d'action* » du ministre saoudien Cheikh Yamani. Fondée sur les indices de l'inflation publiés par le F.M.I. du coût des exportations, de l'évolution des monnaies et du taux de croissance de dix pays (1) (et non plus de l'ensemble des pays membres de l'O.C.D.E.), la formule aurait en effet pu faire l'objet d'un compromis sur la base d'une proposition algérienne de révision de la formule dans deux ans, avec possibilité d'une hausse de 5 % du prix-plancher.

Il restait certes beaucoup à faire pour rapprocher les points de vue sur les différentiels — les pays du Golfe estimant généralement que les différences de prix entre leur pétrole et celui d'Afrique ne devraient pas excéder 3 dollars au lieu des 5 (voire 7 pour l'Arabie Saoudite) actuels. Et l'Algérie et le Venezuela auraient sans doute dû renoncer à leur projet de banque pour favoriser un simple accroissement des contributions mises à la disposition du Fonds de développement de l'OPEP. Mais l'optimisme était de rigueur. Et M. Calderon Berti jugeait possible l'application de cette indexation dès le 1er janvier 1981.

Aujourd'hui, on peut se demander si le sommet de Bagdad aura bien lieu dans six semaines. Même si le conflit s'arrête rapidement — comme le prévoient les chancelleries et un organisme comme l'Agence internationale de l'énergie, — il semble, en effet, exclu qu'une délégation irakienne se rende en Iran.

Or l'article 11 C des statuts de l'OPEP est formel. « *Chaque pays membre aura un vote. Toutes les décisions de la conférence — autres qu'en matière de procédure — requerront l'accord unanime de tous les pays membres. (...) Si un pays membre est absent d'une réunification de la Conférence, les résolutions prises par celle-ci deviendront effectives à moins que le secrétariat ne reçoive une notification contraire dudit membre, au moins dix jours avant la date fixée pour la publication de ces résolutions* ».

Ainsi un conflit entre deux membres risque-t-il de paralyser l'Organisation, chacun des protagonistes mettant un veto aux propositions de l'autre. Et l'Iran et la Libye, qui semblaient ces dernières semaines vouloir empêcher la bonne tenue du sommet de Bagdad, ont ainsi la possibilité de bloquer des décisions sur l'indexation du prix du pétrole, dès lors que celle-ci ne garantit pas à leurs yeux une hausse assez rapide de leur pouvoir d'achat.

Dix membres de l'OPEP — sur treize — ont, certes, envisagé la possibilité d'un accord à la majorité simple ou qualifiée lors du sommet de Bagdad. Ils s'appuyaient sur le fait que cette réunion des chefs d'Etat n'était pas statutaire et que lors du précédent sommet à Alger en 1975 certaines décisions avaient été prises majoritairement. Mais tous ont conscience que cette nécessaire unanimité, même si elle n'a permis ces derniers mois qu'un accord sur le désaccord, est une des garanties les plus sûres de la durée de l'Organisation. D'où les craintes de voir s'enliser le différend irano-irakien.

BRUNO DETHOMAS.

(1) Belgique, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Suède et Suisse.

LES JAPONAIS ONT ÉVACUÉ LE CHANTIER DE BANDAR-KHOMEINY

(De notre correspondant.)

Tokyo. — Le groupe Mitsui a demandé à ses ingénieurs et techniciens travaillant à la construction du complexe pétrochimique géant de Bandar-Khomeiny, en Iran, d'évacuer le chantier à la suite du bombardement dont il a été l'objet mercredi 24 septembre par l'aviation irakienne. Selon le ministère japonais des affaires étrangères, les dommages seraient importants, mais aucun ressortissant nippon n'a été blessé.

Cette première attaque contre le complexe de Bandar-Khomeiny, qui est situé à 100 kilomètres à l'est d'Abadan, inquiète profondément le groupe Mitsui, maître d'œuvre de ce projet. Achevée à 80 % au moment de la révolution iranienne, la construction avait été suspendue pendant de longs mois. Les travaux avaient repris au printemps dernier avec une aide gouvernementale de 100 millions de dollars. Le coût du projet est estimé aujourd'hui à plus de 3,2 milliards de dollars. Mitsui, qui a déjà perdu beaucoup d'argent avec cette affaire, étudie le moyen de faire jouer les assurances gouvernementales.

Les autorités japonaises ont d'autre part précisé qu'une dizaine de navires se trouvent dans les eaux proches de la frontière irano-irakienne. Au total, vingt-neuf pétroliers nippons naviguent actuellement dans le golfe Persique. Selon Mitsubishi Corp., l'une des maisons de commerce actives dans le transport de pétrole, tous les chargements des tankers dans le port irakien de Khor-Al-Amaya sont stoppés. Un arrêt total des livraisons de pétrole en provenance d'Irak signifierait que le Japon devrait utiliser trente jours de ses réserves en pétrole (celles-ci se montent à cent onze jours).

PHILIPPE PONS.

LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE FRANCO-IRAKIENNE

Paris a récemment livré à Bagdad une première charge d'uranium très enrichi

La France a récemment livré à l'Irak une première charge de moins de douze kilogrammes d'uranium enrichi à 93 %, potentiellement utilisable à des fins militaires, destinée à faire fonctionner un petit réacteur nucléaire (« maquette critique ») que des sociétés françaises ont construit dans le centre de recherches nucléaires que Paris livre à Bagdad. Sauf à disposer d'une technologie extrêmement sophistiquée, cette quantité de moins de 12 kilogrammes est notablement inférieure à celle qui est nécessaire pour l'emploi dans un engin atomique.

M. Jean François-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a déclaré mercredi 24 septembre dans sa conférence de presse, à New-York, que la coopération nucléaire franco-irakienne poursuivait des buts purement pacifiques « *en dépit de toutes les informations qui ont été publiées ici et là.* » Le ministre a aussi assuré, à propos des ventes d'armes françaises à l'Irak, qu'il n'y a aucune raison de refuser des armes à un pays lorsque celui-ci peut se les procurer ailleurs. « *Je ne crois pas*, a-t-il poursuivi, *que la politique d'un pays qui menace de cesser ses livraisons au moindre prétexte constitue un facteur de paix.* »

D'autre part, le *Journal officiel* du 24 septembre publie la réponse de M. François-Poncet à une question écrite de M. Francis Palmero, sénateur centriste des Alpes-Maritimes, sur les dangers de la décision de la France de livrer à l'Irak de l'uranium très enrichi : « *La livraison à l'Irak d'uranium très enrichi ne constitue pas un fait exceptionnel*, indique notamment le ministre, *puisque la quasi-totalité des réacteurs de recherche en fonctionnement dans le monde, et en particulier la plupart de ceux livrés par les Etats-Unis, utilisent ce type de combustible. Elle correspond aux seuls besoins du réacteur de recherche fourni, est programmée en conséquence et est entourée de toutes les précautions nécessaires.* »

Les précautions nécessaires

Bagdad est en passe de devenir la capitale nucléaire du monde arabe. Dans le cadre d'un accord de coopération nucléaire signé le 18 novembre 1975 entre la France et l'Irak, des sociétés françaises achèvent actuellement la construction, dans la banlieue de la capitale irakienne, d'un important centre de recherches nucléaires. Dans ce centre fonctionneront notamment, à partir de 1981, deux réacteurs nucléaires de recherches utilisant de l'uranium très enrichi, éventuellement utilisable à des fins militaires.

En dépit des affirmations constantes de l'Irak sur l'utilisation exclusivement « civile » de ces réacteurs — Bagdad a ratifié le traité de non-prolifération, et toutes ses installations nucléaires seront donc placées sous la surveillance de l'Agence internationale de l'énergie atomique, — la coopération nucléaire franco-irakienne n'a cessé, depuis des années, de provoquer de vives réactions en Israël. D'autant plus qu'au contrat franco-irakien s'ajoute un accord entre Rome et Bagdad, aux termes duquel l'Italie livrera des laboratoires spéciaux pour la séparation et l'étude de composés artificiels, les transuraniens, dont le plutonium fait partie.

Techniquement, l'Irak est, sans nul doute, encore loin de disposer des moyens de se doter de l'arme nucléaire. Mais l'inquiétude des Israéliens s'explique devant cette véritable « université nucléaire arabe » qui pourra héberger environ six cents ingénieurs et techniciens en formation.

Comme l'indique M. François-Poncet à M. Palmero, « *toutes les précautions nécessaires* » ont été prises pour éviter un détournement, à des fins militaires, des matières fissiles livrées par la France à l'Irak : le contrat signé entre Paris et Bagdad stipule, en effet, que, dès leur arrivée sur le sol irakien, les combustibles nucléaires seront irradiés. Devenus ainsi fortement radioactives, les charges d'uranium enrichi à 93 % ne seront manipulables qu'à distance, et ne pourront donc pas être directement utilisées comme « *matière première* » pour la fabrication d'une bombe. — X. W.

LA GUERRE ENTRE

LES ATOUTS POLITIQUES ÉCONOMIQUES ET MILITAIRES DE BAGDAD

Un régime stable doté d'importantes ressources naturelles

Dans la guerre qui l'oppose à l'Iran, l'Irak possède des atouts non négligeables dont la stabilité du *régime en place depuis 1968 n'est* pas le moindre. Des ressources naturelles d'autant plus appréciables que le gouvernement les a systématique*ment mis en valeur. Contrairement* à beaucoup de pays producteurs de pétrole, l'Irak dispose, outre ses appréciables réserves *de gaz* (800 milliards de mètres cubes) et d'or noir — il est le deuxième exportateur mondial, — de grandes quan*tités d'eau et d'une population équi*librée : environ quatorze millions d'habitants pour une superficie de *440 000 kilomètres carrés.*

A titre de comparaison, ses deux principaux voisins et rivaux, l'Iran (1,6 million de kilomètres carrés) et l'Arabie Saoudite (2,5 *millions* de kilomètres carrés) comptent respectivement plus de trente-six et moins de *huit millions d'habitants vivant, au* surplus, sur des territoires en grande partie désertiques. Sans doute, le *sol irakien s'était-il considérablement* dégradé sous l'occupation turque d'abord, britannique ensuite, de sorte que, sur les 120 000 kilomètres carrés cultivables, 70 000 seulement sont exploitées dont 30 000 donnent une récolte tous les ans. Il n'en de*meure pas moins que le régime pour*suit la mise en place d'un réseau hydraulique impressionnant en vue *de réduire la dépendance alimen*taire du pays.

Après la création d'une industrie lourde dans le cadre du plan 1971-1975 (complexe pétrochimique de Bassorah, unité d'urée, complexe sidérurgique de Khor produisant 1,6 million de tonnes d'acier, usine *d'aluminium de Nassiriya, usine de* phosphate d'Akachat d'une capacité de 3,4 millions de tonnes, etc.), le *régime a, au cours du plan suivant,* installé des industries légères et édifié de solides infrastructures (routes, ports, télécommunications, *réseau ferré, aqueducs, écoles, hôpi*taux, logements).

Grâce à la rente pétrolière — quelque 20 milliards de dollars, — *le revenu national a été multiplié* par huit entre 1968 et 1978 pour atteindre 95,6 milliards de francs. Dans l'ensemble, le niveau de vie *de la population s'est élevé de façon* appréciable.

L'Irak n'a pas seulement mis en valeur ses richesses, il s'est aussi très habilement attaché à les mettre à l'abri des destructions qu'eût impli*qué un conflit. Certes,* Bagdad a toujours eu une politique intransigeante, en particulier à l'égard d'Israël. Dénonçant avec vigueur *« l'ennemi sioniste »* et toute forme de *« pax americana »* — du *« plan Rodgers »* à Camp David, — l'Irak *a obligé bien souvent la* Syrie à élever les enchères pour ne pas paraître *« moins bonne baasiste ».*

En revanche, Bagdad a toujours fait en sorte, lors de chacun des *conflits* avec Israël, de limiter au maximum ses pertes sur le terrain et surtout de ne pas donner à Jérusa*lem le prétexte qui lui aurait permis* de bombarder son potentiel industriel, comme cela f t le cas pour *la Syrie, notamment en 1973. Et ce* n'est pas le moindre des paradoxes que les destructions qui viennent d'être infligées à plusieurs centres industriels l'aient été *non par* les *« sionistes »* dénoncés comme *« l'ennemi n° 1 »* du monde arabe *mais par le voisin musulman qui* aurait dû être considéré comme un *« pays frère ».*

Une opposition divisée

Sur le plan intérieur, la politique de M. Saddam Hussein a, naturellement, suscité des oppositions. Mais celles-ci sont divisées et *la* rigueur de *la répression* pratiquée dans le passé donne à réfléchir à ceux qui envisageraient de s'agiter. En outre, *le régime a pris certaines précau*tions. Ainsi, parallèlement aux efforts de développement déployés au Kur*distan, la multiplication des routes* permet à l'armée d'être omniprésente ; mieux, les bulldozers ont dégagé une bande de 20 kilomètres *le long de la frontière* ·*vec l'Iran et* la Turquie afin de rendre plus difficiles les échanges entre les différents *Kurdistans.*

Après le *« complot »* de juillet, qui *lui a permis d'éliminer ses adver*saires, M. Saddam Hussein a consenti un certain nombre de gestes. *S'étant définitivement imposé* comme le « vrai patron », il a d'autant plus volontiers mis l'accent sur la *« collégialité »* des décisions que la *« purge »* lui *a permis de donner* une réelle cohésion à son équipe. Il a, par ailleurs, entrepris une lutte sévère contre la corruption et les intermédiaires véreux, sans hésiter *à faire pendre sur la place publique* — pour l'exemple — quelques-uns de ceux qui avaient reçu de substantiels pots-de-vin d'entreprises étrangères.

Ces initiatives ont valu au régime *une certaine* popularité de même que la réaffirmation de la prééminence des civils sur les militaires et la *poursuite de la modernisation de* l'armée en coopération avec des pays occidentaux, notamment la France et l'Italie, pour réduire le *monopole* qu'avait jusqu'ici l'U.R.S.S. dans ce secteur.

Enfin, s'il manifeste une grande déférence à l'égard de la religion, le *régime n'en a pas moins repris en* main, avec une extrême fermeté, la hiérarchie chiite tout en exerçant un *contrôle discret mais efficace sur* toutes les mosquées.

Le rapprochement avec Ryad

A plusieurs reprises, l'Irak a aspiré à prendre la direction du monde arabe mais les circonstances ne lui *ont pas été favorables : en 1958,* Abdel Karim Kassem, qui avait renversé la monarchie, était loin d'avoir l'envergure de Nasser au faîte de sa *gloire.* A la mort de ce dernier, en 1970, le Baas, qui venait d'accéder au pouvoir, avait encore d'énormes *problèmes à régler tant à l'intérieur* qu'à l'extérieur, et c'est la riche Arabie Saoudite qui bénéficia, alors, de la relative éclipse de l'Egypte.

Aujourd'hui, Bagdad s'est rapproché de Ryad et les deux capitales donnent l'impression de s'être partagés les rôles, la première se réser*vant le « leadership » dans les* domaines politique et militaire, la seconde dans le secteur pétrolier. Calculateur et prudent, le président Saddam Hussein a dû peser les risques d'un affrontement avec un Iran qui, bien qu'affaibli, ne s'inclinera *pas facilement. Déjà, l'aviation* iranienne a touché quelques atouts majeurs de l'Irak, notamment à Bassorah. Il n'en demeure pas moins *que, si Bagdad* consolide son avantage dans la région, il sera bien placé dans le peloton de tête du *monde arabe et des non-alignés.*

PAUL BALTA.

Une armée aguerrie et d'un niveau technique appréciable

De notre correspondant

Beyrouth. — L'armée irakienne, bien qu'aguerrie par douze années de campagne contre *la* révolte kurde, n'a qu'une expérience limitée de la guerre classiq 'e, sa participation ·ur le terrain à trois des quatre conflits israélo-arabes ayant été marginale.

Sa capacité opérationnelle est toutefois considérée comme l'une *des plus élevées du monde* arabe avec celle de l'armée jordanienne. A partir de l'instauration de la République, *en 1958,* l'armée de Bagdad est passée, pour son armement et sa formation, de la mouvance britannique à celle de l'U.R.S.S., tout en sauvegardant, dans *le* corps *des* officiers, une bonne dose des traditions héritées de l'époque coloniale et de l'académie *de Sandhurst,* avec laquelle, d'ailleurs, la rupture n'a pas été totale.

Bien que mêlée à de multiples coups d'Etat, elle est demeurée bien structurée et n'a pas été trop *affectée par les épurations d'offi*ciers. Le régime baasiste, lui-même issu d'un putsch, l'a considé*rablement* renforcée *en effec*tifs (de 70 000 hommes, en 1968, à 190 000 hommes, en 1979, pour l'armée de terre ; de 10 000 à 28 000, en 1978, pour l'armée de l'air, et de *2 000* à *4 000* hommes, en 1978, pour la marine) et en armements (de 575 à 2 100 chars, de 213 à 339 avions de combat, de 20 à 248 hélicoptères, entre *1968* et *1979*).

Le président Saddam Hussein s'est assuré une emprise sérieuse sur son armée, d'abord grâce à l'action de son prédécesseur, le président Ahmed Hassan al Bakr, puis, depuis la démission de celui-ci *(16 juillet 1979),* par *l'inter*médiaire de son beau-frère, M. Adnan Khairallah, à qui il a *confié le ministère* de la défense, et de son propre frère, M. Barazan Hussein, chef adjoint des renseignements.

Bien que la communauté chiite *soit majoritaire (60 %),* le corps des officiers est traditionnellement dominé par les sunnites *(25 % des Irakiens, si l'on ne* tient pas compte des Kurdes, qui sont en fait *« plus kurdes que sunnites »).*

En tant que chef de l'Etat, le président Saddam Hussein est commandant en chef de l'armée ; bien qu'arrivé au pouvoir par un *putsch,* il n'est pas *lui-même un* officier.

Rôle discret contre Israël

Le rôle de l'armée irakienne *dans* les *guerres arabo-israélien*nes a été le suivant :

— En 1948, douze mille soldats irakiens ont en charge une *sec*tion du front. Après avoir occupé une partie de *la Cisjordanie,* ils s'arrêtent à 20 kilomètres de Tel-Aviv, au niveau de la ligne de *partage fixée par le plan* de l'ONU entre les Etats arabe et juif. A partir de là, l'armée irakienne se *cantonne* sur la défensive, alléguant l'absence d'ins*tructions* de la part de Bagdad, où gouverne à l'époque une dynastie pro-britannique. Après *avoir repoussé une première* contre-offensive de la Haganah juive, l'armée irakienne perd du terrain à la suite d'une seconde contre-offensive. Une fois la trêve intervenue, *elle* cède ses positions à l'armée jordanienne, le 3 avril 1949, et se retire.

— En *1967,* une *brigade mécanisée* irakienne se trouve en Jor*danie et des* unités en Syrie au moment du déclenchement de la guerre, le 5 juin. Toutefois, elle *ne participe pas réellement aux* combats. En revanche, l'aviation irakienne tente de bombarder Israël, et un de ses *appareils* TU-16 est abattu.

— En 1973, l'armée irakienne intervient sur les deux fronts, *égyptien et syrien. En Egypte,* deux escadrilles de Hawker Hunter effectuent quarante-neuf sorties. Huit avions sur les vingt-quatre engagés sont abattus et trois pilotes tués. *En Syrie,* l'effort irakien est beaucoup plus important, puisque deux divisions *blindées, dont une seule prend* part effectivement aux combats, trois brigades d'infanterie et quatre escadrilles d'avions de combat, soit au total trente mille à trente-cinq mille hommes, six cents à sept cents chars, trois cents camions et soixante-dix avions, sont *envoyés sur le front. Mais l'inter*vention irakienne est handicapée par des problèmes de logistique *et de manque de coordination* avec l'état-major syrien.

C'est à un tout autre type de guerre que l'armée irakienne a dû faire face dans la répression de *la révolte kurde. C'est aussi* sa seule intervention de longue haleine. Elle comporte plusieurs *campagnes : sous Kassem (1961-*1963), sous Aref (1963-1966), sous le régime baasiste (1968-1970 et 1974-1975). Durant toutes les phases s'étalant jusqu'en 1970, et qui n'ont pas comporté moins de six grandes offensives gouvernementales, l'armée irakienne est *parvenue à chasser les rebelles* kurdes de certaines de leurs positions, sans jamais les battre, bien que ceux-ci n'aient pas, à l'époque, disposé d'une aide iranienne significative. Ayant, durant *la* période 1970-1974, percé un réseau de routes dans le Kurdistan, *l'armée irakienne, engageant* soixante à quatre-vingt-dix mille hommes, réussit, de mars à juillet 1974, à repousser les rebelles kurdes dans leurs derniers retranchements. *L'Iran se porta alors* massivement au secours des Kurdes, leur fournissant armes et munitions et leur offrant des camps d'entraînement et bases de repli. *L'armée irakienne ne put* pas emporter la décision jusqu'à ce que l'accord irako-iranien *d'Alger (6 mars 1975)* privât la révolte kurde du soutien iranien ; ce qui entraîna son effondrement.

LUCIEN GEORGES.

LES RÉACTIONS

Dans le monde arabe, les *manifestations de solidarité* avec Bagdad l'emportent sur de discrètes marques de sympathie à l'égard de Téhéran. Le roi Hassan II a assuré, mercredi 24 septembre, l'ambassadeur d'Irak à Rabat du « *soutien* moral, matériel et militaire du Maroc et de son appui total dans la lutte contre le régi··e iranien ». Le roi Khaled d'Arabie Saoudite a, d'autre part, assuré *le* président *irakien de son* soutien dans le conflit qui l'oppose « aux Perses, ennemis de la nation arabe ». Quatre pays arabes avec la Jordanie et le Koweït ont donc officiellement *adopté cette position.*

● AU CAIRE, le président Sadate, déplorant « une *tragi-comédie* qui *menace* le *Proche-*Orient et l'Occident, et dont l'U.R.S.S. est la seule bénéficiaire », a affirmé, en outre, dans une interview au groupe de presse américain Hearst, que le conflit offrait l'occasion de se débarrasser de l'imam Khomeiny, « auquel il faut préférer n'importe qui et n'importe quoi ».

● A ALGER, nous signale notre correspondant Daniel Junqua, la presse et la radio consacrent de très importants développements au conflit et le président *Chadli* a adressé des messages aux présidents Saddam Hussein et Bani Sadr. Le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia, a reçu longuement l'ambassadeur de France, M. Mérillon. « *On estime* à Alger, *nous câble notre correspondant,* que la France, entretenant des liens étroits et confiants avec l'Irak, peut jouer un rôle modérateur. »

De nombreux Etats arabes adressent, quelles que *soient* leurs préférences, des messages aux dirigeants des deux pays aux prises pour les appeler au règlement pacifique du différend. M. Yasser *Arafat, président du comité exécutif* de l'O.L.P., s'est rendu, mercredi, à Bagdad. Au terme de cette visite, il doit aller à Téhéran pour proposer sa médiation dans le conflit.

De même, le ministre cubain des affaires étrangères, M. Malmierca, porteur de messages de M. Fidel Castro, est arrivé, mercredi 24 septembre, à *Damas,* en route pour *Bagdad* et

ONU : le Conseil de sécurité pourrait être saisi officiellement

De notre correspondante

New-York. — Le conflit entre l'Iran et l'Irak a fait l'objet de nombreuses consultations officieuses, mercredi 24 septembre, aux Nations unies. M. Waldheim, *secrétaire général,* a adressé des messages aux chefs d'Etat des deux pays leur demandant *« instamment »* de *« donner suite aux appels qui leur ont été lancés pour que cessent les effusions de sang et les dévastations ».* Un membre du gouvernement irakien *est* attendu et des rumeurs faisaient état, mercredi soir, d'une possible réunion officielle du Conseil de sécurité dans les jours qui viennent.

Parlant au cours d'une conférence de presse après le discours qu'il a prononcé à l'Assemblée *générale* (lire page 10), M. *Fran*çois-Poncet, ministre français des affaires étrangères, a refusé de préciser par quels moyens la Communauté européenne, dont la déclaration avait été publiée la veille, entendait aider à assurer la liberté de navigation dans le *Golfe.*

Il a observé en cela la même prudence que les dirigeants américains, qui ont soigneusement évité de donner des *détails* sur une action éventuelle en ce sens. Toutes les rumeurs concernant *l'organisation* possible d'une *« task force »* commune pour assurer le libre passage des pétroliers au cas où le détroit d'Ormuz serait bloqué ont été démenties.

Interrogé sur l'éventualité d'une action des pays arabes *pour faire* expulser Israël de l'Assemblée générale de l'ONU, M. François-*Poncet a fait* valoir que *« le but primordial des Nations unies est d'être universelles ».* Le ministre français a encore déclaré que Paris était résolument favorable à l'accord SALT 2, dont *« la non-ratification est une autre conséquence de la situation en Afghanistan ».* Interrogé sur ce que pouvait être *« la contribution au désarmement d'un pays qui ne cesse de renforcer son potentiel nucléaire »,* il a répondu que la France cherchait simplement à assurer sa défense. Comme son interlocuteur insistait pour faire observer qu'il en allait de même, apparemment, pour l'Inde et le Pakistan, il a précisé que le cas de l'Europe, truffée d'armes nucléaires et classiques, était très différent de celui des autres continents.

Le ministre français, qui est arrivé à New-York dimanche dernier, a déjà eu des entretiens avec ses collègues chinois, vietnamien, vénézuélien, égyptien, pakistanais, espagnol et de la République démocratique allemande. Mercredi, il a déjeuné avec le secrétaire d'Etat américain, M. Edmund Muskie, avec lequel il a surtout parlé de la situation dans le Golfe et en Afghanistan, de la conférence de Madrid, et des conversations sur les armes eurostratégiques, qui doivent, en principe, commencer le *15 octobre* à Genève, encore que la violence du discours de M. Gromyko mardi, devant l'Assemblée générale, laisse présager des difficultés. Le secrétaire d'Etat américain, qui s'était rendu inopinément à Washington mardi soir pour assister à un conseil national de *sécurité* réuni d'urgence par M. Carter, aurait eu des contacts avec les représentants de divers pays arabes modérés, notamment le Koweït, l'Arabie Saoudite et la Jordanie, pour tenter d'ouvrir la voie vers une médiation dans le conflit irano-irakien.

Jeudi, M. François-Poncet reçoit à déjeuner le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko ; vendredi, il s'entretiendra avec le ministre des affaires étrangères israélien, M. Shamir, à la demande de celui-ci. M. François-Poncet regagnera Paris lundi, après avoir prononcé une conférence devant le Council on Foreign Relations de New-York.

Pour sa part, M. Huang Hua, chef de la délégation chinoise aux Nations unies, a violemment attaqué *mercredi 24 septembre,* devant l'Assemblée générale, la politique soviétique au Proche-Orient.

Selon M. Hua, l'Union soviétique, *« tablant sur son potentiel militaire qui s'est gonflé dans une forte proportion... coordonne maintenant sa poussée* ·*ers l'océan Indien, la mer Rouge et la corne de l'Afrique. Elle vise à s'emparer des positions d'importance stratégique, à encercler les champs pétrolifères du Golfe et à contrôler les importantes voies maritimes internationales... de la mer Rouge et de la péninsule arabe à l'ouest, jusqu'à la* ·*ner méridionale de Chine, en passant par le détroit de Malacca. »*

Avant l'affaire d'Afghanistan, a encore dit M. Hua, *« l'Union soviétique se servait en général de ses agents pour manigancer des invasions militaires ou des subversions dans le tiers-monde ».* Mais, en Afghanistan, *« elle a ôté son masque »* sous prétexte qu'*« un Afghanistan hostile est inacceptable ».* Selon cette logique, estime M. Hua, Israël pourrait *« se cramponner aux territoires arabes qu'il a pris de force et pénétrer plus profondément encore dans les pays voisins ».* Le *« régime raciste d'Afrique du Sud »* pourrait tout aussi bien *« maintenir la Namibie sous son occupation illégale ».* C'est la raison pour laquelle l'affaire d'Afghanistan marque *« en pratique comme en théorie le début d'une phase nouvelle de l'hégémonisme ».*

NICOLE BERNHEIM.

PÉKIN : Moscou ‹ pêche en eau trouble ›

De notre correspondant

Pékin. — Après les inquiétudes exprimées mardi 23 septembre par le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, devant son collègue norvégien, M. Odvar Nordli, le conflit entre l'Iran et l'Irak a fait l'objet mercredi soir d'une mise en garde assez sévère de l'agence Chine nouvelle.

« Alors que de nombreux pays espèrent un apaisement du conflit aussi rapide que possible, écrit-elle, *la superpuissance du Nord joue d'un air différent. »* Chine nouvelle cite les commentaires de la presse soviétique mettant en cause la responsabilité des Etats-Unis et poursuit : *« Moscou ne cherche qu'à tromper l'opinion publique et à pêcher en eau trouble. Chacun sait que les désordres dans la région du Golfe ne peuvent faire tort à l'Union soviétique, elle-même exportatrice de pétrole ; au contraire, ces désordres ne peuvent que préparer le terrain pour une intervention de l'U.R.S.S. dans cette région sensible, qu'elle a longtemps couvée d'un regard de convoitise. »*

Depuis le début du conflit, Pékin a observé d'un œil soupçonneux l'attitude soviétique, rapprochant notamment l'aggravation des combats de la présence au même moment à Moscou du vice-premier ministre irakien, *M. Tarik Aziz.* Dès *le mois d'avril* dernier d'ailleurs, *le Quotidien du peuple* écrivait que la détérioration des relations irano-irakiennes risquait de favoriser *« des tentatives de gains hégémonistes dans la région du Golfe ».*

La République populaire de *Chine n'entretient d'étroites relations* ni avec l'Iran, ni avec l'Irak, mais elle s'est efforcée de maintenir avec l'un et l'autre des liens aussi normaux que possible. Un nouvel ambassadeur de Chine a pris ses fonctions à Téhéran au mois d'avril dernier et, quelques jours plus *tard,* le ministre chinois du commerce extérieur, M. Li Qiang, était reçu à Bagdad.

Comme le rappelle Chine nouvelle dans son commentaire de mercredi, Pékin considère les deux pays comme membres du tiers-monde, l'un et l'autre musulmans de surcroît, et les invite à *« se tourner vers l'avenir »* pour résoudre pacifiquement, *« par des concessions mutuelles », « les problèmes et désaccords hérités de l'histoire ».*

ALAIN JACOB.

LE QATAR ACHÈTE POUR 1500 MILLIONS DE F D'ARMEMENTS NAVALS A LA FRANCE

Le Qatar et la France viennent de *conclure* un *contrat* d'armes navales portant sur 1 500 millions de francs et relatif à la vente de canonnières lance-missiles et de batteries de défense côtière.

A ce jour, la marine de guerre de Qatar, un émirat du Golfe, se fournissait exclusivement auprès de *la Grande-Bretagne. Forte* de cinq cents hommes environ, la marine était équipée de six pa*trouilleurs armés* de trois canons chacun et de deux vedettes armées de deux mitrailleuses chacune. Les six premiers bâtiments, déplaçant 120 tonnes, avaient été acquis il y a cinq ans.

Récemment, le Qatar a décidé de se lancer dans un projet de développement *de ses forces* navales et a mis en concurrence plusieurs fournisseurs, dont la France et le Royaume-Uni.

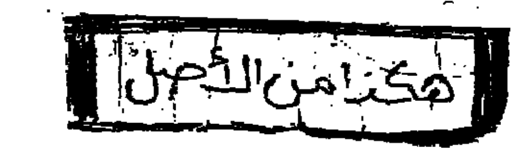
Aux termes d'un accord paraphé la semaine dernière entre les autorités de Qatar et la direction des affaires internationales de la *Délégation générale* à l'armement, la France livrera à ce pays trois patrouilleurs lance-missiles, du modèle *la Combattante,* et des missiles supersoniques Exocet contre bateaux. *Ces* missiles, produits par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS), seront *en* deux versions : les uns montés sur les bateaux ; les autres, destinés à la défense maritime rapprochée de Qatar, à base de batteries côtières par missiles.

Le bâtiment *la Combattante* fait partie d'une classe de patrouilleurs rapides déplaçant *plus* de 200 tonnes et capables de transporter, pour de courtes missions, un commando de quatre-vingts hommes complètement équipés.

Le *Qatar* a déjà acheté à la France six avions Alpha-Jet d'appui tactique léger, malgré la *concurrence* d'un avion britannique.

D'autre part, le Qatar est en pourparlers avec la France pour l'acquisition d'intercepteurs modernes de défense aérienne Mirage F-1. Selon les missions définies par les autorités gouvernementales, le nombre des exemplaires retenus oscille, pour l'instant, entre sept et quatorze appareils. Le Qatar a déjà acheté à la France des hélicoptères Gazelle pour sa police et des tourelles de 90 millimètres qui sont montées sur des blindés brésiliens Cascavel.





L'IRAK ET L'IRAN

DANS LE MONDE

Téhéran. M. Fidel Castro était venu le saluer à son départ de La Havane. La presse cubaine relate le conflit sans prendre parti, en citant les agences occidentales et Tass. Le président du Pakistan, le général Zia, a offert, lui aussi, sa médiation aux belligérants, en tant que président de l'organisation de la Conférence islamique.

● A PARIS, le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, arrivé mercredi soir, a été reçu ce jeudi pendant près d'une heure et demie par le président de la République.

« M. Tarek Aziz, a déclaré à l'issue de cet entretien M. Blot, porte-parole adjoint de l'Elysée, a indiqué à M. Giscard d'Estaing que l'Irak n'avait pas d'objectifs territoriaux en Iran autres que ceux portant sur les territoires contesté. Il a également indiqué que son gouvernement n'avait pas l'intention de maintenir des forces armées sur le territoire iranien. Au cours de l'entretien ont été examinées les conditions dans lesquelles pourrait s'ouvrir une négociation permettant de traiter par des voies politiques le contentieux entre les différents pays. Différentes formules possibles ont été examinées.

» Le président de la République a souligné l'intérêt que soit exprimée le plus rapidement possible par les autorités irakiennes leur disponibilités en vue de l'ouverture de négociations. Il a émis l'opinion que les Etats islamiques doivent avoir un rôle particulier à jouer dans la recherche d'une solution.

» Le président a rappelé l'importance vitale *que la France attache à la liberté* de navigation dans le golfe et le détroit d'Ormuz. Le vice-premier ministre lui a donné des assurances quant à la volonté des autorités irakiennes de ne rien entreprendre qui puisse mettre en cause cette liberté. »

Le porte-parole a déclaré que le problème des armements n'avait pas été abordé.

M. Aziz, s'est, pour sa part, refusé à toute déclaration, mais devait préciser sa position à l'occasion d'une conférence de presse dans l'aprè-midi de ce jeudi.

WASHINGTON : M. Carter s'efforce de rassurer les Américains

De notre correspondant

Washington. — Pour se fournir en pétrole, les Etats-Unis ne comptent ni sur l'Iran, qui a rompu toute relation avec eux, ni sur l'Irak, qui leur en vend une quantité dérisoire. Ils se sentent pourtant concernés au premier chef par le conflit entre ces deux pays. Et ce n'est pas seulement à cause de l'affaire des cinquante-deux otages, qui apparaît « gelée » désormais après avoir fait naître, pour la première fois depuis longtemps, quelques lueurs d'espoir.

Washington s'efforce d'ailleurs de distinguer au maximum cette guerre des nerfs, arrivée à son trois cent vingt-septième jour, de la guerre très réelle que se livrent Bagdad et Téhéran. Il y a bien eu, après l'ouverture des hostilités, un appel du pied à l'Iran pour qu'il libère les otages « *dans son propre intérêt* ». Cela n'a pas donné grand-chose. M. Carter et ses collaborateurs font donc passer au second plan l'affaire qui tourmente tant d'Américains et mettent l'accent sur « *cette situation très dangereuse* » pouvant menacer « *la paix et la stabilité dans la région* ». On estime ici qu'aucun des deux belligérants n'a les moyens de vaincre tout à fait l'autre, même si la guerre devait se poursuivre, mais on craint une déstabilisation de l'Iran qui entraînerait des réactions en chaîne.

Les Etats-Unis n'apprécient guère d'être désignés par Téhéran comme les responsables de la guerre. Plutôt que de traiter cette accusation par le mépris, ils continuent à vouloir prendre au sérieux le gouvernement iranien. Outre des dénégations solennelles, Washington a fait savoir « *de manière privée* » à M. Radjaï, le chef du gouvernement de Téhéran, qu'il n'était pour rien dans ce conflit.

M. Carter a rejeté « *des accusations évidemment fausses* », mercredi après-midi 24 septembre, après avoir réuni à la Maison Blanche ses principaux conseillers (dont M. Muskie, secrétaire d'Etat, rappelé quelques heures de New-York où il participait à l'Assemblée des Nations unies). « *Nous n'avons pas été et nous ne serons pas impliqués dans le conflit entre l'Iran et l'Irak* », a dit le président dans une allocution qui se voulait à la fois vigoureuse et rassurante.

Une fois de plus, les Etats-Unis estiment qu'il ne « *devrait y avoir aucune ingérence dans ce conflit, de quelque nature que ce soit* ». L'U.R.S.S. est naturellement visée. On ne veut pas qu'elle profite de la situation, mais on l'imagine aussi embarrassée qu'à l'époque du conflit entre la Somalie et l'Ethiopie. En tout cas, Washington ne peut rien lui reprocher pour le moment, comme l'a reconnu mercredi le porte-parole du département d'Etat.

Les embarras de M Reagan

Selon M. Carter, l'Iran et l'Irak doivent cesser de se battre immédiatement et négocier. Les Etats-Unis entendent agir dans ce sens « *avec le plus grand nombre de nations possible* » et les organisations internationales. M. Carter a apporté un « *appui vigoureux* » à la déclaration de l'Europe des Neuf affirmant que la liberté de navigation dans le Golfe est de première importance « *pour la communauté internationale tout entière* ».

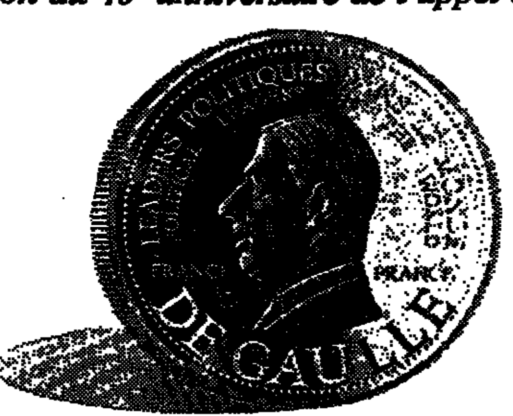
Cela dit, le président a cherché à éviter toute panique et à mettre en garde les compagnies pétrolières contre des mesures immotivées : « *Je sais que le conflit a causé une inquiétude considérable quant à une sévère réduction des fournitures du monde en pétrole (...). Cette inquiétude n'est pas justifiée par la situation présente.* » Même si la suppression des livraisons de pétrole devait « *persister pour une durée étendue* », les nations qui en consomment le plus auraient suffisamment de réserves. « *La marge de sécurité est bien plus grande aujourd'hui qu'au printemps de 1978 et 1979, lorsque la révolution iranienne réduisait les fournitures.* »

Le conflit irano-irakien s'insère naturellement dans la campagne électorale américaine. M. Carter n'a pu s'empêcher de vanter sa politique de conservation de l'énergie. Il est vrai que, en deux ans, les Etats-Unis ont réduit d'un septième leur consommation de pétrole et d'un quart leurs importations. C'est une pierre dans le jardin de M. Reagan, qui cherche à rassurer ses concitoyens d'une autre manière, en leur affirmant que le sol américain est très riche et que mieux vaut forer que se restreindre.

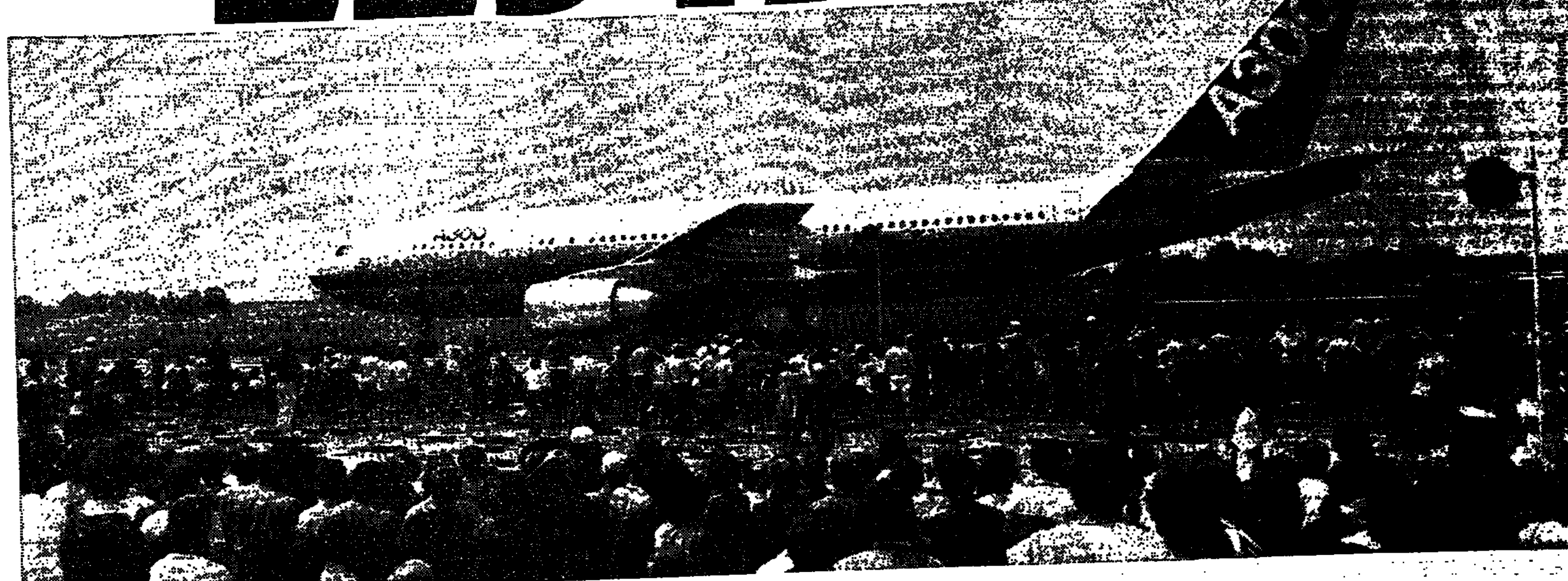
Accusé d'être un dangereux extrémiste, le candidat républicain a été contraint d'approuver l'attitude prudente et la « stricte neutralité » de l'administration américaine. Mais si on en est là, rappelle-t-il depuis le début de la semaine dans ses tournées électorales, si M. Carter « *n'a pas le choix* », c'est bien parce que les Etats-Unis ont perdu toute prépondérance dans la région.

ROBERT SOLÉ.





LES FAITS.



L'EFFET.



Quand l'Airbus décolle, ce sont les ventes à l'étranger de la technologie de pointe française qui grimpent.

Pas d'interprétation là-dedans, mais des faits. Et leurs conséquences, concrètes, vérifiables. Sans devoir d'école sur les hypothèses ni dissertation sur les doctrines.

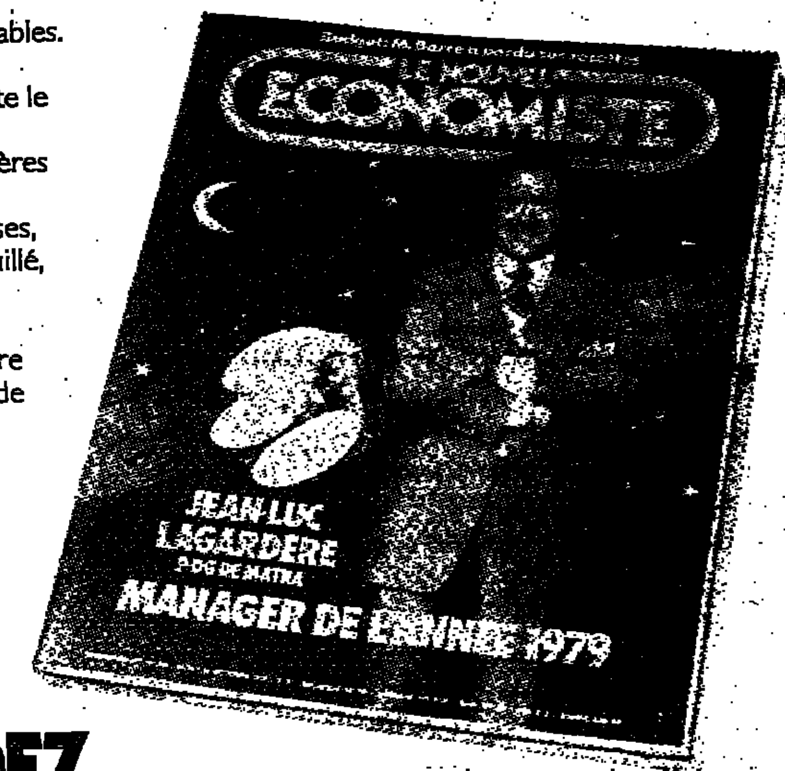
C'est ce qu'attendent aujourd'hui les vrais décisionnaires. C'est ce que leur apporte le Nouvel Economiste.

Chaque vendredi, le Nouvel Economiste informe, analyse et commente, sans œillères ni parti-pris. Et bien souvent avant tout le monde.

L'économie générale, l'emploi, l'importation, le commerce, la finance, les entreprises, les hommes, les syndicats, l'innovation, les techniques... Tout est abordé, tout est fouillé, tout est clairement exposé.

Le Nouvel Economiste ne propose pas une réflexion sur l'économie : le Nouvel Economiste donne à ceux qui décident les éléments qui leur permettront de prendre leur décision en connaissance de cause. Qu'il s'agisse de leur vie professionnelle ou de leurs affaires privées.

Savoir pour agir, et non pas savoir pour savoir. C'est la volonté du Nouvel Economiste. Et c'est celle des hommes qui le lisent.



LE NOUVEL ECONOMISTE.
NOUS INFORMONS. VOUS DECIDEZ.

هكذا من الأصل

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

Un balcon en ruine

(Suite de la première page.)

Mais sa démocratie à lui était du type musclé jacobin. Il liquida sans autre forme de procès les dirigeants communistes. Il mena la vie dure aux traditionalistes groupés autour de leurs chefs coutumiers, les *aghas*. Quant aux nationalistes kurdes, dont il avait payé le concours de belles promesses, il noya dans le sang leurs velléités d'autonomie.

Abondamment célébrée par les bons esprits de la terre entière, la réussite d'Atatürk lui valut des émules. Si les résultats obtenus par Nadir chah en Afghanistan demeuraient modestes, il n'en alla pas de même en Perse, où un colonel de cosaques renversa le trône vermoulu des Khadjars, sur lequel il s'installa sous le nom de Reza Chah. Il reconvertit le pays en Iran pour le rattacher à la tradition antique, et alla jusqu'à donner à la dynastie par lui fondée le nom de Pahlavi, repris de la langue parlée sous le règne des Sassanides, soit *avant* la conquête musulmane. Il ne pouvait pas défier plus ouvertement le pouvoir des prêtres, des *mollahs*, qui devaient faire chèrement payer à son fils le poids des outrages qu'il leur fit subir.

Un coup d'Etat tous les dix ans

Atatürk mourut en 1938. Il fut remplacé par Ismet Inönü, son fidèle compagnon d'armes. Celui-ci réussit à maintenir la neutralité de la Turquie pendant la deuxième guerre mondiale et fut victime de ses efforts pour faire mériter au pays son nom de démocratie : à la surprise générale, il perdit les élections de 1950 au profit du parti démocrate, porte-parole des paysans et des religieux. Le succès de cette formation mettait en évidence un divorce entre les villes, tournées vers l'Europe, et les campagnes très attachées à l'Orient et à l'islam.

A partir de 1954, le gouvernement dut faire face à de graves difficultés économiques et sociales, conséquences d'une industrialisation trop rapide. Le climat se tendit de plus en plus. En 1960, l'armée sortit de ses casernes, au nom du kémalisme, et ramena Inönü. Mais celui-ci ne réussit pas à obtenir la consécration du suffrage universel. Dès 1965, le Parti de la justice de Suleyman Demirel, héritier du parti démocrate dissous, gagnait haut la main les élections. Pas plus que Menderes, il ne réussit à dominer la crise économique, et l'on vit se développer un mouvement de guérilla urbaine.

Une seconde fois, en 1971, les militaires intervinrent en imposant un gouvernement de salut public. La tension, depuis lors, n'a fait que s'aggraver, du fait notamment de la crise économique mondiale : à l'heure actuelle, l'essentiel du produit des exportations turques va à l'achat de pétrole et au service d'une dette qui est parmi les plus élevées du monde. Les attentats ont fait quelque deux mille morts depuis le début de l'année.

Dans ces conditions, c'est plutôt avec un soupir de soulagement que l'on a accueilli le troisième putsch des généraux turcs, soucieux en priorité de donner un coup d'arrêt au terrorisme. Mais il leur faut se battre sur deux fronts : d'un côté les extrémistes de gauche, déterminés à faire sauter l'une des places fortes de l'impérialisme américain et dont on ne jurerait pas qu'ils ne reçoivent pas, de ce fait, quelques encouragements au Nord, de l'autre, ceux de droite : fascistes, ou « fondamentalistes » dont on ne jurerait pas qu'ils ne bénéficient pas d'encouragements au Sud ou à l'Est. Compte tenu d'une situation économique proche de la banqueroute, rien n'assure que l'actuelle tentative des militaires réussira mieux que celles de 1960 et de 1971 : à chaque fois, au fond, ils ont été impuissants à endiguer durablement la remontée des forces hostiles au laïcisme kémaliste, dont Paul-Marc Henry pouvait, dans un remarquable article du *Monde* (1), annoncer, dès l'an dernier, la fin.

L'écroulement de la Turquie, qui demeure possible, l'avènement sur son sol d'un pouvoir qui prendrait son inspiration à Moscou, à Tripoli ou à Téhéran, constitueraient pour la coalition atlantique après la chute de la monarchie iranienne, autre preuve de l'échec du kémalisme, une défaite retentissante. Car la Turquie, gardienne des détroits, est aussi le principal point d'appui des Etats-Unis en Méditerranée orientale et au Proche-Orient. Leur base la plus proche se trouve à 3 000 kilomètres de là, à Diego-Garcia. On comprend qu'ils s'emploient activement à s'installer en Egypte et à se procurer des « facilités » en Somalie, en Oman et à Bahrein.

Il y a belle lurette, en effet, que la Turquie a dû renoncer à la neutralité qu'elle avait pu maintenir pendant la deuxième guerre mondiale. A peine celle-ci finie, l'U.R.S.S. a tenté de s'assurer des bases dans les Dardanelles et en Egée, et de mettre la main sur l'Azerbaïdjan d'Iran. Ankara, du coup, fut bien aise de pouvoir compter sur la protection des Etats-Unis, qui lui fut solennellement promise en 1947 par la doctrine Truman. De son côté, la Grande-Bretagne, privée des Indes, se bâtissait un empire de rechange en Orient arabe, autour de l'Irak gouverné par un de ses hommes liges, Noury Saïd.

Foster Dulles dirigeait alors, au nom d'Eisenhower, la diplomatie américaine. Convaincu que le seul moyen de « contenir » l'agressivité naturelle de l'Union soviétique était de l'entourer d'une ceinture ininterrompue de pays alliés, il entreprit de construire un pont entre le pacte atlantique et celui dit de Manille, qui avait été conclu après la fin de la première guerre d'Indochine entre les Etats anticommunistes de l'Asie du Sud-Est. L'Egypte, pressentie pour y participer, refusa du fait de la position pro-israélienne prise par Washington et par Londres. Un pacte qui créait le Cento (Central Treaty Organization) n'en fut pas moins conclu, le 24 février 1956, à Bagdad, entre l'Irak et la Turquie, auquel devaient bientôt se joindre le Royaume-Uni, le Pakistan et l'Iran. L'absence des Etats-Unis n'était que de pure forme puisqu'ils étaient présents dans tous les organismes. Celle de la France s'explique par la guerre d'Algérie, qui rendait sa fréquentation par trop compromettante.

La guerre froide au Proche-Orient

Sur le moment, la signature du pacte fut considérée comme un grand succès pour la diplomatie occidentale. En fait, il n'avait réussi qu'à introduire la guerre froide au Proche-Orient et à jeter dans les bras des Russes les Egyptiens furieux de l'encouragement ainsi donné aux visées hégémonistes de Bagdad, que résumait l'image du Croissant fertile. Depuis lors, le Proche-Orient n'a pas cessé d'être un terrain d'affrontements. Dresser la liste des guerres étrangères ou civiles, des massacres, des raids, des coups d'Etat, des renversements d'alliances, des fusions vite dénoncées qui s'y sont succédé, serait fastidieux. On notera seulement que trois ans après la signature du pacte de Bagdad, un coup d'Etat entraînait, le 14 juillet 1958, l'assassinat de Noury Saïd et de son roi, la chute du régime monarchiste et la sortie de l'Irak du pacte de Bagdad. Entre les putschs sanglants et les soulèvements kurdes, ce pays a connu depuis lors de nombreuses vicissitudes. Mais il n'a guère varié dans son opposition à Israël, à la Syrie et à l'Iran.

Dans le cas du premier nommé, l'absence de frontières communes a toujours singulièrement limité les effets pratiques d'un discours d'une violence extrême. Dans celui de la Syrie, l'envie de régler son compte à un régime d'autant plus haï qu'il appartient à la même famille idéologique, celle du Baas, s'est toujours heurtée à une double crainte : être accusé de faire le jeu d'Israël, être pris à revers par l'Iran. En fait c'est celui-ci, le seul dont le potentiel militaire soit susceptible de surclasser le sien, qui, depuis que l'Irak a quitté le pacte de Bagdad, a toujours été son principal rival.

Le chah entendait être le « gardien du Golfe », prétention évidemment inacceptable pour un voisin qui vit de l'exportation de son pétrole et ne dispose d'autre façade maritime que celle de ce même Golfe. Cette prétention n'est plus articulée aujourd'hui, mais l'armée iranienne continue d'occuper les trois îlots du détroit d'Ormuz dont elle s'est emparée, sans demander la permission à personne, après le départ des Britanniques en 1971. Et l'imam Khomeiny n'a jamais fait le moindre geste pour remettre en cause le partage du Chatt-el-Arab que le chah avait pratiquement imposé à Bagdad, en 1974, en contrepartie de l'arrêt du soutien très important qu'il donnait jusque-là à la résistance kurde.

On avait vu alors le souverain iranien embrasser, à Alger, l'homme fort de l'Irak, qui en est aujourd'hui devenu président, ce même Saddam Hussein à propos duquel il nous avait dit, quelques mois plus tôt, ne pas comprendre « *comment* le Monde *avait pu prendre une interview d'un tel tueur* ». C'est dans ce moment d'exceptionnel dégel que Bagdad devait inviter à se taire ou à s'exiler l'ayatollah Khomeiny, qui depuis quinze ans menait depuis son territoire, contre le régime impérial, une campagne de propagande acharnée. Jusque-là, en effet, non content de contrer les prétentions territoriales de Téhéran et son appui aux intérêts américains, l'Irak se posait, contre les systèmes féodaux du Golfe, en champion du tiers-mondisme le plus radical, et même du socialisme « scientifique », autrement dit pro-soviétique.

C'était là l'aboutissement d'une évolution marquée entre les deux pays par de sérieuses périodes de tension, notamment après l'exécution massive à Bagdad de communistes. Mais la conclusion d'un traité d'amitié, le fait que dans les communiqués communs les dirigeants irakiens se voyaient décerner le titre rarement attribué de « camarades », le rôle joué par l'U.R.S.S. dans le développement économique et militaire du pays, portaient à croire que celui-ci s'était définitivement engagé, comme Cuba ou le Vietnam, sur la voie conduisant à l'intégration dans le camp socialiste.

Une fois de plus, cependant, il est apparu que, surtout en Orient, rien n'est définitif. L'établissement, à Kaboul et à Aden, en 1978, à la suite de coups d'Etat ouvertement encouragés par Moscou, de régimes proprement communistes a suscité à Bagdad, où le parti communiste demeure puissant, des craintes que l'invasion de l'Afghanistan ne pouvait qu'encourager.

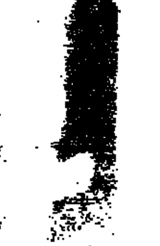
Après bien d'autres, l'Irak a compris qu'il ne fait pas bon, si l'on entend garder son indépendance, se mettre sous la protection exclusive des Soviétiques. D'où ses efforts répétés pour diversifier ses achats d'armes que la France a encouragés jusqu'à prendre le risque de l'aider à se doter d'un armement nucléaire. D'où ses votes remarqués à la conférence islamique d'Islamabad et aux Nations unies pour condamner l'intervention soviétique en Afghanistan. D'où, enfin, son rapprochement avec l'Arabie Saoudite, qui s'explique d'abord par le défi religieux que Khomeiny lance aussi bien au modernisme socialiste et laïc de l'Irak, en misant sur l'appartenance au chiisme de plus de la moitié de sa population, qu'au conservatisme pro-occidental des féodaux de Ryad. Dès à présent, ce rapprochement a abouti à des résultats : les deux pays, qui contrôlent à eux seuls près de 50 % de la production de l'OPEP, ont contraint les rares Etats qui avaient des ambassades à Jérusalem à les replier à Tel-Aviv, en réplique à la décision de M. Begin de proclamer la première nommée « capitale éternelle » d'Israël. Ils ont adopté, lors de la dernière réunion de l'OPEP, une attitude commune sur le problème de la limitation de leur production. Enfin, le roi Khaled a manifestement donné le feu vert à l'attaque de l'Iran.

La guerre entre deux des pays que le pacte de Bagdad avait prétendu associer achève évidemment de mettre en lumière l'échec de la tentative des Américains pour établir, au sud de l'U.R.S.S., un barrage comparable à celui qui la contient en Europe. Il est significatif qu'elle ne constitue pas pour autant un succès pour l'U.R.S.S., dont l'embarras paraît bien, en la circonstance, résumer l'attitude. L'Iran n'est pas sorti de la sphère d'influence des Etats-Unis pour tomber dans la sienne. Quant à l'Irak, il poursuit en l'affaire des visées propres — récupération du contrôle du Chatt-el-Arab, neutralisation de la prédication khomeiniste, expansion dans les régions voisines — qui n'ont rien à voir avec les objectifs du Kremlin, lequel se trouve au demeurant aux prises avec bien trop de soucis, en Ethiopie, en Afghanistan, en Pologne, pour s'en mettre d'autres sur les bras. A quoi s'ajoute qu'il ne sait pas trop comment répondre aux sollicitations du président Assad. Conscient de la faiblesse de son pouvoir face aux assauts des frères musulmans, celui-ci vit, depuis la défection égyptienne, dans la crainte d'une attaque israélienne. Il voudrait bien, pour s'en prémunir, conclure un traité d'alliance avec l'U.R.S.S., dont il n'a pas craint, pour ce faire, d'aprouver l'intervention à Kaboul. Mais les Soviétiques hésitent d'autant plus à s'engager qu'ils ont appris, à la lumière des traités analogues conclus avec l'Egypte et l'Irak, combien il est difficile de bâtir durablement sur le sable de l'Orient.

Il n'y a pas eu d'épreuve de force majeure dans le monde depuis trente-cinq ans dans laquelle l'une ou l'autre des superpuissances, sinon les deux, ne se soit trouvée plus ou moins directement engagée. Si la guerre irako-iranienne devait faire exception à la règle, ce serait le signe que les deux empires, dont la rivalité domine ce demi-siècle, ne sont plus décidément en mesure d'imposer leur volonté à leurs clients indociles. Mais il faut tout de même attendre quelque temps avant d'être sûr que ceux qu'ils avaient coutume de traiter en simples pions de l'échiquier sont en passe de devenir les maîtres du jeu.

ANDRÉ FONTAINE.

(1) La fin du kémalisme. *Le Monde* du 11 décembre 1979.



EUROPE

Pologne

Les syndicats indépendants affirment que la diffamation des dissidents constitue une violation des accords de Gdansk

Varsovie (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — Dans une bousculade joyeuse, M. Lech Walesa et d'autres représentants des fondateurs des syndicats indépendants Solidarité ont déposé mercredi 24 septembre, la demande d'enregistrement de leur organisation, qui représente en fin de compte trente-huit comités interentreprises. Une foule de trois mille personnes les a suivis ensuite jusqu'au tombeau du soldat inconnu où une gerbe a été déposée.

Puis, pendant deux heures, au siège du gouvernement, quatre vice-premiers ministres, MM. Mieczyslaw Jagielski, Kazimierz Barcikowski, Aleksander Kopec et Tadeusz Grabski, et la délégation syndicale, présidée par M. Walesa, et comptant une soixantaine de représentants venus de toute la Pologne : de Szczecin, Wroclaw, Lublin, Katowice, etc., ont débattu de leurs griefs réciproques. M. Walesa a déploré « l'absence », voire la « mauvaise qualité » de l'information dans le pays, à propos des nouveaux syndicats, disant que de telles « lacunes » ne peuvent que dégrader une situation dans de nombreuses régions du pays.

Le vice-premier ministre, M. Barcikowski, signataire de l'accord de Szczecin, a dit qu'il ne fallait pas « s'étonner » de ces difficultés, les organisations ouvrières indépendantes sont « quelque chose de nouveau » et n'ont pas encore acquis droit de cité partout.

Le désaccord a été total quant à l'appréciation du rôle des dissidents. Ceux-ci, qualifiés officiellement de « forces antisocialistes », font l'objet depuis plusieurs jours d'une sévère campagne dans les moyens d'information. M. Jagielski, le négociateur des accords de Gdansk, a pris à partie les dissidents qui, selon lui, œuvrent pour saper le socialisme en contradiction avec l'« accord social » signé aux chantiers navals de Gdansk.

A M. Barcikowski, qui proposait d'écouter des enregistrements de déclarations des « forces antisocialistes », M. Walesa a répondu abruptement : « Nous n'avons pas le temps. » D'ailleurs, a poursuivi le leader syndical, « ces forces n'ont aucune influence sur les travailleurs ».

De son côté, le délégué de Szczecin a demandé, sous les applaudissements nourris des délégués, un temps d'antenne pour les syndicats indépendants.

Devant cette attaque en règle des représentants de Solidarité très à l'aise dans l'immense salon de réunion du conseil des ministres, la délégation gouvernementale a préféré battre en retraite. C'est M. Jagielski, visiblement apprécié par ses interlocuteurs ouvriers, qui a arrondi les angles en affirmant que, « si l'on voulait arriver à quelque chose, il ne fallait pas regarder en arrière » et que « c'est par le respect mutuel que nous arriverons à régler nos problèmes ».

Une « petite remise en ordre »

Les délégués ont d'autre part chaleureusement applaudi le représentant du « syndicat indépendant des agriculteurs », M. Zdzislaw Ostatek, qui a dénoncé la « gabegie » et le « désordre » qui, selon lui, règnent dans la gestion des affaires agricoles. Il a demandé que la campagne soit « réellement administrée » par les paysans : il a ajouté : « Le nom du système importe peu. L'essentiel est que les gens aient de quoi manger et soient heureux. »

Plus tard, dans la journée, au cours d'une réunion à l'usine de tracteurs Ursus, M. Walesa et ses amis ont rendu publiques deux motions adoptées le matin. La première est très explicite : « *Le 24 septembre, la presse a annoncé la création par le Conseil d'Etat d'une commission pour l'élaboration d'un projet de loi sur les syndicats. Le syndicat indépendant et autogéré n'a pas été consulté sur sa composition. Ses représentants ont été déclarés comme étant membres de la commission, sans qu'on leur ait demandé leur avis. La commission de coordination des syndicats indépendants estime que la composition de ladite commission crée un manque de parité flagrant et prive pratiquement les syndicats indépendants de toute influence sur le projet de loi à élaborer.* »

Le second texte, émanant aussi de la commission de coordination, appuie clairement les dissidents : « *Le 23 septembre, le journal télévisé a présenté des interviews tronquées de Marijla Plonska et Jacek Kuron, deux personnes qui secondent le comité de coordination des syndicats autogérés de Gdansk. L'émission en question est une nouvelle tentative de jeter le discrédit sur des militants et d'autres personnes soutenant le syndicat indépendant Solidarité. Nous rappelons qu'on a eu recours aux mêmes méthodes lorsqu'on refusait d'entamer les pourparlers avec le M.K.S. de Gdansk ; il y a quelques semaines la propagande attaquait les grévistes de la même manière. Le comité de coordination des syndicats indépenadnts et autogérés proclame que la naissance de syndicats indépendants eût été impossible sans l'aide des hommes de bonne volonté, entre autres sans l'aide des militants politiques indépendants qui, depuis des années, défendent les persécutés. Ils ont défendu entre autres ceux qui sont aujourd'hui parmi nous : Anna Walentynowicz, Lech Walesa, Andrzej Gwiazda, Kazimierz Switon, Andrjez Kolodziej, Alina Pienkowska, Jacek Pilichowski, licenciés et emprisonnés pour leurs activités en faveur des syndicats indépendants. Ceux que la propagande désigne par le nom de force antisocialiste clament depuis quatre ans les thèses que l'on avance aujourd'hui dans la discussion nationale sur le programme du renouveau. Nous considérons la diffamation des militants et des personnes collaborant avec les syndicats indépendants et autogérés comme une action dirigée contre ces syndicats et comme une violation des accords de Gdansk approuvés par les ouvriers de la Pologne entière.* »

A la fin de la journée, M. Walesa a dû se soumettre à une conférence de presse dans les locaux de l'agence officielle Interpress. Répondant aux questions des journalistes étrangers, notamment soviétiques, il a dit notamment : « *Nous ne sommes une menace pour personne et ne voulons remettre personne en question. C'est ainsi que tout le monde nous comprend, et encore plus nos amis et nos voisins. (...) Nous faisons chez nous une petite remise en ordre qui devrait servir d'exemple.* » Parlant des pays occidentaux, il a dit : « *Les modèles étrangers ne nous conviennent pas. Certaines choses oui, mais pas toutes. Nous sommes la Pologne, et, pour la Pologne, il faut s'y prendre différemment.* »

D'autre part, on apprenait que le président du comité de la radio et de la télévision, M. Jozef Barecki, nommé à ce poste le 24 août, et porte-parole du gouvernement, sera remplacé par M. Zbigniew Balicki, rédacteur en chef du journal *Gazeta Robotnicza*, organe du parti de Wroclaw. L'ancien ministre des cultes, M. Kazimierz Kakol, qui avait perdu son portefeuille en même temps que son siège au comité central après le huitième congrès, en février, a été nommé à la vice-présidence de la radio-télévision.

Enfin, une enquête a été ordonnée par le parquet de Varsovie contre M. Leszek Moczulski, président de la Confédération de la Pologne indépendante (mouvement dissident), appréhendé mardi. Il est reproché à M. Moczulski, précise l'agence PAP, d'avoir porté atteinte à la dignité des organes dirigeants de la Pologne populaire dans une interview accordée le 15 septembre à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, où il précisait que son organisme était « *le premier parti politique d'opposition* » dont l'objectif était de « *libérer la Pologne* » et de « *liquider la dictature communiste* ».

LA CAMPAGNE DE L'OPPOSITION EN R.F.A.

Le ministre-président bavarois cherche à corriger son image

De notre envoyée spéciale

Cologne. — Un service d'ordre musclé contient avec peine la foule qui se presse aux portes du Palais des sports de Cologne, déjà pleine à craquer. La nuque dans les épaules, le candidat de l'opposition fait son entrée en fanfare dans l'arène, les bras levés pour accueillir l'ovation. M. Franz Josef Strauss, partout où il se produit, fait salle comble, même en dehors de ses fiefs. La salle est jeune. La Junge Union — les jeunes chrétiens-démocrates et chrétiens sociaux — a visiblement mobilisé ses troupes, comme si l'opposition misait sur un avenir plus lointain que les prochaines élections. L'heure n'est pas aux finesses politiques, elle est au spectacle.

A la moindre plaisanterie, au moindre haussement de ton, la salle croule sous les applaudissements. On attend du candidat chrétien-démocrate qu'il raille, qu'il tempête, qu'il exulte. Non : M. Strauss joue la maîtrise. Il ne fait qu'une bouchée des quelques contestataires téméraires passés à travers les mailles du filet filtrant les entrées (on ne participe plus à ses réunions électorales que sur invitation). Il parle d'une voix forte mais calme, s'autorisant ici un sarcasme, là une courte envolée... Pas de torrents d'injures, pas d'emportements, en tout cas. Le ministre-président bavarois a visiblement décidé de corriger son image. Mais n'est-il pas trop tard ?

Dans le duel auquel se résument les élections au Bundestag, M. Strauss est aujourd'hui quasi unanimement donné perdant. C'est un discours presque entièrement défensif que, sans s'embarrasser de nuances, il assène à l'auditoire sur le thème : voilà ce qui attend la République fédérale avec Helmut Schmidt. La véritable alternative, dit-il, n'est pas entre la paix et la liberté, mais entre la paix et la soumission à l'U.R.S.S. Il décrit le chancelier actuel comme l'exécutant de ce qu'il nomme la « *troïka* » ou le « *groupe de Moscou* » au sein du S.P.D. Il dénonce le glissement progressif de la société ouest-allemande vers le socialisme, l'éloignement des Etats-Unis, l'hégémonisme de l'U.R.S.S. et la « *paix soviétique* » promise à la République fédérale. Il jure, lui, de son atlantisme et de sa bonne foi, rappelle son passé politique irréprochable.

A quelques dizaines de kilomètres de là, M. Helmut Kohl, le président de la C.D.U., réussit ce tour de force de parler pendant plus d'une heure aux électeurs, rassemblés pour l'entendre sur une petite place de Mulheim, en ne citant qu'une seule fois, en fin de discours, le nom de M. Strauss. Il est de ceux qui, chez les chrétiens-démocrates, se sont d'abord opposés à la candidature du ministre-président de Bavière et cachent mal aujourd'hui qu'ils lui demeurent hostiles.

Etrange campagne électorale, qui mobilise des milliers de militants, des moyens matériels colossaux, mais dans laquelle les enjeux sont moins bien définis que jamais...

CLAIRE TREAN.

Les cent premiers jours du « chancelier Strauss »

De notre correspondant

Bonn. — Les spécialistes des sondages (et, semble-t-il, la majorité des citoyens ouest-allemands) peuvent bien être convaincus que M. Strauss n'a aucune chance de battre le chancelier Schmidt lors des élections du 5 octobre, le candidat de l'opposition chrétienne-démocrate n'en a pas moins présenté mercredi 24 septembre le programme qu'il entend réaliser durant les cent premiers jours qui suivront son avènement... D'un bout à l'autre de sa conférence de presse, il s'est comporté comme si aucun doute ne pouvait subsister quant à sa victoire. « *En tant que chancelier*, dit-il sans la moindre affectation, *je détermine les grandes lignes de la politique gouvernementale. Je ferai ceci ou cela* (...). *J'ai de très bonnes relations avec Carter et j'en aurai de tout aussi bonnes avec un autre président américain si tel devait être le cas...* »

Ce « *programme des cent premiers jours* » ne comporte rien de très nouveau. Le chancelier Schmidt ayant axé sa campagne sur « *la préservation de la paix* » avec l'Est, M. Strauss réaffirme de son côté que sa première démarche consistera à se rendre à Washington afin de rétablir la confiance nécessaire non seulement entre la R.F.A. et les Etats-Unis, mais entre tous les partenaires de l'alliance atlantique. Hormis la remise en ordre des finances et de l'économie de la R.F.A., dont les chrétiens-démocrates ont fait un thème essentiel dans la bataille électorale, M. Strauss a aussi mis l'accent sur la nécessité de défendre les droits de tous les Allemands, à l'Est comme à l'Ouest, alors que, selon lui, dans ses contacts avec le bloc soviétique, le chancelier Schmidt élude ce problème.

Pressé de questions à ce sujet, M. Strauss a quand même reconnu que, s'il ne l'emportait pas le 5 octobre, la famille chrétienne-démocrate serait en droit de choisir librement un autre candidat pour 1984.

JEAN WETZ.

Union soviétique

Un dissident condamné bénéficie d'un sursis après avoir reconnu ses « erreurs »

De notre correspondant

Moscou. — M. Lev Regelson a été condamné, mercredi 24 septembre, à cinq ans de camp avec sursis. M. Viatcheslav Bakhmine à trois ans de camp sans sursis. Deux procès, deux verdicts. M. Regelson, qui appartenait au « *séminaire orthodoxe* » non officiel, était accusé d'agitation et de propagande anti-soviétiques. Il a reconnu ses « erreurs » et il s'est repenti d'avoir porté préjudice au prestige international de l'U.R.S.S. M. Bakhmine, l'un des fondateurs de la commission de travail sur l'utilisation de la psychiatrie à des *fins politiques, était accusé de fabrication et de diffusion de calomnies* sur le système politique et social de l'U.R.S.S. Il a refusé, pour sa part, de coopérer avec ses juges et leur a même déclaré, après lecture du verdict, que « leurs enfants et petits-enfants auraient honte de ce procès ».

La différence du traitement infligé aux deux accusés s'explique sans doute par leurs attitudes respectives. C'est la première fois, en tout cas à notre connaissance, qu'un procès de dissident se termine par une peine assortie du *sursis. Jusqu'à présent*, il n'y avait eu que des condamnations fermes, même si certains condamnés *plus coopératifs que* d'autres ont parfois bénéficié de libération anticipée. Cette clémence toute relative des autorités peut inciter d'autres accusés à confesser leurs fautes. Elle peut également jeter le trouble dans les *rangs* aujourd'hui bien clairsemés des contestataires, qui seront enclins à se méfier les uns des autres.

Une autre particularité de la série de procès qui vient de s'ouvrir — quatre *collaborateurs* de la revue non officielle *Poiski (Recherches)* (1), ainsi que des animateurs du Comité de défense *des croyants* devraient passer incessamment en jugement — est que le nombre des dissidents prêts à plaider coupable a brusquement augmenté. Alors que depuis le début du mouvement contestataire, il y a une dizaine *d'années, seuls deux de ses membres* — Piotr Yakir et Zviad Gamsakhourdia — étaient publiquement revenus sur leurs engagements, au *moins cinq* ont renié leurs convictions quand ils n'ont pas chargé leurs amis au cours des derniers mois. Certes, les *autorités disposent* de divers moyens pour obtenir ces reniements : menaces physiques, intimidation morale, pressions sur la famille et les enfants, etc. Il n'en reste pas moins que ces moyens qui ne sont pas *nouveaux* semblent se révéler actuellement particulièrement efficaces.

Même si les dirigeants *soviétiques* reprochent aux Occidentaux de vouloir privilégier, à l'occasion de la conférence de Madrid, l'un des aspects de l'acte final d'Helsinki — la question des droits de l'homme — pour *mettre en accusation* l'U.R.S.S., ils se sont préparés à affronter les critiques. La série actuelle de procès *fait paradoxalement* partie de cette préparation.

En effet, par rapport aux affaires précédentes, la détention préventive est beaucoup plus courte ; les accusés sont jugés *plus rapidement* ; l'agence Tass donne une plus grande publicité aux débats, qualifiés de publics bien qu'aucun observateur étranger *n'y soit* admis. Elle insiste dans ses commentaires *sur* le caractère de « droit commun » des crimes et délits reprochés aux accusés, certains d'entre eux semblent corroborer cette *opinion* en plaidant coupable. Ceux qui se montent coopératifs peuvent *bénéficier* de l'indulgence du tribunal : la conclusion *qui paraît* s'imposer est que les dissidents condamnés le sont en toute justice.

DANIEL VERNET.

(1) Le procès de M. Abramkine, qui s'était ouvert le *mercredi* 24 septembre, a été ajourné au 1er octobre en raison d'une maladie de son avocat.

ASIE

Inde

Le Sénat américain autorise la vente de 38 tonnes d'uranium enrichi

De notre correspondant

Washington. — A la suite d'une des batailles parlementaires les plus vives de ces dernières années, le Sénat américain a autorisé, mercredi 24 septembre, la vente de 38 tonnes d'uranium enrichi à l'Inde. C'est une décision importante, susceptible d'affecter la politique de non-dissémination des armes nucléaires défendue par les Etats-Unis. C'est aussi une grande victoire pour M. Jimmy Carter — la première qu'il remporte au Congrès depuis longtemps.

M. Carter s'est battu avec acharnement. Ses émissaires « faisaient » les couloirs du Capitole tandis qu'il téléphonait personnellement aux sénateurs indécis. C'est à deux voix de majorité (48 contre 46) que sa thèse l'a définitivement emporté.

Les Etats-Unis livraient de l'uranium enrichi à l'Inde depuis 1963 pour approvisionner deux réacteurs à Tarapur, près de Bombay. Mais ce pays refusa d'adhérer au traité de non-prolifération des armes nucléaires signé cinq ans plus tard. Et, en 1974, il procédait à une première explosion atomique, grâce à du matériel fourni par le Canada et les Etats-Unis.

Cela incita le Congrès américain à adopter en 1978 la loi de non-prolifération nucléaire : une disposition très stricte obligeant les clients des Etats-Unis à soumettre leurs installations atomiques à des contrôles internationaux. La loi fut votée avec l'appui de M. Jimmy Carter, qui deux ans plus tôt, lors de sa campagne présidentielle, s'était posé en adversaire résolu de la dissémination des armes nucléaires. Il fut convenu que l'administration américaine disposerait de deux ans pour renégocier les accords en vigueur avec un certain nombre de pays.

Mais l'Inde refusa, encore une fois, de se soumettre. Un accord avait été conclu en 1963. De quel droit les Etats-Unis le remettaient-ils en question ?

Des arguments contraires

Au fil des mois, la position de M. Carter s'assouplit, puis changea complètement. En juin 1980, le président décida qu'on livrerait l'uranium à l'Inde, malgré le vote, en sens contraire et à l'unanimité, de la commission de contrôle compétente. C'était porter l'affaire devant le Congrès.

Les partisans de M. Carter ne manquaient pas d'arguments. Ils rappelaient d'abord la thèse exprimée par New-Delhi selon laquelle un accord ne peut être modifié par un seul des partenaires. Ils faisaient valoir aussi que l'Inde aurait, en tout cas, les moyens de construire d'autres bombes, car, si on ne lui donnait pas cet uranium, elle irait le chercher ailleurs : en Union soviétique, par exemple. N'avait-elle pas déjà conclu un accord militaire avec le Kremlin ? D'ailleurs, ceux qui s'opposaient à la vente des trente-huit tonnes d'uranium ne voulaient-ils pas, au fond, punir Mme Gandhi d'avoir fait affaire avec Moscou ?

Deux autres arguments, plus décisifs, étaient défendus par le président lui-même. Premièrement, ce n'est vraiment pas le *moment de se brouiller avec un* autre Etat asiatique. Deuxièmement, en donnant satisfaction à l'Inde, on pourrait avoir une certaine influence sur elle et l'amener à adhérer au traité de non-prolifération.

Les adversaires de la vente retournaient cette démonstration comme un gant. L'Union soviétique ? Jamais elle ne donnerait un gramme d'uranium à l'Inde. Sur ces choses-là, les Russes ne plaisantent pas. Mme Gandhi n'oserait même pas le demander, étant trop soucieuse de conserver des relations avec Washington. Si on veut « garder » l'Inde, ajoutaient ces parlementaires, il existe d'autres moyens, plus efficaces : développer le commerce avec elle, lui permettre notamment de vendre davantage de textiles aux Etats-Unis.

Mais l'argument clé était évidemment que, en livrant de l'uranium enrichi à un pays qui se refuse aux contrôles internationaux, Washington perdait toute crédibilité. Il n'aurait plus qu'à ranger dans un tiroir la politique de non-dissémination dont les Américains furent non seulement les partisans, mais les promoteurs au milieu des années 60. Après cela, comment persuader Israël, le Pakistan, le Brésil, l'Argentine ou l'Afrique du Sud d'adhérer au traité de 1968 ? Comment « gronder » la France parce qu'elle vend de l'uranium très enrichi à l'Irak ? Il y a quelques jours encore, les Etats-Unis ne venaient-ils pas d'exprimer leur amertume au gouvernement de Berne parce que des firmes suisses auraient livré au Pakistan du matériel nucléaire susceptible de finir dans les laboratoires de l'armée ?

La Maison Blanche a exprimé sa satisfaction aussitôt après le vote du Sénat, mais au lieu de crier victoire, elle s'est attachée à rassurer : à l'avenir, l'Inde ne recevra du matériel nucléaire qu'à la condition expresse de donner de solides garanties. — R. S.

AFRIQUE

Ouganda

L'OPÉRATION HUMANITAIRE FRANÇAISE AU KARAMOJA A PRIS FIN

L'opération française Menthe lancée le 22 août pour aider la population du Karamoja (nord-est de l'Ouganda) frappée par la famine, a pris fin le dimanche 21 septembre. Les deux hélicoptères Puma qui ont permis, en deux cents heures de vol, le transport de 173 tonnes de vivres et de médicaments, ont été démontés au Kenya et les quarante et un militaires français de l'opération ont quitté Nairobi pour Paris le 23 septembre. Le lieutenant-colonel Alain Pfister, qui commandait le détachement, a estimé que « *la situation d'urgence était passée* » dans le Karamoja. Les équipes médicales de Médecins sans frontières et de Médecins du monde vont cependant rester sur place au moins jusqu'à la fin de l'année, et la France doit encore envoyer *3 000 tonnes de céréales*. Une assistance technique pour le développement agricole et l'irrigation de la région est également prévue.

A travers le monde

Corée du Sud

● TOUS LES PARTIS POLITIQUES SUD-COREENS ET L'ASSEMBLEE NATIONALE seront dissous après l'*adoption* de la nouvelle Constitution par référendum le 20 octobre prochain, a-t-on appris le mercredi 24 septembre à Séoul, de source gouvernementale autorisée. Le Comité spécial pour la sécurité nationale, dirigé par des militaires, prévoit également des mesures de purges rétroactives qui frapperont un certain nombre d'hommes politiques. La nouvelle Constitution prévoit, d'autre part, que l'élection présidentielle aura lieu avant le 30 juin 1981. —

● CINQUANTE-SEPT ENSEIGNANTS ET ETUDIANTS DU DEPARTEMENT DE MATHEMATIQUES DU CENTRE UNIVERSITAIRE D'ORSAY ont adressé à l'ambassade de Corée du Sud une pétition demandant « *la vie sauve pour Kim Dae-jong* ».

États-Unis

● M. GEORGE WARNER, un haut fonctionnaire américain chargé de superviser en Thaïlande l'aide aux réfugiés khmers a été arrêté mardi 23 septembre à Washington après avoir été surpris en flagrant délit au moment où il acceptait des pots-de-vin de la part de représentants de sociétés céréalières. — *(A.F.P.)*

Pérou

● CINQ PERUVIENS licenciés par leur *entreprise ont* fait irruption, mercredi 24 septembre, dans l'ambassade de France à Lima, pour tenter d'attirer l'attention sur leurs problèmes.

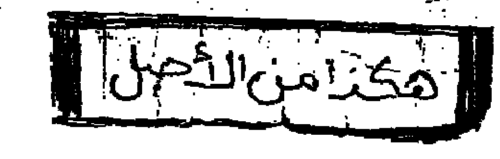
Roumanie

● DES MANŒUVRES DE L'ARMEE ROUMAINE destinées à contrôler la bonne organisation d'une « *défense de la patrie dans les conditions d'une guerre conduite par tout le peuple* » ont eu lieu la semaine dernière *dans la* région de Brasov, avec la participation, à *côté* de l'armée régulière et de la police, des gardes patriotiques volontaires formées après l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1968.

Tchécoslovaquie

● NEUF DISSIDENTS INTERPELLES DIMANCHE 21 septembre ont été relâchés mardi, après avoir été interrogés sur leur appui aux *grévistes* polonais. Ils n'ont pas été inculpés. — *(Reuter.)*





Pakistan

Le temps travaille contre le général Zia-Ul Haq

nous déclare la veuve de l'ancien premier ministre Ali Bhutto

Le général Zia Ul Haq, président du Pakistan, fera une brève escale à Paris au cours d'un voyage à New-York où il prononcera un discours devant l'assemblée générale des Nations unies. Il sera reçu, dimanche 28 septembre, en fin d'après-midi, par M. Giscard d'Estaing.

De notre envoyé spécial

Karachi. — *« Où est Ghulam Mustafa Jatoi? Que fait-il? A-t-il rencontré le général Zia? »* Telles sont les questions que l'on entend le plus souvent dans un Pakistan qui vit dans l'attente de *« l'annonce importante »* que le président Zia Ul Haq, a promis au pays, avant son départ pour New-York.

Déjà investi de l'honneur sans précédent de s'exprimer au nom du monde musulman devant les Nations unies car le Pakistan est président en exercice de la Conférence islamique, l'administrateur de la loi martiale, vous explique-t-on ici, aurait bien aimé pouvoir parfaire son image intégriste d'une touche de libéralisme politique, en annonçant la formation d'un nouveau cabinet dirigé par un civil et chargé d'organiser, dans les six mois, des élections générales déjà reportées à trois reprises. Une habile opération politique, en effet, en prélude à ses rencontres avec MM. Carter et Giscard d'Estaing.

C'est ici qu'intervient la personne de M. Jatoi, ancien chef du gouvernement de la province méridionale du Sind, sous le régime de M. Bhutto, et qui, aujourd'hui, occupe d'importantes fonctions au sein du parti de l'ancien premier ministre, chassé du pouvoir en juillet 1977 et pendu en avril 1979. Le parti populaire pakistanais (P.P.P.), est dirigé à présent par sa veuve, Nusrat, et par sa fille, Benazir.

M. Jatoi était en vacances en Europe lorsqu'il aurait été rappelé à Islamabad, en août, pour se voir proposer par le ministre des affaires religieuses, M. Mahmood Haroon, au nom du président Zia, la direction d'un cabinet chargé de préparer les élections. Il serait alors venu consulter les Bhutto à Karachi où on lui aurait fermement rappelé la ligne constante du parti : Aucune collaboration avec le régime militaire.

A-t-il, oui ou non, rencontré le général Zia? Ce dernier, qu'une scission du P.P.P. ravirait, l'a laissé entendre à des journalistes.

« Un homme totalement isolé »

Pour les Bhutto, aucun homme politique, aucun parti ne peut accepter de collaborer avec le régime militaire sous peine de perdre aussitôt toute crédibilité auprès de l'opinion.

Fortes de la conviction d'être à la tête du seul parti bénéficiant d'un large soutien populaire, elles adoptent vis-à-vis du général Zia une attitude intransigeante. « *Peut-être* déclare la fille de l'ancien premier ministre, *pourrions-nous ouvrir la porte du dialogue, avec un autre général, mais avec lui, jamais.* »

Une intransigeance que conforte la campagne de séduction en laquelle le président Zia semble avoir placé beaucoup d'espoirs. *« Son insistance pour obtenir le concours d'un ou de plusieurs membres de notre parti,* explique Mlle Bhutto, *prouve qu'il ne peut y avoir de caution populaire hors de nous. » « Mais elle prouve aussi,* ajoute-t-elle, *que sa position n'est pas aussi assurée que certains le disent. Le fait même qu'il ait fait cette offre indique qu'il se sent au contraire en position de faiblesse ». « En fait,* affirme-t-elle, *c'est un homme totalement isolé qui ne bénéficie du soutien d'aucun secteur de la nation. S'il en était autrement, pourquoi aurait-il besoin de s'entourer d'autant de garde-fous : loi martiale, censure de la presse, interdiction de toute activité politique, ajournement indéfini des élections? »*

Deux issues à l'impasse politique

Reste que, et dans sa maison-forteresse de Karachi, Mlle Benazir Bhutto le reconnaît, la situation apparaît plus bloquée que jamais. Pour sa part, elle voit deux issues possibles à l'impasse actuelle :

1) *« Le peuple descend dans la rue et renverse Zia ».* Mais elle reconnaît aussitôt qu'une telle possibilité n'est pour l'instant guère plausible *« tant les risques encourus seraient grands, tant la machine militaire est puissante et la police infiltrée partout ».* De plus, ajoute-t-elle, que faire dans un pays où on ne peut s'exprimer ni se réunir?

« Nous n'avons, constate, amère, Mme Bhutto, *ni les jungles vietnamiennes, ni les montagnes afghanes, seulement des plaines et des déserts. Dans ces conditions, comment lutter contre cette armée monstrueuse? » « Heureusement,* ajoute cette femme au visage grave, voire tragique, *le temps joue contre Zia. Plus il commet d'erreurs et plus il s'aliène la population. L'important, c'est qu'elle lui ait résisté jusqu'ici et qu'elle continue de lui résister. »*

2) *« Seconde option,* poursuit la fille *que quelqu'un dans l'armée parvienne à utiliser cette dernière non comme une force réactionnaire mais comme une force révolutionnaire, capable de renverser un régime décadent et agonisant, et susceptible d'assurer les conditions requises pour une transition vers la démocratie. On a vu cela dans de nombreux pays du tiers-monde »,* insiste-t-elle.

A entendre ces deux femmes, duo fascinant d'un réalisme patient, voire sceptique, et d'une révolte belliqueuse où la passion balaie sans cesse le découragement, la clef de l'avenir du Pakistan réside surtout dans l'évolution interne d'une armée qui, constatant le fossé qui ne cesse de se creuser entre elle et le peuple, cherchera un jour à sauver son âme. *« Quand un militaire rentre dans son village,* raconte la mère, *il est prié par les siens de laisser son uniforme à la caserne et il est très rare de voir un soldat se promener dans la rue en uniforme ».*

Encore faut-il, ainsi que le note Mlle Benazir, arriver à convaincre une armée compromise qu'elle ne sera pas l'objet de la vindicte populaire. Elle doit réaliser l'impasse dans laquelle elle se trouve et choisir son camp : celui des oppresseurs ou celui des opprimés.

Isoler le chef de l'Etat

Pour la fille, il s'agit d'isoler chaque jour davantage le général Zia : l'isoler au sein de l'armée et dans la classe politique.

Sur ce plan, les propos de la fille laissent entrevoir un changement d'attitude qui peut modifier singulièrement les données du problème pakistanais. Certes, elle continue à exclure toute alliance, mais elle accepte désormais d'envisager une possible collaboration avec les autres partis, sur la base d'un programme minimum dont le contenu reste à préciser.

Après avoir révélé que des contacts informels entre le P.P.P. et les autres partis ont eu lieu depuis octobre 1979 et se poursuivent actuellement (*« ils souhaitent faire la paix »* constate la fille), elle estime cependant que les conditions ne sont pas encore réunies pour que s'instaure un dialogue de parti à parti et ce, bien que des faits positifs soient intervenus, à commencer par le refus — jusqu'à présent — des propositions faites par le général Zia. *« Tout parti qui les accepterait,* insiste-t-elle, *serait mis en quarantaine. Tout comme serait immédiatement exclu du parti celui qui accepterait de dîner en sa compagnie ou de se rendre à une de ses réceptions. »*

« Toujours illégitime »

Attitude aussi intransigeante que la condamnation de la politique d'islamisation poursuivie actuellement par le président pakistanais. En fait, affirme Mlle Benazir, le régime qu'il met en place est en totale contradiction avec ce que souhaitaient les créateurs du Pakistan : une démocratie, une structure fédérale, des provinces autonomes. Aujourd'hui, observe-t-elle, il n'y a ni démocratie ni fédéralisme mais un système centralisé, un régime autoritaire dominé par un seul homme. Ce pays, ajoute-t-elle, aavit été créé pour permettre aux musulmans d'échapper à l'oppression de la majorité hindoue. Aujourd'hui il vit sous la loi martiale, régime de répression par excellence.

« Nous considérons toutes les soi-disant lois islamiques comme [illegible] et sans valeur, car elles ont été prises dans le cadre de la loi martiale instaurée en juillet 1977 et au mépris de la Constitution de 1973. Seul un Parlement élu démocratiquement peut légiférer. En Islam, observe pour conclure la fille, *on ne peut jamais légitimer ce qui, au départ, est illégitime : Zia, quoi qu'il fasse sera toujours illégitime. »*

PATRICK FRANCÈS.

Afghanistan

LE MINISTRE DES AFFAIRES FRONTALIÈRES A ÉTÉ TUÉ EN TENTANT D'OBTENIR LE RALLIEMENT DE CERTAINES TRIBUS.

Les autorités afghanes ont distribué, mercredi 24 septembre, par avion des tracts demandant aux populations de la province de Paktia de tuer ou de permettre l'arrestation des rebelles responsables de l'assassinat, le 11 septembre, de M. Faiz Mohammad, ministre des affaires frontalières, a-t-on appris à New-Delhi. Ces tracts constituent une confirmation de la mort de M. Mohammad, revendiquée et annoncée par les représentants de la résistance afghane (*le Monde* des 16 et 17 septembre).

Le ministre a été tué dans un village de la province du Paktia, alors qu'il était porteur d'une somme d'argent destinée à s'assurer le soutien ou la neutralité des tribus de la région.

(Reuter, A.P.)

DIPLOMATIE

M. FRANÇOIS-PONCET A L'ONU

« La crise d'Afghanistan trouble l'ensemble des relations internationales »

Voici les principaux passages du discours prononcé, mercredi 24 septembre, à l'Assemblée des Nations unies par M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères. Le ministre rappelle que l'an dernier il avait d'abord remarqué :

« A travers les remous et les dangers qui l'ont menacée, la paix globale du monde avait pu être préservée depuis plus de trente ans. » Il ajoute : *« D'où vient qu'aujourd'hui cette constatation paraisse presque déplacée ? (...) C'est bien sûr en raison des événements qui se déroulent en ce moment même à la frontière iranienne et qui sont, à juste titre aujourd'hui, dans l'esprit et dans la préoccupation de chacun. Mais en réalité, car l'inquiétude vient de plus loin, c'est aussi et surtout que, depuis un an, le monde a été témoin d'événements graves. C'est que d'inquiétants engrenages se sont mis en marche. C'est enfin que, si la paix mondiale n'a pas été rompue, la confiance que nous mettions dans la solidité de ses assises a été ébranlée. Jamais peut-être nos peuples et nos Etats n'ont davantage ressenti la solidarité de leurs destins et la fragilité de la paix. Jamais non plus il n'est apparu plus nécessaire d'opposer aux mécanismes aveugles de la fatalité une analyse lucide, une action courageuse et des structures efficaces de coopération internationale.*

» Il serait simpliste et faux de ramener la crise à une donnée unique. L'élément nouveau que vient d'y introduire la confrontation militaire en cours entre l'Irak et l'Iran suffirait à nous le rappeler. (...) Les facteurs de tension sont multiples. (...) Mais la crise a pris, depuis l'intervention de l'armée soviétique en Afghanistan, un caractère exceptionnel. La crise d'Afghanistan n'est pas un événement qui s'ajoute à d'autres. Elle est d'une autre gravité et revêt une autre portée. (...) A travers les tragiques épreuves qu'elle inflige à quinze millions d'Afghans, ce qu'elle met en cause, c'est d'abord le respect d'un principe fondamental et universel : celui de l'indépendance nationale, celui du droit d'un peuple à déterminer lui-même son destin. Aucun artifice de présentation ne saurait le dissimuler. C'est aussi le sort d'un pays et d'une région dont la sécurité et la stabilité sont essentielles à l'équilibre et à la paix du monde. C'est, enfin, le comportement d'une des deux puissances qui, seules, détiennent les moyens d'un conflit planétaire et à qui s'imposent, de ce fait, des devoirs particuliers.

» La crise d'Afghanistan revêt aussi une autre portée. Il n'est que d'en voir les conséquences dans les relations Est-Ouest : c'est la détente dont le cours est altéré et l'élan perdu, c'est la conférence de Madrid dont les perspectives sont assombries, c'est d'un conflit planétaire et à qui l'emprise du désarmement qui, ici, piétine, et là se trouve interrompue. Il est vain de croire que la crise d'Afghanistan puisse se réduire à ses dimensions locales ou régionales. De proche en proche, l'ensemble des relations internationales en est troublé. Les autres crises n'échappent pas à ses effets : elle en augmente les dangers. (...) Je pense en premier lieu au Proche-Orient. Le conflit qui s'y prolonge et s'y exaspère est aussi ancien que notre organisation. (...)Pour m'en tenir aux douze derniers mois, comment ne pas constater une fois encore avec tristesse qu'en dépit des efforts déployés, en dépit même des progrès accomplis grâce à l'évacuation d'une grande partie du Sinaï, on est encore, sur l'essentiel, très éloigné du but.

» Bien plus, des décisions unilatérales et illégales de l'Etat d'Israël, qu'il s'agisse de la Cisjordanie ou dernièrement de Jérusalem, dressent de nouveaux obstacles à la recherche d'un règlement de paix. Que dire, enfin, des atteintes portées à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban ? (...) Dans le Sud-Est asiatique, nous déplorions, l'an dernier, l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne. Cette occupation se poursuit. Le peuple cambodgien n'a échappé à l'extinction que grâce à l'immense effort humanitaire de la communauté internationale.

» En Afrique australe, enfin, la satisfaction que nous éprouvons à saluer la présence au sein de notre Assemblée de la délégation du Zimbabwe indépendant ne saurait nous dissimuler ni la lenteur des progrès, ni les obstacles qui demeurent sur la voie de la décolonisation de la Namibie. Elle ne saurait davantage nous faire oublier qu'en Afrique du Sud le système de l'apartheid maintient des millions d'être humains dans un statut qui est une offense aux droits de l'homme et à la dignité de l'Afrique.

» Je ne parlerai pas des derniers développements de la crise irako-iranienne, sinon pour dire qu'il est indispensable d'éviter des interventions qui donneraient au conflit une dimension plus large, d'empêcher qu'il ne soit porté atteinte à la liberté des navigations dans le Golfe, qui est d'importance mondiale, et de favoriser enfin la recherche d'une solution politique (...).

» Le tableau pourtant serait incomplet si je n'évoquais encore le redoutable problème qui en est la toile de fond : celui de la faim et du développement.

Des solutions à portée de la main

» Des solutions existent. J'ose dire même qu'elles sont à portée de notre main. Elles découlent des principes qui fondent notre communauté internationale. Ces principes sont inscrits dans notre charte. Ils nous proposent le droit comme règle, le dialogue et la concertation comme méthode. Le droit, c'est l'autodétermination pour les peuples, l'indépendance et la sécurité pour les Etats, la dignité et l'égalité pour les hommes. Le dialogue et la concertation, c'est le refus de l'action unilatérale, c'est la condamnation du recours à la force (...). Dans les quatre crises qui pèsent le plus sur les relations internationales, celle d'Afghanistan, celle du Cambodge, celle du Proche-Orient, celle de la Namibie, en dépit de circonstances qui diffèrent, les mêmes causes produisent les mêmes effets, les mêmes objectifs se heurtent aux mêmes obstacles, les mêmes problèmes appellent les mêmes solutions.

» En Afghanistan, quel est l'objectif, sinon le droit du peuple afghan de déterminer librement son destin ? Où sont les obstacles ? Le premier, c'est l'intervention d'une armée étrangère, le second, la tentation de faire de ce pays un enjeu ou une menace. Il faut que l'une cesse et que l'autre soit écartée. Il faut que les deux choses aillent de pair. Il faut donc que les Etats qui, du fait du voisinage ou de leur puissance, sont en mesure de peser sur le destin de l'Afghanistan, s'entendent pour lever ces deux hypothèses. Qu'ils s'engagent à respecter la souveraineté de l'Afghanistan, qu'ils renoncent à l'attirer dans leur zone d'influence, qu'à plus forte raison ils s'interdisent d'y maintenir ou d'y introduire leurs forces militaires : ce serait assez pour rendre au peuple afghan liberté et indépendance, à la région, équilibre et tranquillité, au monde, sécurité et espoir.

» De quoi s'agit-il au Sud-Est asiatique, sinon de faire sortir le malheureux Cambodge du champ clos dans lequel l'enferme un affrontement qui le dépasse et auquel il est étranger ? Le peuple khmer n'a pas échappé à la barbare oppression d'une tyrannie sanguinaire pour se soumettre au protectorat de quiconque. Il a le droit (...) de vivre libre et debout. Les pays de la région ont le droit de trouver en lui un partenaire désireux de pratiquer la paix et l'amitié avec tous ses voisins (...). Encore faut-il que cesse l'occupation militaire et qu'un accord se fasse pour voir renaître un Cambodge libre, pacifique et neutre (...).

» A l'égard de la Namibie, personne ne conteste plus que ce pays est fondé à accéder à la souveraineté internationale et que l'indépendance authentique à laquelle il aspire ne peut procéder que du libre choix des populations qui l'habitent.

» Ce qui est vrai partout ailleurs ne le serait-il pas du conflit israélo-arabe ? Si complexes qu'en soient les multiples éléments, les données fondamentales sont pourtant analogues. Autour de territoires sur lesquels l'occupation militaire ne saurait ni conférer une légitimité, ni fonder la paix, deux droits s'affrontent : le droit de l'Etat d'Israël à la sécurité, le droit du peuple palestinien à l'autodétermination. L'affirmation de l'un ne saurait s'établir sur la négation de l'autre. Au lieu de les opposer dans la passion et la violence il s'agit de les concilier dans la raison et la justice. On verra alors que loin d'être incompatibles ils peuvent devenir complémentaires si la garantie de l'un et l'exercice de l'autre sont également assurés dans le cadre d'un règlement global fondé sur l'évacuation des territoires occupés depuis 1967 et sur la reconnaissance universelle des frontières d'Israël. Il s'agit de préparer les voies de l'indispensable négociation à laquelle toutes les parties intéressées, et donc l'O.L.P., devront nécessairement participer.

» Face aux dangers que suscitent les crises, il n'y a qu'une réponse : le droit, non la force, tient les clés de la paix. L'évidence serait-elle moindre quand il s'agit de la menace que suspendent sur l'avenir du monde la permanence et parfois l'aggravation du sous-développement ?

Le ministre a conclu en lançant un appel à la coopération internationale.

» On ne saurait oublier que la relation Est-Ouest en demeure à beaucoup d'égard une poutre maîtresse. L'essentiel, à ce niveau, dépend des deux Etats qu'on appelle précisément des superpuissances parce qu'ils ont seuls le pouvoir de précipiter le monde dans une conflagration générale. Il dépend de leur comportement d'abord, de leurs rapports ensuite.

» Mon pays est l'ami et l'allié de l'un. Il a, avec l'autre, par delà des différences idéologiques, des rapports de coopération auxquels il attache du prix et qu'il souhaite pouvoir maintenir et développer. Il n'a pas caché, en son temps, les sentiments que lui inspirait la politique américaine au Vietnam. Force lui est de dire aujourd'hui que l'intervention militaire soviétique en Afghanistan est inacceptable, qu'aucune considération de sécurité ne saurait la justifier et qu'il est nécessaire dans l'intérêt de tous, et de l'Union soviétique elle-même, de trouver à la crise une issue politique conforme aux légitimes aspirations du peuple afghan et aux exigences de la paix internationale.

» C'est à ceux (...) qui détiennent les arsenaux les plus redoutables et qui s'emploient à les accroître et à les perfectionner sans cesse qu'il appartient en premier lieu de faire cesser la course aux armements. L'année dernière, la conclusion des accords SALT 2 en offrait l'espoir (...). Même si je comprends à quel point le climat international pèse sur cet accord, je voudrais redire ici que mon pays souhaite le voir entrer en vigueur aussi rapidement que possible.

» A la dimension mondiale, à la dimension Est-Ouest des relations internationales, s'ajoute aujourd'hui de plus en plus une dimension régionale (...). »

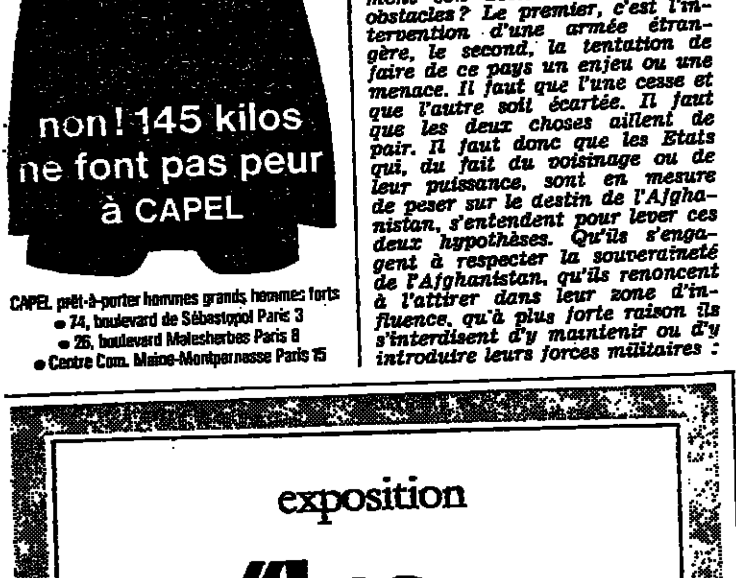
Le ministre rappelle alors le rôle des pays de la *« ligne de front »* dans l'affaire rhodésienne, les initiatives diplomatiques de la conférence islamique, de l'ASEAN, des pays d'Afrique à l'égard du Tchad, de Djibouti pour la « corne de l'Afrique » et de la Communauté européenne.

« Les Neuf (...) se préparent à prendre de nouvelles initiatives. Ils continueront à le faire. Mais, de plus en plus, leur action se place au service de la détente et de la paix. Devant la montée des périls, ils ne sauraient, moins que jamais, se réfugier dans l'indifférence ou l'attentisme. Il ne leur est plus suffisant de faire entendre leur voix. Ils ont décidé de manifester leur présence. C'est ce que signifie et c'est ce qu'annonce la mission que leur président en exercice, M. Thorn, vient d'effectuer en leur nom au Proche-Orient. »

En concluant, M. François-Poncet déclare : *« Ne vous étonnez pas si la voix de la France emprunte aujourd'hui les accents de la gravité : les conflits se multiplient et s'enlisent, le dialogue international, à défaut de s'interrompre, ne parvient pas à se nouer, qu'il s'agisse de la détente, du désarmement ou de la paix, tout se passe comme si le monde n'osait ni en renier les principes ni en assurer le progrès. En donnant aujourd'hui à son propos le sens d'une mise en garde et d'un appel, la France reste fidèle à sa tradition et à sa vocation (...). »*

● *Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères*, M. Hans-Dietrich Genscher, a annoncé mercredi 24 septembre à la tribune de l'Assemblée générale de l'ONU l'intention de son gouvernement de proposer une convention internationale pour la suppression de la peine capitale.

Il a également proposé à l'Assemblée générale d'ajouter à l'ordre du jour de sa session en cours le thème de la *« coopération internationale pour éviter de nouveaux afflux de réfugiés »*. — (A.F.P.)



La visite du premier ministre en Autriche

MM. Barre et Kreisky se déclarent prêts à aider économiquement la Pologne

M. Raymond Barre est arrivé mercredi 24 septembre à Vienne pour une visite de deux jours (« le Monde » du 25 septembre). Il a été accueilli par le chancelier Kreisky. A l'occasion de l'échange de toasts qui a suivi le dîner officiel, les deux chefs de gouvernement ont exprimé l'intention d'examiner, au cours de leurs entretiens, les développements de la situation internationale, en particulier depuis l'invasion de l'Afghanistan par l'Union soviétique et la crise en Pologne. Ils ont eu, ce jeudi matin, un premier entretien en tête à tête, et devaient en avoir un second dans l'après-midi.

De notre envoyé spécial

Vienne. — Quand M. Barre se rend en voyage officiel à l'étranger, il ne souffre pas que l'on puisse lui prêter des intentions de voyageur de commerce. Ainsi avait-il déclaré, la veille de son arrivée à Vienne, dans une interview diffusée par la radio-télévision autrichienne : *« Ma visite n'est pas une visite mercantile. Je vais procéder, avec le chancelier Kreisky, à un échange de vues général sur les problèmes internationaux et sur nos relations bilatérales. Bien entendu, nous examinerons un certain nombre de projets concrets (...) mais ma visite sera plutôt de la rencontre de deux chefs de gouvernements européens qui sont proches l'un de l'autre. »*

Les premieères allocutions échangées mercredi soir ont confirmé que le premier ministre et le chancelier souhaitaient, en priorité, approfondir les convergences diplomatiques entre la France et l'Autriche à propos des relations Est-Ouest, des conflits du Proche-Orient et de la coopération entre les nations industrialisées et les pays en voie de développement. M. Kreisky prône un renforcement de la coopération entre les pays de la C.E.E. et les pays européens neutres. Dans l'immédiat, il veut espérer que l'actualité internationale ne rendra pas impossible la C.S.C.E. de Madrid, mais l'intervention soviétique en Afghanistan lui inspire évidemment quelque pessimisme.

En revanche, il juge positive la situation polonaise. L'Autriche n'ose pas concevoir que l'U.R.S.S. puisse intervenir militairement pour « normaliser » la Pologne. Quelle crédibilité la politique de dialogue chère à M. Kreisky pourrait-elle alors conserver ? Exprimant sa position de façon très balancée, M. Kreisky a indiqué : *« Les événements d'Afghanistan constituent une hypothèque lourde pour la politique de détente, mais il y a d'autre part les événements de Pologne, et si les engagements à l'égard des travailleurs polonais ont été pris, c'est parce que l'esprit d'Helsinki est resté vivant. »* Le chancelier a ajouté : *« Tous les pays démocratiques sont obligés de venir en aide à la Pologne. Dans la mesure du possible, nous devons créer les conditions économiques permettant au gouvernement polonais de tenir les engagements matériels qu'il a pris vis-à-vis des travailleurs. »*

Dans sa réponse, le premier ministre a dit à M. Kreisky que la France *« s'associe pleinement »* aux efforts de l'Autriche en faveur de la détente. Il a approuvé les réflexions du chancelier sur les événements de Pologne : *« Nous souhaitons de tout cœur que la Pologne puisse régler en toute indépendance et en toute souveraineté ses problèmes intérieurs, et nous sommes prêts, pour notre part, à lui apporter, dans les moments difficiles qu'elle traverse, l'aide qui pourrait lui permettre de faire face à ses difficultés. »*

Bien que les deux chefs de gouvernement les aient situées d'emblée au second plan de leurs principales préoccupations, les relations bilatérales ne seront pas pour autant négligées. Elles feront l'objet de conversations particulières entre MM. d'Ornano et Stirn et leurs homologues autrichiens. Invité à évaluer les chances qu'avait la France d'obtenir l'achat de vingt-quatre Mirage-50 par l'Autriche, en dépit de la concurrence américaine (*le Monde* du 25 septembre), M. Barre a répondu par un proverbe : *« Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué »*. Le premier ministre s'est montré plus disert dans l'hommage qu'il a rendu à l'économie autrichienne, quand il a souligné que *« l'Autriche offre l'image presque insolite d'une prospérité tranquille et d'un consensus social qui sont sans doute l'apanage ou la caractéristique des peuples heureux »*. Selon les statistiques officielles, l'Autriche ne souffre pas d'inflation galopante, le chômage y est pratiquement inexistant, et, en 1979, il n'y a eu en tout et pour tout que 6 111 heures de grève et 786 grévistes, soit 7,9 secondes de grève par travailleur salarié. De quoi, en effet, rendre songeur M. Barre !

ALAIN ROLLAT.

Le voyage de Mme Thatcher en Yougoslavie

Belgrade souhaite réduire le déséquilibre de ses échanges avec Londres

De notre correspondant

Belgrade. — Premier chef du gouvernement britannique à visiter officiellement la Yougoslavie depuis sa création en décembre 1918, Mme Margaret Thatcher, qui venait de Grèce (*le Monde* du 23 septembre) est arrivée à Belgrade mercredi 24 septembre. Elle doit passer un peu plus de vingt-quatre heures dans la capitale, avant de se rendre à Skopje et Dubrovnik.

Les rapports entre les deux pays se sont développés, au cours des dernières années, dans tous les domaines. Les échanges se heurtent cependant à un déficit croissant de la balance commerciale yougoslave. Pour tenter d'y remédier, Belgrade propose un accroissement des achats britanniques, de nouvelles formes de coopération industrielle, comme la présence commune sur les marchés des pays tiers, voire des investissements conjoints, comme pour l'aciérie de Smederevo.

Autre domaine où les possibilités demeurent considérables, le tourisme. Trois cents à trois cent cinquante mille Britanniques passent chaque année leurs vacances en Yougoslavie. Ce chiffre est encore jugé trop modeste à Belgrade par rapport au nombre total de touristes britanniques qui sillonnent le monde. Aussi les Yougoslaves comptent-ils accentuer leurs efforts de propagande à cet égard. Quant aux échanges culturels, ils sont eux aussi en développement constant, l'anglais étant devenu la première langue étrangère du pays.

Il est cependant un problème politique sur lequel Belgrade ne manquera pas d'appeler l'attention de Mme Thatcher. Il s'agit de l'*« émigration hostile »* yougoslave en Grande-Bretagne. On estime ici que l'activité de cette émigration, notamment celle du Comité national croate, n'est pas politique, mais terroriste, et que le gouvernement britannique devrait y mettre un terme.

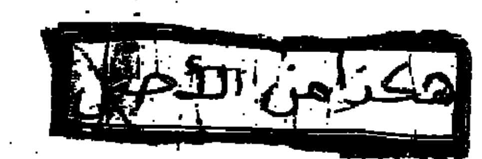
PAUL YANKOVITCH.

M. REGNAULD DE BELLESCIZE EST NOMMÉ AMBASSADEUR AU ZIMBABWE

Le *Journal officiel* du 26 septembre annoncera la nomination de M. Gabriel Regnauld de Bellescize au poste de premier ambassadeur de France au Zimbabwe (ex-Rhodésie).

[Né le 24 septembre 1938, ancien élève de l'ENA, M. Regnauld de Bellescize a commencé sa carrière en 1964 comme troisième secrétaire à Madrid. Après un passage à la direction Europe du Quai d'Orsay, il a été premier secrétaire à Bonn (1969-1973), puis à Washington, comme deuxième conseiller jusqu'en 1977. Depuis cette date, il exerçait la même fonction à Londres.]





Le Monde

politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 24 septembre 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Le compte rendu de ses travaux est le suivant :

● LA PROTECTION DES ANIMAUX

Le conseil des ministres a adopté, *sur la proposition du ministre de* l'agriculture, un projet de loi relatif à la protection des animaux, qui est l'une des premières applications des propositions contenues dans le *rapport de M. Micaux, parlementaire* en mission.

En effet, si la loi du 15 novembre 1972 a, dans le domaine de la la lutte contre les maladies des animaux, *prévu la possibilité pour des* agents des services vétérinaires d'avoir libre accès à tous les lieux où sont hébergés les animaux, ils n'étaient pas autorisés à intervenir *au titre de la protection* des animaux. Désormais les agents des services vétérinaires pourront, à ce titre, avoir accès aux lieux où sont hébergés les animaux domestiques ou sauvages, à l'exclusion toutefois des locaux d'habitation et des voitures *particulières, afin de vérifier* les conditions dans lesquelles ces animaux sont traités.

En outre, le ministre de l'agriculture a informé le conseil des ministres qu'un décret sera publié dès le début du mois d'octobre pour préciser les règles générales qui *doivent être respectées en ce qui* concerne l'élevage, la détention, le transport et l'abattage des animaux. En particulier les animaux de toutes espèces pourront être examinées par les agents des services vétérinaires, avant tout transport à destination d'un pays étranger ou, au cas d'importation ou de transit, au moment de leur entrée sur le territoire national. En outre, ce décret interdira le tir aux pigeons vivants.

A l'occasion de la présentation de ce projet, le ministre de l'agriculture a rendu compte des autres mesures qu'il a prises pour donner *suite au* rapport de M. Micaux. Il a notamment annoncé la création d'une mission de la protection animale, qui sera chargée de la mise en œuvre des *actions* de protection des animaux et qui sera l'interlocuteur des associations concernées. Enfin, plusieurs mesures importantes ont été prises pour contrôler de manière *stricte les conditions d'importation* de chevaux vivants, de chiens et de chats.

Conformément aux recommandations du rapport, d'autres mesures sont actuellement à l'étude, notamment en ce qui concerne l'expérimentation *animale, et feront* ultérieurement l'objet de décisions.

● LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Le conseil des ministres a adopté deux projets de loi *relatifs au* développement du travail à temps partiel.

Le premier supprime divers obstacles juridiques, administratifs et financiers qui *limitaient* le développement du travail à temps partiel, alors que cette forme d'aménagement du temps de travail est souhaitée par de nombreux salariés.

Les dispositions du projet de loi permettront de donner aux salariés et employés à temps partiel les droits que la loi et les conventions collectives assurent aux salariés à temps complet. Il institue une priorité pour les salariés de l'entreprise qui *souhaitent occuper un emploi* à temps partiel ou, inversement, retrouver un emploi à temps complet. Enfin, en matière de sécurité sociale, le projet réduit les *charges sociales des entreprises qui* emploient des salariés à temps partiel.

Le second projet de loi concerne le travail à temps partiel dans la fonction publique. Les fonctionnaires en poste dans les administrations ou *les services qui seront* désignés par décret, pourront être, sur leur demande, autorisés, sous réserve des nécessités du service, à accomplir un travail à temps *partiel, d'une durée comprise entre* le mi-temps et le temps complet. Ces dispositions pourront être étendues à l'ensemble de la fonction publique si les résultats en sont positifs.

L'action ainsi entreprise, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, devrait conduire à une organisation plus souple du temps de travail permettant aux travailleurs, selon leur libre choix, de mieux concilier leurs obligations *professionnelles et celles de leur* vie personnelle et familiale.

(Lire page 32.)

● LA PRÉPARATION DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Le conseil des ministres a entendu une communication du premier ministre et du secrétaire d'Etat auprès *du premier ministre chargé des* relations avec le Parlement, sur la rentrée parlementaire et l'organisation de la session d'automne.

Après avoir rappelé que cette *session sera principalement consacrée* au vote de la loi de finances pour 1981, le point a été fait des textes en instance devant le Parlement qui devraient être définitivement *adoptés au cours de cette session*. Il s'agit en particulier :

— Du projet de loi organique relatif au statut de la magistrature ;

— Du projet de loi renforçant la *sécurité et protégeant la liberté des* personnes ;

— Du projet de loi tendant à améliorer le fonctionnement des sociétés commerciales, l'information et la *protection des actionnaires et à* défendre l'épargne ;

— Du projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés ;

— *Et de la proposition de loi* relative à l'intéressement des travailleurs au capital, aux fruits de l'expansion et la gestion des entreprises.

Le secrétaire d'Etat a précisé que plusieurs autres textes pourront être examinés au cours de cette session. Il s'agit notamment :

— *Du projet de loi portant* diverses dispositions d'ordre économique et financier ;

— Du projet de loi sur le développement des responsabilités locales *qui doit venir en discussion* à l'Assemblée ;

— Des projets de loi relatifs au temps partiel ;

— Du projet de loi modifiant certaines *dispositions du code rural* relatif à la pêche fluviale ;

— Du projet de loi rendant applicable dans les territoires d'outre-mer le code de procédure pénale ;

— *Du projet de loi* relatif à la publicité des boissons alcoolisées.

Le secrétaire d'Etat a également rappelé que le gouvernement demanderait l'inscription à l'ordre du jour *prioritaire de plusieurs propositions* de loi dont celles qui concernent la participation, le travail temporaire et la justice.

Enfin, le gouvernement déposera le projet de loi portant approbation du VIIIe *Plan sur le bureau* du Parlement dès qu'il aura *recueilli l'avis du conseil économique* et social.

● L'AIDE A L'OUGANDA ET A LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères a fait une communication sur l'aide aux populations de l'Ouganda.

La première phase de l'intervention *humanitaire française* s'est achevée le 22 septembre avec le retour des hélicoptères et du détachement militaire dont la *mise en place* avait été décidée, sur proposition du président de la République, par le conseil des ministres du 6 août.

Cette aide d'urgence a permis l'acheminement rapide de près de 300 tonnes de vivres, de 5,5 tonnes de médicaments et d'équipement médical. Elle a contribué à améliorer sensiblement la situation alimentaire et sanitaire des populations *victimes de la famine au Karamoja.*

Le président de la République a demandé au ministre de la défense de transmettre *ses félicitations* au détachement militaire commandé par le lieutenant-colonel Pfister et a rendu *hommage aux associations* humanitaires françaises qui déploient une activité remarquable dans les régions les plus éloignées.

L'aide française sera poursuivie au cours des prochains mois : des camionnettes sont mises à la disposition des associations ; l'hôpital de *campagne est maintenu sur place* ; une aide alimentaire de 3 600 tonnes de maïs sera distribuée avant la fin de l'année ; enfin, l'installation de quarante pompes hydrauliques *permettra d'engager un programme* de développement de l'agriculture.

Le ministre de la coopération a indiqué que la France vient d'engager, *à la demande des autorités* centrafricaines, une opération similaire en République Centrafricaine, dans la région nord-est du pays, frappée successivement par la *sécheresse et par des inondations*. Un avion Transall a entrepris le transport de secours alimentaires, qui sont acheminés par hélicoptères vers les villages isolés.

Le gouvernement français a, en outre, proposé la création, sous l'égide des Nations unies, d'une force de transport d'urgence pour répondre avec rapidité et efficacité aux situations de famine à travers le monde.

(Lire page 8.)

● LE DÉVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE EN FRANCE

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur l'exécution du plan de développement des applications de l'informatique, *établi à la demande du président* de la République et adopté au cours du conseil des ministres du 6 décembre 1978.

Il apparaît que le rythme du *développement* de l'informatique est encore plus rapide que prévu. Cette constatation, qui vaut d'ailleurs pour tous les grands pays industrialisés, conduit le gouvernement à des actions complémentaires.

L'Agence de l'informatique qui vient *d'être créée exercera* un rôle d'information et de conseil pour répondre aux besoins nouveaux exprimés par les utilisateurs, et notamment par les petites et *moyennes entreprises, les professions* libérales, le commerce, les collectivités locales.

Les perspectives d'un accroissement rapide des emplois dans les *activités d'informatique exigent* qu'un nombre suffisant de spécialistes soient formés chaque année, comme l'ont montré des études d'où il ressort que la France aura besoin, dans les cinq années à venir, de plusieurs dizaines de milliers *d'informaticiens. A cette fin*, des mesures sont d'ores et déjà lancées par les ministères concernés.

L'industrie française de l'informatique occupe désormais une place *importante au niveau mondial. Elle* doit poursuivre ses efforts pour maintenir son rang, face à une concurrence internationale très vive. Cela suppose notamment que *soient renforcés trois secteurs :* ceux des circuits intégrés, de la bureautique et de l'automatisation des tâches industrielles.

Ainsi le plan de développement *des applications de l'informatique* est de nature à apporter une contribution essentielle à l'essor économique de notre pays dans la compétition internationale. Son succès *repose sur la multiplication* des initiatives qu'il permet au sein des entreprises et au bénéfice des particuliers.

● LES PERSONNES AGÉES DU SECTEUR AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a fait *le point sur l'action* menée en faveur des personnes âgées du secteur agricole.

Grâce à la politique mise en œuvre pour améliorer les ressources *des personnes âgées modestes*, les pensions des 2 150 000 agriculteurs retraités — près d'un retraité français sur trois a travaillé dans l'agriculture — ont triplé depuis 1974, *ce qui représente une progression* de plus de 60 % de leur pouvoir d'achat.

Conformément à la loi d'orientation agricole votée à la session de *printemps, cet effort sera poursuivi* afin d'arriver, parallèlement, à l'harmonisation des cotisations, à la parité des retraites des exploitants agricoles avec celles des autres *catégories sociales. En application de cet* engagement, une première étape a *été franchie dès le 1er juillet* dernier, grâce à une majoration exceptionnelle des retraites des *exploitants s'ajoutant aux revalorisations* normales.

La progression du niveau de vie de la population agricole âgée s'est accompagnée d'une amélioration de *ses conditions d'existence*, notamment dans le domaine du logement *et des soins médicaux : le ministre* de l'agriculture a souligné l'intérêt de l'action qui est menée, en particulier par les caisses de mutualité sociale agricole, en matière d'aides à *domicile et de clubs ruraux*, et qui contribue à rompre l'isolement des personnes âgées vivant à la campagne et à assurer une animation du milieu rural.

● LES INONDATIONS DANS LE MASSIF CENTRAL

Le ministre de l'intérieur a informé le conseil des ministres des inondations qui ont frappé le *21 septembre plusieurs départements du Massif Central* et en particulier celui de la Haute-Loire, qui est le plus touché et à propos duquel M. Barrot, ministre de la santé et président du conseil général, qui s'est rendu sur place, a donné des précisions.

Le gouvernement a salué la mémoire des victimes et rendu hommage à l'ensemble des sauveteurs, *sapeurs-pompiers*, militaires, fonctionnaires et bénévoles qui travaillent sans *relâche* pour *rétablir* une vie normale et dont l'efficacité a permis de limiter les effets du *sinistre*.

Pour faire un bilan précis des dégâts et arrêter dans le détail les mesures qui devront être prises, une mission interministérielle a été désignée. Elle se rendra sur place sans délai et fera des propositions au gouvernement.

Dans l'immédiat, la décision de principe a été prise de doubler les taux habituel d'aide aux sinistrés et des crédits d'urgence ont été dégagés.

Le président de la République a déclaré que la solidarité nationale devrait jouer pleinement vis-à-vis des sinistrés comme cela avait déjà été le cas voici trois ans lors des inondations qui avaient affecté le Sud-Ouest. Cette solidarité s'exercera tant à l'égard des particuliers qu'à celui des entreprises industrielles, artisanales, commerciales ou agricoles et des collectivités publiques.

● LE SOMMET FRANCO-BRITANNIQUE

Le président de la République a informé le conseil des ministres des entretiens qu'il a eus avec le premier ministre britannique, le 19 septembre, à l'occasion de la *cinquième rencontre au sommet* franco-britannique. Il a indiqué que ces entretiens, menés dans un esprit cordial et confiant, avaient été l'occasion d'évoquer les principaux *problèmes internationaux*, dans la perspective de l'effort que nous poursuivons pour que l'Europe, conformément à sa tradition et à sa vocation, mette fin à l'anomalie *historique que* constitue son effacement dans les grandes affaires du monde. L'expérience internationale de nos deux pays peut favoriser l'action que nous entendons mener à cette fin avec nos autres partenaires européens.

● LE CONFLIT IRAKO-IRANIEN

Le gouvernement français exprime sa grave préoccupation devant les conséquences de la confrontation militaire qui oppose l'Irak à l'Iran.

La France constate que le différend qui est à l'origine de ces affrontements est strictement *bilatéral* et estime qu'il doit faire l'objet d'un règlement politique.

Elle compte que les autres Etats, et notamment les grandes puissances, feront *preuve de la plus grande* retenue, afin de favoriser cet objectif.

La France souligne l'importance que revêt, pour toute la *communauté internationale, la pleine liberté* de circulation dans le Golfe, à laquelle il est impératif de ne porter aucune atteinte.

Le gouvernement maintient des *consultations étroites avec les Etats* de la région du Golfe directement concernés par le déroulement des événements.

Le président de la République *a déclaré :*

« Les événements qui se déroulent au Moyen-Orient apportent une justification éclatante à la nécessité du programme électronucléaire *français mis en œuvre depuis cinq ans* et qui met progressivement notre pays et notre économie à l'abri de certains risques extérieurs.

» La grande majorité de l'opinion *française qui approuve ce programme* y trouve une confirmation de son choix. »

(Lire pages 3 à 7.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : le programme électronucléaire a été lancé par Georges Pompidou.

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., de ce jeudi 25 septembre, Pierre Charpy écrit :

« Il fallait y penser, mais il faut aussi rendre cette justice à Valéry Giscard d'Estaing qu'il rate rarement une occasion. Et il n'a pas raté celle de trouver dans le conflit irako-iranien la justification éclatante du programme électronucléaire français. Comme, en plus, il a raison, on ne peut dire que bravo !

» Mais — et avec lui il y a toujours un mais... — pourquoi le président de la République a-t-il dit : « Le programme électro- » nucléaire mis en œuvre depuis » cinq ans » ? Ce programme ayant été lancé par le président Pompidou et le premier ministre Pierre Messmer il y a six ans et demi, cela signifie-t-il que Valéry Giscard d'Estaing a mis un an, après son élection à la présidence, pour mettre en œuvre ce programme ? Un an de perdu en somme si on l'écoute aujourd'hui. »

● *Rectificatif.* — Contrairement à ce que nous avons écrit dans *le Monde* du 25 septembre, Me Raymond de Geouffre de La Pradelle, auquel Jean-Bedel Bokassa a écrit pour lui demander de favoriser la constitution d'une commission d'enquête internationale sur les massacres d'enfants, n'a pas entrepris de démarches en ce sens auprès des autorités de la Côte-d'Ivoire. Me de Geouffre *de La Pradelle, qui affirme* s'être heurté *« à la raison d'Etat »*, se demande simplement si l'émissaire que l'ex-empereur avait promis de lui dépêcher d'Abidjan n'a pas été *« retenu »* en Côte-d'Ivoire.

LA PRÉPARATION

AVEYRON : l'U.D.F. en première ligne

Elu en 1971, comme M. Roland Boscary-Monsservin (R.I.), ancien ministre, maire de Rodez, qui ne se représente pas, *M. Albert* Sirgue (U.D.F.-P.R.), président des mutuelles agricoles Rouergue-Gévaudan, *conseiller général* de Saint - Sernin - sur - Rance, maire de Coupiac, sollicite le renouvellement de son mandat. Il fait équipe avec celui qui fut le plus jeune président de conseil *général* de France, M. Jean Puech (U.D.F.-P.R.). Ce dernier dirige depuis 1976 l'assemblée départementale où il représente le canton de Rignac, chef-lieu dont il est le maire. Membre du bureau politique du parti républicain, il siège au Conseil économique et social.

Ce tandem est en *compétition* avec M. André Laur (U.D.F.), lui aussi membre du Conseil économique et social, ancien président de la Jeunesse agricole catholique, maire de Luc et *conseiller* général de Rodez-Ouest. Il préside les caisses centrales de la mutualité sociale agricole et il est vice-président de la *Fédération nationale de la Mutualité* agricole.

Face à ces trois candidats de *la majorité*, qui sont les seuls à avoir pratiqué un porte à porte systématique dans les trois cent cinq communes aveyronnaises, le docteur Henri Périé, cinquante-*huit* ans, conseiller général et maire de Marcillac, qui, un temps, avait adhéré au parti républicain, se déclare *« proche de la majorité, sans faire acte d'allégeance au président de la République »*.

La gauche a aussi son dissident en la personne de M Pierre Lacombe, quarante-huit ans, *receveur-percepteur* à Carmaux, conseiller général de Naucelle et maire de Camjac, qui fait partie de l'opposition au sein du conseil général.

Le parti communiste a investi M. Jean-Marie Bos, quarante-cinq ans, directeur d'un institut médico-pédagogique, et maire de Saint-Laurent-D'Olt, et M Raymond Christophoul, *maire* de Cransac, qui n'est pas membre du P.C.F.

Les représentants du P.S. sont MM. Marc Poujouly, adjoint au *maire* de Saint-Martin-de-Lenne, membre du secrétariat de la Fédération départementale du parti, et Jean-Louis Coulon, conseiller général de Millau-Est, l'un des principaux animateurs du comité de défense du Larzac.

Pour *les grands électeurs aveyronnais*, les principales préoccupations qui fournissent aux candidats les thèmes de leur campagne sont le Larzac, bien sûr, *mais aussi l'application du plan* du grand Sud-Ouest, dont les effets ne sont guère sensibles, *le* dépeuplement, la revitalisation du bassin industriel de Decazeville, et la production ovine, pour laquelle l'Aveyron se place au premier rang des départements français. Une autre échéance est attendue, qui mobilisera davantage l'opinion : l'élection législative partielle qui sera organisée dans la *deuxième circonscription dont le* siège est vacant depuis la nomination de M. Robert Fabre au poste de médiateur.

M. Dijoud : les auteurs des attentats de Guadeloupe seront retrouvés et châtiés

De notre correspondant

Fort-de-France. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux *DOM-TOM*, a *visité*, mardi 23 septembre, quelques-unes des communes de la Martinique touchées par le cyclone Allen. Comme M. Maurice Charretier, ministre du commerce et de l'artisanat, lors de son récent passage dans l'île, il a ensuite présidé une réunion de travail avec les responsables de la chambre de commerce et d'industrie. Il a déclaré à cette occasion : *« Les importateurs n'ont aucun complexe à avoir. Ils participent tout à fait au développement économique de l'île. (...) Le secteur tertiaire doit se développer, car il entraînera les investisseurs, ce qui créera la richesse. »*

Ces propos ont paru quelque peu contradictoires avec d'autres tenus par le secrétaire d'Etat, qui, jusque-là, semblait plutôt porté *à affirmer que la Martinique doit* s'efforcer, dans toute la mesure du possible, de produire ce dont elle a besoin avec, le cas échéant, l'apport de capitaux venus de l'extérieur et l'aide du gouvernement.

A propos des attentats qui ont récemment eu *lieu en Guadeloupe*, le secrétaire d'Etat a déclaré : *« Il s'agit d'événements graves dont il ne faut pas minimiser la portée, mais qui sont, à notre époque, devenus courants. Les coupables seront retrouvés et sévèrement châtiés. »*

Vers 21 heures, *mardi soir*, peu après le départ de M. Dijoud pour la Guadeloupe, un inconnu a tiré une dizaine de balles de 22 long rifle sur les courts de *tennis* de l'hôtel P.L.M. - Bâtelière, dans la proche banlieue de Fort-de-France, atteignant à la jambe un joueur métropolitain, qui a été hospitalisé. Un peu plus tard, un *commerçant*, M. Meyer, agent consulaire du Danemark, a échappé de peu à un attentat du même genre. L'enquête n'a pas encore établi s'il existait un lien entre *ces deux affaires, dont on* remarque que les deux victimes sont des Européens.

En Guadeloupe, où il dit avoir donné des ordres très stricts à la police et affirmé que des renforts seraient envoyés de Paris s'il le fallait, le secrétaire d'Etat a rassuré les *habitants de la* Basse-Terre sur l'avenir économique de leur région en faveur de laquelle un plan de développement vient d'être lancé. Il a aussi confirmé la venue du *chef de* l'Etat aux Antilles à la fin de l'année. — F. R.

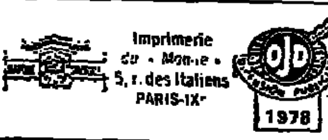
M. JACQUES CHABAN-DELMAS : un automne de travail acharné pour les députés.

M. Raymond Barre a reçu à déjeuner, mercredi 24 septembre, le président de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas, les présidents des deux groupes de la majorité, MM Roger Chinaud (U.D.F.) et Claude Labbé (R.P.R.), et les présidents des commissions.

A l'issue de ce déjeuner, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré *que* la session budgétaire, qui s'ouvre le 2 octobre, sera, à l'approche de l'élection présidentielle, *« un automne de travail acharné pour les députés ». « La difficulté*, a-t-il expliqué, *sera non pas de trouver des sujets de discussion, mais de choisir entre ceux qui se présentent et d'en écarter »*.

Le président de l'Assemblée nationale recevra, avant l'ouverture de la session, les présidents *des deux groupes de la majorité* et des deux groupes de l'opposition. Il a enfin précisé que, selon M. Barre, le projet de loi sur les options du VIIIe Plan sera déposé à l'Assemblée nationale aussitôt que le conseil économique et social aura fini d'en débattre, à la mi-novembre espère-t-on à l'hôtel Matignon.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, *directeur de la publication*.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

CORRESPONDANCE

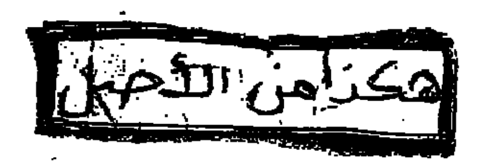
Brice Lalonde, « clair convaincant et attractif »

M. Philippe Braud, professeur de science politique à l'université de Rennes, n'est pas d'accord avec les appréciations que nous avons portées sur la « prestation » de M. Brice Lalonde, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, lors de sa participation à l'émission « Le grand débat » sur TF 1, le 9 septembre (le Monde du 11 septembre).

Les députés m'ont paru particulièrement saintes Nitouches, *nous écrit notamment M. Braud*, lorsque, après s'être besogneusement défoncés pour dire (en début d'émission) combien ils étaient largement d'accord avec les thèses de Brice Lalonde, ils se sont ensuite (en fin d'émission) récusés devant la demande de parrainer sa candidature au motif — vertueux ! — qu'ils ne voulaient cautionner ni le flou (non, mais... !) ni des thèses trop éloignées des leurs. Pour moi, le « révélateur » de la soirée ce fut cette bien prévisible contradiction entre un discours récupérateur (Nous, écologistes ? mais bien sûr... et pour la vraie écologie !) et une pratique sectaire (Refus d'admettre cet intrus, ce gêneur, dans la *future compétition* présidentielle.)

(...) Brice Lalonde, que je n'avais jamais vu, m'a paru clair, convaincant et attractif. Et ceci, grâce à un style différent, des attitudes, sa timidité même en début d'émission; grâce surtout aux fortes connotations que ne manquent pas d'éveiller les thèmes abordés, les mots-clés prononcés. Référendum local, refus sans circonlocution du nucléaire, sélection des outils technologiques pour assurer un meilleur présent. Croyez-moi, cela évoque quelque chose dans la vie quotidienne de beaucoup de gens. Et aussi cette petite phrase : « Je n'ai pas réponse à tout. » Tiens ? Et si cela permettait alors de libérer la parole des autres. Au nom de qui parlent nos leaders ?





DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

AISNE : un siège pour le P. S. ?

De notre correspondant

Laon. — La campagne électorale des sénatoriales était sur le point de sombrer dans la monotonie. Les observateurs estimaient que des dix candidats en présence deux seraient élus : M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation, qui avait quitté le palais du Luxembourg pour entrer au gouvernement, et M. Maurice Brugnon, député socialiste de la Thiérache, tenté par un changement d'Assemblée. Il y avait tout juste un peu de suspense pour le troisième siège entre le sortant, M. Jacques Braconnier (R.P.R.) et M. Paul Girod (U.D.F.), suppléant de M. Jacques Pelletier. Les deux hommes avaient une cote très voisine. Quant à M. Gilbert Devèze, sénateur sortant (CNIP), qui se retrouvait isolé, on lui accordait peu de chance d'être réélu. On ne pensait pas non plus que le parti communiste puisse placer l'un de ses trois candidats (MM. Serge Monfourny, conseiller général de Saint-Quentin-Sud, maire de Gauchy ; Raymond Mahondeaux, maire d'Hirson, et Pierre Lemret, conseiller général et ancien maire de Château-Thierry).

Il y eut une première demi-surprise avec l'annonce de la constitution d'une liste commune composée de deux centristes, MM. Pelletier et Girod (1), et d'un gaulliste, M. Braconnier.

La seconde surprise a été la présentation d'une liste — bien qu'incomplète — par M. Devèze. Il fait équipe avec M. André Ravera, maire de Coucy-les-Eppes, ancien vice-président de l'union départementale des maires que préside actuellement M. Girod. Ce renfort n'était pas inutile au sénateur sortant, qui a perdu, en cours de mandat, la mairie de Bièvres, une petite commune d'une soixantaine d'habitants, et son canton de Craone, l'année dernière. Plus incisif, il axait alors sa campagne contre ses trois collègues de la majorité et il disait vouloir mener « *son action pour la moralisation et l'assainissement des mœurs politiques et contre le laxisme qui mène lentement mais sûrement notre pays à une situation catastrophique, probablement assez proche* ».

Un communiqué de M. Pelletier

La liste Pelletier réagissait vivement au fait que M. Devèze insistait sur l'appartenance à l'U.D.F. de son suppléant, M. Robert Lefèvre, ancien adjoint au maire de Saint-Quentin, qui était alors M. Jacques Braconnier. M. Lefèvre est par ailleurs vice-président de la fédération départementale du C.D.S. M. Pelletier précisait dans un communiqué que M. Paul Girod et lui-même étaient « *les deux seuls candidats officiellement investis par l'U.D.F. par lettre officielle du président national en date du 7 juillet 1980* ». Ce communiqué, signé par les trois colistiers, ajoutait : « *Nous sommes navrés de constater l'ignorance de la réalité de la vie politique au Sénat dont fait preuve l'auteur du communiqué, ainsi que le ridicule de l'information selon laquelle un adhérent de l'intergroupe sénatorial U.D.F. et un membre du gouvernement ne seraient pas dans la majorité.* »

Cette querelle interne à la majorité est observée d'un œil serein par les six candidats de gauche. Ceux-ci n'ont pas les mêmes problèmes. P.C. et P.S. vont à la bataille du premier tour, chacun sous son propre drapeau. L'« union à gauche » devrait jouer encore le 28 septembre pour le second tour des élections sénatoriales. Dans quelles conditions ? Désistement pur et simple des communistes pour les socialistes qui doivent faire davantage de voix, ou présentation d'une liste commune ? « *Tout sera fonction des résultats du premier tour* », assure M. Maurice Brugnon.

ROLAND MAQUIN.

AUTRES CANDIDATS :

P.S. : MM. Guy Fourcade, conseiller général de Soissons-Nord ; Raymond Sudolski, conseiller général de Vailly.

P.C. : MM. Pierre Lemret, conseiller général de Château-Thierry ; Serge Monfourny, conseiller général de Saint-Quentin-Sud, maire de Gauchy ; Raymond Mahondeaux, maire d'Hirson.

(1) Par la loi organique du 26 juillet 1979, un alinéa a été introduit dans le code électoral. Il précise que la personne appelée à remplacer un sénateur élu au scrutin majoritaire (en vigueur dans les départements ayant au maximum quatre représentants à la Haute Assemblée), devenu membre du gouvernement, n'est pas réputée se présenter contre lui lorsqu'elle fait acte de candidature sur la même liste.

ARDENNES : la majorité sur les rangs

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — La majorité a serré les rangs pour essayer de contenir la menace socialiste incarnée par deux nouveaux venus dans la compétition sénatoriale, MM. Jean Delautre, maire de Charleville-Mézières, conseiller régional, vice-président du conseil général, et Abel Noreck, conseiller général du canton de Signy-le-Petit, président de la commission départementale du conseil général, qui sont tous deux enseignants. M. Delautre est en effet censeur au lycée Chanzy à Charleville et M. Noreck professeur dans le collège de sa commune.

La majorité a vite pris conscience des risques que les deux candidats du P.S. font courir à ses deux sénateurs sortants, MM. René Tinant (U.D.F.-C.D.S.), vice-président du conseil général, maire de Cauroy-lès-Machault, et Maurice Blin (U.D.F.-C.D.S.), rapporteur général du budget au sein de la Haute Assemblée.

Après avoir envisagé de s'engager dans la compétition — le nom de M. Jacques Sourdille, député de la troisième circonscription et président du conseil régional de Champagne-Ardennes, avait été avancé, — le R.P.R. a choisi l'alliance. Les centristes et les giscardiens aussi. En 1971, la majorité avait présenté neuf candidats au premier tour. Cette fois-ci, le péril socialiste lui a imposé l'union sacrée autour des deux sortants. Il semble que le siège de M. Blin est plus menacé que celui de M. Tinant. Ce dernier est beaucoup plus solidement implanté dans les Ardennes, où son ancienneté sénatoriale — M. Tinant est sénateur depuis vingt et un ans — et sa présence de longue date au conseil général, dont il fut naguère le président, lui confèrent une place de favori.

De son côté, le parti communiste a désigné ses candidats tardivement ; il sera représenté par M. Roger Villemaux, conseiller général du canton de Flize, et par un jeune enseignant adjoint au maire de Revin, M. Jean-Pierre Lambert. Il souhaite la constitution d'une liste commune P.C.-P.S. au second tour, « *seule liste,* dit-il, *capable de battre la droite* ».

Enfin, le P.S.U., après avoir hésité, a renoncé à être représenté mais il a lié son appui au P.S. à la reconnaissance implicite de la candidature de Mme Huguette Bouchardeau à l'élection présidentielle de 1981 et à l'attitude socialiste vis-à-vis de l'énergie nucléaire, et, plus particulièrement, pour les Ardennes, de la future centrale de Chooz.

CLAUDE LEHEUTRE.

DROME : une chasse gardée socialiste

De notre correspondant

Valence. — Les socialistes, qui détiennent les deux sièges sénatoriaux de la Drôme paraissent assurés de les conserver le 28 septembre. Des deux sortants, MM. Maurice Pic, soixante-sept ans, et Maurice Vérillon, soixante-treize ans, seul le premier sollicite un nouveau mandat.

M. Pic, sénateur socialiste de 1948 à 1958, député de 1958 à 1971, puis à nouveau sénateur, semble assuré de mener sa liste à la victoire. Président du conseil général, maire de Montélimar, il fait équipe avec M. Gérard Gaud, conseiller général de Bourg-lès-Valence, qui tente de prendre la succession de M. Vérillon.

Le parti communiste présente M. Jean-Pierre Rambaud, qui mène campagne sur la situation parfois difficile de certaines entreprises du département, et Mme Claude Feyve, qui explique qu'une femme peut « *défendre ardemment trois cent soixante-douze communes* ».

Le R.P.R. n'est pas engagé dans la compétition. L'U.D.F. est représentée par MM. Paul Durand, maire de Tain-l'Hermitage, et André Bossane, maire de Marsaz. Leur tâche est ardue dans un département où la gauche, dominante, a encore progressé lors des élections municipales de 1977 et cantonales de 1976 et 1979. Outre les deux sièges de sénateur, les socialistes détiennent les trois circonscriptions législatives et la présidence d'un conseil général où ils disposent de la majorité absolue (24 élus sur 35) : une véritable chasse gardée pour le P.S. — *(Intérim.)*

● *M. Fernand Fromentière*, ancien conseiller général socialiste du Buisson-de-Cadouin (Dordogne) conteste l'affirmation parue dans nos colonnes (*le Monde* daté 14-15 septembre), selon laquelle il aurait favorisé l'an dernier l'élection de M. Pierre Chaussade (M.R.G.), son successeur au conseil général de Dordogne. « *La méprisable insinuation de complicité à l'égard du candidat M.R.G. constitue une calomnie gratuite* », nous écrit-il.

JEU DU PETIT FLAMMARION

SOLUTION DES MOTS ÉTOILÉS

1-2 : Xénie	5-6 : Nacre	11-12 : Pilet	10-4 : Casilleux
2-3 : Epite	6-7 : Eyras	12-1 : Télex	12-6 : Topologie
3-4 : Essex	7-8 : Sloop	9-10 : Repic	8-2 : Paralexie
4-5 : Xylin	8-9 : Pater	10-11 : Clamp	

POLITIQUE

Le bicamérisme en France

II. - Le régime électoral du Sénat et ses inégalités

par FRANÇOIS GOGUEL (*)

Dans son premier article (« le Monde » du 25 septembre), François Goguel a montré à la suite de quelle évolution la France se trouve *dotée aujourd'hui d'un régime* bicaméral, selon lequel la primauté légitime de l'Assemblée élue au suffrage universel *direct se concilie* avec un rôle important reconnu à la seconde Chambre.

Les dispositions qui régissent aujourd'hui l'élection des sénateurs de la *métropole* dérivent directement de celles qui avaient été adoptées en 1948 pour le *Conseil de la République* définitif.

Selon la Constitution de 1946, celui-ci, renouvelable par moitié, devait être élu *« au suffrage universel indirect par les collectivités communales et départementales »*. Cette prescription n'avait rien d'inconciliable avec un système remédiant aux anomalies qui existaient à la fin de la IIIe République dans le recrutement *du Sénat. On aurait pu*, en 1948, répartir les sièges des membres du Conseil de la République *entre les départements* proportionnellement à la population de ceux-ci, déterminer sur *une base homogène*, comme Gambetta avait proposé de le faire en 1882, le nombre de délégués *sénatoriaux* désignés dans chaque commune.

Mais la conjoncture politique de 1948 ne s'y prêtait pas. Les élections municipales de 1947 avaient *été* caractérisées, dans presque toutes les villes, par un recul considérable des partis de la « troisième force » (modérés, M.R.P., radicaux et socialistes S.F.I.O.), qui avaient beaucoup moins *résisté* que le *P.C. à la* poussée du R.P.F. Donner aux représentants des villes, dans les *collèges électoraux* du *Conseil* de la République, une place correspondant à l'importance de la *population* urbaine *aurait donc* comporté un risque grave pour le « régime », dont la défense, *en dépit de ses défauts évidents*, constituait alors pour les partis qui s'y identifiaient un impératif primordial. En effet, si le P.C. et le R.P.F. *avaient obtenu à eux* deux la majorité des sièges de la seconde Chambre, cela aurait pu provoquer *un blocage du processus* législatif, rendant inévitables les nouvelles élections *législatives réclamées par le R.P.F.*

Le M.R.P. et la S.F.I.O., d'abord réticents, durent donc se résigner à donner au Conseil de la République, comme le souhaitaient les radicaux et les modérés, une base électorale très analogue à celle de l'ancien Sénat. Sans doute accorda-t-on aux communes urbaines plus d'électeurs pour le Conseil de la République qu'elles n'en avaient eu autrefois pour le Sénat : tous les conseillers municipaux des communes de plus de 9 000 habitants furent appelés à participer à *l'élection* des conseillers de la République. Dans celles de plus de 45 000 habitants, les conseillers municipaux eurent à désigner en outre un délégué supplémentaire par tranche de *5 000 habitants au-delà de* 45 000. Mais, simultanément, le nombre de délégués à désigner par les *conseils* municipaux des communes de 500 à 1 500 habitants fut *porté de deux* (sous la IIIe République) à trois, ce qui *suffisait* à rétablir la prépondérance des *communes rurales* dans l'élection de la deuxième Chambre.

Quant à la répartition des sièges entre départements, elle fut *déterminée* par une règle numérique inscrite dans la loi. Chaque département *aurait* droit à un siège jusqu'à 154 000 habitants (1) et, au-delà, à un siège par tranche de 250 000 habitants, ou fraction, si minime fût-elle, de ce chiffre. La fixation de seuils de population inégaux, correspondant chacun à un siège de membre du Conseil de la République, avait pour *effet* (et *d'ailleurs pour but*) de provoquer une sensible surreprésentation des départements les moins peuplés, où *les électeurs* communistes et gaullistes étaient moins nombreux qu'ailleurs. *Quant à la durée du mandat* des membres de la seconde Chambre, elle fut fixée à six ans, comme *pour les conseillers municipaux*, qui devaient désigner ou constituer la grande majorité de leurs *électeurs*.

1958

C'est à cet égard que les ordonnances de 1958 sur l'élection du Sénat ont apporté la modification *la plus sensible au système* de 1948, puisque le Sénat actuel se renouvelle par tiers tous les *trois ans. En ce qui concerne* la représentation des départements au Sénat, la nouvelle législation *est presque identique* à celle de 1948 : tout département possède un siège de sénateur jusqu'à *150 000* habitants *et* les seuils suivants se succèdent de 250 000 en 250 000. A la vérité, cette règle *numérique ne figure plus expressément* dans les textes, mais elle a été appliquée en fait d'abord *en 1958*, puis, en 1966, au moment de la fixation du nombre des sénateurs des nouveaux départements de la région parisienne et, enfin, en 1976, lorsque, après le recensement de 1975, on a augmenté le nombre de *sénateurs* à élire dans chacun des départements *dont* la *population* avait dépassé l'un des seuils résultant de cette règle, sans cependant le réduire dans les deux départements (2) dont la population avait décliné en deçà de l'un d'eux.

Quant à la représentation des communes urbaines dans les collèges électoraux du Sénat, elle a été augmentée par l'ordonnance de 1958 : c'est maintenant dans toutes les communes de plus de 30 000 habitants que les conseils municipaux sont appelés à désigner des délégués supplémentaires, et cela à raison d'un par tranche de 1 000 habitants au-delà de 30 000. Mais cette règle a été bien loin d'établir une véritable égalité entre communes : un village de 600 habitants dispose de trois suffrages dans le collège sénatorial, soit un pour 200 habitants, mais une ville de 60 000 habitants n'en a que 65, soit 1 pour 923...

Le P.C. et le R.P.R. désavantagés

Les conséquences de ce système électoral peuvent être déterminées avec précision en ce qui concerne le nombre de sièges attribués à chaque département. *En classant les départements par* ordre croissant de population, on constate que les 67 premiers de la liste *seront* appelés, selon la loi de 1976, à élire la majorité — 150 — des 296 sénateurs métropolitains *qui existeront* après le renouvellement triennal de 1983. Or, au recensement de 1975, la population *de ces 67* départements était de 22 778 739 personnes, soit 43,25 % du total de la population *métropolitaine*.

Si cette inégalité de représentation *était politiquement sans* effet, la moitié des membres métropolitains de chacun des groupes *du Sénat seraient élus dans* l'un de ces 67 départements. Or ce n'est pas le cas. Avant le renouvellement de 1980, le groupe communiste n'y a aucun élu. Le groupe socialiste en a 29 sur 57 (50,8 %) ; la formation des radicaux de gauche 12 sur 14 (85,7 %) ; le surplus de la Gauche démocratique 18 sur 24 (75 %) ; le R.P.R. 13 sur 30 (43,3 %) ; l'Union centriste 23 sur 57 (40,3 %) ; l'Union des républicains et des indépendants 32 sur 47 (68 %) ; le groupe du Centre national des indépendants et paysans 11 sur 16 (68,7 %) ; la réunion des sénateurs non inscrits 4 sur 8 (50 %).

L'effet qu'on avait attendu en 1948 de la loi électorale du Conseil *de la République subsiste donc* trente-deux ans plus tard : la répartition des sièges entre départements défavorise beaucoup les communistes et quelque peu les gaullistes. Les héritiers du M.R.P. continuent, plus encore que ces derniers — peut-être parce que depuis 1958 ceux-ci sont mieux identifiés au régime que ceux-là, — à subir les conséquences du sacrifice jadis consenti par leurs prédécesseurs à la défense de la IVe République. A *l'inverse*, l'inégalité de représentation des départements profite beaucoup aux modérés et, plus encore, aux radicaux. Les socialistes et les non-inscrits sont seuls à avoir autant d'élus dans les départements que *cette inégalité* favorise et dans ceux qu'elle défavorise.

Il est plus malaisé de calculer avec précision à quel nombre d'habitants correspond celui des délégués *sénatoriaux* représentant les diverses catégories de communes. D'une part, en effet, les seuils retenus pour l'établissement du tableau qui, *dans la publication* du recensement de 1975, donne la population globale et le nombre de *communes* de chacune de ces catégories, ne sont pas toujours identiques à ceux que fixe la loi électorale du Sénat quant au nombre de *délégués* sénatoriaux par commune. D'autre part, ce *tableau donne les résultats* du recensement avant déduction des doubles comptes dans la population comptée à part, et *les chiffres* qui y figurent sont donc supérieurs (d'un peu moins de 2 % pour l'ensemble de *la France* métropolitaine) à ceux des « populations municipales » qui sont pris en compte en *matière électorale*.

On ne peut donc avancer à cet égard que des ordres de grandeur ; mais il est certain que les *communes de moins de 2 500* habitants, au nombre d'environ 33 500, sont représentées dans les *collèges électoraux du Sénat, pour* l'ensemble de la France métropolitaine, par environ 58 000 délégués *sénatoriaux*, ce qui n'en fait pas loin de la moitié. Or leur population ne dépasse guère 30 % *de la population métropolitaine*. Si l'on y ajoute les délégués des communes de 2 500 à 3 500 habitants, *on constate que la majorité* du collège électoral du Sénat appartient, pour l'ensemble de la France, aux représentants de communes dont la population totale est de l'ordre de 35 % de la population métropolitaine.

A bien voir les choses, le régime électoral du Sénat comporte donc aujourd'hui, quoique de manière un peu moins accentuée, des inégalités de représentation analogues à celles qui caractérisaient celui du Sénat de la IIIe République.

Comment ne pas tirer certaines conclusions d'une telle constatation ?

Prochain article :

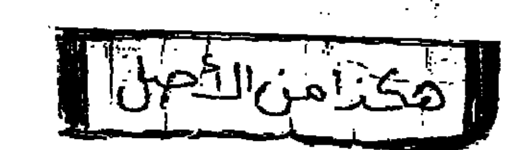
PERSPECTIVES ET RÉFORMES

(*) Ancien membre du Conseil constitutionnel.

(1) Ce chiffre avait été choisi parce que la population du Lot le dépassait légèrement. C'est dans ce département que comptait se présenter le président radical du Conseil de la République provisoire et son élection serait facilitée s'il pouvait aborder le second tour en accord avec le candidat du M.R.P. qui, lui aussi, avait intérêt à une telle combinaison : il fallait donc que le Lot eût à élire deux sénateurs.

(2) La Creuse et Paris.





Le Monde des LIVRES

Valentin l'absolu

● *La transparence légère d'Yvonne Baby.*

DÈS la page-prélude, nous croyons tout savoir. Marthe a invité Jeanne au bord de la mer sans lui parler de son grand fils, Valentin. Il écoutait de la musique dans son hamac. « *... Jeanne avait honte de son tailleur gris et de ses bas. Valentin a tout de suite aimé Jeanne. Il lui donna sa chambre.* »

Premier mouvement, donc : la joie. Valentin crawle, manœuvre le bateau, écoute Bach, rend heureux ses demi-frère et demi-sœur dont le père est mort. Il a rêvé d'être astronome. Médecin, il fait de la recherche. Rien d'étonnant si, à la page 5 — allegro, — Jeanne « *se demandait s'il était vraiment un génie* ».

Mais Valentin désire, à en mourir, les sommets. Science, amour, musique le satisfont, aussi longtemps qu'il pense, avec le Kilroy de Faulkner, avoir griffonné son nom « *sur le mur de l'oubli final et irrévocable* ». De lui son père dira : « *... Maintenant il veut tout, tout de suite, sans renoncer à rien* ».

Jeanne est l'aînée. « *Il a dit Que tu es belle. Non a dit Jeanne et il a dit C'est moi qui suis.* » Première partie d'un concerto intense et bref : nous écoutons le musical silence qui lie deux êtres accordés. Accordés ? Un piano, un violon jouant ensemble ? Encore chacun doit-il accepter de ne pas éteindre l'autre. Un récital de solistes n'est pas un duo.

Mais Valentin n'est magicien que de lui-même.

...evé en pension pendant que ses virtuoses de parents couraient le monde, où aurait-il appris à ne pas confondre l'amour avec le reflet de lui ? N'importe, c'est l'Intermezzo des illusions. Valentin nous apparaît par tous les regards. Celui de sa mère ...uctrice dont, avant d'aller au laboratoire, il passe préparer le thé matinal. De sa grand-mère, tendre bourgeoise. De la mère de Jeanne, généreuse, ...ique et grommelante. De son père à lui, retiré des tournées ... de l'histoire entre son piano et ses fleurs. Par le regard des couturières, des aides-ménagères, des amis. Le regard de Jeanne ? On ne sait pas trop.

Ils ont un fils. La grand-mère meurt. Valentin, s'éloignant de la recherche, s'...rend des plantes et des poissons, remplace la bibliothèque par un aquarium comme on n'en connaît pas. Jeanne perçoit là, peut-être, un signe de la coupure d'avec les humains : elle prie d'un voyage qu'elle ferait, seule.

La passion de Valentin change d'objet, se jette sur le plus précieux des pianos, un Bösendorfer. Quitter le laboratoire ? Devenir le grand musicien que son père n'a pas pu être ? Mais un instrument ne donne pas l'absolu. « *J'ai découvert que la limpidité du Bösendorfer est un piège.* »

Le père meurt et Valentin, d'un élan désespéré, débranche l'aquarium, tuant le dernier des poissons-clowns. « *Tu es fou a dit Jeanne. Valentin a eu un sourire bizarre il a dit C'était un malade, puis Tâchons de rester charmants. Jeanne sortit.* » Narcisse s'enfonce ainsi dans son refus. Pense-t-il à la formule surréaliste citée par son père : « L'égalité est une hiérarchie comme une autre » ?

Entre Jeanne, son égale en amour, et lui, il dresse une fausse sœur, Céline, avec laquelle il espère mener des jeux adolescents à jamais inaboutis. Jeanne est-elle jalouse ? Ou consciente enfin qu'il fuit hors du monde ? Valentin va-t-il passer les frontières de cette séparation que les *psy* nomment « la schize » ? Plonger vers son reflet où personne ne l'atteindra plus ? Nous ne le saurons pas. Jeanne a dit : « *Je ne céderai pas.* » Il est parti, déposant son alliance au fond d'une coupe. Alors Jeanne s'est approchée du Bösendorfer. « *Elle jouait.* » Libre ? Blessée ? Délivrée ? Fin de partition.

Dans ses précédents romans, *Oui, l'espoir, le Jour et la Nuit*, Yvonne Baby, petite musique de nuit, donnait voix à la nostalgie de ceux qui ont sacrifié à l'histoire leur irremplaçable aria singulière.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 17.)

Borges fait son bilan

● *De Lewis Carroll au tango.*

VOICI donc réunies aujourd'hui, et fort joliment traduites par Françoise-Marie Rosset, les quarante-trois préfaces que Jorge Luis Borges écrivit entre les années 1923 et 1975. Elles sont présentées selon le critère le plus simple : l'ordre alphabétique, et vont du poète argentin Almafuerte (1854-1917) à Walt Whitman (1819-1892), en passant par Shakespeare et Olaf Stapledon.

On le devine : cette disposition qui rapproche par la capricieuse volonté de l'initiale un poète du tango (Evaristo Carriego) et un maître du fantastique (Lewis Carroll), ou qui juxtapose deux époques parfois séparées dans l'histoire des hommes par des bouleversements fondamentaux, ne facilite pas une lecture suivie. Une classification chronologique ou thématique nous eût permis de suivre avec plus de précision l'itinéraire de Borges, lecteur et présentateur des œuvres d'autrui, et de mieux cerner l'évolution de ses options et de ses goûts. Ces miscellanées, d'autre part, accentuent l'allure de notice encyclopédique, le caractère de « commande » de certains textes, heureusement peu nombreux.



★ *Dessin de J.-P. CAGNAT.*

« *Une préface, quand elle est réussie,* écrit Borges dans la « Préface des préfaces » à son *Livre de préfaces, n'est pas une manière de toast : c'est une forme latérale de la critique. Je ne sait quel jugement favorable ou défavorable mériteront les miennes, qui groupent tant d'opinions sur tant d'années.* » L'ouvrage refermé, après une lecture fébrile, passionnée et passionnante, l'intelligence et le cœur excités ont envie d'invoquer les deux adjectifs proposés à notre choix. Notre jugement est favorable parce que personne ne parle mieux que Borges d'un certain Buenos-Aires, de l'Argentine du passé, de ses figures prestigieuses — José Hernandez, Sarmiento, Leopoldo Lugones — ou pittoresques — Macedonio Fernandez, — personne ne sait définir avec plus de charme le talent d'un ami — Silvina Ocampo, Nora Lange, Maria Esther Vazquez, Adolfo Bioy Casares, — et surtout aucun dieu des lettres ne sait illuminer d'éclairs aussi fulgurants les grands et les petits sommets de la création universelle.

Mais notre réaction est défavorable dans la mesure où Borges tourne délibérément le dos au présent et à l'avenir de son continent. Argentin, il ne mentionne à aucun moment ses contemporains les plus doués : Cortazar et Sabato. Latino-Américain, il ne retient qu'un nom, celui d'Alfonso Reyes, son homologue mexicain, oubliant cette prodigieuse pléiade que constituent notamment Carpentier, Asturias et Neruda, Garcia Marquez, Rulfo, Fuentes, Vargas Llosa.

Une préférence pour l'Angleterre

En réalité, Borges montre une belle indifférence envers les cultures jusqu'alors étouffées par le colonialisme, il ne laisse pas vagabonder sa curiosité pourtant avide d'insolite ni son « *goût pour les hypothèses magiques ou surprenantes* » sur la nouvelle littérature latino-américaine. Son univers, outre l'Argentine traditionnelle, a ses oasis préférées aux Etats-Unis — Emerson, Walt Whitman, Melville, Francis Bret Harte, Henry James sont ici « préfacés » — et en Europe. Une « préface » est consacrée au *Cimetière marin*, de Valéry, une autre à Marcel Schwob ; deux autres aux classiques espagnols Cervantes et Quevedo ; une à Kafka ; une au mystique suédois Emmanuel Swedenborg.

Mais, à travers de multiples citations, c'est la connaissance profonde et l'interprétation originale des littératures occidentales qui se révèlent. Avec une nette préférence pour l'Angleterre. « *Il se peut que, sans m'en douter, j'aie toujours été un peu britannique,* avoue-t-il malicieusement. *Il est de fait que, pour moi, Waterloo est toujours une victoire.* » Ce penchant nous vaut une série d'ingénieuses « préfaces » consacrées à Shakespeare, à Edward Gibbon, à Carlyle, « père du nazisme », qui « *vénéra et peut-être inventa la race germanique* ». D'une étude à l'autre, les allusions de Borges à ses sources favorites prolifèrent, et Blake, de Quincey, Stevenson, Conrad, Kipling, Yeats, Chesterton, E. M. Forster, exécutent dans la mémoire de l'auteur d'*Enquêtes* un incessant et vertigineux chassé-croisé spirituel.

Le lecteur français sera sans doute déconcerté par les références locales, inconnues de lui, qui émaillent certains passages. Mais il découvrira avec étonnement l'impact que la France, grâce à sa langue et à sa littérature — Dumas, Hugo, Verlaine... — exerçait il y a peu encore — sur l'Argentine.

CLAUDE COUFFON.

(Lire la suite page 19.)

La révolte de Walter Prévost

● *Les désirs de révolution d'un jeune postier.*

LUC-SUR-MER est le second roman de Walter Prévost, écrivain de vingt-quatre ans. Dès le premier, *Tristes Banlieues*, qui lui valut, en 1978, le Prix de la vocation, on distingua chez ce jeune écrivain une rare justesse de ton pour peindre les générations en désarroi de l'après-mai, dans un paysage de banlieues mouillées et monotones. Dans *Luc-sur-Mer*, le style de Walter Prévost s'est encore resserré, contracté ; il se déploie avec une extrême économie de mots et évoque singulièrement celui d'un Emmanuel Bove, autre avare de syllabes, qu'on a redécouvert récemment.

Si Walter Prévost se meut comme Bove dans un univers de médiocrité, il n'use pas, lui, d'une ironie radicale et cocasse, mais d'une petite complainte qui n'a l'air de rien et se révèle pourtant d'une grave efficacité. On peut parler à son égard de réalisme romantique.

Car Luc, son « héros », jeune postier dans un centre de tri parisien, souffre du vague à l'âme de sa génération, qui croit bien être revenue de tout. Il veut « *toujours plus et il ne sait même pas quoi.* » Dans ce pays où les révolutions se passent toujours ailleurs, où « *tout est mou, tout est pourri* », « *on ne sait pas pourquoi on vit, on ne sait pas pourquoi mourir* », il éprouve des « *non-sentiments* ». A cette espérance absente s'ajoute une vie quotidienne terne et idiote. Walter Prévost décrit admirablement l'existence grise des postiers : le travail répétitif sur les quais, dans le froid et les nuits qui n'en finissent pas; le petit verre vite pris dans les bars blêmes, bouis-bouis arabes où geint une « *musique couleur de misère et de caramel* » ; les discussions politiques à la « cantoche » : l'accident d'un tractoriste; les conflits sociaux qui se déroulent toujours selon le même schéma; la détresse inavouée.

Au-delà du travail, les douceurs de la vraie vie prennent aussi un goût de cendre : le bonheur à deux qui règle l'emploi du temps, prend la forme d'un renoncement (mais à quoi?). Les aventures tarifées, « *c'est un peu sale, un peu moche. On se retrouve encore plus seul et on n'en sort pas.* » Luc, cet ancien communiste, ne croit plus à la « *douce chaleur* » du « *coude-à-coude fraternel* ». Une visite à sa mère, qui « *lui bricole tous les ans un pull* », ne fait qu'alourdir les silences. Ressasser un amour perdu d'adolescence remue d'inutiles regrets ; « *la mémoire, c'est comme une valise. On met toujours dedans des choses qui ne servent à rien.* » Lou, Laure ou Carole, qui ne demandent à leur manière qu'à être aimées, sont des pièges de tendresse pour les désirs de révolution.

Ainsi va Luc sur le bitume humide avec des rêves de violences plein la tête. Quand il erre, silencieux et calme, avec un parabellum en poche dans le grondement d'une manif, l'angoisse saisit : combien de Luc désespérés attendent à l'affût ?

Au centre de tri, les C.R.S. « évacuent » les grévistes. Au cours d'un bref et absurde affrontement, Luc reçoit, tirée à bout portant, une grenade en pleine poitrine. Il n'y a plus d'interrogations : après Luc, on sait bien que la vie médiocre de légions d'anonymes continue sans espoir et sans signification. Mais on garde au cœur la révolte gâchée de Luc et à l'oreille la petite complainte de Walter Prévost, accompagnée d'un solo de trompette qui meurt sur les pavés glissants, au bord de la nuit.

BERNARD ALLIOT.

★ LUC-SUR-MER, de Walter Prévost. Grasset, 220 pages. Environ 42 F.

« UNE COMÉDIE FRANÇAISE », d'Erik Orsenna

« UNE SORTE DE BLEU », d'Alain Gerber

DEUX UNIVERS

LE vocabulaire, comme la nature, succombe doucement à sa transformation en marchandise, et aux galvaudages qui s'ensuivent. Prenez l'épithète d'*écrivain* : vous ne pouvez plus ouvrir un journal ou votre poste sans l'entendre décerner aux moindres auteurs d'occasion. Argument de vente passe-partout et invérifiable, le mot a perdu tout sens, jusqu'à n'être plus à la littérature que ce qu'est à la lessive l'adjectif *supermoussant*.

Devant des professionnels manifestes de l'écriture, la critique tente d'ultimes périphrases, du genre : « une voix singulière se révèle », « un monde original s'impose », « ça rappelle Machin ». Mais ces formules sont aussitôt ravalées à l'état d'additifs anticalcaires. Comment expliquera-t-on bientôt qu'un certain art d'agencer les mots vous a enrichi en secret ? Faudra-t-il, contre toute sagesse, passer à l'injonction ? On dirait, par exemple : « Lisez séance tenante Orsenna et Gerber » ; non pas parce que ce sont des écrivains, des voix, des mondes, de nouveaux Machin, des enrichissements, et autres enzymes, mais parce que... c'est moi qui vous le dis ! Et lisez-les ensemble, s'il vous plaît. Pourquoi ? Parce que.

Bah ! Attendons encore un peu. Retardons le temps barbare où, comme les adjudants qui ne veulent voir qu'une tête, quelques banquiers relayés par un pluralisme aux ordres ne voudront voir, chez le libraire, qu'une pile. Persévérons dans le caprice argumenté.

Pourquoi est-ce si bien, je trouve, Orsenna et Gerber ? Veuillons voir.

D'ABORD, Orsenna. Vous avez pu y goûter, si vous avez voulu. C'est lui qui a écrit *Loyola's blues* (1974) et *la Vie comme à Lausanne* (prix Nimier 1977). Pas lu ? Dommage pour vous. Surtout si vous aimez sourire. Avec Bénoziglio, Pividal et quelques autres, Orsenna marque le retour d'un humour à la française que l'Université et ses mornes obsessions théoriciennes avaient banni de nos lettres depuis les « hussards ». Thème commun aux trois divertissements : l'opérette loufoque à quoi ressemble notre histoire, vue par la poignée d'ambitieux qui croient la faire.

Hier, *la Vie comme à Lausanne* parcourait le premier demi-siècle sur les traces d'un petit intrigant centriste. *Une comédie française* repasse le film sautillant des peu mémo-

par Bertrand Poirot-Delpech

rables années 50 — rappelez-vous : les pigeons de Duclos, Bobet, Mendès, Suez, l'Algérie française oui ou zut... — sur le Pathé-Baby d'une quintessence de famille bourgeoise. Rien ne manque au blason des Arnim : papa centralien, maman jalouse et petite sœur chialeuse (il faut bien s'occuper !), vacances modèles à Bréhat, avec vastes tablées bleu marine, sombres sous-entendus, recettes de tricot et de charité en tous genres...

HOBBY lancinant des Arnim, comme de tous leurs cousins : tâter du pouvoir en accédant aux secrets sur lesquels la France repose, comme Venise sur l'eau. Le puîné, Charles, contracte le virus dès l'âge de... cinq ans. Faute de devenir Malraux — la place est prise, ça l'agace assez ! — il aidera Geneviève Tabouis à lire l'avenir politique sur les lèvres de nos ministres, du haut d'un balcon surplombant Matignon !

Par la suite, le ménage Arnim se déglingue quelque peu, à l'image de nos belles familles. Grand-père a mal tourné, en Uruguay. Papa disparaît avec de jeunes personnes, maman milite, à Versailles, pour de Gaulle et... la contraception ; la sœur se partage entre le tourisme coquin et l'O.A.S., Charles entre le F.L.N. et les petites Anglaises en shetland des séjours linguistiques. Il fera médecine, en mémoire de ses maladies imaginaires d'enfant ; mais il finira, comme rêvé, au faîte du pouvoir, médecin personnel et intime d'un autre Charles — il n'y en a pas trente-six ! — à qui il conseillera de prendre sa retraite au Paraguay en écrivant non plus des Mémoires, qu'il faut se donner la peine de vivre avant, mais des romans exotiques où crient les singes...

COMME tous les livres mieux que bons : plaisants à lire, *Une comédie française* regorge de passages que les lecteurs, ensuite, s'énumèrent. Devant l'embarras du choix, citons en vrac : les diverses vacances des Arnim — morales à Bréhat, amoureuses en Espagne, tristement instructives en Angleterre, — les dialogues historiques de Matignon, la ruée des éditeurs parisiens sur les écrivains latino-américains à leur arrivée au Havre...

On a parlé de Giraudoux, à propos de cet humour plein d'inventions bondissantes et de mots cocasses. On pourrait aussi évoquer l'ironie à froid de Nimier, celui de *Perfide*, et le mordant surréaliste de Vitrac dans *les Enfants au pouvoir*. A condition de ne pas négliger que cet art du jeu n'est jamais gratuit et va très loin. Les scènes et répliques apparemment les plus délirantes traduisent une observation parfaite de notre temps. Ce festival de burlesque restitue l'air et les mentalités de l'époque mieux que bien des pesantes sagas réalistes.

Vu la mauvaise réputation du rire, en nos temps pompeux, et le prestige de l'empois, vous allez voir que, croyant être gentil et profitable, on va inviter Orsenna à devenir « enfin sérieux ». Puisse-t-il n'en rien faire !

(Lire la suite page 17.)

la vie littéraire

Les apparitions de « la Nonne »

La Nonne militaire, de De Quincey, ouvrage récemment publié au Mercure de France (cf. *le Monde* du 29 août), avait déjà paru en français, comme nous le signalent de nombreux lecteurs. M. Schwachhofer nous apprend que l'œuvre fut imprimée une première fois par Jules Didot, en 1829, puis traduite par Bossange, en 1830 ; José-Maria de Heredia la traduisit ensuite sous le titre de *la Nonne Alferez*, livre qui fut réédité en 1944 par France Edition. M. Rappo nous indique que la traduction de Pierre Schneider, reprise par le Mercure, fut publiée par les Lettres nouvelles, en 1953.

Les souvenirs de la comtesse rouge.

Petite-fille et nièce d'illustres ministres hongrois sous la monarchie, liée de naissance à la vieille noblesse européenne promise à l'anéantissement par Karl Marx et deux guerres mondiales, Catherine Karolyi survécut ainsi en virtuose à bien des catastrophes. Déjà imprimés à Budapest dans notre langue avec pour titre *On m'appelait la comtesse rouge*, ses souvenirs arrivent enfin à Paris sous la couverture des Editeurs français réunis, proches du parti communiste.

Livre admirable, brûlant de passion, de vie, malgré son mutisme lourd, équivoque, sur la domination russe après 1945. Avec l'histoire de temps englouti, il raconta celle d'une jeune femme altière, exigeante, cultivée, difficile de caractère sans doute, mais d'un charme éblouissant. Ouvert dans un tourbillon de bals, de fêtes, de chasses, d'insouciance, et même un sacre impérial et royal avec gentilshommes et dames en costumes de cour, il s'achève soixante ans plus tard sous le règne réparateur de Janos Kadar, après la tornade stalinienne.

Entre-temps, l'héroïne traverse les tranchées fétides et lugubres du front de Galicie, voit son mari prendre la place des Habsbourg, disparaître devant Bela Kun, puis émigre avec lui pour une longue et aventureuse errance dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, hantée par les spectres menaçants du fascisme et du bolchevisme. Après quelques incursions vers New-York et l'U.R.S.S., le couple rentre au pays natal en 1946. Catherine Karolyi offre là un saisissant tableau du grand monde d'avant 1914, puis un témoignage involontaire de première main sur les candeurs, déceptions, calculs, restrictions mentales et compromis silencieux du compagnonnage de route avec les communistes.

G. C.

Le Beauvais des années noires

Grâce à un appareil photographique caché dans une cagette fixée à l'avant de son vélo, un mécanicien de Beauvais, M. Fernand Watteuw, a fixé sur la pellicule plus d'un demi-millier de vues de sa ville sous l'occupation allemande. Ces photographies, pour la plupart inédites, vont être publiées en novembre prochain grâce à une souscription lancée par le Groupement d'études des monuments et œuvres d'art du Beauvaisis (1).

Cet ouvrage, préfacé par M. Henri Michel, président du Comité international d'histoire de la seconde guerre mondiale, est, en fait, la première monographie documentaire française d'une ville sous l'occupation allemande. Ces vues montrent des monuments et des vieilles maisons de la ville avant et après les bombardements de juin 1940, le déblaiement des décombres, les baraquements, la vie qui reprend, les effets des bombes alliées sur l'aérodrome de Tillé ou sur la gare de Beauvais. La ville a été, en grande partie, détruite pendant la guerre.

L'auteur publie également dans cet ouvrage un ensemble de tracts, d'affiches et de lettres, dans lesquels on peut suivre, à travers la vie quotidienne, les préoccupations, mais aussi les espoirs, d'une famille d'une ville de province pendant les difficiles années de guerre. — M. L.

(1) GEMOB, *Chemin de Plouy, La Mie au Roy* - 60000 Beauvais. Montant de la souscription : 180 francs.

Sur Antonin Artaud

Une jeune femme, morte à Bruxelles en 1952, épuisée par la drogue semble-t-il, a connu très intimement Antonin Artaud. Elle se nommait Cécile Schramme. Le collectionneur et bibliographe Henri Matarasso a retrouvé des notes, et des fragments de textes que Cécile Schramme a consacrés à son ami Artaud. Il est impossible de savoir, dans la brièveté de cet ensemble, si Artaud fut réellement amoureux de Cécile, mais ceci importe peu. Deux lettres complètent l'ensemble : elles ont le goût de la mort. Cette plaquette tirée à 250 exemplaires séduira les amateurs et les curieux : on y retrouve un Antonin Artaud vivant, pathétique — et drôle. Ce petit volume paraît aux Editions Messidor, 24, rue du Sac, 02420 Gouy. — H. J.

vient de paraître

Romans

VENUS KHOURY-GHATA : *le Fils empaillé*. — Dans un Liban haut en couleur des années 50, l'affrontement d'un père et d'un fils. Par l'auteur des *Ombres et leurs cris*, prix Apollinaire 1980. (Belfond, 222 p.)

RICHARD GARZAROLLI : *Mémoires d'un carnassier*. — La prodigieuse ascension sociale — mais à quel prix ! — d'un petit commissionnaire qui devient un chevalier d'industrie de la douce Helvétie. (Editions Denoël, 396 p.)

FRANÇOIS SALVAING : *Rapport à la générale*. — Un aide de camp raconte à la générale les dernières heures du général-président qui vient de perdre le pouvoir. Par l'auteur de *Pays conquis*. (Balland, 108 p.)

ANDRE AUDUREAU : *Un merveilleux dimanche*. — Au cours du long week-end de la Pentecôte, un solitaire, modeste employé de bureau, rencontre un adolescent — et la mort. (Mazarine, 181 p.)

Lettres étrangères

ITALO CALVINO : *Contes populaires italiens*. — Italie du Nord : Ligurie, Piémont, Lombardie, Vénétie, Trentin, Dalmatie. Traduits de l'italien par Nino Frank. (Denoël, 326 p.)

LUDWIG HOHL : *Une ascension*. — Par un écrivain suisse-allemand très apprécié de Max Frisch et Dürrenmatt, un récit commencé en 1926 et récrit pendant trente années avant de connaître sa forme définitive. Traduit de l'allemand par Luc de Goustine. (Gallimard, 116 p.)

VASSILI CHOUKCHINE : *Conversations sous la lune claire*. — Des nouvelles d'un écrivain, acteur, cinéaste soviétique né dans l'Altaï et mort à quarante-cinq ans en 1974. Traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard. (Julliard, 206 p.)

THEODOR FONTANE : *Dédales*. — L'histoire douce-amère des amours sans lendemain d'un bel officier et d'une repasseuse contée par un poète et romancier allemand du siècle dernier (1819-1898). Réédition de 1931. Traduit de l'allemand par R. Koessler. (Aubier Montaigne, 256 p.)

Poésie

ANISE KOLTZ : *La Terre monte*. — Un nouveau recueil de la poétesse luxembourgeoise : des vers vifs, charnels, aux couleurs de l'Orient. (Belfond, 94 p.)

Critique littéraire

DAN-ION NASTA : *Saint-John Perse et la découverte de l'être*. — Une analyse érudite de l'œuvre poétique de Saint-John Perse. (PUF, 200 p.)

Biographies

MARCELLE HERTZOG-CACHIN : *Regards sur la vie de Marcel Cachin*. — La vie quotidienne, la famille, les luttes politiques d'un pionnier du mouvement ouvrier français retracées par sa fille. (Editions sociales, 273 p.)

COLLECTIF : *Pasolini*. — Les interventions au séminaire de Vincennes de 1979 dirigé par M.-A. Macciocchi, qui a ajouté une *Esquisse pour une biographie de Pasolini*. (Grasset, 350 p.)

DONALD ZEC : *Lee Marvin*. — Portrait d'un des grands « vilains » de l'écran. Traduit de l'anglais par Suzanne Chantal. (France-Empire, 280 p.)

Souvenirs

MALHIA KENT : *la Pharaonne*. — La rencontre de deux talents de la haute couture : la « Pharaonne » (Chanel) et Malhia, ou l'affrontement de deux tempéraments hors du commun. (Acropole, 218 p.)

ALFRED FABRE-LUCE : *la Parole est aux fantômes*. — Deux nouvelles et un conte insérés dans un journal intime : une réflexion sur la vieillesse, « *temps de commerce* » avec les disparus. (Julliard, 205 p.)

Spectacles

GIONO : *Œuvres cinématographiques 1938-1939*. — Des textes de Giono sur le cinéma (scénarios, écrits) en majeure partie inédits. Présentation de Jacques Mény. (Gallimard, 314 p.)

Religion

JEAN STERN : *La Salette*. — Au-delà des mythes et des passions, à partir de documents authentiques, un dossier sur les apparitions de Notre-Dame de la Salette. (Desclée De Brouwer, 417 p.)

Science-fiction

PHILIPPE CURVAL : *Regarde, fiston, s'il n'y a pas un extra-terrestre derrière la bouteille de vin*. — Huit nouvelles dont la leçon commune pourrait être : un extra-terrestre peut en cacher un autre. Par l'auteur de *Cette chère humanité*, prix Apollo 1977. (Denoël, 216 p.)

Espionnage

LEN DEIGHTON : *Scintille, scintille, petit espion*. — Quand la rivalité entre grandes puissances à propos de communication avec les galaxies dissimule une lutte de domination plus terre à terre. Par l'un des grands du roman d'espionnage. Traduit de l'anglais par Anne-Marie Soulac. (Fayard, 334 p.)

Politique-fiction

MICHEL BAR-ZOHAR : *le Complot*. — Une enquête pleine de rebondissements sur un candidat à l'élection présidentielle américaine conduit jusqu'aux trésors d'art ramassés en France par les nazis. Par l'auteur du *Document qui tue*. Traduit de l'anglais par France-Marie Watkins. (Fayard, 319 p.)

Société

JACQUES FREMONTIER : *la Vie en bleu : Voyage en culture ouvrière*. — A partir de cent trente-trois entretiens, un portrait de la classe ouvrière française. Par l'auteur de *la Forteresse ouvrière : Renault*. (Fayard, 326 p.)

Humour

PIERRE BERLOQUIN : *Dictionnaire de jeux de mots*. — Les calembours de A à Z ou l'esprit de suite. (Encre, 188 p.)

Histoire

JEAN FAVIER : *la Guerre de cent ans*. — Une nouvelle synthèse, par l'auteur de *Philippe le Bel*. (Fayard, 675 p.)

LOUIS ROUGIER : *Astronomie et religion en Occident*. — De l'Egypte ancienne à Einstein, les rapports entre physique et métaphysique. (PUF, 140 p.)

Documents

THERESA MALKIEL : *Journal d'une gréviste*. — A travers un journal intime fictif, l'histoire d'une immense grève de femmes dans le New-York de 1909, retracée par une militante socialiste. Présentation de Françoise Basch. Traduit de l'américain par Marianne Sirgent. (Payot, 215 p.)

A. DUPONT-SOMMER : *Les écrits esséniens découverts près de la mer Morte*. — Quatrième édition de la traduction des textes du Qoumrân comportant un petit nombre de retouches et des listes bibliographiques complémentaires. Un second ouvrage à venir présentera les nouveaux écrits esséniens. (Payot, 466 p.)

Essais

JOHN KENNETH GALBRAITH : *Théorie de la pauvreté de mas[illegible]* — A partir d'une analyse de [illegible] misère des masses rurales du tiers monde, l'auteur propose une p[illegible]tique de lutte contre la pauvreté. Traduit de l'anglais par D[illegible] Blanchard. (Gallimard, 166 p.)

BARRY COMMONER : *le P[illegible] du pouvoir*. — Le gaspillage des combustibles fossiles et nu[illegible] révélateur de la tare profonde et dangereuse des pays industrialisés. Traduit de l'américain par [illegible] line Bernard. (Presses [illegible]taires de France, 176 p.)

DOCTEUR DUGAST-ROUILLÉ : *la Psychanalyse devant la [illegible] et la religion*. — La psychanalyse freudienne ne serait-elle qu'une « science-fiction » [illegible] longtemps dépassée ? Préface du docteur Baruk. (Editions [illegible], 5 bis, rue des Derval[illegible], 44000 Nantes.)

JULIEN FREUND : *[illegible] Fin de la Renaissance*. — [illegible] chances reste-t-il à l'Europe dans un monde qui la conteste ? (PUF, 160 p.)

en poche

Heinrich Böll et son clown

A tout seigneur tout honneur. Après *le Tambour*, de Günter Grass, premier titre de la nouvelle série « roman » de la collection « Points », voici *la Grimace*, de Heinrich Böll, deuxième auteur allemand vivant à figurer au catalogue.

Paru en Allemagne en 1963, traduit en français dès 1964, ce roman est caractéristique de la littérature engagée qui régna outre-Rhin au lendemain de la guerre. Prenant pour porte-parole un clown raté, Heinrich Böll s'y livre à un véhément règlement de comptes avec l'« *establishment* » de l'« ère Adenauer ». Abandonné par sa maîtresse qui lui a préféré cet « air catholique » que l'on respire dans la bonne société, repoussé par son public qui ne le trouve plus assez drôle, déçu par ses amis auprès desquels il a crié en vain au secours, Hans Schnier, fils d'industriel rhénan devenu clown par protestation, finit comme mendiant sur les marches de la gare de Bonn, victime d'une société qui a su concilier allègrement les mots « catholicisme » et « miracle économique ».

Dix-sept ans après sa parution, ce roman, au demeurant excellemment traduit, n'a pas perdu de sa virulence ni de son actualité, même si l'ère social-démocrate, façon Schmidt, a succédé à l'ère démocrate-chrétienne façon Adenauer. Mais pourquoi diable cette manie de « trafiquer » les titres des romans de Heinrich Böll ? « La Grimace » s'appelle en allemand *Ansichten eines Clowns* (« Points de vue d'un clown »). De la même manière, *Rentrez chez vous, Bogner* = *Wo bist du Adam ?* « D'où viens-tu Adam ? ». *Les Enfants des morts* = *Haus ohne Hüter* « Maison sans gardiens ». *Les Dieux Sacrements* = *Billard um Halbzehn* « Billard à 10 h. 30 ».

J.-L. DE RAMBURES.

★ LA GRIMACE, d'Henrich Boll, traduction de S. et G. de Lalène. Le Seuil. « Points », 282 pages. Environ : 15 F.

● Parmi les rééditions : *la Confrontation*, roman de Louis Guilloux « l'Imaginaire », Gallimard ; *les Fleurs du mal*, de Baudelaire (10/18. Domaine classique. Introduction et notes de Vincenette Pichois).

en bref

● LA NEUVIEME FOIRE DU LIVRE AU FORMAT DE POCHE DE NOGENT-SUR-MARNE se tiendra, cette année encore, sous le célèbre Pavillon de Baltard, le dimanche 5 octobre, de 14 heures à 1[illegible] heures. Cette manifestation, ouverte gratuitement au public, sera présidée, cette année, par M. Henri Amouroux. Pour la première fois, les débats y seront organisés entre les écrivains pour permettre au public une meilleure approche de la littérature sous toutes ses formes.

● LE SUCCES DU FILM « LA BANQUIERE » vient de faire rééditer de deux manières la véritable histoire de Marthe Hanau qu'écrivit Dominique Desanti en 1968. « La Banquière des Années folles » ressort à la fois chez Fayard, son éditeur d'origine, et entre dans la collection de poche « Folio » de Gallimard. Quant au scénario du film, il fait l'objet d'un livre, signé par Georges Conchon et Jean Noli, aux Editions J.-P. Ramsay.

● FORTUNATA ET JACINTA de Benito de Perez Galdos (1843-1920) dans la traduction de Robert Marrast, vient d'être réédité aux Editeurs français réunis à l'occasion de la présentation sur Antenne 2 de la série télévisée consacrée à l'œuvre du grand romancier espagnol.

● RECTIFICATIF. — La traduction et la préface de l'ouvrage d'Emil Fackenheim : « La présence de Dieu dans l'histoire » (Edit. Verdier), sont de Bernard Dupuy et non de Gérard Dupuy, comme nous l'avions écrit par erreur (« le Monde des livres » du 12 septembre).

romans

Le rire des petites filles

● ***Séda, ou « l'orgueil du pire ».***

LES vrais écrivains portent le jugement le plus sévère sur la vie. Ainsi Thérèse d'Avila, lorsqu'elle confie : *« Mon désir est sans remède. »* C'est justement le thème du roman sans doute le plus singulier de l'automne: Une femme signe de son seul prénom, Séda, un livre qui appartient au genre des confessions brûlantes. Il relate une expérience passionnelle excessive, où l'érotisme sert d'alibi à a mystique. *« Les passions,* dit Catherine de Sienne, *je les permettais et je les permets toujours, pour l'accroissement de la grâce et le progrès de la vertu dans les âmes. »*

Cette vertu et cette grâce revêtent un visage mensonger, lorsqu'on s'imagine les avoir acquises. L'état qu'on ambitionne se déguise misérablement, quand on s'y établit. Aussi la mystique réclame qu'on soit assailli par l'incroyance, tandis que l'athéisme *demande qu'on ressente* le *« tourment de l'infini ».* Dans le récit de Séda, ce tourment et cette incroyance entraînent tous les désordres d'une passion, qui ne tolère aucun repos. Rejetant les compromissions qu'impose l'existence, elle ne connaît que la dépense ou le sacrifice, car elle obéit à *« l'orgueil du pire ».*

C'est peut-être le souvenir d'un amant mort à vingt ans qui inspire à la narratrice une telle exigence. Quand on porte dans sa mémoire l'image de l'absolu, comment accepter la faillite lente, mais inexorable des sentiments, qui se soumettent à l'épreuve de la durée ? Quelle prière pourrait conjurer leur défaite ? Qui leur évitera d'être peu à peu dévorés par la mesquinerie des jours ? *« Les hommes que j'ai connus depuis vingt ans,* dit la narratrice, *ont tous eu le tort de n'être pas morts à vingt ans. »* En regard de cet amour de jeunesse, figé dans son éclat, tous les autres seront déconsidérés.

Ou alors, l'amant devra prendre *« la plus haute figure ».* C'est seulement ainsi qu'il réveillera un *« espoir glacé ».* Il faudra qu'il devienne l'acteur et la victime d'une cérémonie sans fin, qu'il flambe comme les joueurs, qu'il se consume comme les saints, qu'il n'éprouve aucune crainte, ne montre aucune faiblesse, n'entretienne aucune illusion, qu'il soit un ange luxueux et dérisoire : l'ennemi de la vieillesse. *« Tout amant,* écrit Séda, *quelle que soit la beauté de ses mains... est également un homme... qui a peur de vieillir comme une femme. Qu'il ne se montre pas. En mon amant, l'homme n'est pas mon frère. »*

La narratrice rencontrera cet amant, ou du moins l'homme qui s'efforcera d'en tenir le rôle et qui mènera le spectacle, en donnant aux petites filles l'occasion d'être réprimandées. *« C'est à deviner l'alourdissement dans lequel sont les amants... qu'aux tables voisines des restaurants, les petites filles saisies d'un rire inextinguible sont soudain giflées. »* Voilà comment s'éteignent les rires dévastateurs. On le sait, mais on fait en sorte de l'oublier, car on s'est voulu complice du meurtre de ces moqueries intempestives.

L'amant subira toutes les épreuves de l'amour courtois, comme on se perd soi-même, car il rendra à la femme ce que les hommes préfèrent, à l'accoutumée, lui dérober : l'inquiétante et l'indécente vérité de son *« désir sans remède »... « J'ai aimé et aimerai en dépit du bon sens,* conclut la narratrice. *Je chemine en de lents excès, tels la tortue et le pesant escargot qu'une montagne n'effraie pas plus qu'un monticule, ne voyant mieux sur ce chemin du cœur... que l'amour désespéré et infini de ce qu'il me fut donné d'y voir. »*

FRANÇOIS BOTT.

★ PUBLIQUE, de Séda. Luneau Ascot éd., 91 pages. Environ 30 F.

Le bleu du temps

● ***Un voyage initiatique d'Hubert Haddad.***

LE quatrième roman d'Hubert Haddad, *les Derniers Jours d'un homme heureux,* se situe dans le droit fil d'un propos où la mort, la marginalité, l'ombre portée de la « vraie vie », occupent la place et envahissent, page après page, le récit. On trouve au départ des contes de cet écrivain une circonstance monstrueuse, sinon apocalyptique : un accident d'avion, la guerre d'Algérie, une condamnation à mourir ou une condamnation à survivre, qui piègent les héros, les obligent, non pas à se dépasser, mais à se connaître et à s'accepter. Je songe au sous-titre donné par Hubert Haddad à son récent essai sur Michel Fardoulis-Lagrange, cet auteur méconnu : *les Evidences occultes. Comme si,* effectivement, quelque chose se jouait dans la trame de la vie, sous le tissu des jours, à l'envers des apparences : un quelque chose d'imperceptible qui brutalement, sous l'éclairage inespéré d'un événement capital, s'avoue essentiel. *L'auteur nomme cette révélation « le bleu du temps »...*

Ce bleu est aussi bien crépusculaire. Les quatre romans d'Hubert Haddad sont, après tout, des romans d'agonie. Pour emprunter un peu au lyrisme de cet *écrivain, on dira que la mort,* lorsqu'elle ferme les yeux du vivant, au contraire les lui ouvre totalement : elle l'illumine en le plongeant dans le noir. Et c'est bien le sujet des *Derniers Jours d'un homme heureux.* Cet *« homme heureux »,* Emmanuel Tromeiv, *chroniqueur important* dans une feuille parisienne, vient d'apprendre qu'il lui reste quelques mois à vivre : la maladie dont il est atteint ne pardonne pas. Il décide alors de tout quitter : la femme qu'il aime, ses amis, ses compagnons habituels. *Ce souffle du prochain néant* le déracine, et l'oblige à fuir. Nous sommes au temps de la guerre d'Algérie. Emmanuel obtiendra que son journal l'envoie à Alger, puis il partira dans le désert avec des combattants du F.N.L. Il vivra un dernier *amour, une ultime déchirure,* et s'en ira courir au bord de la mer.

La rumeur de la guerre

Hubert Haddad, étant né en 1947, n'a saisi de la guerre d'Algérie qu'une rumeur vague et insignifiante. N'ayant nulle vocation d'historien, son roman — et c'est tant mieux — abandonne bientôt tout lien avec les détails de la réalité : il glisse dans le rêve, emportant dans le « bleu du temps » Emmanuel le condamné à mort, et nous à sa suite. Le livre tremble à la limite de la narration et de la poésie : des sursauts lyriques viennent par éclairs rompre le continu de la prose ; l'Algérie et la guerre disparaissent sous le vêtement des mots ; la passion désespérée d'Emmanuel — l'« homme heureux » — reste seule. L'auteur manifeste sournoisement l'ambition de donner un sens aux soubresauts de ce que fut l'histoire, comme s'il voulait nous persuader que l'individu seul importe lorsqu'il est nu au seuil d'un autre monde. L'aventure d'Emmanuel est labyrinthique : elle se veut voyage initiatique. Un mourant en marche vers l'accablant secret !

HUBERT JUIN.

★ LES DERNIERS JOURS D'UN HOMME HEUREUX, d'Hubert Haddad. Albin Michel, 253 pages. Environ 45 F.

Une postière de poids

AVEC Mado, *« jeune pucelle sans grâce et plutôt innocente, préposée aux P.T.T Saint-Crépin-sur-Loue »,* comm l'indique le sous-titre, Simo rese invite à suivre les tourné d'une « factrice » digne de Cl emerle. Mado, 80 kilos de scles et franchement laide, ti avec une fausse naïveté, la ronique d'un village du Jura me on n'en fait plus. Qu'impor Simone Arese a pris le parti, e ropulsant sa géante en quête me sœur, de nous faire rire elle y réussit souvent.

Elle y ga le aussi un sens de l'observ n et une ironie décapant qui mériteraient sans doute n noble usage. Pourquoi, ajou elle à sa parodie de roman ysan-rétro une satire d'une ce ine littérature de « recherche » Elle gâche le bon moment qu'e fait passer au lecteur en chant les élucubrations avant rdistes qui n'émeuvent plus onne. Il n'est pas facile de ucher en même temps deux c es séparées par des années- mière.

B.

★ MADO, de Simone Are. Balland, 214 pages. Enviro 45

DEUX UNIVERS

(Suite de la page 15.)

AVEC Gerber, c'est peu dire que nous changeons de milieu. N'en déplaise aux idéologues inavoués qui nient l'existence des classes sociales ou prônent leur collaboration au nom de l'éternelle nature ou de l'universelle humanité, rien, pas même la peur de la mort ni la couleur du ciel, ne saurait rapprocher des dirigeants bouffons d'Orsenna les exploités dont Gerber poursuit la tendre épopée. Deux univers, c'est le cas de le dire !

Une sorte de bleu fait suite au *Faubourg des Coups-de-trique,* paru, et fêté, il y a un an. Nous retrouvons la même famille d'ouvriers de Belfort, entre 1940 et 1944. Aux menaces de la guerre s'ajoute pour le petit Théo — douze ans — la mort tragique de son père, réparateur d'assiettes, qui s'est pendu après l'avoir envoyé chercher des gâteaux...

Contrairement à l'héritier d'*Une comédie française,* Théo ne peut se consoler avec la quête du pouvoir, qu'il sait hors de portée, salissant de surcroît et, somme toute, frivole. Il a mieux : *le souvenir de 36, où les siens ont fait trembler les* Arnim du cru en défilant au milieu des rails de tram ; le prix miraculeux que prend la lecture quand on y accède avec peine ; un art de vivre ensemble et de renifler la planète, comme seuls en inculquent les êtres purs de toute prétention à disposer d'autrui.

par Bertrand Poirot-Delpech

AINSI se dressent Papy et Mémère, Kramsky le coupeur de bois, Léon le petit pêcheur au visage radieux, Tarzan et Larbi avec leurs spectacles forains pleins de poésie, Agathe et ses amours timides. Par-dessus tout : Gentil, ancien « marsouin » et père de remplacement grâce à qui, sa clarinette aidant, l'enfant ne se sent pas réduit à son travail d'apprenti serrurier.

Entre ces figures admirables et les héros de ses lectures — Jack London, en particulier, — Théo se forge une philosophie de la vie, autrement plus forte que l'académisme *désabusé à l'abri duquel les Arnim de tous poils maintiennent* leur règne. De l'amour, comme de la culture, il a gardé le respect, un rien guindé mais riche d'éblouissements, que se transmettent les pauvres. Travail manuel et difficulté à se déplacer ont préservé son goût des choses et de la terre. De simples gestes hérités plus qu'appris maintiennent la chaude complicité des tribus. La gêne, enfin, donne du prix à des riens : le mot d'une phrase qu'on déplace, pour le *plaisir de se sentir libre ; une rame de haricots dans le* soleil d'un jardinet, une note de clarinette évoquant Artie Shaw... Plus vague, encore : les couleurs des Vosges, de l'automne, de la nuit qui vient, la sorte de bleu à quoi se résume un instant parfait, fût-il nostalgique.

D'HABITUDE, les auteurs qui racontent des enfances ouvrières roulent des mécaniques. A force de langage parlé et d'argot, ils espèrent donner l'impression qu'ils se mouchent dans les rideaux de la grammaire bourgeoise. Et si ce n'était que se moucher !

La force assez unique de Gerber est de dépasser ces rodomontades, qui restent une manière de se faire plaindre. Réduisant les impropriétés aux nécessités de la ressemblance, l'artiste, en lui, donne à sentir, et à envier, la qualité de perception qu'a préservée l'innocence fraternelle des siens. On doit à son acuité visuelle et sonore certains tremblements de lumière, de musique, d'amour, que la rhétorique faussement fine des nantis ne sait plus fixer.

Et de se demander si l'avenir de l'humanisme et de l'art d'écrire est encore là où ils se pavanent...

★ UNE COMEDIE FRANÇAISE, d'Erik Orsenna, Seuil, 320 pages, environ 52 F.

★ *UNE SORTE DE BLEU,* d'Alain Gerber, R. Laffont, 288 pages, environ 37 F.

Valentin l'absolu

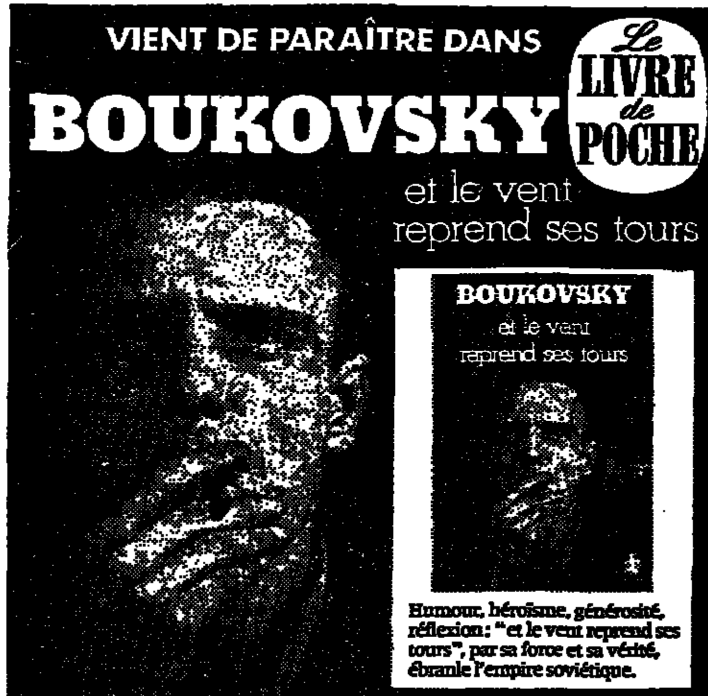
(Suite de la page 15.)

Pour *Kilroy,* elle trouve un style neuf où phrases prononcées et récit, gestes, décors et paysages sont pris dans le même flot musical. Ce roman, bloc de cristal sans angles, réfracte la lumière, la décompose dans toutes ses teintes. Le dit et le décrit sont deux cordes égales du même arc-en-ciel. Tout commentaire serait rupture. Comme chez Schubert, les montées de joie gardent l'angoisse en arrière-son, inoubliée et menaçante...

L'auteur ne prétend ni savoir ni analyser. Elle nous propose-impose Valentin le féerique, son incapacité de bonheur, son désir fou de perfection, pris sous la convergence de tous les regards. Livre bref que toute phrase ôtée mutilerait comme une portée coupée. Livre-mélodie où s'inscrivent, autour de Valentin, des êtres aux vies riches, résumées... *parfois peut-être* trop. Quelle leçon de sobriété dense dans ces cent quatre-vingt et une pages. Cette neuve transparence légère et travaillée, portant cette quête de l'absolu, serait-ce une renaissance de la simplicité d'écriture ?

DOMINIQUE DESANTI.

★ KILROY, d'Yvonne Baby, « Mercure de France », 181 pages. Environ 45 F.





romans

Charme et grisaille de la vieillesse

● ***De l'exubérance de Paul Villaz à la retenue de Jean-Louis Maunoury.***

PAUL VILLAZ s'était taillé une réputation de compositeur et de chanteur, il y a une vingtaine d'années. Après avoir beaucoup bourlingué, il fait, à cinquante-sept ans, ses débuts romanesques, avec une œuvre toute de verve et de malice, *le Cantique de Siméon*. C'est d'une vieillesse haute en couleur qu'il nous entretient : son Lamiral se raconte dans un monologue volcanique, débridé, intempérant, drôle, agaçant, plein de sève et de relief. A la page 137, on trouve une juste définition du personnage :

« Alcindor Lamiral, né d'Ambroise, professionnel modeste, et de Madame, née de la Flotte. Sang bleu marine si délavé que ma pauvre mère, ruinée foncièrement, n'apporta pas à mon père, foncièrement inapte, de quoi financer mes études plus loin que le certificat. Après, le trimard. J'étais normalement constitué, sans bec-de-lièvre. Je me suis fait tout seul, trois Légions d'honneur, dix mille blessures d'amour-propre. »

Avec de tels morceaux de bravoure, on est assuré de garder le lecteur en haleine : la logique devient superflue, d'autant plus que Lamiral saute d'un sujet à l'autre, d'un personnage à l'autre, *sur un souvenir* qui soudain en avale un second, lequel s'efface devant un troisième, lui aussi tronqué. Ce bavardage ininterrompu comporte une philosophie, que Paul Villaz met beaucoup de soin à dissimuler sous ses feux d'artifice et ses roueries : la mémoire est capricieuse, à cet âge, et n'a cure de reconstituer dans son intégrité le passé. Ainsi, le neveu Bernard, Elisabeth la très aimée, Gladys la très voluptueuse, et cent autres, ne font que passer ou repasser quand on s'y attend le moins.

Lamiral, lui, se comprend : il n'a pas besoin de points de repère. Le lecteur se demande ce qui lie les exubérances du vieillard. Il lui faut assez vite renoncer, car, de surcroît, le bonhomme est doué d'une imagination déroutante. S'il s'intitule « un apatride du cosmos », c'est que fouiller dans sa biographie ne le satisfait qu'à moitié : il lui faut aussi investir l'imaginaire. Les qualités visibles de ce roman cachent une vertu moins évidente : *le mariage d'une mémoire* fautive avec une affabulation constante.

Nuits tombées, de Jean-Louis Maunoury, décrit une déchéance et une sénilité avec des moyens infiniment plus mesurés : du baroque volubile nous passons à la litote et à l'allusion. Emma (ou Aimée) et Edmond (quelquefois Edouard ou Edgar, lorsque la mémoire s'embrouille) coulent des journées vides et lentes au soleil du Midi. Ils se contentent de petits gestes et de courtes paroles et, au lieu d'exploser pour rien comme Lamiral, ils se ménagent, dans l'attente *d'une mort qu'ils s'efforcent* d'imaginer douce, en dépit des rages et des pensées rentrées. Aussitôt Emma portée en terre, le vieillard peut s'abandonner à ses démons : la mémoire qui ressasse une vie que l'horrible solitude rend plus acariâtre qu'elle ne fut.

Paul Villaz fait de la dégénérescence de son héros un plat fumant ; Jean-Louis Maunoury procède comme du temps d'Alphonse Karr ou de Maurice Maeterlinck : entre ses phrases d'une remarquable concision, il nous laisse l'initiative d'inventer des liens, des nuances, des événements sous-entendus. Il sait être envoûtant avec économie. Le tempérament de Paul Villaz aurait pu profiter à la grave rigueur de Jean-Louis Maunoury, et la sévérité de celui-ci, à l'imagination de celui-là. Deux livres *presque complémentaires*, à l'insu de leurs auteurs.

ALAIN BOSQUET.

★ **LE CANTIQUE DE SIMEON, de Paul Villaz, Laffont, 334 pages. Environ 42 F.**

★ **NUITS TOMBEES, de Jean-Louis Maunoury, Mercure de France, 142 pages. Environ 37 F.**

Un éloge du grand âge

CAMILLE MAYRAN n'avait rien publié depuis trente ans, *sauf dans des revues*. Un éditeur prend le risque de faire paraître des textes d'elle, la plupart sans qu'aucun lien apparent les unisse et, soudain, le courant passe. Une lumière irradie de ce livre, quelque chose de doux et de souverain, produit d'une sagesse et d'un *style*. Livre de substance *impalpable*, livre intimiste s'il en fut, *qui se prolonge en échos tenaces*, longtemps après les pages refermées.

Le calme du corps

De quoi nous parle donc cette très vieille dame pour que cela nous touche si fort? De ses morts, qu'elle ranime pieuse*ment, mais sans aucune mièvrerie* : son oncle, André Chevril*lon, pour qui la beauté était* objet de contemplation à la fois pour les yeux et pour l'âme, joie et règle ; Charles du Bos, le trop discret et très oublié Charlie, « accompli dans le parti d'être et non d'avoir » lorsque la douleur physique, peu à peu, se fut faite l'accompagnatrice *constante de ses jours* ; Madeleine Saint-René Taillandier, *l'historienne, sa mère, nièce* d'Hippolyte Taine et, la trentaine passée, revenue *à la foi* par un effort de conciliation entre son éducation première et les tendances de ses proches, fidèlement attachée, dès cet instant, à un christianisme pas tout à fait orthodoxe, mais fervent *et fécond*.

Camille Mayran nous parle d'elle-même, aussi, et des avan*tages de la vieillesse. Il n'est* pas vrai que les jeunes morts soient privilégiés des dieux. Il leur manque l'accomplissement. Le grand âge est une étape de l'évolution humaine, pas forcément celle du souffle court et du pas chancelant. Le serait-il qu'*en plus* il est connaissance *et possession du passé, notre* seul bien inaliénable, du loisir, après *lequel nous* avons *tant* couru et qui permet tant d'activités — celles de la pensée en premier lieu, — du calme, enfin, calme du corps, calme de l'âge, si enrichissants quand le cœur demeure ouvert et vif.

« Dominer l'inéluctable »

Aucune envie chez elle, jamais, de « rester jeune » à tout prix, cette façon multiple *de se rendre ridicule*. Mais se penser jeune en acceptant de *ne plus l'être* et *profiter* de tout ce que « ne plus l'être » apporte de compensations, d'accroissements dans d'autres domaines, telle est la leçon de son expérience. Ce ne sont pas des paroles en l'air, un didactisme *de commande. Tout ce qui est* dit ici a été senti et vécu, cela s'écoute au « ton » de la confidence, qui est chaleureux et réservé dans le même élan.

« Dominer l'inéluctable, non par une résistance vaine, mais par une réflexion qui l'utilise. » Une forte spiritualité sous-tend cette réflexion. C'est sans doute une grâce qui n'est pas donnée à tout le monde. Mais tout le *monde, à l'heure où l'âge* commence à faire signe, peut *trouver, dans ces pages, une* ligne de conduite et de vaillance.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ **PORTRAIT DE MA MERE EN SON GRAND AGE, de Camille Mayran, Julliard, 252 p. Environ 43 F.**

Yves Navarre dénonce les mœurs bourgeoises

● ***Un vieillard tyrannique se souvient du fils qu'il a sacrifié.***

VIEILLIR, c'est toujours se retrouver seul, même pour qui a collectionné les honneurs, les maîtresses, engendré des enfants, assuré sa fortune. Mais, du haut de ses soixante-quatorze ans, Henri Prouillan, académicien, ancien ministre, toise la solitude d'un œil froid. Il veille même à rompre les dernières amarres afin de voyager plus léger et fait piquer son caniche « Pantalon III », ultime descendant des chiens qui partagèrent sa vie. Pas un regret, pas un remords, rien qu'un projet : celui de réunir ses héritiers avant de quitter la scène. Il s'agit d'ajouter un dernier acte au « *théâtre de la famille* ».

Henri Prouillan prend cette résolution un 9 juillet, date fatidique à laquelle un crime s'est accompli vingt années plus tôt. Un crime? N'exagérons pas. Simplement une tentative de « normalisation » qui s'est soldée par un échec. C'était pour son *bien, pour le* guérir de ses tendances homosexuelles, que Bertrand, le fils cadet, fut envoyé chez un chirurgien de Barcelone. A qui la faute s'il en est revenu à l'état de loque et s'il mène aujourd'hui une existence demi-sauvage, parqué par les siens dans la propriété de Moncrabeau où le gardent des métayers ? Son père a sa conscience pour lui. Pourtant, les frères, la sœur, ne parviennent pas à oublier le garçon brillant et tendre qui paya si cher sa condition, sa vocation, de marginal. Et chacun évoque en ce 9 juillet le drame dont ils furent témoins : dont, malgré eux, *ils se sentent complices*, dont le responsable refuse de se reconnaître l'auteur.

Sébastien, l'officier de *marine* marchande, Luc, le P.-D. G., Claire, l'artiste, la tante Suzy, directrice de théâtre, Bernadette, la fidèle servante, nous livrent, à tour de rôle, leur vérité. Les lettres laissées par Bertrand, avant l'opération, lancent dans la nuit leur appel au secours : *« J'admire papa autant que je le crains. Il m'aime à sa manière et n'y va pas de main morte. Comment se protéger de lui et de son amour ? »*

La Main morte, c'est justement le titre de la pièce écrite par le mari de Suzy, pièce qui ne fut jamais jouée. Si on la montait à présent, peut-être troublerait-elle la paix d'Henri... Peut-être découvrirait-il ce que signifie souffrir, aimer, vivre, avant de disparaître... Un instant, l'appréhension l'effleure, des failles se creusent dans sa cuirasse, des *souvenirs s'y glissent*. Il entend sa défunte femme soupirer : *« J'attends toujours ce peu qui me fera croire que nous sommes deux. »* Il poursuit jusque sur le quai de la gare la domestique qui le fuit. Il mesure l'inanité de sa carrière politique. Il détourne la tête devant la laisse et le collier vide qui pendent au vestiaire. Pour un peu, *il se prendrait en pitié*. Mais il est trop tard.

***

Ce douzième gros roman *marque une étape dans l'œuvre* d'Yves Navarre. A la fougue lyrique de *Lady Black* et des *Loukoums*, à l'agressivité de *Killer* succède une gravité lucide, un souci balzacien de peindre une large fresque dont chaque personnage aurait son relief, son langage, son secret. Et il a réussi. Sous sa plume, les voix s'élèvent, toutes distinctes, mais s'unissant pour entonner une *sorte de cantate* au garçon sacrifié. Invoqué, conjuré, celui-ci surgit de l'ombre dans tout l'éclat de son martyre. Ses cris étouffés, ses gestes dérisoires n'accusent personne. A quoi bon ? Yves Navarre, *lui, se montre plus sévère, mais* ses coups épargnent les êtres pour accabler une classe : la bourgeoisie qui dévore ses enfants.

GABRIELLE ROLIN.

★ **LE JARDIN D'ACCLIMATATION, d'Yves Navarre, Flammarion, 392 pages. Environ 60 F.**

lettres étrangères

Chalamov de Kolyma

● ***Quand la mort n'est pas pire que la vie.***

LE fond du désespoir avec la mort comme seule perspective et, parfois, un dernier soubresaut de colère... Voilà ce que nous propose Varlam Chalamov avec *Kolyma*, son atroce suite de récits de la vie des camps staliniens, une centaine de « vignettes » qui, sans emphase, *sans grands mots*, sans émotions et sans psychologie, font le tour de la civilisation *concentrationnaire*.

Avec Soljenitsyne, Chalamov — même s'il ne connaît pas une célébrité comparable — est considéré *comme le plus grand écrivain* des camps. Mais pas plus que dans sa vie, il n'a eu de chance dans sa gloire littéraire ! Refusés par toutes les maisons d'édition soviétiques, quelques-uns des récits étaient parus en France, sous une forme tronquée, en 1969, d'abord, grâce à Maurice Nadeau *chez Denoël, puis chez Gallimard* (traduits de l'allemand et attribués à un certain *Chalanov !*) ; ils avaient été malgré tout très remarqués ici même par Piotr Rawicz (1). Mais ils avaient le tort de paraître « trop tôt » — dix ans tout de même après le rapport Khrouchtchev ! — car il *faut attendre 1974 et l'Archipel du Goulag* pour que le public non initié accepte de s'intéresser aux camps.

Les *Récits de Kolyma* ont été rassemblés pour la première fois dans un recueil de neuf cents pages publié *en russe à Londres*, en 1978, sous la direction de Michel Heller (Overseas Publications Interchange) ; l'édition française intégrale comprendra trois volumes. Le premier, qui paraît cette semaine, comporte une *sélection* de trente récits avec une très belle et très éclairante *préface d'André Siniavski* qui, lui, connut le camp après 1966, *dix* ans après le retour à Moscou de Varlam Chalamov. Comme s'il y avait une fatalité qui enverrait à tour de rôle les générations de Russes s'enterrer vivants dans « la maison des morts »...

Cette édition — scrupuleusement traduite et annotée par Catherine Fournier — doit être considérée comme un événement en rendant justice autant à Chalamov guide de l'enfer qu'à Chalamov écrivain, auteur d'un livre *sur son monde, un monde qui* s'appelle Kolyma. Soljenitsyne lui *rend hommage dans* la préface de *l'Archipel du Goulag*. Siniavski, lui, loue *« l'expérience unique du bagne »* de Chalamov, un des *« pionniers »* dans la production littéraire des camps. Arrêté pour la première fois en 1929, à vingt-deux ans, alors qu'il est étudiant en droit, il subit une peine de cinq ans aux îles Solovetz, au nord de la Carélie ; arrêté de nouveau en 1937, il passera dix-sept ans à Kolyma pour « agitation antisoviétique trotskiste » — *« frappé illégalement par la répression »*, selon *l'Encyclopédie littéraire soviétique* de 1975 qui lui fait une place comme poète, mais ne souffle mot des récits sur la vie des *camps*.

Il a survécu. Il revient à Moscou en 1957, après sa réhabilitation ; *mais* c'est un homme brisé. Abandonné par sa famille, malade, il vit aujourd'hui, paraît-il, dans un asile de vieillards. Quelques-uns de ses *poèmes sont parus dans la revue Jeunesse* de Boris Polevoï. En 1972, la *Gazette littéraire* publie une lettre ouverte dans laquelle il crache sur les *« journaux antisoviétiques »* qui ont publié à l'étranger ses récits *« sans son accord »*. Un recueil de poèmes sort officiellement la même année : *Nuages moscovites*. Qu'est-ce qu'une si légère compromission à côté de ce qu'il a fallu faire pour survivre ? Kolyma l'a rejoint à Moscou ; il vit aujourd'hui le *« dernier récit de Kolyma »*...

Cevenice Cleeve

Dessin de Bérénice Cleeve.

Une zone idéale d'emprisonnement

Coupée du « continent » par les barbelés, les montagnes, la taïga infranchissable, l'océan arctique, la Kolyma à l'extrême nord-est de la Sibérie ne *comptait que* 7 000 âmes à la fin du dix-neuvième siècle ; 750 000, un million, on ne sait pas, quarante ans plus tard : on y avait découvert des richesses d'or, d'uranium, de tungstène. Cette région, transformée en zone idéale d'emprisonnement, fut peuplée en un temps record avec un matériel humain destiné de toute façon à être détruit et dont il fallait tirer un profit maximum.

Et eux, les zeks, étaient indifférents. *« Nous n'avions pas de fierté, pas d'égoïsme, pas d'amour-propre »*, nous explique l'auteur. Ils ne craignaient pas la mort : *« Nous savions que la mort n'était pas pire que la vie... »*, écrit-il *encore*.

Car cette centaine de récits, dont nul ne connaît l'ordre, constitue une masse d'informations qui déboule sur le lecteur en un récit unique sur les bas-fonds de la vie ; dans un monde où il n'y a que la haine, où les victimes ne peuvent survivre qu'en devenant bourreaux, où l'amitié est un suicide, mais où se suicider équivaut à faire preuve d'indépendance. L'un meurt, après jugement, à vingt-trois ans, parce qu'il n'a pas *« rempli la norme »* ; un autre, officier évadé des camps nazis, échappé du camp soviétique, se tue *dans* une tanière d'ours plutôt que d'être repris ; des adultes pleurent parce qu'ils n'arrivent pas à boutonner leur pantalon par — *50°* ; pour échapper à la faim, on se fait esclave des truands ; parfois un homme ressuscite quand un mot, dont il avait oublié le sens, remonte jusqu'à son cerveau. Il ne faut pas penser que ces récits sont *monotones*, parce qu'on y sent partout l'« odeur du détenu » — *mais les larmes n'ont pas d'odeur*. — les ulcères purulents enveloppés dans des chiffons sales, le scorbut qui défigure, les poux qui grouillent dès qu'il fait tiède.

L'œil comme une caméra, Chalamov n'oublie pas qu'il est poète et nous donne sa vision de l'homme face à sa survie. Sans messianisme il dresse un constat.

A l'inverse de Soljenitsyne, il n'y a pas chez lui de plaidoyer indigné, ou d'illusion sur l'utilité de ce qu'il écrit. Il est au-delà de l'indignation, il n'attend ni compréhension ni secours ; il ne compose pas une œuvre de combat.

« En cela réside la supériorité particulière de Chalamov sur les autres écrivains, dit Siniavski. *[…] écrit comme s'il était mort. »* [...] son livre ressemble à « *un man[…] de résistance des matéri[…] appliqué à l'homme* ».

Jamais *on* n'était desc[…] aussi profond dans les cercl[…] l'enfer. *« Encore le Gou[…] »*, diront certains qui répugn[…] à trouver répugnants les [...]x d'extermination. *« Encore [...]chwitz ! »*, disent déjà d[…]es belles âmes, lassées par l'[…]eur des massacres dont elles f[…]sent par *nier* la réalité. Mai[…] qui la faute ?

NICOLE […]ND.

★ **KOLYMA (Récits de [la] vie des camps), tome I, de Var[…] Chalamov. Introduction d'And[…]iniavski. Traduit du russe pa[r C]atherine Fournier. (François Ma[…]o, 326 p. Environ 58 F.)**

(1) *Le Monde* du 2[…]vril 1970.

EXTRAIT

Un bulldozer rutilant, fourni par les [Eta]ts-Unis à l'Union soviétique, au titre du prêt-bail (1[…]-1945), est arrivé à Magadan. Il a commencé à mettre [à n]u le flanc de la montagne.

La montagne était dénudée et transformé[e e]n une gigantesque scène de théâtre où allait se jouer un [my]stère du camp.

La tombe, la fosse commune des déten[us] — une grande fosse en pierre bourrée jusqu'en surface [de] cadavres non décomposés, — avait commencé à s'ébouler [dè]s 1938. Les corps se mirent à glisser sur le flanc de la m[on]tagne en révélant le secret de Kolyma.

A Kolyma, on rend les corps non [pa]s à la terre mais au rocher. La pierre garde et révèle les secrets. La pierre est plus sûre que la terre. Le perm[af]rost conserve puis révèle les secrets. Tous nos proches qui [so]nt péri à Kolyma, tous ceux qui ont été fusillés, battus à [m]ort, saignés à blanc par la faim, tous peuvent être identi[fi]és même après une dizaine d'années. Il n'y avait pas de [f]ours à gaz à Kolyma. Et les cadavres attendaient dans l[e f]roid, dans le permafrost.

En 1938, aux gisements [a]urifères, il y avait des équipes entières chargées de creuse[r] ces fosses : elles passaient leur temps à forer, à dynamite[r] et à approfondir ces fosses pierreuses grises, dures et [fr]oides. En 1938, creuser des tombes était considéré comme un travail facile : il n'y avait pas de « tâche à remplir », de [n]orme calculée de façon à tuer, sur la base d'une journée d[e] travail de quatorze heures. Creuser des tombes, c'était plu[s] facile que de rester pieds nus dans des caoutchoucs tchou[n]s à patauger dans l'eau glaciale des mines d'or — la « pro[d]uction essentielle », le « premier métal ».

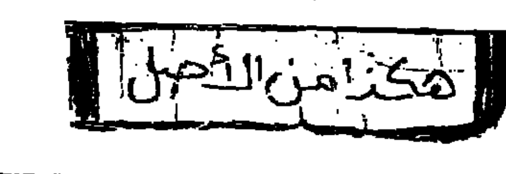
Ces tombes, ces [gr]andes fosses en pierre, étaient pleines à ras bord de cad[av]res. Des cadavres non décomposés, des squelettes nus re[vê]tus de peau, d'une peau sale, grattée jusqu'au sang, dévorée par les poux.

La pierre, le No[rd], s'opposaient de toutes leurs forces à cette œuvre de l'homme en refusant d'accueillir les cadavres en leur sein. La pi[e]rre qui devait céder, vaincue et humiliée, se promettait de [n]e rien oublier, d'attendre et de conserver le secret. Les hi[v]ers rigoureux et les étés brûlants, les vents et les pluies en[lev]èrent les cadavres à la pierre en six ans. La terre s'entro[uv]rit pour montrer ses dépôts souterrains, car les dépôts souterrains de Kolyma, ce n'est pas seulement de l'or, de l'étain, [d]u tungstène ou de l'uranium, mais aussi des corps humains non décomposés.

Ces corps glissèrent sur le flanc de la montagne, peut-être prêts à ressusc[i]ter. J'avais déjà remarqué de loin, de l'autre côté du ruisseau, ces choses qui bougeaient et s'accrochaient aux branches et aux pierres : je les avais vues à travers la forêt coup[é]e et clairsemée et je pensais que c'était des rondins, des [ro]ndins qui n'avaient pas encore été débardés.

Maintenan[t], la montagne était à nu et son secret révélé (...)

Extrait de *Prêt-Bail*, pp. 301-303.



lettres étrangères

Borges fait son bilan

(Suite de la page 15.)

Dans son célèbre *Evaristo Carriego* (1), Borges nous avait déjà révélé ce poète populaire « *tapageusement anarchiste* », piéton impénitent des faubourgs de Buenos-Aires, avec leurs petites gens, leurs filles tuberculeuses et leurs mauvais garçons, leurs dancings de tango et leurs rixes au couteau. Il précise maintenant : « *Comme tous les Sud-Américains cultivés du début du siècle, il était, ou se sentait, une sorte de Français honoraire, et, vers 1911, il entreprit de lire dans l'original Hugo, une autre de ces idoles.* » *Macedonio Fernandez*, lui, se montrait plus réticent (mais en connaissance de cause). « *Sa sympathie pour tout ce qui était français était loin d'être entière ; de Victor Hugo, que j'admirais et admire encore, je me souviens lui avoir entendu dire : « Laisse-moi » tranquille avec cet énergumène » insupportable. Le lecteur est » parti qu'il continue encore à » parler.* »

Les causes de ce choix culturel borgésien, nous les surprenons au fil des pages de souvenirs, savoureuses et pleines d'humour, sur lesquelles s'achève le livre. Borges écrivit son *Essai d'autobiographie* en anglais, à New-York, il y a dix ans. Il y évoque son ascendance européenne par sa grand-mère paternelle, Fanny Haslam, « *une respectable dame anglaise* », née dans le Staffordshire ; son père Jorge Guillermo Borges, philosophe anarchiste, était un disciple de Spencer et idolâtrait Shelley, Keats et Swinburne ; sa mère, Leonor, apprit l'anglais avec son mari et, depuis ce jour-là, « *n'a presque jamais lu autre chose que de l'anglais* ». Elle traduisit *The Human Comedy*, de William Saroyan, quelques contes de Nathaniel Hawthorne. « *Elle fit aussi des traductions de Melville, de Virginia Woolf et de Faulkner qu'on croit être de moi.* » « *A la maison*, écrit Borges, *on parlait communément l'anglais et l'espagnol. Si on me demandait ce qui a le plus compté dans ma vie, je répondrais : la bibliothèque de mon père. Il m'arrive de penser qu'en fait je ne suis jamais sorti de cette bibliothèque.* »

Quand il s'arracha à cet univers livresque britannique, en 1914, ce fut pour accompagner sa famille et étudier en Europe, à Genève, jusqu'en 1919, puis en Espagne, jusqu'au retour en Argentine, en 1921. Il découvrit, ébloui, une ville transformée et la chanta dans son premier livre : *Ferveur de Buenos-Aires*. Une ferveur qui ne lui ferait pas oublier celle de l'Occident.

On regrettera que dans ce *Livre de préfaces*, réunies à l'origine par l'éditeur argentin Torres Agüero, en 1975, on n'ait pas inclus les préfaces que Borges a pris l'habitude d'écrire pour l'édition ou la réédition de ses propres œuvres, et qui sont *particulièrement significatives*. Pourquoi, d'autre part, a-t-on oublié le délicat prologue que Borges composa en français, en 1936, pour saluer les débuts d'une jeune femme dont il appréciait les poèmes ? Le recueil publié par Francisco Colombo, à Buenos-Aires, était intitulé *la Prison de l'enfant*. L'auteur s'appelait Gloria Alcorta. Nous la connaissons bien en France depuis *l'Hôtel de la Lune* (2) et *l'Oreiller noir* (3).

CLAUDE COUFFON.

★ **LIVRE DE PREFACES, de Jorge Luis Borges, traduit de l'espagnol** ***par Françoise-Marie Rosset,*** **suivi de ESSAI D'AUTOBIOGRAPHIE traduit de l'anglais par Michel Seymour-Tripier, Gallimard, coll. « Du monde entier », 296 pages. Environ 65 F.**

(1) Traduit par Françoise-Marie Rosset, le Seuil.
(2) Albin Michel.
(3) Grasset.

Quand Sundman transpose une saga

L'ECRIVAIN suédois Per Olof Sundman entreprend d'effectuer à sa manière un retour aux sources de l'histoire nordique avec *Ce pays est une grande île*. S'inspirant d'une saga islandaise écrite au treizième siècle, le romancier a transposé l'action et les personnages dans notre époque, quelque part sur une île scandinave. Sundman explique dans son avant-propos qu'il souhaitait d'abord réaliser une version cinématographique d'une saga ; et puis, les notes se succédant, le scénario est devenu roman. On comprend l'idée : la construction des sagas, la puissance de leurs évocations, leur rythme, révèlent indubitablement une dimension esthétique propre à intéresser les hommes de la *camera obscura*. Mais le lyrisme des phrases, leur poésie, l'art de la litote, tout cela peut-il se traduire en images ?

L'histoire qu'a donc empruntée Sundman est d'une facture classique. Au départ, il y a toujours un affront, qui appelle, bien sûr, la vengeance, elle-même en appelant une autre, etc. Les hostilités cessent lorsqu'un nombre suffisant d'individus reposent à quelques pieds sous terre. Cependant, derrière cette apparente simplicité, se tient la signification profonde de ces récits, qu'il serait vain de prendre à la légère.

Chez les Nordiques, comme chez les Celtes, ce n'est pas un hasard, on a le mot rare : *la nature, les éléments, parlent* suffisamment pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en rajouter inutilement. L'austérité, la difficulté des existences, justifient encore cette économie. Pour autant, on ne demeure pas muet, mais on ne dit que ce qu'il faut. Ainsi, dans *Ce pays est une grande île*, une seule phrase raconte l'instant précis de l'assassinat du jeune Einar par le riche fermier Ravnkel. Plus loin, quelques lignes suffisent à décrire le choc éprouvé par la mère de la victime à l'annonce du meurtre : les œufs qu'elle tenait à la main se cassent, elle s'asseoit sur un banc, le chat vient laper le jaune des œufs, « *mais dédaigne le blanc* », dehors les enfants jouent et rient. Voilà, nous savons tout : le drame, l'horreur, le chagrin. Les grands cris, les lamentations, n'ont point de place dans cet univers. La mort est une fatalité admise, elle n'a aucune utilité sociale ou religieuse. Aux vivants de réagir : l'action seule permet de forger les armes qui leur permettront d'affronter le destin.

Les effets d'un tel style sont surprenants pour le lecteur, car *la concision n'élude pas la précision des faits*. Alors, il faut souvent jouer à cache-cache pour saisir la *bonne* phrase, le *bon* mot (un peu comme dans une enquête...), qui nous permet de connaître les tenants et les aboutissants de l'action. Le bienfaire de Sundman ne se réduit pas à cette seule écriture. Le lire c'est aussi suivre une trace, partir à l'aventure sur des pistes où hommes et femmes sont ballottés au gré des flots du temps.

Notre époque parle trop, pour ne rien dire ou pour tout dire, peu importe : elle fait du bruit. Dans cette cacophonie, Sundman *nous réapprend la mesure des mots*, leur banalité, leur force.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **CE PAYS EST UNE GRANDE ILE, traduit du suédois par Monique d'Argentré-Rask, Ed. Gallimard, 216 p. Environ 52 F.**

psychanalyse

Lou-Andréas Salomé et le narcissisme

● ***L'analyse d'une passion funeste.***

APRES l'autobiographie et les *correspondances* avec Freud et Rilke, voici un recueil de textes qui montrent Lou Andreas-Salomé comme psychanalyste et qui désignent sa place auprès de Freud. Ils ont été publiés entre 1913 et 1933 dans des organes patronnés par celui-ci : *Imago* et *l'Almanach de psychanalyse*. La présente édition, que J.-B. Pontalis propose dans sa collection « Connaissance de l'inconscient », offre le même choix qu'une récente édition italienne (Guaraldi).

Le texte essentiel du recueil est introduit par trois études, sur la figure du père, la nature du féminin, la relation entre analité et sexualité, qui mettent en place les développements sur le narcissisme. Ce concept a été utilisé par Freud en 1910, dans son élaboration métapsychologique, qui aboutira à l'article de *1914 Pour introduire le narcissisme*. Lou Andreas-Salomé s'appuie sur ce texte lorsque, *en 1921, elle* présente sa propre approche.

L'ambition de « tout comprendre »

Elle y tient grand compte des mises en garde de Freud contre son *ambition* de « *tout* comprendre », de systématiser pour fuir ou réduire la conflictualité de la *pensée*, qui atteste la qualité de la recherche métapsychologique. Ses propositions naissent *d'une* expérience, partent implicitement de « cas » cliniques : le sien d'abord, mais aussi ceux que l'on aurait envie de nommer le « cas Friedrich », le « cas Rainer », voire le « cas Sigmund ». Ceux dont ses autres livres se lisent comme des observations immédiates, en amont de cet *Amour du narcissisme :* son *Nietzsche* (1893), ses correspondances avec Freud et Rilke, et tout particulièrement les pages de journal de 1913, pleines de notations sur le narcissisme de Rilke, après le premier jet des *Elégies de Duino*, lorsqu'il compose, justement, son poème sur Narcisse.

Ces pages de description de l'activité psychique attestent plus de fidélité à la manière même de Freud qu'on n'en rencontre chez les autres compa*gnons* de l'époque. Lou occupe dans cet entourage une position très solitaire, en raison de son *cheminement propre, par la lit*térature, non par la psychologie ou la neurologie. Elle est venue à *Freud pour lui* demander non pas une initiation ou un endoctrinement, mais un langage qui exprimerait ce qu'elle avait déjà pressenti de l'inconscient et de la vérité de son désir propre.

Un langage, surtout, qui ne fige pas, *qui ne serve pas à momifier*, la question permanente de Freud : « *Qu'est-ce que la psychanalyse ?* », *dont* les membres de la « bande » n'avaient de cesse d'abolir la virulence. La *suite* de cette histoire a souvent montré qu'il y avait parmi eux des Vestales concevant la psychanalyse comme l'entretien d'un feu sacré devant la Chose freudienne. Lou Andreas-Salomé sut au contraire briser constamment le confort de ces citations où le nom du « professeur » justifiait n'importe quoi.

Très peu de témoignages subsistent de la façon dont le groupe ressentit la singularité de Lou. Un jugement d'Hélène Deutsch la qualifie d' « *incompréhensible et spéculative* », et cela en 1922. Le fait est qu'entre les deux femmes il y a eu Victor *Tausk, quelques mois amant* de Lou, qui le présenta à Freud, lequel l'envoya bientôt en analyse chez Hélène Deutsch. Sur quoi, Tausk se suicida.

Mais les deux adjectifs indiquent que le débat se situait sur un plan *plus décisif, entre* Deutsch, brillante psychiatre, et Lou « intellectuelle » : il s'agissait de la place de la psychanalyse, en tant qu'elle ne relève ni de la médecine ni de la philosophie ; du rapport entre pratique et théorisation, entre visée thérapeutique et formalisation de l'activité psychique. *Un débat* dans lequel le médecin et le philosophe s'opposaient avant de s'allier — « *clercs* » tous deux — contre celui que Freud nommait le « laïc », c'est-à-dire le non-médecin, en faveur de qui il tranchait en 1926.

Or Lou Andreas-Salomé donnait le plus bel exemple de cette laïcité, du refus de diluer la vigueur de la psychanalyse dans une forme nouvelle de cléricalisme. « *J'ai l'impression,* dit-elle, *que ma vie attendait la psychanalyse depuis que je suis sortie de l'enfance* », aveu qui autorise à dégager de ses écrits — romans, critiques, *lettres* — les fragments d'une analyse originelle, selon la qualification qu'Octave Mannoni *donne à la correspondance* Freud-Fliess. Elle la mena avec des interlocuteurs différents, de*puis Gillot, le pasteur calviniste* qui la nomma Lou. Contemporaine de *celle de Freud, cette* analyse fut indépendante de lui, ce qui ne fut le cas pour aucun des autres compagnons.

Parfois, avec ces interlocuteurs, *Lou Andreas-Salomé* tint, plus ou moins contrainte, la pose de la femme-qui-sait, Sibylle ou Sphinge. *Pour Nietzsche,* pour Rilke, et même pour Freud, elle fut figée en Dame à la licorne qui *tend à Narcisse le miroir* où il n'échappe pas à son image. Elle apprit d'eux que l'être en *proie au narcissisme* détruit l'objet de son amour avec autant de cruauté que de passion ; qu'en l'autre, c'est lui qu'il entend détruire, un lui et un autre, congelés dans une idéalisation mortelle, proche de la folie. A chaque fois que cet être « *s'arrête dans des rêves infantiles, il tombe dans la maladie, dans l'irréel* », dit-elle. Et pas seul : cette chute le dérobe à l'autre, celui qui l'aime, pour le dérober à lui-même. N'aspirant qu'à être rejeté, il se tue par *amour* interposé, et, du même mouvement, tue, sinon quelqu'un, du moins un *amour*. A *preuve*, le *cortège* des femmes que Rilke crut aimer, et l'inscription de ce processus *au long de sa correspondance*. Son œuvre en fut le fruit.

Le contraire d'un diktat

Lou Andreas-Salomé en fit les frais, mais décrypta ce jeu et *n'y céda plus. Son Amour du narcissisme* en met à nu les règles et les raisons. Inattendu à *première lecture, car le narcissisme* fascine plus qu'il n'est digne d'amour, ce titre doit s'en*tendre au second degré, comme* tout génitif : il met l'accent sur la nature de l'amour autour duquel *se cristallise le narcissisme*.

Cette femme-là, qui est-elle ? La vie, la chaleur, le goût du bonheur, passent entre ces lignes *dépourvues de prophétisme*. La maturité n'entraîne pas le désespoir. Une femme *s'affirme*, *non une analyse asexuée*. Son livre a valeur de bilan. La force et le ton de vérité de ces choses *qu'on écrit après coup s'y* accompagnent d'une proposition d'explication. Tout le contraire d'un *diktat de théoricienne*.

JACQUES NOBÉCOURT.

★ **L'AMOUR DU NARCISSISME**, de Lou Andreas-Salomé. Textes psychanalytiques. Traduction de *Isabelle Hildenbrand*, préface de Marie Moscovici, Gallimard, 209 p. Environ 53 F.

Rappels : **CORRESPONDANCE AVEC SIGMUND FREUD**, suivie de **JOURNAL D'UNE ANNÉE** (1912-1913), *Gallimard 1970*. — ***NIETZSCHE***, Grasset, 1932. — **CORRESPONDANCE AVEC RAINER-MARIA RILKE**, Gallimard 1980. Environ 75 F.

Face au miroir

RIEN n'est plus significatif que notre attitude face à l'image que nous renvoie notre miroir ; attendris et confiants, nous pouvons *lui sourire comme* à un vieux complice ; circonspects et craintifs, la redouter ; *moqueurs*, la tourner *en dérision* ; mais jamais lui être indifférents, car elle reflète le rapport que nous entretenons avec nous-mêmes.

Se regarder dans la glace, c'est non seulement objectiver son image, mais accepter une confrontation, *parfois intolérable*, avec ce que le temps et nos émotions y ont gravé ; c'est souvent se *heurter* à *un* inconnu étrange qui soumet notre narcissisme à de douloureuses épreuves. C'est se souvenir que, passé un certain âge, nous sommes responsables de notre *visage. Nous y lisons nos* lâchetés, notre cupidité, nos effrois, nos vices et, à l'instar *de Dorian Gray, nous lacérerions* volontiers cet impitoyable portrait de nos faiblesses.

A cet égard, certaines réactions pathologiques, dans la mesure où elles servent de verres grossissants, retiennent l'attention. Ainsi le comportement de ce *vieillard*, atteint de démence sénile, qui ne se reconnaissait pas dans la glace et qui trouvait à *l'image qu'elle lui renvoyait* un aspect tellement pitoyable qu'il la contournait pour lui *offrir du tabac et des douceurs*. Ou encore l'attitude de cette femme âgée, autrefois aussi *ravissante* que courtisée, qui refusait obstinément de se regarder dans un miroir pour ne *pas rencontrer* « le singe hideux » qu'elle croyait être devenue. Ou enfin les manières de ce *personnage, décrit par* Charcot, qui, à chaque fois qu'il passait devant une glace, s'incli*nait et saluait cérémonieusement* son image comme s'il se trouvait en présence d'une éminente personnalité.

Nous et... les chimpanzés

Les malades mentaux, et particulièrement les schizophrènes, on le sait, éprouvent une plus grande difficulté à se reconnaître dans l'image spéculaire que les individus normaux. Certains passent des heures devant leur miroir à s'étudier minutieusement. Une jeune fille, à laquelle son psychiatre demandait la raison de ce comportement inhabituel, répondit simplement : « *C'est pour me retrouver.* »

Si les psychotiques sont si souvent obsédés par leur *reflet*, c'est qu'ils tentent désespérément de retrouver ce qu'ils ont la sensation terrible d'avoir perdu : leurs limites, leur moi, leur self. Parfois, lors d'hallucinations négatives, le sujet ne se voit même plus dans le miroir, qui, pour reprendre l'expression de Guy de Maupassant dans *Le Horla*, « *a dévoré son reflet* ».

Comme le rappelle Jacques Corraze, c'est *seulement à la* fin du siècle dernier que psychiatres et psychologues ont commencé à recenser les diverses formes de comportement provoquées par un miroir. Au départ, l'intérêt portait sur l'âge à partir duquel l'enfant reconnaît son image ; puis d'autres catégories (malades mentaux, obèses, anorexiques, vieillards, animaux...) firent l'objet d'innombrables expérimentations.

Dans *Image spéculaire du corps*, J. Corraze a *présenté* et réuni quelques études qui firent date. On y apprendra, *entre autres*, que l'insigne privilège (ou la terrible malédiction, selon les cas...) de se regarder et *de se reconnaître* dans un miroir n'est pas le propre de notre espèce : *nous* le partageons avec les chimpanzés. Ce qui nous incitera peut-être à quelque *indulgence*.

ROLAND JACCARD.

★ **IMAGE SPECULAIRE DU CORPS**, *textes présentés par J.* Corraze, Ed. Privat, 271 pages. Environ 65 F.

essai

Une réflexion sur le siècle

C*ONFESSION*, aveu de filiation, bref mémoire pour le temps présent, ses idéologies, *ses mythologies* ; et répudiation d'une gauche illusoire afin d'épouser une gauche réelle... Il y a un peu de tout cela dans ce petit livre, et bien d'autres choses encore : c'est dire qu'il est plein comme un œuf.

L'auteur appartient à la génération qui n'en finit pas de tuer ses *deux pères* : *Marx et Freud*. Deux, c'est déjà beaucoup, mais il en a vingt, cent... Je ne vous en ferai *pas le compte*, lui-même n'en viendrait pas à bout. Seulement quelques repères : *Malraux*, Mendès France, Sartre, Camus, Staline, hélas ! de Gaulle tout de même ; et Marcuse, qui, *contre toute morale* et tout eugénisme, marie les grands-pères ennemis : Freud et Marx.

Si encore il n'avait que des *hommes pour pères* ! Il *court* à l'état civil reconnaître des mythes, des allégories et — comble de confusion — des entités féminines : la Résistance, la *guerre* d'Algérie et, pour tout dire d'un coup, *l'histoire*. Guerre froide et réchauffée, première apocalypse conjurée, miraculeux équilibre sur le fil des années 50, chute dans la croissance et la consommation, sursaut de 68 : *révolution* d'un *jour*, mais qui arrache pour toujours *la révolution* à *la* gauche institutionnelle ; déjà, le dégel sur le cadavre de Staline avait annoncé, croyait-on, *le printemps* russe... Il éclate : à Prague. Vous connaissez la suite. Telle est, pour *le témoin participant*, sa « part de siècle ». Et cette question : « *Pourquoi ne sommes-nous pas parvenus à changer la vie ?* »

D'où la recherche de quelque chose d'infiniment plus modeste : « *une politique pour survivre* ». Le seul moyen d'attendre en attendant mieux. Cette *seconde partie est un discours* politique assez peu entendu en France chez un homme de gauche, en tout cas *à si haute* voix : « éloge », pour ne pas dire apologie, de la social-démocratie.

La *sincérité angoissée* de l'auteur troublera le lecteur. Souhaitons, en tout cas, qu'il fasse sienne cette maxime exemplaire : « *Bannissons l'idée que toute autre pensée que la nôtre soit une pensée ennemie.* » Mais ne bannissons pas moins l'idée que tout ce qui nous est donné comme pensée *soit* une pensée.

YVES FLORENNE.

★ ***NOTRE PART DE SIECLE***, de Cl. Glayman, Stock, 168 p. Environ 47 F.

Le Monde

société

Des Avignonnais contre la prostitution

Les gêneuses de la rue Paul-Manivet

De notre envoyé spécial

Avignon. — Bien sûr, certains jours de mistral à Avignon, on trouve, dans la cour du séminaire régional, rue Paul-Manivet (poète), à quelques dizaines de mètres des remparts très fréquentés par les quatre-vingt-quinze prostituées de la Cité des papes, des préservatifs. Certes, il n'est pas rare que dans cette rue, où sept prostituées travaillent depuis 1945, elles trouvent, le matin, leurs poubelles lacérées. Enfin, on ne peut nier que cette rue calme soit un peu troublée, le soir, par les voitures conduites par des hommes seuls qui tournent entre la place des Corps-Saints et les remparts et par quelques portières claquées. Mais c'est une gêne bien moindre que celle causée l'été, dans d'autres rues, par les dizaines de milliers de personnes qui viennent visiter le Palais des papes ou assister au festival.

Dans le quartier, en général, on s'en accommode : la prostitution n'est-elle pas un mal nécessaire ? Et, après tout, les prostituées ne paient-elles pas, elles aussi, des impôts ? Et l'assureur d'assurer ces femmes, la plupart propriétaires de leurs maisons, le kinésithérapeute de les soigner, et les habitants de les tolérer, même si aucun n'intervient pour les défendre lorsqu'elles sont attaquées. Quelques-uns pourtant, en février 1979, créent un comité de quartier pour réclamer que l'on place les prostituées de la rue Paul-Manivet « *ailleurs* » : dans des *éros-centers*, proposent les plus jeunes, dans des maisons closes réouvertes, suggèrent les plus anciens dont les souvenirs sont très précis : « *Il y avait autrefois,* explique l'un d'eux, *un établissement très convenable et assez recherché dans la rue ; les filles y étaient jolies, très jolies.* » Les plus tolérants de ces vertueux militants proposent que « *les filles* » apposent une plaque à l'entrée de leurs maisons.

Pétitions, entretiens avec le procureur de la République : les animateurs du comité, qui veulent rester anonymes, sont fort actifs. Surtout trois d'entre eux : un retraité, âgé de soixante-sept ans, ancien artisan peintre, un jeune chômeur, une mère de famille, qui rêve à un quartier « *rénové* » où on ne rencontrerait « *que des gens respectables, des familles* ». Le premier brandit son code pénal — « *un passe-temps* », dit-il — contre ces prostituées dont les robes un peu longues et l'air gentil n'incitent pourtant guère à cette « *débauche* » constitutive, d'après la loi, du délit de racolage, *le seul qui pourrait leur être reproché.* Le deuxième, avant de souhaiter un maire « *plus musclé, genre R.P.R.* » (1), mentionne la gêne causée par le bruit, alors que, dans le même immeuble, une retraitée affirme ne pas être « *le moins du monde dérangée* ». La mère de famille, au décolleté audacieux et au maquillage appuyé, souligne les questions trop curieuses de ses enfants revenant de l'école et les remarques étonnées des collègues de son mari, directeur d'une agence d'assurance, qu'elle « *se doit* » de recevoir dans sa belle maison du dix-huitième siècle. Son propos est plus large : tout remonte à mai 1968 et au laisser-aller qui s'est ensuivi : « *On ne punit pas assez.* »

Fréquentations

Cette campagne, pour l'instant, a eu peu d'effet grâce à la placidité du maire, M. Henri Duffaut, qui minimise l'événement, et grâce à l'ouverture d'esprit de la police qui ne veut pas outrepasser ses droits. « *Rien ne nous permet, dans l'état actuel de la législation*, dit-on au commissariat, *d'embarquer les prostituées. Nous pouvons simplement leur dresser des contraventions pour racolage.* » Une infirmière libérale, Mme Pacini, qui a repris il y un an la clientèle d'une religieuse, dit n'avoir jamais éprouvé la moindre gêne du fait de la présence des prostituées. La vie, malgré l'action du comité, a continué, paisible : « *On se dit bonjour, bonsoir*, explique une vieille femme, *et à l'occasion l'une d'elles me porte mes colis. Mais, bien sûr, on ne se fréquente pas.* » Pas plus d'ailleurs que les prostituées de la rue ne fréquentent celles des remparts, moins « cotées ». Rue Paul-Manivet, on n'accepte pas « *de monter avec des Arabes* ». « *Nos clients*, expliquent les prostituées, *n'aimeraient pas ça.* »

Les clients, qui viennent des Bouches-du-Rhône et du Gard pour ne pas être reconnus, n'aiment sans doute pas toute cette agitation. La discrétion est, pour de bonnes ou de mauvaises raisons, de règle : *les prostituées y* tiennent, qui viennent souvent de Marseille où elles ont laissé famille et enfants dans l'ignorance de leurs activités. Les membres de l'association de réinsertion Le Nid ne veulent pas non plus de publicité, eux qui préfèrent les contacts discrets aux déclarations tapageuses jouant dans cette affaire un rôle utile de groupe de pression en faveur des prostituées, dont la première réaction était plutôt de repli et d'agressivité. Les pouvoirs publics, enfin, respectent cette règle du silence : ils connaissent la situation de la région d'Avignon, où nombreux sont les salariés agricoles, célibataires ou immigrés.

« *Ce sont tous les problèmes de notre société, le chômage, la solitude affective et l'intolérance que l'on retrouve dans la rue Paul-Manivet* », déclare le Père Robert Chave, un des animateurs de l'association Le Nid.

NICOLAS BEAU.

(1) Le maire d'Avignon est M. Henri Duffaut (P.S.).

PSEUDO-ATTENTAT

MM. Eric Lévy et André Demri, ce dernier de nationalité tunisienne, âgés de dix-neuf et dix-huit ans, ont été inculpés, mercredi 24 septembre, d' « *incendie volontaire et de tentative d'escroquerie à l'assurance* » par Mlle Françoise Beuzit, juge d'instruction à Paris. Ils ont été écroués au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne) dans la soirée.

Parce que son commerce, un magasin de confection situé 18, *rue Bleue à Paris (neuvième* arrondissement), végétait, M. Lévy avait tenté, dans la nuit du 21 au 22 septembre, d'y mettre le feu, avec l'aide de M. Demri, en y jetant un cocktail Molotov. Pour faire croire à un attentat raciste, les deux jeunes gens avaient tracé sur la vitrine une croix gammé et une étoile juive.

Un témoin les avait vus agir et remonter dans une voiture. Il avait alerté la police.

L'informatique et les libertés

LES PAYS DE L'O.C.D.E. ADOPTENT UNE RECOMMANDATION SUR LES FLUX DE DONNÉES INDIVIDUELLES

Le Conseil de l'O.C.D.E. a adopté, mardi 23 septembre, malgré le délai de réflexion demandé par deux Etats, une recommandation *sur l'informatique et les libertés.* Aux termes de cette recommandation, les vingt-quatre Etats membres se sont engagés à mettre en œuvre une série de « *lignes directrices* » destinées à faciliter la libre circulation des « *flux transfrontières des données de caractère personnel* », et à protéger les ressortissants de ces Etats contre les dangers de l'informatique. La recommandation insiste sur la nécessité d'accorder à toute personne physique un droit de regard sur les fichiers la concernant et d'obtenir, le cas échéant, une rectification. Elle demande à chaque Etat de ne pas édicter de réglementations qui, sous prétexte de protéger la vie privée, s'opposeraient à la libre circulation des données nominatives.

Un accord en ce sens a été conclu, le 17 septembre à Strasbourg, entre les vingt et un pays membres du Conseil de l'Europe (*le Monde* du 19 septembre). La recommandation adoptée par l'O.C.D.E. *se distingue de cet* accord sur trois points : 1) Elle porte sur les fichiers automatisés et les fichiers manuels ; 2) Elle ne lie pas les Etats membres alors que la convention adoptée à Strasbourg aura une valeur contraignante après sa ratification ; 3) Elle a été adoptée par les Etats-Unis, le Canada, le Japon et l'Australie qui ne sont pas membres du Conseil de l'Europe.

FAITS ET JUGEMENTS

Le maire adjoint de Saint-Chamas est mis en liberté.

M. Christian Doublet, maire adjoint de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), arrêté le 12 septembre et inculpé de complicité, par « *fourniture de moyens* », de tentative d'homicide volontaire (*le Monde* du 17 septembre), a fait l'objet, mercredi 24 septembre, d'une mesure de mise en liberté.

Depuis leur ouverture les fêtes votives de Saint-Chamas étaient le théâtre de bagarres entre des habitants de la commune et des jeunes Maghrébins. Le lundi 8 septembre, de nouveaux affrontements éclatèrent.

M. Doublet *accepta alors de* prendre dans sa voiture M. Paul Geronimi, professeur de karaté qui désirait poursuivre un groupe de jeunes immigrés venus de Salon-de-Provence. M. Doublet affirme qu'il ignorait que M. Ge*ronimi était armé d'un revolver*. Au moins quatre coups de feu furent tirés pendant la poursuite sur la voiture des jeunes gens. M. Geronimi est toujours incarcéré. Il est inculpé de tentative d'homicide volontaire.

La caisse de garantie condamnée à indemniser les clients d'un notaire de Belfort.

Belfort. — Le tribunal de Belfort a condamné la caisse régionale de garantie de la responsabilité des notaires à payer, à quatre plaignants, les sommes que ceux-ci avaient prêtées à un notaire, Mᵉ Henri Clerc, décédé le 25 décembre 1977, en laissant un « trou » de près de 20 millions de francs dans son étude (*le Monde* du 14 juin).

Des clients avaient demandé à la caisse régionale le remboursement des sommes perdues, mais celle-ci n'accéda à aucune réclamation, estimant que les actes passés par Mᵉ Clerc n'avaient aucun caractère notarial.

Quatre clients se sont pourvus en justice et le tribunal vient de leur donner raison, estimant que les opérations qu'ils avaient contractées avaient un caractère isolé, que le taux d'intérêt convenu, « *bien qu'élevé ne parait pas spéculatif* », et soulignant que cet intérêt devait être perçu par le prêteur « *à l'échéance et non à l'avance* ».

Dans ses attendus, le tribunal a encore estimé que les reçus du notaire avaient « *l'apparence d'un acte authentique* », et souligne que l'affiche concernant la responsabilité des notaires (laquelle porte un specimen du reçu notarié) n'était pas apposée dans l'étude de Mᵉ Clerc.

Enfin, le jugement précise que les plaignants « *n'avaient pas, de toute évidence, une expérience suffisante des affaires et du notariat pour ne pas se méprendre sur le caractère de l'opération réalisée* ».

Ce jugement — dont la caisse régionale fera vraisemblablement appel — pourrait inciter de nouveaux prêteurs à porter plainte. — *(Corresp.)*

Quinze membres présumés d'Action directe sont actuellement détenus

Après les diverses enquêtes conduites par la police sur les *activités de l'organisation Action directe, quinze membres* présumés de ce groupe sont incarcérés. Cinq autres personnes ont été libérées mais demeurent inculpées. D'autre part, quatre jeunes gens sont actuellement placés en garde à vue et interrogés dans les locaux de la brigade criminelle. Enfin, MM. Alain Le Mée, vingt-trois ans, et Philippe de Sa, vingt-six ans, qui font l'objet de mandats d'arrêt, sont toujours en fuite.

Les deux membres d'Action directe arrêtés le 19 septembre, Laurent Louessard, âgé de vingt-six ans, étudiant en sciences économiques, surveillant d'externat au lycée Carnot à Paris, et une *jeune Espagnole, Maria Arago-*Eltur, âgée de vingt ans, ont été inculpés mercredi 24 septembre par M. Michel Legrand, magistrat instructeur à la Cour de sûreté de l'Etat, de « *destruction volontaire d'édifices publics par substances explosives, de tentatives de meurtres (mitraillages), de participation à une association de malfaiteurs et de faits en relation avec une entreprise consistant ou tendant à substituer une autorité illégale à l'autorité de l'Etat* ». Les deux jeunes gens ont été écroués. Laurent Louessard a choisi pour défenseurs Mᵉˢ Georges Kiejman et Larmier ; Maria Arago-Eltur, Mᵉˢ Henri Leclerc et Jean-Pierre Mignard.

Cette décision du magistrat instructeur est intervenue le lendemain de la découverte par les policiers de la brigade criminelle d'un important stock d'explosifs dans le domaine de Rochebesse, à Chanéac (Ardèche), et de l'arrestation de la compagne et de deux amis de Pierre Conty (*le Monde du 25 septembre*).

Selon les enquêteurs, l'interpellation de Laurent Louessard et de Maria Arago-Eltur aurait été rendue possible par des déclarations de Nathalie Ménigon, arrêtée le 13 septembre à Paris en compagnie de Jean-Marc Rouillan. Ce dernier, considéré par les policiers comme le chef de l'organisation Action directe, n'aurait rien dit aux enquêteurs. Il aurait refusé de donner le nom de ses complices. Mais il semble que la *jeune fille ait moins bien sup*porté ses interrogatoires. Selon certaines informations, Nathalie Ménigon se serait rapidement trouvée en état de manque de drogue durant sa garde à vue.

Selon les policiers, Laurent Louessard et Maria Arago-Eltur auraient, par leurs déclarations, permis de retrouver les explosifs utilisés par le groupe et « *de faire le lien avec des organisations terroristes étrangères* ». Depuis l'arrestation à Paris, en mars, d'une jeune Italienne membre du groupe Prima Linea, Olga Girotto, chez laquelle on avait retrouvé 600 kilos d'explosifs, les policiers avaient acquis la conviction qu'Action directe avait des relations avec d'autres groupes européens. Laurent Louessard aurait reconnu *avoir organisé* plusieurs rendez-vous à Paris en janvier et février avec des membres d'ETA militaire et de Prima Linea.

De son côté, Maria Arago-Eltur, qui se serait aussi « effondrée » *durant sa garde à vue*, aurait révélé aux policiers qu'elle avait participé le 8 août, en compagnie de Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Carlos Jaureguy-Azzilaga, à l'attaque à main armée de l'agence de la B.N.P., avenue de Villiers (17ᵉ arrondissement).

JUSTICE

M. HENRI MAYNIER PROCUREUR GÉNÉRAL A LA COUR DE CASSATION

Sur proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, le conseil des ministres du 24 septembre a nommé M. Henri Maynier, premier avocat général à la Cour de cassation, procureur général près la Cour de cassation. M. Maynier succède à ce poste à M. Robert Schmelck, nommé premier président de la Cour de cassation le 30 juin (*le Monde* du 2 juillet).

[Né le 1ᵉʳ septembre 1913 à Saumur, M. Henri Maynier est entré dans la magistrature en 1936 après avoir été inscrit en 1933 au barreau d'Angers. Substitut au parquet de la Seine en 1954, il devient premier substitut en 1960. Nommé en 1961 président de chambre à la cour d'appel d'Orléans, il est chargé de mission au cabinet de M. Michel Debré en 1962 puis, la même année, nommé directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Directeur de cabinet de M. Jean Foyer, alors garde des sceaux, en décembre 1963, il conserve ce poste jusqu'en 1967, date à laquelle il est nommé inspecteur général des services judiciaires. Il occupa à nouveau le poste de directeur de cabinet du garde des sceaux de juillet 1968 à avril 1969 auprès de M. René Capitant. Ayant rejoint ensuite la Cour de cassation comme avocat général, dont il avait le grade depuis 1964, il avait été nommé premier avocat général le 20 juin dernier.]

● *Parricide : huit ans de réclusion.* — La cour d'assises de l'Essonne, à Evry, a condamné le mercredi 24 septembre Michel Boettcher, vingt-cinq ans, accusé d'avoir tué son père en avril 1979, à huit ans de réclusion criminelle. L'avocat général avait requis une peine de douze ans de réclusion.

FAITS DIVERS

L'ENLÈVEMENT DE M. GALLE

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — Trois jours après l'enlèvement de M. Bernard Galle, gendre du notaire et homme politique lyonnais, Mᵉ Louis Chaine (1), la discrétion de la famille et des enquêteurs interdit toute spéculation quant aux tractations en cours. Le chiffon rouge accroché, mercredi 24 septembre, au balcon du domicile lyonnais de Mᵉ Chaine semble indiquer que la rançon est en train d'être réunie. Le même procédé avait été utilisé lors du rapt du petit Christophe Mérieux. Si les contacts de la famille avec les ravisseurs se sont, selon toute vraisemblance, poursuivis, il apparait de plus en plus évident que la police est tenue volontairement à l'écart des tractations. Ainsi, la voiture de M. Galle n'a été retrouvée que vingt-quatre heures après sa disparition, alors que tous ses proches savaient à quel parking du centre de la ville le clerc de notaire était abonné.

Les dernières estimations avancées du montant de la rançon — de cinq à vingt millions de francs — doivent être accueillies avec prudence. En outre, écrire ou dire que la somme de cinq millions parait « faible » en regard des possibilités financières supposées de Mᵉ Chaine ne parait pas très opportun. Il y a dans ces appréciations de quoi donner à penser aux ravisseurs... — C. R.

(1) Une erreur nous a fait écrire dans le Monde du 24 septembre, que Mᵉ Chaine était adjoint au maire de Lyon. En fait, il n'occupe pas de délégation particulière au sein du conseil municipal dont il est un des soixante et un élus.

En Espagne

COLLISION ENTRE UN TRAIN ET UN CAR : VINGT-CINQ TUÉS

Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort et une trentaine d'autres ont été blessées dans la collision survenue mercredi 24 septembre entre un train et un car sur un passage à niveau dans la province de Valence, en Espagne. Un train rapide reliant Madrid à Valence a heurté un car sur un passage à niveau dont les barrières étaient levées pour des raisons qu'on ignore encore. — *(A.F.P.)*

● *Deux personnes ont été tuées* et cinquante-deux blessées lors d'un tremblement de terre qui s'est produit, ce 25 septembre, dans les premières heures de la matinée, dans la région de Tokyo et de Kawasaki. Les dégâts matériels n'ont pas encore été évalués. La magnitude de la secousse était de 6,4. La veille, un séisme de magnitude 6 avait déjà été ressenti dans la même région, blessant cinq personnes au moins. Les deux secousses ont interrompu temporairement le trafic ferroviaire. — *(U.P.I.)*.

● *Huit attentats en Corse.* — Huit attentats à l'explosif ont été commis le mardi 23 septembre entre 2 h. 15 et 2 h. 30 du matin en Corse-du-Sud. Six ont eu pour cadre la ville d'Ajaccio, où des appartements appartenant à des commerçants, continentaux pour la plupart, ont été endommagés.

Le septième a eu lieu à Porticcio ; il était dirigé contre la résidence secondaire d'un commerçant de la région parisienne. Une jeune fille a été blessée par des éclats de verre. Le huitième attentat a été perpétré à Propriano contre la villa d'un industriel, également de la région parisienne.

CORRESPONDANCE

Français perdus à New-York

Mme Anne-Marie Gillet, du Mans, nous apporte son témoignage :

Voyageant aux Etats-Unis, nous avons eu la malchance de nous faire voler notre sac dans un café de New-York. Ce n'est pas drôle de se retrouver brusquement sans papiers, et quelque peu dépourvus d'argent dans un pays dont on ne maitrise pas parfaitement la langue.

Je vous passerai sous silence les démarches au commissariat où les agents se sont montrés très compréhensifs, sinon toujours compréhensibles, celles auprès de l'American Express où les travellers chèques ont été remplacés avec gentillesse et célérité pour en venir à l'accueil au consulat de France.

Rien ne saurait vous le dépeindre. On nous a fait attendre deux heures là où la veille on nous avait assuré qu'il y en aurait pour vingt minutes. Nous en étonnons-nous, qu'on menace de nous faire revenir. Notre avion part, nous avons besoin de nos papiers : que leur importe ! nous n'avions qu'à ne pas perdre nos affaires.

Très petits enfants réprimandés, nous faisons remarquer qu'on nous les a volés. C'est la même chose ! Pas un sourire, pas un mot gentil. Nous les dérangeons visiblement, ils nous le font savoir. Ma foi, nous avons baissé le nez, nous avions trop besoin d'eux.

ÉDUCATION

UN CONGRÈS A AVIGNON

Les conseillers d'orientation en proie à leurs contradictions

De notre envoyé spécial

Avignon. — L'Association des conseillers d'orientation de France (ACOF) a réuni son trente et unième congrès national à Avignon, du 22 au 24 septembre. Plus de cinq cents personnes y ont participé (1).

Les conseillers d'orientation ont *une hantise* : être considérés comme des préposés à l'aiguillage vers la vie professionnelle. Ils n'acceptent qu'un titre, celui de « *conseillers* ». Ils ne se reconnaissent que deux *fonctions* (information et conseils) et n'admettent que trois interlocuteurs : les « *consultants* » (jeunes ou adultes et parents) (2), enseignants et professionnels. L'orientation, pour eux, consiste avant tout à s'informer — *dans* les *entreprises*, les agences pour l'emploi et les conseils de classe, — à écouter et à informer le consultant pour l'aider à s'orienter. « *L'orientation est une action éducative* », soulignent-ils avec force.

Si les conseillers d'orientation sont si chatouilleux sur la définition de leur profession, c'est qu'ils se trouvent placés au milieu d'un réseau serré de contradictions. Il leur faut pratiquer à la fois la psychopédagogie et les sciences économiques — disciplines sans lien apparent et bien souvent inconciliables. Ils se veulent partie prenante de l'équipe éducative des établissements scolaires mais tiennent à garder leurs distances pour ne pas apparaître comme des auxiliaires de la sélection ou de l'orientation imposée par l'appareil scolaire. « *Nous devons rester un élément allogène, capable de donner un avis impartial* », explique l'un d'eux.

Les conseillers souhaitent aussi créer un pont entre l'institution scolaire ou universitaire et le *monde* du travail. Mais ils ne veulent pas jouer le rôle de « rabatteurs » pour le compte des entreprises ou d' « administrateurs » du chômage. Coincés entre *parents et enseignants ou entre* l'école et l'usine, ils occupent une position tout à fait inconfortable.

Des malthusiens ?

La plupart des conseillers répugnent à obliger leurs consultants à se couler dans le moule d'une économie de marché qu'ils rejettent. Et pourtant il leur faut *bien aider jeunes ou adultes* à s'insérer dans ce marché. Grave dilemme : s'adapter au système ou le refuser, quitte à diriger un jeune dans une voie sans issue immédiate ? « *Nous sommes finalement des malthusiens* », admettent-ils, sachant que l'offre est toujours plus restreinte que la demande et que l'orientation des uns se fait au détriment de celle des autres.

Les conseillers d'orientation se veulent disponibles, « à l'écoute », mais c'est pour, ensuite, avouer leur impuissance ou tenir un « *discours intégrateur* ». Comment choisir entre l'encouragement hypocrite (« *accrochez-vous* », « *allez au moins jusqu'à l'examen* », etc.) et la lucidité qui démobilise (« *Aucun débouché dans cette voie* », « *vous ne pourrez pas suivre* », etc.) ? Sans oublier les contradictions d'une époque où le gouvernement prône la mobilité de la main-d'œuvre tout en maintenant un système *où les formations sont souvent* trop spécialisées (C.A.P. de tourneur, de fraiseur, etc.). Comment se résigner à l'impossibilité de réunir les trois conditions du « triangle magique » : 1) faire des études intéressantes ; 2) les réussir ; 3) *trouver un débouché* en une période de fort chômage ?

Il n'y a pas de règle générale lorsqu'il s'agit de traiter des cas *aussi différents que le collégien* de cinquième en difficulté, le brillant lycéen qui hésite entre dix voies possibles ou la mère de famille qui souhaite retravailler.

Eléments tampons chargés de rattraper les ratés de deux systèmes (éducatif et économique), les conseillers d'orientation doivent constamment s'adapter, chercher, *tâtonner*. *L'orientation* n'est pas une science exacte ni même une science tout court. Il y faut de l'expérience... et beaucoup de conscience.

ROGER CANS.

(1) On compte aujourd'hui plus de 3 500 inspecteurs, directeurs et conseillers travaillant dans 470 centres d'information et d'orientation (C.I.O.) placés sous la tutelle du ministère de l'éducation.

(2) Parmi les consultants enregistrés en 1978-1979 dans les C.I.O. on relève 64 % des élèves de 6e et 88 % des élèves de 3e.

NOUVEAU MOT D'ORDRE DE GRÈVE DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

Six *syndicats* de *personnels* du second degré, affiliés à la FEN, à la C.G.T. et à la C.F.D.T. ont appelé à faire grève, ce jeudi 25 septembre, dans cinq académies : *celles de Limoges*, de Toulouse et les trois de la région parisienne (Paris, Créteil et Versailles). A ce mot d'ordre s'ajoute dans certaines académies, celui du Syndicat national des lycées et collèges (S.N.A.L.C.). Ces *arrêts de travail font suite aux* mouvements qui ont eu lieu la semaine dernière dans neuf académies où la rentrée s'était échelonnée entre le 9 et le 11 septembre. Ces actions avaient été moyennement suivies (*le Monde* du 20 septembre).

D'autre part, des parents d'élèves continuent à protester contre des fermetures de classes ou la *surcharge des effectifs. Ainsi dans* la région parisienne où quelques écoles sont occupées, en particulier à Paris et dans l'Essonne. A Chaufour-Notre-Dame (Sarthe), nous signale notre correspondant, les gendarmes ont évacué, mardi *23 septembre, des parents qui* occupaient la mairie et retenaient les conseillers municipaux opposés à la transformation d'une section enfantine en classe maternelle. Enfin, à Sarlat (Dordogne), des parents réclament le retour d'un instituteur, dont ils avaient apprécié la pédagogie coopérative.

SCIENCES

L'exploitation des gisements à grande profondeur

Le groupe ELF expérimente un télémanipulateur pour les opérations pétrolières sous-marines

De notre envoyée spéciale

Brest. — L'exploitation du pétrole « offshore » est faite actuellement par des profondeurs d'eau ne dépassant pas 180 mètres (à une exception près, le champ de Cognac dans le golfe du Mexique, qui est sous 300 mètres d'eau). A ces profondeurs, des plongeurs peuvent faire des connexions et autres interventions indispensables à la mise en production et à la maintenance d'un champ « offshore ». Mais, dans quelques années, on exploitera le pétrole sous-marin par des profondeurs de plusieurs centaines de mètres : l'intervention des plongeurs sera alors impossible.

Toutes les sociétés pétrolières cherchent donc, depuis une quinzaine d'années, à développer les technologies nécessaires à l'exploitation de ces ressources encore hors de portée. *Lorsque* le moment sera venu, il faudra disposer, d'une part, de têtes de *puits entièrement sous-marines, d'autre part, d'engins télécommandés* capables de connecter ces têtes de puits à des conduits *de collecte du pétrole extrait et d'effectuer divers* travaux d'entretien. Le groupe Elf vient de présenter un engin de ce type, qu'il expérimente près de Brest.

Les yeux fixés *sur* quatre écrans de télévision, les mains courant sur une console de commande, deux hommes font manœuvrer deux bras articulés de *façon à faire réaliser par* TIM (télémanipulateur d'intervention et de maintenance) une connexion électrique. L'opération n'est pas aisée car TIM est, sous *20 mètres d'eau de mer*, posé sur le fond du bassin d'essais du Centre océanologique de Bretagne (COB) près de Brest. Mais les deux hommes ont déjà un bon entraînement et la connexion est faite assez rapidement.

Le groupe Elf a choisi Grondin Nord-Est, un petit gisement satellite du champ de Grondin au large du Gabon, pour expérimenter les nouvelles techniques dans les *conditions* réelles à l'exception de la profondeur d'eau qui n'est que de 60 mètres. Grondin Nord-Est, équipé de trois têtes de puits d'un type spécial, est en exploi*tation depuis 1976, et TIM* permettra d'y supprimer toute intervention humaine directe.

TIM a été commandé par Elf, en octobre 1978, aux Ateliers et Chantiers de Bretagne (A.C.B.) de Nantes qui l'ont conçu en liaison *étroite* avec Elf. Sa construction a commencé en juillet 1979. D'avril à août 1980, il a été essayé au sec à Nantes et depuis le 21 août dernier l'expé*rimentation a lieu dans le bas*sin d'essais du COB. En janvier prochain TIM devrait être prêt à travailler sur Grondin Nord-Est. Dans l'avenir il devrait pouvoir être utilisé par *600* mètres de profondeur d'eau.

D'un poids total de 12 tonnes, TIM sera descendu par un bateau de surface lorsque son intervention sera nécessaire. Il se compose d'un chariot qui roulera selon les besoins sur les rails longs de 22 mètres spécialement disposés de chaque côté des installations sous-marines fixes et il comporte *une grue centrale* et deux bras articulés indépendants l'un de l'autre, mus l'une et les autres par des commandes hydrauliques. Chaque bras peut être muni d'ou*tils différents* selon les *missions* qui seront confiées à l'engin (connexion, liaison électrique ou hydraulique, manœuvre de vannes, brossage, limage, etc.). Quatre caméras de télévision et des projecteurs permettent aux opérateurs restés en surface de guider le travail de TIM.

Un engin comme TIM pourra aussi servir à mettre en production des petits champs dits marginaux. Trop petits pour justifier les lourds et coûteux équipements *d'exploitation offshore classiques*, ces champs peuvent être intéressants lorsqu'ils sont proches de gisements importants. Il suffit, en effet, d'y installer une ou plusieurs têtes de puits sous-marines et des conduits qui amènent le pétrole *ainsi produit aux installations* du champ principal.

Le coût du projet TIM est de l'ordre de 20 millions de francs dont les deux tiers sont consacrés aux essais et à la mise en œuvre au Gabon. La Société nationale *Elf-Aquitaine* a reçu une certaine aide financière du Fonds de soutien des hydrocarbures, de l'Institut français du pétrole, du Centre national pour l'exploitation des océans et des Communautés européennes.

YVONNE REBEYROL.

M. JACQUES POLY, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INRA

Le conseil des ministres du 24 septembre 1980 a approuvé la nomination de *Jacques Poly* au poste de président du conseil d'administration de l'*Institut* national de la recherche agronomique (INRA).

[Né le 23 mars 1927 à Chapelle-Voland (Jura), M. Poly occupait, *depuis le 26 juillet 1978, le poste* de directeur général de l'INRA, fonction qui a disparu avec la *mise en place du nouveau statut* de l'INRA (*le Monde* du 17 septembre). Il devient donc naturellement à l'INRA président du conseil d'administration que les réformateurs ont voulu fort puisque gestion et orientation de cet organisme sont de sa compétence.

Ancien conseiller technique au cabinet de M. Duhamel, alors ministre de l'agriculture (1969), M. Poly appartient depuis longtemps au personnel de l'INRA. Dès 1972, il y a occupé les fonctions de directeur adjoint et en 1975 il avait posé sa candidature à la tête de l'INRA. On lui avait alors préféré M. Raymond Février. Ce n'est que trois ans plus tard qu'il lui a *succédé*, M. Février étant démissionnaire.]

SPORTS

CYCLISME

LE RETOUR DE GAVAZZI DANS PARIS-BRUXELLES

Paris-Bruxelles est une des grandes classiques du cyclisme, et son audience était autrefois presque aussi importante que celle de Paris-Roubaix. Sa sup*pression provisoire entre* 1966 et 1973 et surtout le choix de nouveaux itinéraires ont quelque peu altéré son caractère initial, et son prestige a baissé.

Désormais, la « course des deux capitales » a lieu en semaine et sert d'ultime préparation au Grand Prix d'automne (Blois-Chaville, ex-Paris-Tours), qui aura lieu dimanche 28 septembre.

C'est pourtant une perfor*mance qu'a réussie l'Italien* Pierino Gavazzi en battant les Belges chez eux — en particulier De Meyer — mercredi 24 septembre, à Rhode-Saint-Genèse, dans la grande banlieue bruxelloise. L'échappée décisive de cinq coureurs (Gavazzi, De Meyer, Kuiper, Knetemann et Van den Brande) s'était formée à la faveur... d'une manifestation contre la liquidation de l'usine de matériel fer*roviaire Gregg, qui* avait perturbé l'épreuve 12 kilomètres avant l'arrivée. Mais pour Gavazzi, déjà vainqueur surprenant de Milan-San-Remo en mars, le *résultat se révèle largement* positif. Il confirme ses qualités de routier-sprinter et le situe très favorablement par rapport à ses compatriotes Saronni ou Moser. *N'est-il pas, avec Gimondi, vainqueur* en 1966 et en 1976, le seul Italien dont le nom figure au palmarès de Paris-Bruxelles ?

J. A.

UNESCO

M. HERVÉ BOURGES DEVIENT LE PORTE-PAROLE PERSONNEL DE M. M'BOW

M. Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO, a nommé M. Hervé Bourges coordonnateur des activités du *service d'information* à la conférence générale qui s'est ouverte à Belgrade le mardi 23 septembre. M. Bourges sera aussi le porte-parole personnel de M. M'Bow.

[M. Hervé Bourges, cousin de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, est né le 2 mai 1933 à Rennes (Ille-et-Vilaine). Diplômé de l'*Ecole supérieure de journalisme* de Lille, titulaire d'un doctorat de 3e cycle en sciences de l'information, M. Bourges a collaboré à l'hebdomadaire *Témoignage chrétien* de 1956 à 1962, d'abord comme rédacteur, puis comme rédacteur en chef.

De 1959 à 1962, il a été conseiller technique au cabinet du garde des sceaux M. Edmond Michelet. A l'occasion de l'accession de l'Algérie à l'indépendance en 1962, il devient conseiller du président Ben Bella, puis conseiller au *ministère de la* jeunesse algérienne. Après la chute de Ben Bella, en 1965, M. Bachir Boumaza, ministre de l'information, le nomme chargé de mission, ce qui lui vaudra d'être interpellé pendant trente-six heures, puis relâché avec des excuses, par la sécurité militaire à Alger en octobre 1966, lorsque M. Boumaza rejoint l'opposition en exil. En 1970, M. Bourges fonde l'École supérieure internationale de journalisme de Yaoundé (Cameroun), qu'il dirige jusqu'en 1976, date à laquelle il prend la direction de l'École supérieure de journalisme de Lille.

Responsable du département tiers monde de l'Institut français de *presse et des sciences de l'information*, et maître-assistant à l'université de Paris-II de 1968 à 1976, chargé d'enseignement à l'université de Lille-II, il est également directeur du Centre de recherche sur l'information et la communication, ainsi que de la revue des sciences de l'information *Tripodie*.

Ses fonctions professionnelles, ses engagements personnels l'ont conduit à effectuer depuis vingt ans des séjours prolongés et de fréquents déplacements dans les pays d'Afrique noire, du Maghreb, au Moyen-Orient et à Madagascar.

M. Bourges a publié *l'Algérie à l'épreuve du pouvoir* (1967), *la Révolte étudiante* (1968), *Décoloniser l'information* (1978), et, avec M. Claude Wauthier, *les Cinquante Afriques* (1979).]

CARNET

Naissances

— Bernard et Sylvie PINCENT, née Lachaze, laissent à Cédric, Quiterie et Dimitri-Emmanuel la joie d'annoncer la naissance de
Guillemette,
à Nantes, le 13 septembre 1980.
Le Clos-Royal B,
Boulevard des Pas-Enchantés,
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Nathalie HOURTOULE,
fille du docteur Robert Hourtoule et de Mme, née Michèle Bouyeure,
avec
Benoît LOUIS-PINEAU,
fils de M. Jean Louis-Pineau et de Mme, née Geneviève Nicolay.
Champ-Fleuri, 16000 Angoulême.
13, rue Bonaparte, 75006 Paris.

Décès

— M. et Mme Bernet-Rollande,
M. et Mme Luc Bernet-Rollande,
Claire, Marc, Alix et Hughes,
Le docteur et Mme Menant et Joseph,
M. et Mme Michel Bernet-Rollande,
Fanny, Jean-Baptiste et Agathe,
Mlle Agnès Bernet-Rollande,
Mlle Isabelle Bernet-Rollande,
ont la douleur de faire part du décès de
Mlle Françoise BERNET-ROLLANDE,
à l'âge de trente-deux ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 29 septembre 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris (1er).

— Mme Guy Bertrand, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, font part du décès de
M. Guy BERTRAND,
croix de guerre 1939-1940,
survenu le 18 septembre 1980.
Les obsèques ont eu lieu à Saint-Germain-en-Laye, le 22 septembre 1980, dans la plus stricte intimité.

— Mme Emile Chiche,
Le docteur et Mme Patrick Chiche et leurs enfants,
Mme Didier Chiche et sa fille,
Les familles Chiche, Sebah, Doueb, Binsard, Israël et Albou-Djian,
ont la douleur de faire part du *décès du*
docteur Emile CHICHE,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 14 septembre 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse, le 16 septembre 1980.
La famille ne reçoit pas.

— Mme Pierre Devoluy, son épouse, a la douleur de faire part du décès de
M. Pierre DEVOLUY,
président honoraire de la Société Stone & Webster,
survenu le 24 septembre 1980, en son domicile de Neuilly-sur-Seine.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 26 septembre 1980, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-*Gaulle, où l'on se réunira.*
L'inhumation aura lieu au cimetière ancien de Neuilly.
Cet avis tient lieu de faire-part.
51, rue de Longchamp,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Marcel Mazoyer, son épouse,
Mlle Jacqueline Mazoyer,
M. et Mme Gérard Martin et leur fils,
ses enfants et petits-enfants,
M. Marcel Mazoyer, son père, et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la *perte cruelle qu'ils viennent* d'éprouver en la personne de
M. Marcel MAZOYER,
ingénieur agronome,
décédé le 23 septembre 1980, à Suresnes, dans sa cinquante-neuvième année, et prient d'assister au service religieux qui aura lieu le vendredi 26 *septembre*, à 16 *heures* précises, en l'église réformée, 8, avenue Thiers, à Melun, sa paroisse.
Réunion à l'église. L'inhumation aura lieu au cimetière de La Rochette.

— La direction générale de la société L'Air liquide a le regret de faire part du décès de
M. Marcel MAZOYER,
ingénieur de l'Institut national agronomique,
directeur de la division Industries pharmaceutiques alimentaires,
survenu le 23 septembre 1980, dans sa cinquante-neuvième année.
Les obsèques auront lieu le vendredi 26 septembre 1980, à 16 heures précises, en l'église réformée, 8, avenue Thiers, à Melun (Seine-et-Marne).

— Mme Roger Sananes,
M. Patrick Sananes,
Lisa et Anna,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès subit de
Roger SANANES,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 23 septembre 1980, à Nice.
Les obsèques auront lieu à l'église d'Henrichemont (Cher), vendredi 26 septembre, à 15 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en Algérie en 1913, Roger Sananes *fut chargé*, auprès de Jean Zay, en 1936, de la mise en place du comité supérieur des œuvres sociales en faveur de la *jeunesse étudiante*, qui réunissait autour du ministre de l'éducation nationale, les représentants de l'administration et les responsables étudiants. Dix ans après, il devenait adjoint au directeur du Centre national des œuvres en faveur de la jeunesse scolaire et universitaire.

Lorsque fut créé le Centre national des œuvres universitaires, il prit une part primordiale à la mise en place de la Cité universitaire d'Antony avant de devenir *sous-directeur du Centre national*, dont il fut nommé directeur en septembre 1975. Il avait pris sa retraite en 1978.

Outre ses fonctions officielles, Roger Sananes fut secrétaire général de Jeunesse et Reconstruction (association favorisant la participation des étudiants à la rénovation des monuments historiques) et vice-président du comité de coordination des associations d'échanges internationaux.]

— Le président et les membres du conseil d'administration,
Le directeur et le personnel du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,
Les personnels des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires,
ont la tristesse d'annoncer le décès de
Roger SANANES,
directeur honoraire du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,
survenu le 23 septembre 1980, à Nice (Alpes-Maritimes).

— Avec tous ceux qui l'ont connu *et aimé*, les amis, parents, frères et sœur de
Giovanni TOULOUSE,
partagent leur chagrin et *leur espoir*.
Giovanni est mort accidentellement à vingt ans, le 20 septembre 1980.

— Les obsèques auront lieu à Juigné-sur-Sarthe. Une messe sera célébrée à Paris ultérieurement.

Anniversaires

— **Alain FARÇAT**
nous quittait il y a sept années. Il avait vingt-cinq ans.
En ce jour anniversaire, il est demandé à ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pour lui.

— Il y a deux ans, le 28 septembre 1978, *nous quittait*
Louis GUIRAL
(Louis Guiraudon).
Ceux qui l'ont connu et aimé restent fidèles à son souvenir.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée le jeudi 2 octobre, à 18 heures, en la crypte de l'église Saint-Ferdinand des Ternes, à la mémoire de
Mme Jean BRICE,
née Marie-Hélène Pean,
rappelée à Dieu le 15 mai 1980,
et de
M. Jean BRICE,
son époux,
rappelé à Dieu le 30 juin 1980.

— Ceux qui ont connu et aimé **Monique JOURDAN-FRÉDERIX,** récemment décédée, sont informés qu'à la demande d'amis, une messe à sa mémoire sera célébrée le samedi 27 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Eustache de Paris.







ENQUÊTE

Europe contre terrorisme

IV. — L'Europolice en marche

par JAMES SARAZIN

Après s'être contentés de lutter contre les seuls effets du terrorisme, c'est-à-dire les actions violentes perpétrées en son nom, les Etats européens ont découvert, tardivement, les vertus de l'information qui permet de mener une politique préventive moins dangereuse. Services secrets et ordinateurs ont donc été mis à contribution (« le Monde » des 23, 24 et 25 septembre). Aujourd'hui, les uns et les autres ont commencé à effacer les frontières.

Le Club de Berne est certainement le plus *fermé* qui se puisse concevoir. Il réunit périodiquement — environ tous les trois mois, — dans un immeuble anonyme de la capitale helvétique, des personnages d'ordinaire *couleur de muraille* : les chefs d'une dizaine de services secrets occidentaux — à savoir ceux de la C.E.E. (moins l'Irlande du Sud), d'Israël et, bien entendu, de Suisse, — qui confrontent leurs expériences en matière de terrorisme et recherchent les moyens de parvenir à une collaboration plus étroite et plus fructueuse. La France y est représentée par la D.S.T.

A l'heure où l'espace judiciaire européen est évoqué comme une perspective imprécise, l'espace policier, lui, est entré dans le domaine des réalités. Les Alsaciens ont pu le vérifier dès novembre 1977 lorsque, après la découverte à Mulhouse du corps de Hanns-Martin Schleyer, le « patron des patrons » allemands, ils ont vu fondre sur leur région une armada de fonctionnaires du B.K.A. nantis d'un terminal d'ordinateur, avec lequel ils transmettaient directement au siège de leur service, à Wiesbaden, les éléments recueillis sur le territoire français.

Ils ont pu s'en apercevoir une nouvelle fois, fin juillet dernier, après que le B.K.A. eut découvert que l'accident routier survenu près de Karlsruhe à deux terroristes recherchés, Wolfgang Beer et Juliane Plambeck, avait fait échouer un attentat prévu contre le procureur général fédéral : des policiers vinrent distribuer aux automobilistes alsaciens des affichettes présentant les photos des autres membres de la conspiration.

Des liens quasi institutionnels existent bel et bien entre les polices européennes — et pas seulement à l'Ouest. M. Horst Herold, président du B.K.A., explique, par exemple, que des hommes à lui assistaient à l'arrestation, en Bulgarie, de Till Meyer et de plusieurs de ses camarades de la Rote Armee Fraktion, et que d'autres policiers allemands assistaient leurs confrères yougoslaves lors de l'arrestation de quatre autres membres de la R.A.F. (1). « *Nos liens les plus étroits sont avec la Suisse et l'Autriche*, ajoute M. Herold. *Mais nous entretenons aussi des rapports suivis avec le Benelux, le Danemark, l'Italie et la France. Une trentaine de terroristes allemands « durs » ont ainsi été arrêtés à l'étranger ces derniers mois* » (2).

M. Kurt Rebmann, procureur général fédéral, justifie cette collaboration : « *La pression des recherches policières en Allemagne a fait fuir à l'étranger les terroristes encore en liberté. Ils ont trouvé refuge au Moyen-Orient, en Yougoslavie, et même en France, on l'a vu* ». On l'a effectivement vu avec la mort de Wolfgang Beer et de Juliane Plambeck, à bord d'une voiture, volée en France comme les trois autres utilisées par le commando et retrouvées abandonnées peu après. On l'a vu aussi avec les cinq arrestations de la rue Flatters, en avril, dans lesquelles la police française n'eut pas un rôle très glorieux, les agents du B.K.A. qui supervisèrent l'opération étaient arrivés avec un dossier complet de l'affaire, dont on ignorait beaucoup à Paris, et réduisirent le rôle de leurs confrères français à celui de garçons de course.

M. Bonnet ne parle pas

Bien que M. Rebmann prenne la précaution de préciser que la coopération avec Paris se fait « *sur la base de la propre souveraineté de la France* » et que « *police et justice françaises ne sont pas des exécutants du B.K.A.* », certaines phases du travail conjoint peuvent surprendre, voire choquer un juriste pointilleux. Pendant plusieurs semaines au début de cette année, par exemple, des graphologues de la police *allemande sont venus* examiner minutieusement, à Orly, les cartes de débarquement collectées par leurs camarades français de la police de l'air et des frontières (PAF), — grâce auxquelles, dit-on, ils auraient « redressé » quelques dizaines de terroristes et de sympathisants. De même, des fonctionnaires de police français sont-ils actuellement chargés de recenser les Allemands vivant en France, les résultats de leur enquête devant être envoyés à Wiesbaden.

Le ministre de l'intérieur français, M. Christian Bonnet, refuse de s'expliquer sur ces points comme sur beaucoup d'autres. Seul de tous les ministres européens de l'intérieur, il refuse de répondre à toute question sur le terrorisme et l'antiterrorisme, jugeant inopportun d'en parler en ce moment. Pas question, donc, de savoir comment *on compte*, côté français, faire cohabiter les notions de collaboration entre les polices et de souveraineté nationale. Et pas davantage question de savoir si l'effort de coopération français est « tous azimuts » ou orienté au mieux d'un quelconque intérêt. Car, à l'autre bout du continent ouest-européen, le ministre espagnol de l'intérieur, M. Juan José Roson, se plaint amèrement du laxisme de la France, qui héberge dans la plus grande impunité les chefs de l'ETA (trente à cinquante personnes selon lui), qui laisse entrer sur son territoire le produit de l' « impôt révolutionnaire » prélevé par l'ETA et qui, à l'occasion, abrite même des camps d'entraînement.

« *Nous avons localisé les endroits où habitent une partie des chefs de l'ETA*, explique M. Roson. *Nous avons reconstitué le circuit financier de l' « impôt révolutionnaire ». Nous avons donné toutes ces informations au gouvernement français, qui n'a rien fait, ne se donnant même pas la peine d'appliquer sa législation sur les délits financiers qui permettrait de faire cesser l'entrée en France des capitaux avec lesquels l'ETA prépare et réalise ses attentats.* »

Malgré quelques inévitables accrocs de cette espèce, l' « europolice » fonctionne, dans l'ensemble, à la satisfaction de tous. De Madrid à Bonn et à Rome, on juge la coopération nécessaire, et M. Virgilio Rognoni, ministre italien de l'intérieur, souhaite même qu'une session du Parlement européen soit consacrée au terrorisme. Ne pouvant compter sur Interpol, l'organisation internationale de police criminelle, qui s'interdit en principe toute ingérence dans les domaines politique, philosophique, religieux et militaire, l'Europolice est même dotée, depuis peu, d'une structure pérennisant une collaboration qui n'était jusque-là qu'épisodique : c'est le réseau TREVI (Terrorisme, radicalisme et violence internationaux).

Depuis 1977, les polices adhérentes au système TREVI — en l'occurrence les Neuf du Marché commun — ont constitué chacune un bureau de coordination chargé d'assurer au jour le jour (alors que les chefs de police se réunissent tous les six mois) le suivi de la coordination. Celui de la police française est installé près des Champs-Elysées, mais il ne figure sur aucun organigramme officiel.

La rhubarbe et le séné

Travaillant sous le sceau du « secret défense », les services spéciaux ont encore moins de soucis à *se faire pour l'officialisation* d'une coopération dont le Club de Berne n'est qu'une manifestation. Les services occidentaux ont toujours travaillé la main dans la main au nom du bon vieil adage : « *Passe-moi la rhubarbe, je te passerai le séné.* » La D.S.T. française entretient, par exemple, des relations régulières avec le B.N.D. allemand depuis 1956 ; les services italiens, pour leur part, ont toujours vécu sous l'étroite tutelle de la C.I.A.

La collaboration des « hommes de l'ombre » de la plupart des pays occidentaux est partie de quelques constatations presque générales. Tout d'abord, les mouvements terroristes européens — hormis à travers quelques arguments idéologiques — n'obéissent pas à une stratégie unique que définirait un quelconque « chef d'orchestre clandestin ». Mais ils ont entre eux des liens logistiques — pour les fournitures d'armes, par exemple, — et un souci d'entraide : on dit par exemple que des membres de l'IRA auraient coutume de venir se reposer ou soigner leurs blessures dans des villas du sud de l'Espagne possédées par des Basques. Parfois aussi, des rencontres au sommet ont lieu entre dirigeants. L'une d'elles aurait réuni à Beyrouth, en septembre 1978, des dirigeants de l'O.L.P., de l'IRA, de la RAF allemande, de l'Armée rouge japonaise, de l'ETA et des Montoneros argentins.

Mais il y a plus grave : les services occidentaux ont acquis la conviction que les groupes terroristes reçoivent l'appui *financier* et technique de plusieurs pays. La D.S.T. a identifié quatre de ces « foyers » : l'Irak, la Syrie, la Libye et le Yémen du Sud. D'aucuns ont localisé, dans ce dernier pays, trois camps, à Hauf, Mukalla et Al-Gheida, dans lesquels un total de sept cents Cubains, mille cinq cents Soviétiques et une centaine d'Est-Allemands entraîneraient des groupes terroristes venus du monde entier. En Libye, une installation du même type est située à Sebhah, à 300 kilomètres au sud de Tripoli, et on y aurait vu côte à côte des Palestiniens et des commandos de l'IRA. Un membre de l'ETA, arrêté en juin à Madrid à sa descente d'un avion arrivant d'Amsterdam, a avoué avoir été entraîné au Yémen du Sud, comme, avant lui, l'auteur du meurtre de Lord Mountbatten, avait reconnu un séjour dans un camp libyen. Ces camps s'ajoutant à ceux qui, dans les pays de l'Est — par exemple celui de l'Académie militaire étrangère de Sanprobal, près de Simféropol, en Crimée, si l'on en croit des sources américaines, — forment les terroristes palestiniens, irakiens et libyens.

De même, certains des pays « générateurs » de terrorisme financent-ils par la suite le fonctionnement des groupes qu'ils forment. Le « train de vie » d'un terroriste moyen — automobiles, caches multiples, armes, faux documents, achats de silences et de compromissions — est évalué par les centrales de renseignements à 50 000 dollars par an (plus de 200 000 F). A Bonn, on est persuadé que le flot d'argent nécessaire à Baader et à ses compagnons venait de Libye et d'Irak. L'IRA a, à cet égard, constitué longtemps une exception, en recevant ses subsides... d'Amérique, où ils étaient collectés dans la communauté irlandaise des Etats-Unis.

L'union sacrée

Si l'on ne pouvait vraiment parler d' « internationale terroriste », il apparaissait donc que plusieurs « foyers » de par le monde pouvaient continuer d'entretenir longtemps encore la violence politique dans certains Etats. Le décor devenait dès lors celui d'une guerre subversive, à laquelle il convenait de répondre par une sorte d'union sacrée. Les gouvernements occidentaux ont donc imaginé la plus large et la plus souple communauté d'échanges d'informations entre leurs services secrets respectifs, les seuls à même d'avoir une vue « planétaire » des choses. Ainsi est né *le Club de Berne, qui* est loin de constituer la seule initiative en ce domaine.

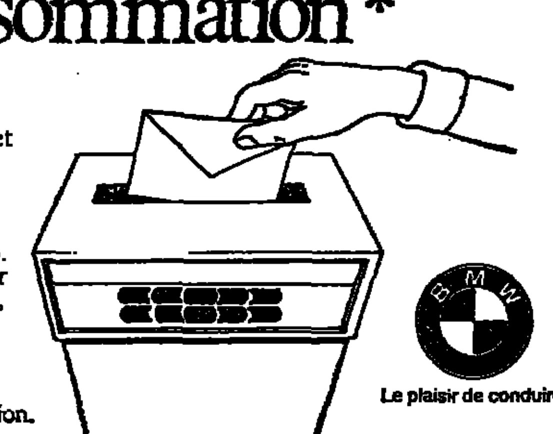
Entre ses réunions, des liaisons permanentes existent. Bilatérales, d'abord : la D.S.T. entretient, nous l'avons vu, des relations privilégiées avec le B.N.D. de Munich ; le D.I.-5 et le S.I.S. britanniques coopèrent avec les Espagnols à propos du Pays basque et ils assurent à l'occasion la formation des futurs spécialistes antiterroristes italiens. Mais les relations sont également communes : un réseau radio auquel on accède par un code relie la plupart des services européens (et israéliens) ; en France, la liaison passe par le canal du Groupement interministériel de contrôle (G.I.C.) qui ne s'occupait antérieurement que des écoutes téléphoniques. La diffusion des informations devient ainsi instantanée. Elle peut être générale ou assortie d'occultations sur tel ou tel pays, ce qui donne des raisons de se plaindre à ceux qui s'estiment trop souvent écartés du pactole.

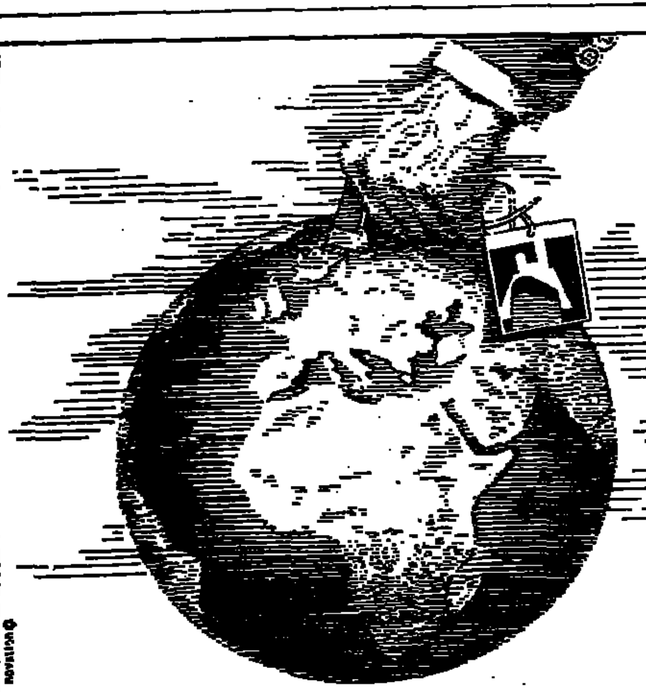
Voilà donc comment, insensiblement, le visage des polices (au sens large) européennes change sous l'effet du phénomène terroriste. De lois d'exception qui n'osent pas toujours dire leur nom en brigades spéciales et en services qui ne le sont pas moins, un tissu policier est en train peu à peu de se développer et de recouvrir les vieilles démocraties d'Europe sans que leurs populations puissent avoir la moindre chance d'en prendre conscience, sans même, souvent, que leurs élus soient amenés à émettre un simple avis. L'enjeu de la partie engagée peut se résumer en quelques chiffres, approximatifs mais néanmoins significatifs. D'un côté — celui des terroristes — 34 Allemands, 250 Basques, une poignée d'Italiens, autant d'Irlandais, quelques Corses, Bretons et autres agitateurs de seconde zone. De l'autre — celui des Etats — un quadrillage imposé à 300 millions d'invididus qu'on peut appeler, selon les cas, otages ou subversifs en puissance. Quel homme de pouvoir mettra un jour ces chiffres en balance ?

FIN

(1) Une étude de la C.I.A. affirme même que le ministre de l'intérieur allemand a rencontré, en novembre 1978, le colonel Khadafi pour tenter d'instituer une coopération entre la R.F.A. et la Libye contre le terrorisme.

(2) Des magistrats de Milan se sont rendus à plusieurs reprises à Wiesbaden.





Le Monde

culture

MUSIQUE

La bourgeoisie et ses charmes

(Suite de la première page.)

Sans dépasser le ton de la comédie de mœurs ou de la tragédie bourgeoise, Damase a très justement caractérisé les autres protagonistes : les discours un peu emphatiques du père, implacable et douloureux, enfermé dans le souvenir de son épouse idéalisée, auquel Marc Vento donne une véritable dimension *humaine* ; les babillages irresponsables de la cousine (Danielle Chlostawa) et de la *tante évaporée qui joue* stupidement les entremetteuses (savoureuse composition de Jane Berbié) ; *l'humilité* pleine de noblesse et de mérite de la sœur du séducteur (Hélène Garetti) : et le caractère enjoué de celui-ci, qui apparaît plus futile que méchant dans ces propos badins et ces airs à demi-convaincus, tirant irrésistiblement sur l'opérette, surtout dans l'interprétation très fraîche du jeune Gino Quilico.

Cette musique de demi-caractère, ambiguë, qui balance entre le comique et le tragique, a du moins le mérite de faire ressortir très subtilement le *caractère* absolu de Catherine et la vérité de son drame.

L'orchestre de l'Opéra, sous la direction du compositeur, donne un accompagnement coloré et sensible à cette œuvre que Bernard Lefort semble avoir choisie pour tester le public de la salle Favart et lui redonner *le goût d'un* certain opéra-comique. Mais ce public, hormis les opérettes et les bouffonneries d'Offenbach, existe-t-il encore ? En présentant conjointement trois spectacles (avec *la Femme sans ombre*, au palais Garnier, et *les Liaisons dangereuses*, au Conservatoire d'art dramatique), le nouvel administrateur de *l'Opéra entend montrer en* tout cas que son établissement travaille à plein *rendement pour offrir cette année* aux Parisiens de nombreuses œuvres lyriques *de qualité dans* les *genres* les plus divers.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Salle Favart, les 26, 29 septembre ; 2, 4, 6 et 8 octobre, à 20 heures.

ROCK

Kiss et les enfants

Après un concert de Kiss, *on sourit* en pensant à cette phrase de Marlon Brando qui a dit un jour : « *Il n'existe rien de plus bruyant que la musique de Bob Dylan avec le Band à l'exception d'un Boeing au décollage.* » C'était en 1965 et Dylan venait *d'électrifier sa guitare*. Depuis les techniques ont évolué, l'homme a envoyé des fusées sur la Lune, *fabriqué* le Concorde et le DC-10. Bref, si l'on doit établir une échelle de valeur, Dylan est au Boeing ce que Kiss est à... désolé, l'engin n'a pas encore été *inventé*.

Kiss joue fort, extrêmement fort, et l'auditeur non averti, assailli par le flot de décibels qui envahit la salle et fait trembler son siège sans discontinuer, a bien du mal à distinguer un morceau d'un autre tout au long du concert.

Il faut avoir le courage de le dire : l'essentiel du rock ne se situe pas toujours dans la musique, mais dans ce qu'*elle* exprime, *dans ce qu'elle suscite*, dans ce qu'elle provoque. Le rock est une culture adolescente, une culture de la rue. C'est ce qui le rend attrayant et constamment en prise avec l'actualité. Tout est permis. La musique de Kiss, parce qu'elle suppose une mise en scène tape à l'œil et qu'elle dépense une énergie formidable, excite le rêve et *invite au défoulement*. Elle s'adresse principalement à un public très jeune, des *gamins* entre *douze et seize ans* souvent accompagnés de leurs parents. Au *Forest National de Bruxelles*, le dimanche 21 septembre, on a vu des parents changer peu à peu de couleur, céder à la panique, se tenir le cou à deux mains — on prétend que certains tendent des crucifix devant eux — comme s'ils allaient succomber à l'asphyxie en voyant leurs progénitures se métamorphoser, trépigner, bondir en tous sens, fanatisés, les bras en l'air, tendus vers leurs idoles, aux cris de « Kiss, waow ! », ou de « Kiss, yaouh ! »

On a comparé Kiss à Disneyland, c'est tout à fait cela. Les musiciens *évoluent* comme des personnages de bandes dessinées. Grimés de la tête aux *pieds*, ils *dissimulent* leurs vrais visages, ils n'apparaissent jamais sans leurs maquillages, *leurs bottes montées* sur des talons de 30 centimètres, leurs costumes, qui sont un compromis entre les temps barbares et les temps futurs. Le groupe ne veut pas prendre le risque de briser une image sur laquelle repose son succès. En visant le public des enfants et son pouvoir d'achat, Kiss est devenu, aux Etats-Unis, une affaire commerciale de première importance qui a rayonné un peu partout dans le monde.

Sur la scène, on a droit à une débauche *d'effets clinquants* : fumigènes, feux d'artifice, gerbes de feu. Telle une enseigne *publicitaire*, le nom du groupe trône au-dessus des musiciens en lettres clignotantes ; le bassiste crache du feu et du sang ; il traverse la scène en volant ; les guitares sont garnies de néons, elles s'enflamment et s'envolent dans un bruit de pétards. Rien n'est laissé au hasard dans cet univers en carton-pâte où le mauvais goût le dispute à la démesure, et devant le fanatisme des *kids* on finit par se laisser prendre au jeu. Pas très longtemps tout de même.

ALAIN WAIS.

★ Le 26 septembre, à Lille ; le 27, à l'Hippodrome de Paris.
Discographie chez Phonogram.

COMÉDIE MUSICALE

« Harlem swing »

Les années 30 marquent l'âge d'or de Harlem. La musique jaillit de partout, au Cotton Club, à l'Apollo, au Savoy, au Lafayette, au Small Paradise. Les théâtres de vaudeville, les cabarets, les clubs, les salles de danse sont pleins à craquer. Tous les groupes noirs viennent à Harlem. Des clubs se signalent par l'enseigne « 10 sous la danse » et des bars se font appeler « perle douce ». On fredonne un peu partout *Ain't misbehavin'*, *Honeysuckle rose*, *I can't give you anything but love*, des airs de Thomas « Fats » Waller, l'un des artistes symboles de l'époque, devenu populaire avec ses *jeux de mots*, sa vitalité, son naturel et son abandon. *Compositeur, peintre et* chanteur, « Fats » — surnommé ainsi à cause de son embonpoint : il pèse plus de 120 kilos — a le don de concilier une force incomparable et une légèreté souriante, de répandre dans ses chansons une joie de vivre éclatante, de parodier les refrains sentimentaux, d'y ajouter une touche d'humour et de swing. Compositeur prolixe qui enregistre des centaines de disques, homme de radio, auteur de comédies musicales, tournant dans des films (*Stormy weather*), menant une vie trépidante, « Fats » Waller *meurt à la fin même de cet âge* d'or (1943) et en reste l'une des images les plus brillantes. Et c'est cette image qu'*Harlem swing* ressuscite au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Sous le titre d'*Ain't misbehavin'*, cette revue, jouée évidemment par des artistes noirs, a été créée à Broadway il y a deux ans, et a reçu un accueil d'autant plus enthousiaste que la nostalgie du passé envahissait les théâtres avec *Rodgers and Hart*, *The Wiz*, *Beatlemania*. C'est la même troupe américaine d'*Ain't Misbehavin'* qui se produit aujourd'hui à Paris, magistralement accompagnée par des musiciens qui ont tous été pensionnaires de l'orchestre de Count Basie (Marshall Royal, Jerome Richardson, Al Aarons, Benny Powell, Rudy Collins, Allen Jackson), et qui ont constitué une formation du style qu'affectionnait « Fats » Waller.

Les interprètes sont au nombre de *cinq* (Andre de Shields, Armelia McQueen, Ken Page, Gail Boggs et Yvette Freeman), et ils sont merveilleux d'aisance, restituant, deux heures durant, le climat, les couleurs, les odeurs de Harlem dans les années 30, à travers les chansons de « Fats » Waller chantées, jouées, vécues. Il y a un bonheur rare à voir ainsi évoluer sur une scène des artistes dotés d'une étonnante capacité d'évocation, pleins de verve, de drôlerie et d'humour, de plaisir d'être là, d'entrer dans *les chansons savoureuses* de « Fats » Waller, de reprendre à sa manière la caricature, la parodie, ou de chanter avec une infinie tendresse l'admirable *Black and blue*. Une soirée vraiment exceptionnelle.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ *Théâtre de la Porte-Saint-Martin*, 20 h. 45.

DANSE

Roland Petit et les Ballets de Marseille à Broadway

Au terme d'une exténuante tournée *de deux mois aux* Etats-Unis, les Ballets de Marseille viennent de tenir *l'affiche* sur Broadway *pendant* cinq semaines. C'est un succès. A New-York, rien n'est acquis d'avance et le risque était d'autant plus grand pour Roland Petit qu'il n'avait apporté dans ses bagages que trois ballets (« la Chauve-souris » avec Zizi *Jeanmaire*, « Coppelia » et « les Intermittences du cœur »), *mais trois* ballets judicieusement choisis pour leur lieu de *représentation* : le Uris-Theatre, une salle toute *neuve* de *deux mille places* dans la 50[e] Rue, au cœur de Broadway, à mi-chemin entre le sud de Manhattan, domaine de la « modern dance », et le Lincoln Center, où toute chorégraphie se jauge à l'étalon or de Balanchine.

Roland Petit n'est pas un *inconnu à New-York*. *Une série* d'interviews et d'avant-premières ont rappelé opportunément qu'il y avait créé en 1953 une comédie musicale, « *la Fille* au collant rose » avec, comme vedette, Zizi Jeanmaire. Celle-ci a eu droit à la « une » des magazines avec ses longues jambes, sa coiffure à la garçonne, célèbre depuis « *Carmen* », *et son sourire* gouailleur. *La curiosité fut encore* stimulée *lorsqu'on appri*t qu'elle reviendrait, cet hiver, interpréter *le rôle principal de* « Cancan » de Cole Porter.

Après une première très courue de « la Chauve-souris », le public est venu de plus en *plus nombreux au* spectacle et a pris manifestement beaucoup de *plaisir à suivre cette farce*, mi-frivole mi-amère, vigoureusement enlevée *dans les beaux* décors de Guillio Coltellacci.

Pour les autres ouvrages à *l'affiche*, Roland Petit avait mis d'autres atouts dans son *jeu : Peter Schaufuss, danseur* danois très apprécié pour sa virtuosité *technique*, Karen Kain, étoile des ballets canadiens, et Dominique Khalfouni, précédée de son aura de danseuse étoile transfuge de l'Opéra de Paris.

Il n'empêche qu'un trac fou *régnait sur le plateau lors de* la première de « Coppelia », d'autant plus que Roland Petit, terrassé par une hépatite virale, avait dû renoncer à danser le personnage de Coppelius, élément déterminant de son ballet. Après un premier acte un peu languissant et *crispé, la seconde partie,* ponctuée par les éclats de rire de *la salle, s'imposa grâce à la* maîtrise de Peter Schaufuss, l'enjouement de Dominique *Khalfouni et la performance* de Luigi Bonino, qui campa un *irrésistible Coppelius* dans un style à la Groucho Marx.

Revoir « les Intermittences *du cœur* » à Broadway devant un *public imprévisible*, devenu *soudain attentif et retenu*, permet de *mesurer* la qualité de cette *chorégraphie*. *Malgré quelques effets faciles*, elle comporte de beaux adages, des tableaux dramatiques bien agencés, un climat poétique et un charme un peu languide. Elle a permis à toute la compagnie de donner sa pleine mesure, les garçons surtout, Denys Ganio, Charles Gil, Gérard Taillade. Très vite populaire, le ballet s'est donné à bureau fermé et sans doute *aurait-il pu continuer* une longue carrière.

La critique américaine s'est efforcée de dégager la personnalité de Roland Petit, ce qui n'est pas facile, en raison de l'ambiguïté des œuvres programmées. Dans l'ensemble les spécialistes de la danse ont souligné leur caractère « non *abstrait* », inhabituel aujourd'hui. *Ils se réfèrent pour en parler tantôt à Frédéric Ashton, tantôt à Kurt Jooss*, en insistant cependant sur leur esprit « français ». *C'est sans* doute ce mélange de néo-classicisme de bon aloi et de « pep » parisien, « chic, sex and theatricaly », qui plaît à Clive Barnes, faiseur de pluie et de beau temps redouté, attaché à des critères assez stéréotypés. Anna Kisselgoff du « New-York Times » apprécie dans « Coppélia » le dé*tournement du livret tradition*nel et le caractère surréaliste *du personnage de Coppélius*. Elle avoue avoir été gênée *cependant par la dichotomie* existant entre le langage très classique de Frantz et de Swanilda et le caractère fantaisiste de l'ensemble. Elle regrette de *n'avoir pas vu la compagnie* marseillaise dans de grands ouvrages de Roland Petit comme « Cyrano de Bergerac » *ou « Nana »*.

A l'exception du journaliste du « Los Angeles Times » qui n'y a pas retrouvé le goût de la *madeleine de Proust*, « les Intermittences du cœur » ont fait l'unanimité de la presse *en raison de l'homogénéité du* style et d'une chorégraphie *très lisible. L'accueil réservé* à ces ballets témoigne d'un vif intérêt des Américains pour une danse française peu répandue à New-York.

MARCELLE MICHEL.

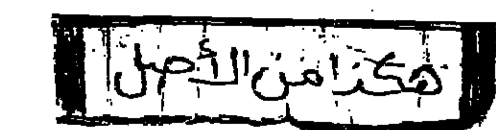
Interdit d'Opéra

Au cours d'une interview *donnée à un journal de Los Angeles*, Roland Petit a exprimé des cri*tiques acerbes sur l'Opéra de* Paris, son organisation et son répertoire de *ballets*. *En le* comparant au « cercueil de Dracula », il *ne* faisait que paraphraser Maurice Béjart, qui l'avait *qualifié*, lui, de « tombeau du danseur inconnu ». Mais il y avait chez Roland Petit une phrase sur la faiblesse de la troupe, d'autant plus *malheureuse et injuste* que les danseurs ont toujours bien *défendu* ses ballets et encore récemment son *Fantôme de l'Opéra*.

La presse américaine, non *concernée, n'a pas réagi*. Le nouvel administrateur général de *l'Opéra, M. Bernard Lefort*, a relevé ces propos d'autant plus *vivement* que *l'Opéra* envisage justement une tournée à Los Angeles, en 1981. Il a fait afficher l'article incriminé au tableau de service, protesté auprès de MM. Jean François-Poncet, Raymond Barre et Gaston Defferre, et signifié à *Roland Petit que* ses ouvrages étaient interdits *d'Opéra. Il y avait du procès* dans l'air ; en attendant que chacun reprenne son sang-froid et ramène les choses à des proportions raisonnables.

● *Les représentants de la Fédération du spectacle (C.G.T.)*, de l'Union des maisons de la culture et des Centres d'action culturelle (CAC), de l'Action pour le jeune théâtre et du Syndéac ont tenu mercredi 24 une conférence de presse pour répondre aux déclarations de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, à propos du budget qu'il doit présenter à l'Assemblée nationale (*le Monde* du 23 et du 24 septembre).

Ils en ont analysé les insuffisances et *dénoncé* la *destruction* du tissu institutionnel. Ils *ont annoncé des actions* communes qui seront décidées au cours des assises du spectacle vivant qui se tiendront à la fin d'octobre et au début de novembre dans toute la France.



CINÉMA

UN TEST

Trois mois avant la sortie du film, la société de distribution C.I.C. a projeté *The Coal miner's daughter*, de Michael Apted, dans une salle Gaumont du *Forum des Halles*, afin de « tester » les réactions du public.

Très peu de publicité avait été faite auparavant, et uniquement au Forum : seules, des affichettes et une annonce dans *les six salles Gaumont* présentaient cette avant-première mondiale à laquelle on conviait mystérieusement les spectateurs.

Ils sont venus nombreux. A la fin de la séance, ils se sont vu remettre un questionnaire détaillé (nom, âge, profession, appréciations diverses sur le film et les habitudes cinématographiques). Les résultats étudiés, on devrait savoir à quelle catégorie de gens *The Coal miner's daughter* plaît, s'adresse, et pour quelles raisons. Cela facilitera le marketing, sera déterminant, par exemple, dans le choix des médias, qui devront assurer la promotion du film. Et, si l'expérience est concluante, on la renouvellera.

Cl. D.

« Le Cheval d'orgueil »

de Claude Chabrol

C'est un sacré pays, le pays bigouden, un pays sombre et violent comme l'océan qui le baigne, une terre de fierté, de courage et parfois de révolte, un dur morceau de granit au cœur de la Bretagne. A ce pays — son pays, — Pierre-Jakez Hélias a consacré de nombreux ouvrages parmi lesquels un livre (1), gonflé de poésie et de tendresse, qui retraçait l'histoire d'une enfance et d'un village entre 1908 et 1918. L'ouvrage était intitulé *le Cheval d'orgueil*, l'orgueil étant, selon l'auteur, la seule bête que son grand-père eût jamais possédé dans son écurie.

L'immense succès populaire remporté par *le Cheval d'orgueil* devait tenter le cinéma, et c'est à Daniel Boulanger (adaptateur-dialoguiste) et à Claude Chabrol (réalisateur) que fut confiée la tâche de porter à l'écran les souvenirs de Pierre-Jakez Hélias. Honnête et scrupuleux, leur film constitue un excellent témoignage sur les mœurs et les coutumes d'une région bretonne au début de ce siècle, une sorte d'inventaire sociologique qui intéresse, mais où l'on ne retrouve que par éclairs les frémissements et la chaleur humaine de l'œuvre originelle.

Le récit s'ouvre aux sons du biniou. Pierre-Alain épouse Anne-Marie. Leurs noces durent trois jours, et ce n'est qu'après avoir bu une soupe composée de lait et d'ail (le lait pour l'affection, l'ail en prévision des querelles futures) que les mariés peuvent s'enfermer dans leur lit clos.

Naît bientôt le petit Pierre, que nous allons voir grandir et qui nous servira de guide à travers une chronique dont les divers chapitres s'ordonnent autour de quelques thèmes privilégiés. Thème des rituels religieux (pour effacer en elle le « *goût de la pomme* » — c'est-à-dire du péché de chair — la jeune accouchée doit faire bénir ses relevailles). Thème des superstitutions venues du fond des âges. Thème de la misère qu'apporte avec elle la « *chienne du monde* » et qui pousse les plus malheureux à se pendre et d'autres à s'expatrier. Thèmes des travaux champêtres, des jeux enfantins (les quilles et les « galoches »), des veillées au cours desquelles l'aïeul raconte d'étranges légendes...

Et puis arrive la guerre, avec ses malheurs, ses angoisses, et ces noms de batailles, Verdun, Douaumont, dont on cherche l'emplacement sur la carte. Le facteur local n'ose par remettre à une jeune femme la lettre lui annonçant la mort de son mari, et, quand le père de Pierre rentre sain et sauf au village, Anne-Marie s'agenouille pour lui baiser la main.

Le film étant parlé en français (ce n'est qu'incidemment qu'on perçoit quelques mots de breton), l'acuité du problème linguistique n'apparaît pas clairement à l'écran. Il est pourtant posé à l'occasion de la visite d'un député « rouge » et lorsque l'instituteur interdit l'usage du breton dans sa classe. Pour ces paysans du début du siècle qui n'avaient de leur identité culturelle qu'une notion instinctive et qui rêvaient de voir leurs enfants échapper à la pauvreté, la « *langue de la République* » était la seule respectable. « *Ne parler breton*, dit l'un d'eux, *c'est être attaché court, comme une vache à son pieu.* »

Finalement, que reste-t-il de ce film dont on se dit parfois qu'il aurait pu être *l'Arbre aux sabots* du cinéma français ? Quelques anecdotes pittoresques, le charme d'un folklore qu'illustrent des images soigneusement composées, la sincérité évidente des comédiens (Bernadette Le Saché, François Cluzet, Jacques Dufilho, Paul Leperson). Ce n'est pas rien, mais ce n'est pas assez. Manque l'essentiel, c'est-à-dire le souffle, l'inspiration, la grâce, qui nous auraient restitué la vérité profonde d'une terre et de ses habitants. Manque également sans doute ce qui constituait la chair même du livre : l'amour viscéral, exclusif, l'amour fou de son auteur pour le pays breton. Hélias nous plongeait dans un passé palpitant de vie. Avec Chabrol, nous visitons un musée.

JEAN DE BARONCELLI.

(1) Editions Plon.

« Cher voisin »

de Zsolt Kezdi Kovacs

Les petits pavés publicitaires de ce film hongrois et un commentaire inséré dans *Pariscope* laissent supposer que le « cher voisin » du titre pourrait bien être l'U.R.S.S., dont la Hongrie aurait à se plaindre. Ce n'est pas honnête et c'est complètement faux. On ne saurait trop condamner ces méthodes de « lancement », qui risquent de porter préjudice au film et à son réalisateur.

Zsolt Kezdi Kovacs, dont nous connaissons le très beau *Quand Joseph revient* (*le Monde* du 1-2-1979) s'exprime librement sur certains défauts de la société hongroise. Il ne parle que de cela, et il n'y a aucun sens politique sournois dans *Cher voisin*, qui est l'histoire d'une vieille maison de Budapest vouée à la démolition et des intrigues d'un curieux personnage cherchant à y conquérir le plus d'espace possible. Nous sommes en pleine réalité contemporaine : la crise du logement à Budapest, malgré les efforts de construction de l'Etat. Les locataires d'une maison démolie sont relogés, au bout *d'un certain temps, dans un bâtiment* neuf, en fonction du nombre de pièces qu'ils occupaient auparavant. C'est là-dessus que Dibusz, le combinard du film, fonde tout son plan. Il n'est ni bon ni méchant, il cherche à se débrouiller. Guide touristique, séparé de sa femme, il revient un jour s'installer dans la pièce de cette vieille maison où loge son père. La mise en scène de Kezdi Kovacs le regarde agir, tout en décrivant, d'une façon très exacte, l'atmosphère de l'immeuble vétuste et la communauté qui y est installée. Dibusz place son père dans un foyer de vieillards et entreprend de se faire aimer ou craindre des voisins pour obtenir d'autres pièces. Il sera ainsi relogé dans un grand appartement.

Les étapes de cette manœuvre font apparaître le trouble dans lequel Dibusz plonge ces gens simples, sous prétexte de les organiser. L'immeuble est un ancien bordel, et chaque chambre est devenue un compartiment où s'est organisée la vie vaille que vaille. Abattre les cloisons, démolir les cellules familiales ou solitaires donne à Dibusz une sensation de pouvoir. Il fait écater des passions, cause le suicide d'une femme qu'il a séduite et *lâchée, se livre au chantage sur des* homosexuels des deux sexes. Il pratique une manipulation douce, enveloppante, mais destructrice. Il retourne à son profit le système collectiviste, qui peut amener — là est la véritable audace critique du film — des anomalies, des illégalités.

D'un phénomène social, Kezdi Kovacs a tiré une comédie de mœurs et de caractères à la fois cruelle et tendre, dans laquelle les personnages, par les mouvements de caméra, les plans séquences, sont toujours liés au décor de leur existence. Cela donne à ce film une force émotionnelle qui nous permet de comprendre ces problèmes hongrois, et d'y participer. Il y a toujours un Dibusz quelque part, et le fait que le rôle soit interprété par Laszlo Szabo, comédien et réalisateur hongrois bien connu chez nous, où il est arrivé en 1956 (il joue un étrange officier allemand vampirisant Catherine Deneuve dans une courte scène du *Dernier métro*, de Truffaut), renforce cette communication avec l'univers qu'on nous fait connaître.

Dans ce film, illuminé d'éclats poétiques (la scène du repas collectif dans la cour de l'immeuble) et traduisant toute la complexité de relations humaines, Laszlo Szabo est étonnant, épatant, dans sa vivante ambiguïté. Nous voilà loin des types positifs ou négatifs. Et Dibusz disparaît sans avoir triomphé. La scène finale de l'immeuble abandonné, où ne restent plus qu'une vieille femme promise à la mort et des chats errants, est d'une poignante mélancolie. On trouverait cela aussi, à Paris, dans un coin du vieux Belleville. Nous le savions déjà, mais il faut le redire : Kezdi Kovacs est un grand cinéaste.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

SPECTACLES

théâtres

Nouveaux spectacles

Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : Utinam.
Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : le Bourgeois gentilhomme.
Athénée (742-67-27), 20 h. 30 : Cher menteur.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : la Mémoire courte.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 20 h. : la Femme sans ombre.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Le roi se meurt.
TEP (797-96-06), 20 h. : Films.
Centre Pompidou (277-12-33), 18 h. 30 : Débat (Peinture et cinéma) ; 19 h. : le Pastiche et la Première Personne.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : l'Homme couché ; 22 h. : A la rencontre de Marcel Proust.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. 30 : En r'venant de l'expo. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Fusillade à Montredon.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : les Exploits d'Arlequin.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Essaïon (278-46-42), I. 21 h. 30 : Histoires vraies. — II. 20 h. 30 : la Princesse de Babylone ; 22 h. : Flagrants délires.
Fontaine (874-74-40), 18 h. 30 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire ; 20 h. 30 : R. Magdane ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : V comme VIAN.
Hébertot (387-23-23), 20 h. 30 : les Bons Bourgeois.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Haute surveillance ; 20 h. 30 : Rude journée en perspective ; 22 h. 15 : Molly Bloom. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : la Double Inconstance ; 22 h. 15 : Ficelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (225-20-74), I. 21 h. : l'Azalée. — III, 21 h. : la Bonne Soupe.
Mathurins (265-90-00), 20 h. 30 : On ne sait comment.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles. — Petite salle, 20 h. 30 : Exercices de style ; 22 h. : Triboulet existe.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des sports (828-40-48), 20 h. 30 : les Misérables.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Petit Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Adolf chez soi.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Premier.
Potinière (261-44-16), 21 h. : Maison rouge.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm. — II, 20 h. 30 : le Médecin malgré lui.
Studio d'En-Face (238-16-78), 21 h. : la Traversée.
Terrain - Vague, place des Grès (557-45-17), 20 h. 30 : Thyeste.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. : Fish out of water ; 21 h. : Paris... Paris (les Jumelles).
Théâtre de Paris (874-20-44), 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Théâtre - en - Rond (387-88-14), 19 h. : l'Incroyable et Triste Histoire du général Penazola et de l'exilé Mateluna ; 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre 18 (226-47-47), 21 h. : Play Strindberg.
Théâtre Saint-Georges (878-63-47), 20 h. 30 : l'Aide-Mémoire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Du canard au sang pour Mylord.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 15 : la Voix humaine ; 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana.
Bistrot Beaubourg (271-33-17), 19 h. 15 : Vignol's Band Rock ; 20 h. 30 : E. Sarda Generation Hollywood ; 21 h. 45 : Naphtaline ou la Faim des mythes.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : Et vous trouvez ça drôle ? — II. 20 h. 15 : D. Herczog ; 21 h. 30 : les Belges ; 22 h. 30 : les Voyageurs de carton.
Café d'Edgar (320-75-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 22 h. 15 : Popeck ; 22 h. 30 : R. Mason.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : la Transatlantide ; 22 h. 30 : le Bastringue.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (555-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'.
Le Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : Abadoche ; 21 h. 30 : J. Rigaux ; 22 h. 30 : J. Debronckart ; 23 h. 30 : Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : Ma chère Sophie ; 23 h. : Bagdad Connection.
Cour des Miracles (548-85-60), 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. 40 : Street Boys.
L'Echaudoir (340-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin, M. Fanon.
L'Ecume (532-71-16), 20 h. 30 : B. Delmane.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Suzanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Splendid (887-33-68), 21 h. : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattice.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 22 h. 30 ; Refrains.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : Monsieur Felkenstein et moi.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-C. Debatisse.
Le Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : A Tome.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 25 septembre

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

Les comédies musicales

Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 30 : Ta bouche.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Listen darling, was it really a sweet theart tea-time.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 45 : Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 45 : Viva Mexico.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Julos Beaucarne.
Galerie 55 (326-63-51), 21 h. : Requiem.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Gilles Vigneault.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : M.-P. Belle.

La danse

Bouffes-du-Nord (249-34-50), 20 h. 30 : le Four solaire (l'Antre temps).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : M. Kasal, musique de l'Inde.
Centre culturel de Belgique, 21 h. : Attitudes, spectacle musical.
Institut polonais, 20 h. 30 : J. Piwowarczyk, M. Marciszuk (Twim, Galczynski).

Jazz, pop, rock, folk

American Center (321-42-20), 21 h. : No maps on my taps.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : Dany Doriz Septet.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : C. Escoude, M. Graillier.
Club Saint-Germain (222-51-09), 21 h. 30 : G. Badini Quartet.
Cour des Miracles (548-85-60) : 20 h. 15 : Catalogue ; 22 h. 40 : Street Boys.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Sonny Murray Trio.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Shrink.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Ludovik et Roussin.
La Mort-Subite (331-41-48), 22 h. : Black and Blue Jazz Band.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : M. Laferrière Orchestra.

EN REGION PARISIENNE

Théâtre d'Edgar (322-11-02), 22 h. 30 : R. Mason.
Aulnay-sous-Bois, M. C., 20 h. 30 : J. David, luth.
Clamart, Salle du Guet, 21 h. : l'Equarrissage pour tous.

Festival d'art, Montmartre

(387-65-32)

Théâtre des Jeunes de la Butte, 20 h. 30 : le Chant du cygne ; le Garde-Chasse.

cinémas

La cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits au moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

Chaillot (704-24-24), 15 h. : la Porte du large, de M. L'Herbier ; 19 h. : les Maudits Sauvages, de J.-P. Lefebvre ; 21 h. : le Garde du corps, d'A. Kurosawa.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Vie rêvée, de M. Dansereau ; 17 h. : Raoni, de J.-P. Dutilleux ; 19 h. : Jean de la Lune, de Jean Choux.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-82-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. et jeu. ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER METRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).
FUREUR SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount - Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A) (**) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-90).

SPECTACLES

HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU ?... (Fr.) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v. o.) : U. G. C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80)
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64)
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) · Balzac, 8e (561-10-60).
RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Amb oise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60)
THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : la *Clef*, 5e (337-90-90).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHEVAL D'ORGUEIL, film français de Claude Chabrol : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; *Richelieu*, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME-ENFANT, film français de Raphaële Billetdoux : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NIJINSKY, film américain d'Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CHER VOISIN, film hongrois de Zsolt Kezdi-Kovacs (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pagode, 7e (705-12-15).
HEART BEAT, film américain de John Byrum (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies Les Halles, 1er (236-71-72) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
URBAN COW-BOY, film américain de James Bridges (v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; *U.G.C.* Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, film américain de J. Abrahams, D. et J. Zucker (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; *Paramount-Elysées*, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CHASSE (Cruising) (**), film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FENETRES SUR NEW-YORK (**) film américain de G. Willis (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; *Clichy-Pathé*, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BONSHOMMES, film italien de G. Capitani (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; à partir de ven. : Olympic, 14e (542-67-42) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : *Action-Ecoles*, 5e (325-72-07).
BARRY LINDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LES DAMNES (It., v.o.) (*) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; V., S., D. : 20 h.
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e *(233-56-70)*.
LES ENFANTS DU CAPITAINE GRANT (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE GUEPARD (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Trois-Haussmann, 9e (770-47-55).
HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) (sf Mer., S.) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
JULES ET JIM (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.), la Clef, 5e (337-90-90), George-V, 8e (562-41-46).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.), Noctambules, 5e (354-42-34).
LOLA MONTES (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LOULOU (Pabst) : *Marais*, 4e (278-47-86)
MACADAM COW-BOY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56) (sauf J., V., S., D.).
LA MARGE (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
MA CHERIE (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (Ang., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), Studio Médicis, 5e (633-25-97).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
LA NUIT DES FORAINS (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e *(354-39-19)*.
LES OISEAUX (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
PAPA D'UN JOUR (A.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40).
REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : *Saint-Ambroise, 11e* (700-89-16).
RUE DE LA HONTE (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
SCARFACE (A., v.o.) : Movies les Halles, 1er (236-71-72), Cinoche, 6e (633-10-82), Olympic, 14e (542-67-42).
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).
TESS (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE TIGRE DU BENGALE, LE TOMBEAU HINDOU (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), en alternance.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**), Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les séances spéciales

ACCIDENT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BABY CART, L'ENFANT-MASSACRE (Jap., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
BONNIE AND CLYDE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
BULLITT (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar., 21 h.
CARRIE (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 20.
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), *J., 18 h., 21 h. 30.*
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), V., S., D., 16 h.
ELLE-DEUX (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J., 21 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), Mer., 17 h. 50 et 22 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 0 h. 15.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 10 (sf D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suis.) : Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LENNY (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LOULOU (Pabst) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 25 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes
S.O.S. couple.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Série : La conquête du ciel.
D'après J.-L. Lignerat, scénario C. Desailly, réal. C.-J. Bonnardot.
21 h 30 Magazine : L'enjeu.
De F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'économie italienne ; la sous-traitance dans l'industrie automobile ; acheter français ; la secrétaire électronique ; le commerce du grain et celui des instruments de musique.
22 h 40 Cinéma : « l'Etalon ».
Film français de J.-P. Mocky (1969), avec Bourvil, F Blanche, M. Lonsdale, R.-J Chauffard, Vasco, N. Leiris, B. Certain.
Un vétérinaire farfelu fait d'un athlète joueur de mandoline un « étalon » qui peut satisfaire les besoins sexuels des femmes délaissées sans qu'elles tombent dans l'adultère.
Une comédie de mœurs qui veut être la satire de la « consommation sexuelle » Des effets un peu gros, un peu lourds, mais c'est bien joué.
0 h 10 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
De J. Chancel.
Charles Aznavour.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
A quoi joue-t-on en France : les joutes ; Ki Ke Koi : Une demeure seigneuriale au Moyen Age.
18 h 55 Scènes de la vie de province : Fleur de pavé.
Réal : A Delacroix.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle Ch. Bronson) : « les Sept Mercenaires ».
Film américain de J Sturges (1960), avec Y. Brynner, E. Wallach, S McQueen, C. Bronson, R. Vaughn, B. Dexter, J Coburn, V Sokoloff
Les habitants d'un village mexicain, constamment dévasté par une bande de pillards, achètent des armes et recrutent sept mercenaires pour les défendre.
Transposition des Sept Samouraïs, *d'Akira Kurosawa, dans l'univers du western américain. Ce n'est pas une copie conforme mais une recréation intéressante par sa mise en scène nerveuse et ses vedettes masculines.*
22 h 30 Journal.

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les maladies du foie chez l'enfant.
20 h., *Théâtre ouvert à Hérisson* : « *Simple retour* », de J.-P. Wenzel.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

20 h., Festival de Berlin 1980 (en direct de Berlin), « Quatre études pour orchestre » (Stravinski) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 5 en fa majeur » (Saint-Saëns) ; « Symphonie n° 9 en mi bémol majeur » (Chostakovitch) ; « Rapsodie espagnole » (Ravel), par l'Orchestre de Jeunes de la Philharmonie, dir. K. Kondrachine, avec B. Bloch, piano.
23 h., *Les Nuits d'été : Berne* (Saint-Saëns, Monteverdi, Respighi, Wagner) ; 0 h. 5, Concert dans la ville (Pozajic, Ferneyhough, Bogar) ; 1 h., Curiosités (Haydn, Scarlatti, Honegger).

Vendredi 26 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Wickie le Viking.
Vive la guerre.
14 h 15 Croque vacances.
14 h. 25, Calimero et les mathématiques ; 14 h. 30, Isidore le lapin ; 14 h. 35, Los Muchachos ; 14 h. 55, L'abeille et sa ruche ; 15 h. 5, Variétés ; 15 h. 15, Les comètes.
18 h TF 4.
18 h 35 L'île aux enfants.
18 h 55 Les inconnus.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Savoir acheter son poisson.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Au théâtre ce soir : « La terre est basse ».
D'A. Adam. Avec H. Courseaux, W. Sabatier, *C. Coster, P. Maguelon...*
22 h 30 Magazine : Expressions.
De C. Wellhoff. Avec Béatrice Caufman.
« Le Roy Hart » dans les Cévennes ; l'art vidéo ; la Compagnie Dominique Bagouet ; Igor Stravinski par ses enfants.
23 h 45 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Les amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : Police story.
Mort à crédit.
16 h Magazine : Quatre saisons.
Un jour à Roissy-Charles-de-Gaulle.
16 h 55 La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'invitation au rêve.
17 h 50 Récré A 2.
Dino boy : Les paladins de France ; Goldorak.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
1° h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Jean Chalosse.
(Deuxième épisode.)
D'après le roman de R. Boussinot, réalisation G. Vergez. Avec P. Legrix, J.-M. Maurel, C. Carrel...
La vie du dernier moutonnier des Landes, Jean dit le Chalosse. On le retrouve aujourd'hui, responsable à l'âge de douze ans, du troupeau de son père adoptif, mort accidentellement. Celui-ci l'avait trouvé abandonné dans sa bergerie, alors qu'il n'était qu'un bébé et avait décidé d'adopter cet enfant tombé du ciel, de lui faire partager sa rude vie de solitaire. Un très beau film, à ne pas manquer et à suivre dans ses deux prochains épisodes.
21 h 35 Apostrophes : Vie publique et vie privée.
Une émission de B. Pivot. Avec I Bergman et A. Burgess *(Ma vie)*, J. Chancel *(Tant qu'il y aura des îles)*, J.-P. Enard *(la Reine du technicolor)*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle comédies musicales américaines) : « Mariage royal ».
Film américain de S. Donen (1951), avec F. Astaire, J. Powell, P Lawford, S Churchill, K. Wynn, S. Sharpe, H. Letondal.
Deux danseurs américains, frère et sœur, s'embarquent pour l'Angleterre pour jouer dans une revue à l'occasion du mariage de la princesse Elizabeth. Décidés à rester célibataires, ils tombent amoureux chacun de son côté
Sur un argument très mince, de brillantes séquences chantées et dansées. A voir surtout pour les numéros de Fred Astaire.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Contes du folklore japonais : « le Sortilège » ; Des livres pour nous : « l'Ile du dieu maussade ».
18 h 55 Scènes de la vie de province : Gomina whap dou whap.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La bataille des Kurdes.
Une émission de J.-M. Cavada et M. Thoulouze : Reportage : M. Honorin.
21 h 30 Documentaire : Gai lézard, bois ton soleil.
Par M. Gérard et C. Galtier.
Un hommage à Frédéric Mistral proposé par FR 3-Marseille à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la naissance du poète : rencontre imaginaire entre Mistral et Gounod, en Provence.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : *Thalassa.*

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les langages de l'espace ; à 8 h. 32, Histoire d'un mal-entendu : l'hystérie au présent.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, *Matinée des arts du spectacle.*
10 h. 45, Le texte et la marge : « Présent soviétique et passé russe », d'A. Besançon.
11 h. 2, Musiciens français contemporains : M. Constant.
12 h. 5, Nous tous chacun : Marcel, ancien instituteur, ancien résistant.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Soliste : G. Kuhn, piano (Le Flem, Chailley).
14 h., Sons : *A l'esprit par la terre.*
14 h. 5, Un livre, des voix : « Enfer et ses fils », d'A. Buhler.
14 h. 47, Un homme, une ville : Copernic à Cracovie.
15 h. 50, *Contact.*
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « le Théâtre Chichois », de M. Chevit
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Les problèmes scientifiques posés par le chauffage.
20 h., Relecture : J. Michelet.
21 h. 30, Black and blue : Festivals d'été.
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Œuvres de : Tartini, Couperin, Ravel, Rameau, Satie et Stravinski ; 8 h. 35, Kiosque ; 9 h. 30, Les musiques de commande (Mozart, Beethoven, Bartok, Mascagni, Xenakis, Elgar et Parry).
11 h. 30, Concert-Lecture : « Sonate pour piano n° 33 », « Trios pour piano, violon et violoncelle n° 43 et 41 » (Haydn), « Sonate *pour piano* » *(Mozart)*, avec C. Rosen, piano, R. Pasquier, violon, et R. Pidoux, violoncelle ; 13 h. 5, Jazz.
14 h. 3, Festival Berlioz (en direct de Lyon) : L'individu musicien, œuvres de Mozart, Beethoven, Berlioz, Mahler et Ives.
17 h. 30, Concert : « Métamorphoses pour 23 instruments à cordes » (R. Strauss), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine ; 19 h. 5, Kiosque ; 20 h., Prologue.
20 h. 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Adagietto » extrait du « Paradis perdu » (Penderecki), « Concerto pour violon et orchestre n° 1 » (Szymanowski), « Symphonie n° 2 » (Penderecki), par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. K. Penderecki, avec C. Edinger, *violon.*
22 h. 15, Les Nuits d'été : Intermezzo (Chopin) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sviatoslav Richter Jeune (Bach, Beethoven) ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes (Franck, Chausson).

— *VU* —

Le Molière des potaches

Si on râle à longueur d'année, si on rouspète contre la télé, ce n'est pas parce qu'on a mauvais caractère ou mauvais esprit, non pas du tout, c'est le fait d'un espoir, d'un amour, déçus avec une fâcheuse constance. Mercredi, TF 1 propose un Tartuffe *tourné en extérieurs par Jean Pignol. Bon, pourquoi pas. Ça nous changerait sans doute du Molière de sinistre mémoire présenté cet été, un* Misanthrope *contourné, chichiteux, obscurci par une mise en scène d'Antoine Vitez, peut-être apprécié des* happy few, *mais qui ne pouvait que détourner à jamais les populations d'un auteur devenu, il faut bien le dire, extrêmement difficile à suivre.*

Prenez donc la peine de le relire, vous verrez. Les mots les plus courants à l'époque, le sein, la gloire, le sexe, ont complètement changé de sens en trois siècles. Et de voir Alceste se rouler par terre n'ajoutait rien à la compréhension d'un personnage ainsi rendu, contrairement aux apparences, à l'arbitraire et besogneuse explication de texte de notre enfance.

Tartuffe, *lui, aurait le visage de Michel Galabru, un comique, un vrai, bien solide, bien entouré. On ne risquait pas trop de s'ennuyer. Et puis, certains professeurs l'ayant recommandé à leurs potaches, on était trop heureux de cette collaboration entre l'école et la télévision pour ne pas se ranger à leur choix. Tant pis pour Julien Clerc et le film de la troisième. On appuie dûment sur le bon bouton et, dès la sortie de Mme Pernelle, ça recommence, la gêne, l'impatience nous reprennent. On se sent des fourmis dans les jambes. On a envie de lever le doigt pour demander l'autorisation de sortir afin d'échapper à cet assommant ronron — Orgon au tableau, acte I scène 4 — qui sent encore l'encre et la craie.*

Deux bonnes surprises cependant. Les scènes entre Elmire et Tartuffe, là rien à redire, et la superbe Dorine, campée par Micheline Dax. Elle seule a su trouver et garder tout du long le rythme et le ton qui convenaient. Les autres se contentaient de lui courir après et de lancer maladroitement, mollement, la réplique. Comment se fait-il qu'on les ait laissé aller, qu'on se soit satisfait d'une interprétation aussi quelconque ? Entre les vulgarités boulevardières d' « Au théâtre ce soir » et l'élitisme méprisant d'une certaine avant-garde, n'y aurait-il place que pour la médiocrité ?

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 25 SEPTEMBRE

— *M. Arthur Paecht*, député U.D.F. du Var, est reçu à 19 h. 15 sur Europe 1.

— *M. Jean Matteoli*, ministre du travail et de la participation, est l'invité de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 20.

VENDREDI 26

— *M. Pierre Messmer*, député R.P.R. de la Moselle, ancien premier ministre, participe à l'émission « Carte blanche à... », sur Europe 1, à *19 h. 15.*

● Une émission de service dans le style des petites annonces radiophoniques que tout au long de l'été Pierre Codou et Jean Garetto ont présentée sous le titre « Les Alfred et les Sophie » est désormais programmée sur France-Inter chaque samedi de 14 heures à 18 heures. Cette chaîne de solidarité est animée par Simon Monceau et François Jouffa, qui mettent en relation un auditeur et une auditrice avec ceux qui seraient susceptibles de répondre à sa demande de logement, d'emploi, de moyen de transport, etc.

● *M. Jean Philippe Lecat*, ministre de la culture et de la communication, en visite à Laval (Mayenne) le mercredi 24 septembre, a déclaré, au cours d'une conférence de presse donnée dans les locaux de Radio-Moyenne : « *La radio doit rester un moyen complémentaire de la presse écrite, et elle ne doit pas porter atteinte aux conditions économiques de la presse écrite qui suppose des investissements considérables. (...) On peut toutefois faire coexister une presse écrite et une presse radiophonique.* »

CRÉATION DE FILIALES CINÉMATOGRAPHIQUES A LA S.F.P., TF 1 ET A 2

Une société française de production cinématographique (S.F.P.C.), filiale à 99,8 % de la Société française de production et création audiovisuelles (S.F.P.), vient d'être constituée. Elle sera présidée par M. Antoine de Clermont-Tonnerre, président de la S.F.P. De leur côté, TF 1 et Antenne 2, qui ont récemment reçu l'autorisation de coproduire des films, ont également créé des filiales, TF 1 Films Production et *Film A 2.*

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

Verkaufsingenieur Elektronik

Actuellement, vous êtes l'un des ingénieurs électroniciens de labo d'un grand constructeur en électronique. Chez nous, vous serez le seul. C'est vous qui lancerez le département électronique de notre société, filiale d'un groupe allemand, et spécialisée jusqu'ici en France uniquement dans l'équipement électrique.

Il vous faudra définir auprès de nos clients les produits dont ils ont besoin et les mettre au point : prototypes, essais, mise en fabrications seront votre affaire. Vous bénéficierez de l'assistance d'une part de nos commerciaux en France, d'autre part de nos B.E. et usine en Allemagne.

Bien que nous soyons certains de l'existence d'un marché potentiel de grande envergure, nous avons le sentiment que la bataille sera difficile. La concurrence est vive, mais ce que nous proposons permet de réaliser des performances exceptionnelles. Et pour vous ce sera peut-être là une occasion unique de vous dépasser. De faire faire un bond à votre carrière. Et vous apprécierez la bonne ambiance, l'atmosphère de cordialité qui règnent dans notre équipe fort restreinte. Quant à la qualité des relations que vous entretiendrez avec vos collègues allemands, elle sera l'une des clés de votre réussite. Votre parfaite connaissance de la langue de Gœthe vous y aidera.

Votre lieu habituel de travail se situera dans la banlieue Nord-Ouest de Paris, mais vous aurez pas mal à vous déplacer. Nous avons laissé aux consultants du cabinet de recrutement Sirca le soin de nous présenter votre candidature. Ecrivez-leur sous réf. 801 447 M. Rapidement. Nous voulons démarrer vite. Avec vous.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
recherche
POUR REPONDRE AU DEVELOPPEMENT DE SON ACTION

UN CADRE COORDINATEUR DE LA SECTION PARISIENNE

Le candidat âgé de 35 ans environ, devra posséder des aptitudes certaines pour l'animation d'une équipe existante, et le sens aigu des relations humaines avec les personnes âgées.

EXPERIENCE ANTERIEURE SIMILAIRE SOUHAITABLE

Envoyer C.V., photo et prétentions SOUS REFERENCE N° 3.336 à :

MULTIS, 47, rue des Tournelles 75003 PARIS, qui transmettra.



régie presse

La vente de nos produits nécessite une argumentation convaincante, un équilibre à toute épreuve, une adaptation à une clientèle variée. Vous savez trouver des mots simples pour communiquer. Vous êtes dynamique. Si vous vous reconnaissez dans ce qui précède, joignez-vous à notre équipe de

PROSPECTRICES PAR TÉLÉPHONE

Tél. : 233-44-21, poste 319. Service du Personnel.

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
d'envergure nationale et internationale recherche pour renforcer son département électricité et courant faible

UN INGENIEUR ELECTRICITE diplomé

ayant au moins 5 ans expérience en Bureau d'Etudes ou en entreprise.

Cet ingénieur, intégré dans une équipe d'ingénieurs et projeteurs spécialistes, devra être capable de conduire par lui-même des études de conception d'installations électriques et d'assurer le suivi des travaux correspondants.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS EST

Adresser C.V. et prétentions s/réf. 8076 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

CGEE ALSTHOM

1er Groupe Français d'Entreprises Electriques *recherche pour le développement de ses activités à l'exportation*

INGENIEURS D'AFFAIRES ELECTRICIENS

diplômés de Grandes Ecoles. Débutants ou ayant quelques années d'expérience, ils sont appelés à étudier, négocier et réaliser de gros contrats dans le domaine des postes d'interconnexion, réseaux de distribution et centres de dispatching pour l'étranger.

Une langue étrangère (anglais, espagnol) est indispensable.
Nombreux voyages à l'étranger.

Adresser candidature, CV et prétentions à
R. ANDRY - CGEE ALSTHOM
13, rue Antonin Raynaud - 92309 Levallois-Perret

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

JOURNALISTE AYANT AMBITION DE DEVENIR RÉDACTEUR EN CHEF

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression

capable s'adapter à une formule inédite, de diriger une équipe, de rédiger et titrer parfaitement.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. 99) qui transmettra.

LA DIRECTION des AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE RECRUTE :

UN ANALYSTE

Responsable Informatique et Organisation à la DIRECTION DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES

CONDITIONS :
- Etre titulaire du Diplôme d'ingénieur ou niveau équivalent dans la spécialité informatique.
- Etre dégagé des obligations militaires.
- Etre de nationalité franç.
- Expérience souhaitée.

LIEU DE TRAVAIL : EVRY.
STATUT : contractuel - Echelle indiciaire brute 471/966.
GAIN MENSUEL AU 1er JUILLET 1980 : 5.224,92 F net (indemnité de résidence et prime de transport comprise) + primes trimestrielles.
Permis de conduire et véhicule personnel souhaités.
Adresser lettre et curriculum vitae à : LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES SERVICE DU PERSONNEL, IMMEUBLE FRANCE-EVRY *TOUR MALTE*, bd de France 91010 EVRY.
Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au : *077-96-90 (poste 420-421).*

Impt groupe T.P. ch. PATRON impt chantier ROUTE formation centrale AM-TP références. Pays arabes - Bilingue anglais. 300.000 + . 297-49-95.

Impte entreprise T.P. recherche COMPTABLE CADRE - DECS ou BP. Connaissances audit comptable appréciées. 297-49-95.

Institut d'enseignement supér. privé recherche Professeurs : ANGLAIS - ALLEMAND Diplômés IEP. Ecr. n° 861.052 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

M. J. C. 24, rue de Courdimanche, 91400 LES ULIS
— Rech. animateur plein temps.
— Vacataire poterie.
Env. C.V. à M. le prés. M.J.C.

URGENT
Crèche centre matern. Paris-11e rech. Auxiliaire de Puériculture D.E. - Tél : 205-50-00.

LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE RECRUTE

UN AGENT DU CADRE A

CONDITIONS :
— Etre titulaire d'une licence (de préférence en Droit).
— Etre âgé de moins de 45 a.
— Etre dégagé des obligations militaires.
— Etre de nationalité franç.
LIEU DE TRAVAIL : EVRY.
STATUT : Contractuel.
GAIN NET MENSUEL AU 1er JUILLET 1980 : 4.402,81 F (Indice brut 379) plus primes trimestrielles.
Permis de conduire et véhicule personnel souhaités.
Adresser lettre et curriculum vitae à :
DIRECTION DEPARTEM. DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES DE L'ESSONNE Immeuble France-Evry Tour Malte, bd de France 91010 EVRY
Pour tous renseignements complémentaires téléphoner au Service du Personnel : 077-96-90 postes 420-421

INGÉNIEUR STATISTICIEN
1 à 2 ans expérience pour intervention ponctuelle. T. 755-98-32.

REGIE-PRESSE RECHERCHE
JEUNE COMMERCIAL (F)
AYANT SOLIDES CONNAISS. ET EXPER. DU MARCHE P.A. (AGENCE OU SUPPORT). TELEPH. POUR RENDEZ-VS 233-44-21 Service du personnel.

IMPORTANTE STE ENSEIGN. A DISTANCE REGION PARIS cherche
PROF. COMPTAB. GESTION
pour coordonner enseign., niv. CAP à DECS, prés. 30 h./m. Adr. C.V. sous n° T 861.398 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

emplois régionaux



Responsable département engineering

Présentons-nous : Johnson and Johnson. Filiale française du groupe américain du même nom, nous fabriquons des produits vendus soit en pharmacie (Tricostéril, Modess, Carefree...), soit en milieu hospitalier (pansements et cathéters). Il s'agit d'une industrie fine, légère, qui fait appel à des technologies diversifiées.

Une promotion interne a libéré le poste de l'ingénieur qui a en charge la conception et la réalisation des études concernant l'amélioration de l'outil de production : détection des besoins, création, recherche ou adaptation de machines, études de faisabilité, de rentabilité des investissements, etc... Animateur d'une équipe de quatre techniciens, il a des idées et il les met en œuvre, restant responsable du projet jusqu'à ce qu'il soit suffisamment opérationnel pour passer aux mains de la production et de la maintenance.

Ce poste est fait pour vous, si vous êtes un jeune ingénieur généraliste, de formation Arts et Métiers ou ENSI, INSA et que vous vous êtes frotté aux réalités de l'industrie depuis environ trois ans. Vous avez l'esprit curieux, ouvert et vous vous exprimez avec aisance en anglais. Indispensable, car les contacts avec vos collègues américains et européens seront nombreux. Dans la Marne, à 120 kms de Paris, vous serez loin d'être isolé. Nous avons demandé aux consultants du cabinet Sirca de nous assister dans ce recrutement. Ecrivez-leur, sous la référence 805 456 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS

SOURCES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT GROUPE de SEMENCES recherche

UN COLLABORATEUR DE HAUT NIVEAU

Solide formation agricole. Il sera chargé de la promotion technique et commerciale des variétés du groupe, du contact avec les obtenteurs, des relations av. les organism. professionnels. Le poste nécessite des déplacements fréquents France et étr. Anglais courant indispensable. Une expérience ds le domaine de la promotion des produits agricoles est nécessaire. Discrétion assurée. Il est demandé au candidat d'envoyer C.V. manuscrit détaillé, prétentions et ph. au siège social : SEMUNION 18, rue Léon-Boyer, 37000 TOURS.

Organisme public S.-Maritime, recherche d'urgence :

un INGÉNIEUR TRANSPORT DÉBUTANT

chargé d'animer et coordonner les actions pour les transports en milieu urbain.

Traitem. de début : 4.850 F brut par mois. Après période d'essai réussie, indemnité spéciale mensuelle - classement à un échelon supérieur si service militaire effectué. Ensuite traitem. suit celui de la fonct. publique.

Adresser candidatures et C.V., écr. n° 7.069 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e qui transmettra.

UN GROUPE DE 7 SOCIETES DE SERVICES EN TRES FORT DEVELOPPEMENT RECHERCHE POUR SON SIEGE D'AIX-EN-PROVENCE (13) SON

controleur de gestion

MISSIONS
- Elaboration, en liaison avec la Direction Générale, et avec les différents services, des prévisions financières (exploitations et investissements)
- Analyse et contrôle des résultats
- Gestion de la trésorerie
- Supervision du Service Comptable et de l'Informatique
- Mise en place de nouvelles procédures.

PROFIL
- 30 ans environ
- *Formation supérieure (Sup de Co - ICG ou DECS ou équivalent)*
- Connaissances en informatique
- *Première expérience réussie (PME ou Cabinet d'Audit).*

Merci d'adresser votre candidature avec C.V., photo et prétentions à : O.I.P.
Domaine de Colongue Route de Vauvenargues
13100 AIX-EN-PROVENCE

POUR INDUSTRIE REGION OUEST DE LA FRANCE recherchons

CHEF COMPTABLE
Niveau D.E.C.S.
Adr. C.V. manuscr., photo et prét. à Cab. LESACQ B.P. 41 92163 ANTONY CEDEX

STÉ ÉLECTRONIQUE recherche
CHEF ÉQUIPE
préparateur responsable méthodes. Ecrire SELCO 49520 COMBREE

UN CONCOURS SUR TITRES EST OUVERT POUR LE RECRUTEMENT DU DIRECTEUR DE LA REGIE DEPARTEMENTALE DES STATIONS D'ALTITUDE DES PYR.-ATLANTIQ.
Les candidats devront être âgés de 30 a. au moins et posséder :
- Soit une formation technique, administrative, juridique et commerciale résultant d'études sanctionnées par un diplôme d'ingénieur, une licence ou un diplôme équivalent ;
- Soit une expérience professionnelle d'un minimum de 10 a. comportant des références laissées à l'appréciation du jury du concours ;
- Soint un emploi du cadre A de l'Etat ou d'une collectivité locale avec une ancienneté de services civils d'au moins 10 a.

Le dossier de candidature devra être déposé avant le 20 OCTOBRE 1980 au Service du Personnel de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques où tous les renseignements supplémentaires pourront être demandés.
Tél. : (16-59) 32-84-32, p. 373).

Importante Caisse de Retraite
(250 personnes - actif 1,5 milliard) - Siège à PARIS
recherche pour diriger son Agence Comptable

Responsable Financier et Comptable

Age minimum 50 ans - Formation supérieure - Comptable *diplômé* - Expérience gestion de portefeuilles de valeurs mobilières au sein d'organisme financier, et expérience Chef de Compabilité *nécessaires.*

Adresser CV et prétentions sous référence 7192 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris *Cedex 02 - qui transmettra*

FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS,
activités internationales dans secteur pétrolier, recherche

Acheteur - estimateur

Quelques années d'expérience dans des fonctions d'achats ou de vente de matériels pour l'industrie pétrolière, tels que : robinetterie et instruments de contrôle et de régulation.
Connaissance des standards ANSI.
Aptitudes à la négociation avec des fournisseurs.

Lecture de l'anglais technique indispensable. Le fait d'écrire et de parler l'anglais est un avantage; le poste en requiert, de toutes façons, l'apprentissage dans des délais courts.

Ecrire sous référence 1.013 à PUBLIPANEL 20, rue Richer - 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.

Economistes spécialisés études urbaines mi-temps poss. candid. B.P. 504/09 Paris cedex 09.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE PRESSE
recherche

PREMIER MAQUETTISTE

Pour journal utilisant la photo comme moyen d'expression

Capable de s'adapter à une formule inédite, de suivre certains programmes et de diriger son équipe.

TRES BIEN REMUNERE

Envoyer C.V. manuscrit + photo à Société ADAM 18, rue La Boétie, 75008 PARIS (Réf. 98) qui transmettra

Publication professionnelle parisienne bien introduite (30 années d'existence) recherche REPRESENTANTS ou COURTIERS
Ecrl. n° 861.399 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Sté en pleine expansion PARIS Mo Strasbourg-St-Denis recherche pour son service INFORMATIQUE

CHEF D'EXPLOITATION

ayant solides connaissances GCOS, sur matériel CII HB-62/40, TELECOM et BATCH et une bne expérience du pupitrage.
5 semaines congés payés.

Adresser lettre manuscr., C.V. photo et prétent. ss réf. 21520 à JEGU, 27, rue de Rome, 75008 Paris qui trans.

demandes d'emploi

Excellente secrét. sténodactylo, expérim., rapide, consciencieuse et ordonnée, bonne éducation, culture générale, parfaite orthographe, bonne présentat., cherche emploi Paris (sans magn.) Tél. après 19 h. : 354-81-32.

Licenciée en droit et en histoire cherche travail à mi-temps + dactylo. Tél. : 226-10-94.

J.F. 36 ans, standardiste sur pupitre Crosbard ch. emploi de préf. en Brigade, Hôtesse, class. Ecr. n° 6.984 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.H. Vietnamien, 34 ans, maîtrise hist. études IAE/MST édition début. exp. prof. éd., revues (2 ans), anglais courant ch. emploi ttes rég. éd. journalisme, culture, loisirs, biblioth. Ecr. n° 7.059 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Spécialiste de l'information scientifique disposant d'un important fichier de contacts internationaux, haut facteur d'adaptation, recherche poste relat. publiques ou presse. Ecr. n° 6.985 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. 26 a., lic. angl., lic. rel. soc. Dipl. Chambre de comm. britan Mait SCTNF et Communication CELSA, 2 ans + P. rel. publ. ETUDIE TTES PROPOSITIONS Tél. : 368-09-44.

Psychologue clinicienne, 35 ans, form. analytique, exp. éducatr. 12 ans milieu pénitent., rech. pl. tps Paris ou 100 km, plus part. en milieu enfants ou maternité. Etudierait toutes propositions. Ecr. n° 963 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Cond. Rotativiste de Presse cherche place région parisienne. Thuillier Maurice, 7, r. Danville, 75014.

J.F., secrétaire (arabe, français, espagnol, anglais) dactylo télex rech. emploi Ambassade. Ecr. n° 6.984 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J.F. 21 a., 3 ans expérience, ayant CAP Bac G1, ch. poste secrétaire. Ecr. n° 6.982 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

Vve Méd. 15 ans exp. Secrét. médico-administr. ds clin. privée rech. poste tps partiel ou compl. banlieue Sud. Ecrire n° 719 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. ou tél. après 19 h au 046-18-28.

DOCTORAT INFORMATIQUE + 2 a. exp. (réal. d'un système d'exploit. sur micro-ordinateur) h. 27 a. ch. poste ingénieur logic. à Strasbourg (88) 29-25-51

J.F. lic. Droit, institut des asur. expér. 2 ans assur., étud. ttes propositions. Tél. : 380-69-37.

ASSISTANTE SOCIALE
D.E.75, 30 ans, études universit., lang. russe, angl., exp. secteur inter-entrepr., entrepr. ; vive et dynamique, intéressée à la fois par pratique et rech. en service social, souh. poste à responsab. Paris ou proche banlieue Nord. Etudierait toutes propositions, y compris à temps partiel. Ecr. n° 6.988 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR DES VENTES
secteur électronique
36 ans, excellentes références. Groupes multi. gestion, vente encadrement, restructuration. Rech. poste à resp. Disc. absol. Ecr. n° 2.677 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE Féminin, 45 ans, **COMPTABLE** unique plusieurs Stés, expér. Cabinet comptable (bilans, contrôle de gestion, législation sociale), recherche emploi Paris 1 jour par semaine. Ecr. n° T 022.362 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

J.F. 28 ans ch. empl. stable aide-comptable 2e échelon, 4 a. exp. Libre de suite. Ecr. n° 721 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignem.

Enseignant second degré donnerait cours français tous niveaux. T. 263-38-55.

APPRENDRE L'AMÉRICAIN à L'AMERICAN CENTER
261, boul. Raspail, Paris (14e)
TEL. 633-67-28

Cours de Conversation dans la journée et le soir. Lycéens à partir de 15 ans. Inscription immédiate.
Début 6 octobre.
Cours privés, préparation au TOEFL - *Cours pour enfants.*

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE DE DIRECTION ch. tous travaux de dactylo. 544-07-83 H.B., 531-49-57 ap. 18 h.

occasions

MOBILIERS et MATERIELS DE BUREAUX
Sté vend mécanosphère IBM + IBM Boule type 82. Photocopieur tous papiers - 731-91-10.

MOQUETTE A BAS PRIX
pure laine
80 F le m2 (t.t.c.)
Beau velours synthétique
20 F le m2 (t.t.c.)
Téléphone : 658-81-12.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend GS Spécial 1re main, 45.000 km, break 1977. Radio-cassette, plage arrière. + 2 roues complètes. Prix : 16.000 F. TEL. : 860-48-63.

8 à 11 C.V.

Collaborateur Renault vend sa R 20 TS automat., 80, 4.900 km. T. 260-48-41 et 474-96-27 ap. 19 h.

divers

NEUBAUER PEUGEOT

EXCEPTIONNEL PENDANT LE SALON
qq 104 305 505 604 ess. et Dies.
PRIX 79 SUR MODÈLES 80
disponibles
M. GERARD T. 821-60-21 ou 227, bd A.-France, Saint-Denis. Mo MAIRIE-DE-SAINT-OUEN.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

LES HALLES
près R.E.R. neuf 5 pièces dble liv. 30 m2 + 3 chbres, balc., s. de bains + s. d'eau. Tél. 278-77-33 de 10 h. 30 à 19 h.

MARAIS - 354-95-10 - 6 P. **MAISON** 180 M2 TERRASSE Charme - Bruit - Soleil - Lux.

4e arrdt.

HOTEL MANSART
PRES PLACE DES VOSGES Appt exceptionnel 210 m2 PLAFONDS PEINTS PARQUET VERSAILLES S. bains, cuis. modernes. Prix : 3.800.000 F. GARBI 567-22-88.

5e arrdt.

SORBONNE. Liv. double + 2 chbres tt conft., asc. Imm. P. de T. Impeccable. 820.000 F. Crédit possible. 585-41-20.

CARDINAL-LEMOINE
4 P. 86 m2 - 780.000 F. Les 25-26, de 13 à 17 h. : 35, RUE MONGE

VAL-DE-GRACE 50 m2, 2 pces, équis., s. de bs, cft. P. à P. 329-53-12, 16 à 20 h.

6e arrdt.

VANEAU. Pierre de T. 3 Pces tt cft. Refait neuf. Chf. centr. 575.000 - 325-75-42.

EXCEPTIONNEL - 140 M²
ST SULPICE - 4 PCES, XVIIe. DORESSAY - 548-43-94

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND. Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place, 11 à 19 h - 550-21-26.

9e arrdt.

9e bel imm. pierre de t., asc. appt 155 m2 + gd balcon. Tél. Tt cft. 920.000 F. 878-21-69.

Dans bel immeuble Pierre de T. et hôtel particulier
STUDIOS 2 et 3 P.
Vendus en l'état ou aménagés luxueusement PPTAIRE EUROVIM - 555-92-72

PRÈS TRUDAINE
SUR VOIE PRIVEE Immeuble pierre de taille
2 P. 68 M2. Rez-de-chaussée Séjour dble + chambre
REFAIT A NEUF
BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS - Tél. 296-01-25

10e arrdt.

GARE DU NORD
dans imm. P. de T. APPARTEMENTS OCCUPES
2 CES, 1er étage 107.000 F
3 Pces, rez-de-ch. 178.500 F
3 Pces, 2e ét., asc. 150.000 F
TEL. : 281-27-59

SPÉCIAL INVESTISSEURS
GID Administrateur de Biens 281-33-34/35, 10 à 20 h.
VEND Appts vides 1-2-3 p., cft ou à rénover Paris-banl.
10e Beau studio 16 m2, cft, bon plac. 128.000 F.
11e Bd Voltaire - 2 p., 30 m2, cft, calme, 180.000 F.
18e Mairie - 2 pièces, 24 m2, à rénover, 100.000 F.
ST-MAURICE sur Bois et Autoroute
Appts de 3 pièces de 50 m2 à rénover. 190.000 F l'unité ou 500.000 F le lot de 150 m2. Rapport possible 45.000 F par an. Prix à débattre
Visite sur rendez-vous : W.-E.-dom. : 257-61-62 ou 89

11e arrdt.

AV. PH.-AUGUSTE étage élevé asc., vaste 2 p., entrée, penderie, cuis. eq., w.-c., s. de bns, balc., 375.000 F. Tél. : 345-82-72.

12e arrdt.

103, RUE DE PICPUS 110 m2 récent, Est/Ouest. Sans vis-à-vis : 770.000 F. Ce jour 11/15 h. 357-37-21.

NATION Imm. Pierre de Taille hall d'entrée, séjour + salon, 1 chbre + 1 bur., w.-c., s. bns, asc., chff., 630.000 F. 346-63-85.

15e arrdt.

CHAMP-DE-MARS (proximité) 3 P., cft + chbre serv., 6e ét., asc., soleil. Imm. pierre de tail. 650.000 F. AGENCE BRANCION TEL. : 575-73-94.

16e arrdt.

VUE SUR SEINE
grand standing appt rénové de 120 m2, 4 pces, cuis. équipée. Prix exceptionnel 1.450.000 F. TEL. : 306-98-27

XVIe RANELAGH
DANS IMMEUBLE RECENT 2e étage, ASCENSEUR, BALCON
GRAND 5 PIECES CONFORT 3 bains
+ STUDIO DE SERVICE
PRIX 1.550.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h :
22, RUE LA FONTAINE ou TEL. 723-91-28

17e arrdt.

ROME. Très beau studio de 30 m2, 2e étage, clair. GARBI Téléph. : 567-22-88.

CHAMBRE, Mo Rome, 60.000 F, asc. Vis. vend. de 17 à 18 h. 30. 39, rue Truffaut. T. : 526-92-13.

Mo GUY-MOQUET
CLOS DES EPINETTES 16, RUE LAGILLE
3 P. 77 m2 + 2 loggias + parkg, 645.000 F.
TOUS LES APRES-MIDI (sauf le mercredi)
627-82-98

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT sur PARC Imm. récent, 125 m2, 2e étage, balcon. 40, rue BOTZARIS Vend., samedi, lundi, 14 à 18 h.

20e arrdt.

AV. GAMBETTA Pierre de T., asc., 3 p. tout confort, refait neuf, 380.000 F. Tél. : 325-77-33.

78 - Yvelines

SAINT-CYR-L'ECOLE part. vend dans petite résidence
APPARTEM. 5 PIÈCES
97 m2 env., compr. séjour dble, 3 ch., s. de bns, cab. toilette, cuis., cell., logg., cave, park., calme, verdure, prix 440.000 F. Téléph. : 460-24-83. après 19 h.

91 - Essonne

VRAI DUPLEX
avec jardin privatif de 71 m2 4 pièces, cellier, garage attenant GIF-SUR-YVETTE 570.000 F
Tél. 012-17-73

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY. Séjour + 2 chbres 4e ét. Immeuble récent, parking + chbre service. Px 1.000.000 F. Crédit par vendeur possible, appartement actuellement loué. Renseignem. F. CRUZ 266-19-00.

VAUCRESSON compt. ou viag. gd stdg, 3' gare, 130 m2, récept. 50 m2, 2 chbres, 2 bns, box + parkg calme verd. sol. 741-19-95.

BOULOGNE
Imm. récent superbe 5 pièces BENEFICIANT D'UNE DECORATION EXCEPTIONNELLE style moderne, luxueux et raffiné, jardin d'hiver vue sur Seine, parking. 1.150.000 F. Prix très compétitifs pour affaire unique. - 567-01-22

NEUILLY - SABLONS
Imm. standing, avec balcon
BEAU 3 P. 87 M² cave, park. 990.000 F.
P. BAHON - 720-72-72

BOULOGNE Récent, liv. dble, 3 chbres, 100 m2, luxueux, balcon, calme, soleil. 765.000 F - 828-27-70.

VAUCRESSON - Récent sur verdure, impeccable 3 P., 70 m2, cuis. équipée, tt cft, garage. 338.000 F. - 387-27-68.

NEUILLY RESIDENTIEL PRES BOIS IMM. TRES GD STANDING
7-8 P. 370 M² cft, à rénover. Petit JARDIN PRIVATIF, 3 services, BOX.
PRIX 2.450.000 F
Jeudi, vendredi, 14 h à 18 h :
82, rue CHARLES-LAFFITTE ou Tél. 723-96-05

94 Val-de-Marne

VINCENNES appt 2 niveaux, entrée, sél. + salon, cuis., w.-c., 2 chbres, dressing, s. de bains, chf., 475.000 F. Tél. : 344-71-97.

VINCENNES Studio, cuisine, confort, calme, soleil. 170.000 F - 346-74-42.

Province

HAUTE-SAVOIE PRAZ-DE-LYS Station été-hiver, près les Gets. Studios à partir de 190.000 F. Avec 19.000 F compt + crédit. Location et Gestion assurées par société spécialisée ÉRIGE-VENTE B.P. 18. 74240 GAILLARD. (50) 38-52-89.

LAC D'ANNECY
sur le coteau d'ANNECY-LE-VIEUX
Appartements type villa et studio dans 2 résidences de classe, de 6 appartements dans un parc privé bénéficiant d'un ensoleillement maxim. et vue sur le lac. Très proche de la plage et à quelques minutes du centre ville.
Pour documentation s'adr. au Cabinet LANGLOIS, 19, rue Henry-Bordeaux, 74000 ANNECY Téléph. : (50) 23-75-27.

Etranger

SUD ESPAGNE (MALAGA)
APPT Villa meublée, village andalou, bord mer. 150.000 F - Loyer garanti
GECI - (1) 742-02-34

appartem. achat

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Je recherche appt 100 à 150 m2 8e, 16e, 17e, NEUILLY. TEL. : 563-83-55.

Rech. appt 7e, 8e, 9e, 15e, 16e, 17e
MEME CHER. T. 526-92-13

appartements occupés

86.000 F, créd. 80 %
Bel imm. 2 p., cuis., w.c., Poss. sal. d'eau. Occupé par couple, droit de reprise. Propriétaire. Vendredi 17/19 h., 28, r. Letort.

fonds de commerce

PALAIS-ROYAL
1er arrdt, cède bail antiquités décoration., 300.000 F., loyer 750 F mens., boutique originale, forme pavillon, studio 1er étage. Tél. 260-05-68 de 12 h. à 18 h.

Vd LOURDES, rue Grotte, tabacs-bimbeloterie, art. fumeurs, souvenirs. Fonds seul : 40 unit. Ecrire HAVAS 223 LOURDES.

Saint-Arnoult-en-Yvelines (78) Murs et fonds café, bar (poss. ts comm.), magasin 23 m2, vitrine 7 m., av. lavabo, w.-c., tél., cave, grange, jard. 250 m2, cour 50 m2 et appart. 110 m2 : s. à m., 5 ch., cuis., bns, 2 greniers. PRIX : 350.000 francs. FAGNOU : 041-48-76 (si mercr.)

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 Pièces, cave, grenier, w.-c.
TEL. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/m.

locations non meublées Offre

Région parisienne

MAISONS NEUVES A LOUER
5, 6 pièces sur 700 m² de terrain en bordure du **Golf de Chevry** à Gif-sur-Yvette
LERIM - Tél. : 256-12-20

Paris

LA MOTTE-PICQUET pptaire loue directement 3 p., grande terrasse, dernier étage. 3.300 F + charges. Téléph. : 742-99-09.

16e bel appt 90 m2, 2 chambres + dble living, balc., + chbre service, 3.000 F. ch. comprises. Lib. de suite (rep. justifiée). TEL. : 504-95-12.

SQUARE VINTIMILLE
Catégorie exceptionnelle SUPERBE RECEPTIONS **6 P.**
8.000 F + charges - 720-96-55

6e R. de RENNES, Bel APPT 7 pces princ. t cft. 7.000 F mens. + charges. TEL. : 325-47-04

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. 283-57-02.

Cherche à louer 4 pièces (95-92), loyer raisonnable. T. 798-89-24 à part. de 19 h.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing, 4 P. et plus. - 285-11-08

EMBASSY-SERVICE recherche pour LOCATION ou ACHAT du Studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest. 8, av. Messine, 8e - 562-78-99

Boutiques

ST-MAURICE, prox. Vincennes. murs café-restaurant, 200 m2 av. terrasse, gar. Appt. Bail 1980, 40.000 F p. an hors chges. PRIX : 420.000 F - 227-22-62.

INVESTISSEZ
Murs de boutique de 240 à 600.000 F HAUT RENDEMENT MURINVEST 538-98-15 Tour C.I.T., 3, r. de l'Arrivée B.P. 178, 75749 Paris 15

bureaux

VOTRE SIEGE A PARIS de 80 F à 250 F par mois CONSTITUTION de SOCIETES
G E I C A
56 bis, r. du Louvre, PARIS-2e Téléphone : 296-41-12 +

CONSTITUTION DE SOCIETES ASPAC 295.60.50 PARIS 2e SIEGE SOCIAL

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE STES ACTE ss PARIS ét. : 261-80-88 MARSEILLE T. (91) 93-11-13.

ILE DE LA CITÉ
QUAI AUX FLEURS
Pptaire vend directement burx libres en toute propriété. 9 P. 200 M2.
Situat. except. vue sur Seine. Prix : 1.700.000 F. TEL. : 887-08-21

locaux commerciaux

PARIS-9e local 26 m2 à vendre, électricité. Prix 50.000 F. Ecr. M. ISSACHARD, 161, rue du Fg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

CLAMART CENTRE
Appart. ccial ou professionnel 1er ét., imm. réc. 50 m2 libre de location. Prix : 185.000 F. Vendredi, samedi, 14 h. à 18 h. 4, rue Paul-Vaillant-Couturier.

pavillons

BRUNOY - PART. VEND Pavillon 1968 s/sous-sol total, rez-de-ch., séjour av. mezzanine 2 chbres, cab. toil., w.-c. + cuis. équipée. Etage : 2 ch. s. de bns av. w.-c., gren. amén. jard. 550 m2 comm. et écoles proxim. 660.000 F. Ecrire : M. BENATTAR, 1, rue du Val-Fleury, 91800 BRUNOY

11 km EST 10' GARE R.E.R., proximité plein Centre - Pavillon robuste, constr. 1955, séj.-salon, 3 chbr., cuis., bns, ss-sol av. gar., entr., dépend., jard. angle impeccable. 490.000 F. REGNIER, 254, av. Pierre-Brossolette - (94) Le Perreux - Tél. : 324-17-63.

maisons individuelles

NATION MAISON
A VENDRE 5 pces, 3 cab toil., s. de bns, terrasse, gar. 2 voit., gd ss-sol. Téléph. : 340-35-83.

terrains

Entrepreneur-constructeur recherche auprès PROPRIETAIRES ET COURTIERS
TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES
PARIS ET REGION PARISIENNE
POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU GROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES
BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra 75001 PARIS. - 296-01-25

A 15 MINUTES A PIED DE LA STATION R.E.R.
VÉSINET-CENTRE
DEUX TERRAINS
VIABILISES 1.070 M2 ET 1.143 M2 pour villas résidentielles
A CROISSY
Pour tous renseignements : BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Téléph. : 296-01-25.

NORMANDIE
BON PLACEMENT
5 km ARGENTAN (61200) ligne PARIS-GRANVILLE JOLI PANORAMA
Plusieurs lots 1.000 m2 viabilisés PRIX : 70.000 F (T.T.C.) I.N. - Téléph. : 045-29-09.

fermettes

LOT, prox. Souillac, vd BELLE FERME à restaurer, sur 1 ha. Sacrifiée 140.000 F. GRANGE, prox. Gramat, sur 20 ares. bon état : 90.000 F, possib. crédit 80 %. Téleph. : (65) 32-12-73.

maisons de campagne

100 km Paris Sud, chalet avec jardin privatif 900 m2 ds domaine av. tennis, piscine. Prix : 200.000 F. Tél. : 16 (50) 51-65-47.

PLATEAU ARDECHOIS alt. 1.000 m., ds un environnem de forêt, de rivière à truites de lacs et de grands espaces.
GRANDE FERME
gros œuvre très bon état très belle vue, 600 m2 en deux plans, 3 p. + gdes dépendances rapidement aménageables, eau, électricité, s/7.000 m2 de prairie Prix : 260.000 F.
CATRY, Téléph. : (90) 74-11-59. Pendant les week-ends, H.R. (66) 46-10-04 Hôt. Enjolras (07) à Comouron. Dem. M. Blanc.

YONNE
A 150 km de Paris dans un joli village calme, charmant pied-à-terre habitable sans frais, séjour, poutres, cheminée, chambre, cuisine équipée, rustique, salle de bains, w.-c., garage, jardin clos. Crédit possible. Prix 185.000 F. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta JOIGNY. Tél. (16) 86-62-19-44

villas

RUEIL près R.E.R. Agréable Villa 7 pièces Confort - Jardin 1.500 m2 1.350.000 F Agence Malmaison. - 749-00-30

Saint-Germain-lès-Corbeil (91) Part. vend de préfér. à Part. maison Kofman et Broad, de 5 Pces, tout conft, cuis. équip., gar. + tél., sur terr. engazon. de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. Prix 530.000 F. Tél. 533-78-68 et/ou : 075-05-31

Vds PERPIGNAN sud, VILLA jumelée F 3, garage, jardin, Prix 290.000 F. Tél. 16 (80) 56-66-24 M. Lefebvre Gilbert, 5, allée des Tamaris, Fontaine-lès-Dijon.

PLEIN SUD
Pour cette maison qui a un grand séjour, cheminée, 4 chambres, cuisine à l'américaine de 21 m2, garage. GIF-SUR-YVETTE - 770.000 F.
Tél. : 012-17-73

MESNIL-LE-ROI
calme. Maison « Ile-de-France » 1970, récept. 5 ch., surf. habit. 200 m2, cft., gar. 2 voitures. Jard. 2.100 m2 - 1.200.000 F AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET 976-05-90

SAINT MANDÉ
PRES BOIS VILLA 7 P. Jardinet ombragé, 3 bains. PX JUSTIFIE - 340-72-06.

VENCE Sur 2.000 m2, villa nve, séj., cheminée, 3 chbres, cuis. équipée, calme. 920.000 F + 2 % frais. - 954-68-00 ou après 20 h : 056-39-90.

propriétés

40 km Paris Ouest très belle propriété 6/7 p., parc de 7.150 m2. Tél. : 259-21-74.

Ferme agricole famil., 10 ha. Rapport : 540.000 F. VAYSSIE, 82130 LA FRANÇAISE.

REGION NEMOURS, 6 km A6 anc. ferme, tr. beau site, calme orée d'une forêt, accès pel. chemin privé, bons bâtim. rénovés, gd logement, tt confort, grange, écuries, gar. TERRES 4 ha 6, BOIS 4 ha 5. Pour visiter : 12 au 14 sept. Tél. : 428-02-87. 26 au 28 sept. Tél. : 428-25-41.

Part. vends Les Andelys 80 km Belle propriété ancienne, caractère : 260 m2, 7-8 Pieces, 2 s. de b. Grd garage, tt conft, très beau parc 5.000 m2. T. 32-54-21-74

MONTIGNY-SUR-LOING (77)
Bel. demeure 70 km Paris Autor. A-6, gare. Etant en ville. Son conft en fait la résidence princip., le jard. en terrasse vers le Loing sur 40 m., pêche, bateau en font résidence secondaire, 8 Pces principales, bains, cabinet toil., gb gar Jard. d'hiv. Px 1.450.000 F par propriétaire. Tél. 424-81-30

FORET DE FONTAINEBLEAU
30 min. Paris, sortie A-6, ferme restaurée tt cft. 2 superbes récept. 115 m2 2 cheminées monumentales, 5 chbres, 2 bns, 1 douche, cave voûtée, 980.000 F possib. terr. en +. T. 493-10-09.

BOURGOGNE
Particul. vend château XVIIIe région A 6 Pouilly, 15 pièces principales, nombreuses dépend. Verger, parc, rivière, 4 ha. Prix 950.000 F. Tél. (80) 90-06-75.

SAINT-FARGEAU
40 km Paris près Melun polé tt cft, 5 P. principales 2 sanitaires, gar. + dépend. avec 2.200 m2 de terrain. Px : 850.000 F. Tél. : 306-98-27

AIX-EN-PROVENCE
Gde villa sur 15.000 m2 Vue, site et calme except. Piscine. 1.790.000 F. Tél. (42) 28 94-97

Près CAHORS
vue extra. ter. 1 ha MAIS. 7 P. cuis. tte équip. chaud. élec. 2 gar. Pisc. 10 X 5. Tr. rare cause dép. étr. 16 (65)-31-41-97

SCEAUX Résidentiel VILLA
11 P. = 200 m2 habitab. Jardin 1.000 m2 arborisé. Px 2.200.000 F Me MAY, Notaire - 547-85-77

AIGLE (près) - Propriétaire vd 11 P. restaurées, tt cft, 4 bains, chauff. central, nombrx hangars, pressoir, four à pain. 14.000 m2 clos - 874-68-74.

forêts

RÉGION ORLÉANS
vends massif forestier feuillus de 100 hect. S'adresser à **AVIS** 65, av. Général-de-Gaulle SAUMUR. (16) 41-50-46-79

domaines

Vaste Domaine (JURA)

Trois grands bâtiments représentant une surface utile de 1.200 m2 environ sur terrain de 6.000 m2, avec terrain de jeux tennis. Conviendrait à colonie de vacances ou maison de repos (100 personnes ou plus). Equipement cuisine ultra-moderne.

Dossier sur demande à Société GIA. 30, avenue Parmelan, ANNECY. — (50) 51-26-20.

Suis acheteur vaste domaine bois et plaine 250 km maximum Sud Paris. Ecrire no 200.796 ORLET 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

hôtels partic.

NOGENT-SUR-MARINE Luxueuse demeure de caractère 450 m2 habitables + sous-sol, garage, terrasse, jardin, idéal professionnel et habitations. Prix : 1.600.000 F. TEL. : 585-41-20.

RANELAGH Hôtel particulier, style anglais, état exceptionnel, réception, 5 chambres, 3 bains, jardin.
FRANK ARTHUR 562-01-69

viagers

Viager libre Chambre av. Montaigne 1 tête 77 ans. 1.450 F + cpt. Tél. 359-52-24

L'ISLE ADAM
RESIDENTIEL occupé, 1 tête, 79 ans, dans très joli jardin. Ravissante PETITE MAISON, 5 p., 100 m2 + 50 m2 r.-de-ch. jardin. Téléphone : 603-75-09.

FONCIAL VIAGERS
19, boul. Malsherbes, Paris-8e. Téléph. : 266-32-35. Spécialiste, 41 ans d'expérience. Etude gratuite - Rente indexée.

STE spécialiste VIAGERS
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Prix, indexation et garantie Etude gratuite discrète

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente au Palais de Justice de PARIS, le jeudi 9 octobre 1980 à 14 heures
BAIL EMPHYTÉOTIQUE
CONSTRUCTIONS et Fonds de Commerce de Garage
à BAGNOLET (SEINE-SAINT-DENIS) 195, avenue Gambetta.
MISE A PRIX : 726 000 FRANCS
S'adr. : Me Bernard de SARIAC, avocat, 70, av. Marceau. Tél. 720-82-38 ; Me MARGANNE, avocat, 346, rue Saint-Honoré, 75008 Paris. Me FERRARI, syndic, 85, rue de Rivoli, Paris (1er). PRET possible du Crédit Foncier de France et la Grindlays Bank S.A.

Vente au Palais de Justice de VERSAILLES (Yvelines) le Mercredi 15 Octobre 1980 à 10 heures
UN IMMEUBLE SIS AU PECQ (78)
comprenant bâtiment d'habitation divisé en rez-de-chaussée, salon-salle à manger, cuisine, cave, buanderie ; premier étage : entrée, 4 chambres, salle de bains, chambre de service, w.-c. Garage, une terrasse. Un jardin. Superficie : 1 are 95 ca.
Rue de Saint-Germain, numéro 27 bis.
Vendu occupé par les débiteurs saisis.
MISE A PRIX : 100 000 FRANCS
S'adresser pour renseignements à : Maître Jean SILLARD, avocat, 79 bis, boulevard de la Reine à VERSAILLES - Téléphone : 950-02-99.

Vente sur licitation, pal. Justice PARIS. Lundi 6 octobre 1980 à 14 heures
1) PARIS (12e) - 18, rue Fabre-d'Eglantine, chambre no 6.
2) St-Maur-des-Fossés (94), appart., 85 bis, av. Foch, lot 33 et 34
M. Px : 1) 12 000 F ; 2) 70 000 F. S'adr. SCP Bodin, Lucet-Genty, Avocats Paris (8e), 15, place de la Madeleine. Tél. 265-37-48 et 742-33-10.

Adjud. au Trib. Commerce de Paris, le mardi 7 octobre 1980, à 13 h. 45. divers éléments fonds de commerce de **PORTEFEUILLES D'ASSURANCES** Cons. Cahier Charges, à Paris (8e), **12, PLACE HENRI-BERGSON** M. à Px 40 000 F (NE P. ét. B.). Cons. 30.000 F. Mes Demortreux et Sagaut, notaires ass., 67, bd Saint-Germain, Paris, tél. 329-21-07, et Me Guillemonat, syndic, 43, rue Richelieu, Paris.

Vente sur saisie immob. Pal. Justice Paris, le jeudi 9 octobre 1980, 14 h.
APPART. PARIS (11e)
5e étage : Esc. B., pte à dr. ds bât. A 2 pièces, entrée, cuisine, 2 débarras.
104, rue Saint-Maur
Mise à Prix : 70.000 F.
S'adr. Me J. NICOLAS, avocat Paris (9e), 9, rue Moncey. A ts avoc. près tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Vte sur saisie au Pal. Just. Evry (91), rue des Mazières, le 7 octobre, 14 h.
Terr. à St-Michel-sur-Orge (91), 18, allée des Murgers avec CONSTRUCTIONS METALLIQUES à usage de garage, réparations automobiles et dépannages. Superficie : 834 m2.
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
Consign. préalable pr ench. S'adr. à
Me André, avocat, 496-01-12. 19, rue Féray, à Corbeil-Essonnes (91).

Vte sur saisie immob. Pal. Just. Paris, jeudi 9 octobre 1980, 14 h. — 3 lots.
Paris-2e, 2 à 6, rue Saint-Fiacre, 22 à 26, rue des JEUNEURS et 27 à 31, rue du SENTIER.
3 emplacements de garage
4e sous-sol et part. comm. correspond. M. à Prix : 1) 15.000 F ; 2) 15.000 F ; 3) 15.000 F. — TOTAL : 45.000 F.
S'adr. Me J. NICOLAS, avocat, Paris (9e), 9, rue Moncey. A ts avocats près tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de CRETEIL LE JEUDI 16 OCTOBRE 1980, A 9 h. 30 - UN LOT
UN PAVILLON à MAISONS-ALFORT (94)
30, RUE DU 8-MAI-1945
M. à Px : 100 000 F. - S'adr. Me Vidal de Verneix
Avocat à PARIS (8e), 55, bd Malesherbes. Tél. 522-04-36.
Sur les lieux pour visiter, le 14 OCTOBRE, de 17 heures à 18 h. 30.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice à PARIS le Jeudi 23 Octobre 1980 à 14 heures
IMMEUBLE INDUSTRIEL à CAEN (14)
MISE A PRIX : 2 000 000 de francs
Zone Industrielle du Mont-Coco - rue du Mont-Coco, numéro 14
Libre de Location et d'Occupation.
Pour renseignements, s'adresser à :
1) Me Bernard de SARIAC, av. à PARIS-8e, 70, av. Marceau. - 720-82-38 ;
2) Me FERRARI, syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli ;
3) Mes DESHAYES, notaires à CAEN (Calvados).

Vte au Palais Justice de Versailles (78), 18 octobre 1980, 10 h. en 2 LOTS.
PROPRIÉTÉ A VERT (78), 20, rue du Haut-de-Vert. OCCUPEE, consistant en
1) TERRAIN NU 2 000 m2. - M. A PRIX : 100 000 F chaque lot
2) MAISON D'HABITATION édifiée sur terrain de 1 572 m2, comprenant ss-sol divisé en garage, chaufferie ; rez-de-chaussée : Entrée, cuisine, w.-c., salle de bains
MISE à PRIX : 100 000 F 2 PIECES AU PREMIER ETAGE. —
S'adr. pour renseign. à Me SILLARD, avocat, tél. : 950-02-99. 79 bis, boulevard de la Reine, à Versailles (78) ; Me LAUREAU, syndic, 38, rue d'Angiviller, à Versailles (78). — Téléphone : 953-94-89.

Vente sur publications judiciaires, Palais de Justice de PONTOISE, place Nicolas-Flamel, le jeudi 9 octobre 1980 à 14 heures. EN UN LOT
PROPRIÉTÉ à BEZONS (95), à usage de bureaux et atelier Cad. section AK no 256 pour 279 M2
74, rue de PONTOISE. — MISE A PRIX : 110 000 FRANCS
Consignation pour enchérir : 40.000 F (chèque visé)
S'adr. Me PORTE, avocat PONTOISE, 22, r. Pierre-Butin. Tél. 032-00-43. Me Y. PFEND, Avocat PONTOISE, 11, quai du Pothuis. Tél. 464-34-05. - Me RIGNAULT, Huissier ARGENTEUIL. Tél. 961-00-15.

INFORMATIONS « SERVICES »

URBANISME

VOISINS D'UN MONUMENT

Casse-tête classique : comment aménager ou ravaler un immeuble d'habitation situé au voisinage d'un monument classé ou inscrit ? M. Pierre Ceccaldi-Pavard, sénateur C.D.P. de l'Essonne, avait posé la question. Le ministre de l'environnement et du cadre de vie lui répond dans le « Journal officiel » du 17 septembre.

Les travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur de constructions existantes sont d'une façon générale soumis au permis de construire, conformément aux dispositions de l'article R. 421-1 du code de l'urbanisme.

C'est le cas pour les réfections de devanture ou les ravalements qui entraînent une modification de la façade telle que : travaux de maçonnerie, modification des percements, du dessin des ferronneries et menuiseries, changement des enduits ou de la nature des matériaux de revêtement.

Pour un immeuble situé aux abords d'un monument historique, le permis est délivré par le préfet après accord de l'architecte des bâtiments de France.

Les ravalements, ainsi que les travaux d'entretien de devanture, sont exemptés du permis de construire lorsqu'ils n'entraînent pas de modification notable de la façade, par exemple lorsqu'il y a seulement un changement de couleur.

Toutefois, pour un immeuble situé aux abords d'un monument historique, les travaux ainsi exemptés de permis de construire en raison de leur faible importance restent soumis à l'autorisation particulière prévue aux articles 13 *bis* et 13 *ter* de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, si la modification projetée est de nature à affecter l'aspect de cet immeuble. Cette autorisation est délivrée par le préfet après avis de l'architecte des bâtiments de France.

Conscient des problèmes souvent difficiles posés aux architectes chargés de conseiller les pétitionnaires à l'occasion de tels travaux, le ministère de l'environnement et du cadre de vie a lancé, depuis quelques années, une action de sensibilisation sur les différents aspects de l'insertion des devantures commerciales en quartiers anciens. Une telle action, menée par voie de plaquettes et d'exposition, a déjà eu un bon retentissement local et devrait seconder de plus en plus utilement les moyens réglementaires dont dispose l'administration pour la protection des abords des monuments historiques.

La mise au point d'un document de référence abondamment illustré, sur les devantures commerciales dans les quartiers anciens, est actuellement en cours avec le ministère du commerce et de l'artisanat à partir d'une étude engagée par le ministère de l'environnement et du cadre de vie. Ce document sera largement distribué avant la fin de l'année 1980.

P.T.T.

CORRESPONDANCE

L'augmentation du prix du timbre et l'avenir de la poste

M. Stéphane Fèlix, président de la Fédération nationale des associations des usagers de la poste, nous écrit :

La poste française fut longtemps un archétype. Modèle de conscience, d'efficacité, de modernisme, elle est restée pendant toute la première moitié de ce siècle champion toutes catégories de l'initiative publique. N'oublions qu'elle fut l'une des premières entreprises du monde à utiliser l'avion pour le transport de ses produits. Elle offrait pour le prix payé un service indiscuté. On ne dira jamais assez qu'il était banal, il y a cinquante ans déjà, de recevoir chaque jour du courrier mis à la poste la veille. Aujourd'hui, alors qu'on a assisté depuis à un fantastique développement de la rapidité de tous les transports, J + 1 est devenu pour notre poste une performance.

Notre poste a vieilli. On l'a laissée vieillir comme si le service qu'elle apporte appartenait déjà au passé. Alors que chaque jour des millions de Français, dans leur travail, dans leur vie sociale ou familiale, communiquent entre eux par le seul média, la lettre, qui préserve encore l'intimité de leur message, une effarante absence de volonté politique de doter la poste de moyens suffisants la condamne au déclin.

Ayons le courage de dire, nous, usagers, que 10 centimes c'est trop ou pas assez. Trop pour un timbre à 1,40 F, qui reste un billet de loterie : avec un bon numéro votre lettre sera distribuée demain, mais avec un mauvais... Pas assez car qui peut avoir l'illusion qu'avec cela notre poste aura assez d'argent pour s'équiper des moyens lui permettant de bénéficier de tous les progrès techniques qu'elle pourrait utiliser et d'apporter ainsi aux usagers des services nouveaux, attractifs et sûrs.

Affranchissement honteux

M. J. Colson, de la Celle-Saint-Cloud, nous adresse le double de la lettre qu'il vient d'envoyer au secrétariat d'État aux P.T.T.

La taxe d'affranchisseent postal vient d'augmenter de 1,30 F à 1,40 F pour les plis dits « urgents » et de 1,10 F à 1,20 F pour le courrier « normal ».

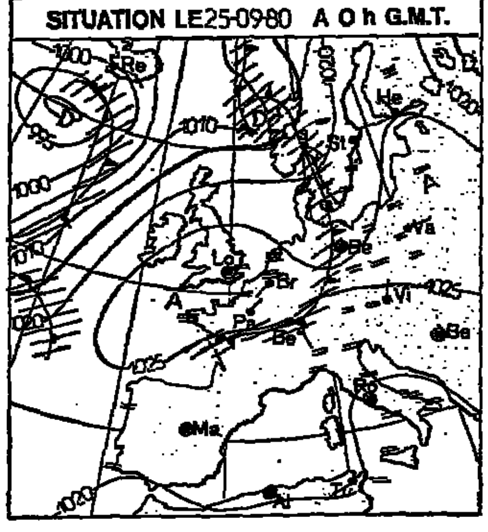
J'ai sous les yeux un entrefilet paru dans *le Monde* du 17 février 1979 sous le titre « Timbres honteux » dans lequel on notait que, contrairement aux prévisions des P.T.T., les Français utilisaient en majorité l'affranchissement le plus coûteux. M. Emile Simon, directeur général des postes, observait à ce propos : « *Les Français ont l'impression d'honorer leurs correspondants en affranchissant leur courrier à 1,20 F au lieu de 1,40 (tarifs en vigueur à l'époque). Il faudrait un écart plus important entre les deux tarifs pour que les usagers choisissent le mode d'affranchissement le moins « onéreux.* » Il parlait d'or. Mais cela n'a pas empêché la direction des postes de faire subir, une fois de plus, au tarif le plus bas, une augmentation plus forte en pourcentage que celle appliquée au tarif urgent.

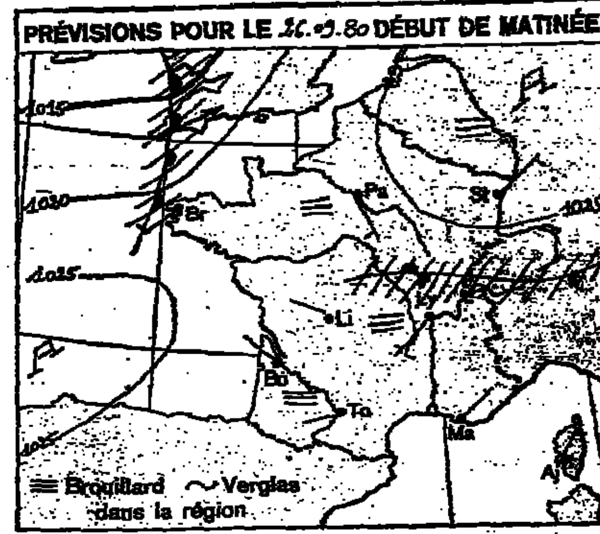
On se souvient, en effet, que lorsque le courrier à deux vitesses a été institué, il y a quelques années, il y avait un courrier « normal » affranchi à 0,50 F et un courrier « lent » à 0,30 F. Il en coûtait ainsi 66 % de plus pour choisir la première solution et l'on pouvait hésiter entre les deux. Par la suite, et au fur et à mesure des différents réajustements de tarifs, l'écart initial de 20 centimes a été conservé.

Bien que l'on ait, entre-temps, modifié la terminologie, le courrier rapide considéré comme « normal » devenant « urgent », et le courrier « lent », qui n'avait pas bonne presse, ne serait-ce que du fait de cette appellation même, devenant « normal », ces réajustements ont détérioré un peu plus l'image de marque du courrier non urgent. Le supplément à acquitter aujourd'hui, entre 1,20 F et 1,40 F, n'est que de 16,66 %. On imagine le jour où il tombera à 2 % entre 9,80 F et 10 F. Le timbre à prix réduit est encore plus « honteux » qu'avant. Qui oserait paraître pingre pour un si maigre avantage ? Cela est tout bénéfice pour l'administration des P.T.T., car si la quasi-totalité des usagers affranchissent leur correspondance à 1,40 F, les P.T.T sont dans l'impossibilité matérielle de traiter rapidement tout ce courrier « urgent » et il voyage, finalement..., en vitesse lente !

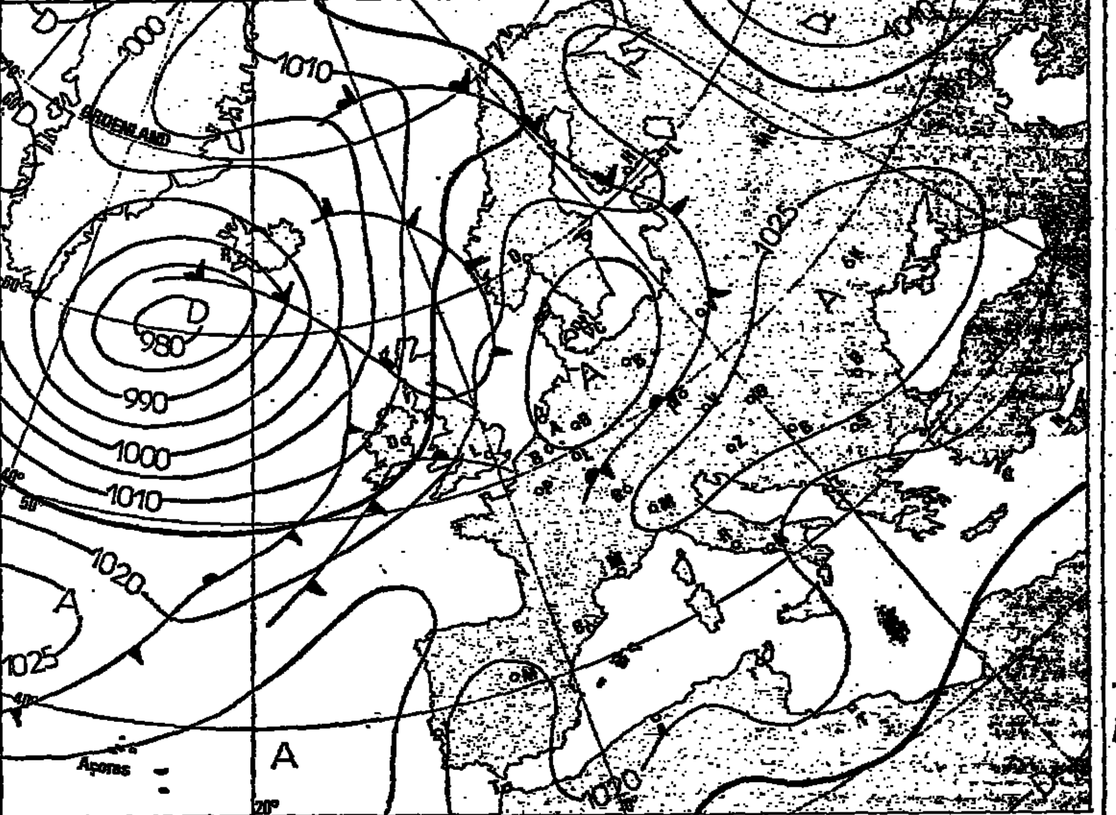
Cet écart de 20 centimes, n'est donc pas assez incitatif pour que l'on choisisse la vitesse lente. Mais pourquoi les hausses ne sont-elles pas appliquées en pourcentage comme on sait si bien le faire dans beaucoup d'autres domaines, celui des salaires par exemple, où les plus élevés s'accroissent toujours plus, en valeur absolue, que les plus bas, précisément par le jeu du pourcentage ?

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 26 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 25 septembre à 0 heure et le vendredi 26 septembre à 24 heures :

Un champ de pression relativement élevé persistera sur l'Europe occidentale, mais des masses d'air humide venant de l'Atlantique maintiendront un temps nuageux et brumeux sur une grande partie de la France.

Vendredi 26 septembre, nos régions méridionales bénéficieront encore d'un temps généralement ensoleillé, après une matinée localement très brumeuse sur l'Aquitaine. Ailleurs, le temps sera nuageux et brumeux. Il pleuvra temporairement sur l'Alsace, le Jura et le nord des Alpes en début de journée. Des pluies faibles auront lieu l'après-midi sur les régions voisines de la Manche, en bordure méridionale d'une nouvelle perturbation qui touchera principalement les îles Britanniques. En revanche, des éclaircies apparaîtront sur le Bassin parisien et le Centre, puis dans le Nord-Est l'après-midi et le soir. Sur l'ensemble du pays, les températures seront du même ordre que celles de jeudi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 septembre; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 25 et 14 degrés ; Biarritz, 23 et 13; Bordeaux, 26 et 11; Bourges, 25 et 13 ; Brest, 17 et 10 ; Caen, 16 et 14 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 23 et 9 ; Dijon, 24 et 15 ; Grenoble, 24 et 12 ; Lille, 18 et 13 ; Lyon, 31 et 11 ; Marseille, 28 et 15 ; Nancy, 22 et 14 ; Nantes, 23 et 15 ; Nice, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 19 et 14 ; Pau, 26 et 10 ; Perpignan, 28 et 14 ; Rennes, 16 et 14 ; Strasbourg, 23 et 14 ; Tours, 22 et 15 ; Toulouse, 25 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 19 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 29 et 19 ; Berlin, 20 et 16 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 16 et 8 ; Le Caire, 31 et 18 ; îles Canaries, 25 et 22 ; Copenhague, 18 et 12 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 30 et 16 ; Londres, 19 et 9 ; Madrid, 30 et 12 ; Moscou, 5 et 3 ; Nairobi, 26 et 18 ; New-Yor, 22 et 16; Palma-de-Majorque, 29 et 12 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 14 et 11 ; Téhéran, 33 et 16.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 25 septembre, à 8 heures, de 1 025,4 millibars, soit 769,1 millimètres de mercure.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE LA MOTO

TIRAGE N° 90 DU 24 SEPTEMBRE 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	néant	F. néant
2	82 7 602 9 782	150 1 000 1 150
3	233 1 313	500 10 000
4	9 284	5 000
5	5 2 395 5 715 7 365 0 265 2 015 9 365 390 965	70 1 070 1 070 1 070 5 070 5 070 5 070 500 070
6	6 76 0 166	70 220 1 070

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
6	0 236 7 336 42 636	F. 1 070 5 070 100 070
7	47 117 327 094 977	150 500 500 3 000 000
8	988 8 878	500 1 000
9	939 5 079 5 629	500 1 000 10 000
0	40 330 4 020 8 510 96 550	150 500 1 000 5 000 50 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES VENDANGES LE 1er OCTOBRE 1980 A SANCERRE (Cher)

LOTO — TIRAGE N° 39 — 4 12 28 31 32 45 — NUMÉRO COMPLEMENTAIRE 2

PROCHAIN TIRAGE LE 1er OCTOBRE 1980 VALIDATION JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE APRES-MIDI

BREF

CONCOURS

LE MINISTERE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE recrute un médecin gynécologue. Les candidatures, avec curriculum vitae, sont à adresser au ministère des affaires étrangères, direction générale des relations culturelles, service sciences techniques, développement, division des opérations, 34, rue La Pérouse, 75775 Paris Cedex 16. (Tél. : 502-14-23, poste 4951.)

ENVIRONNEMENT

CONGRÈS ANTIBRUIT. — Le II[e] congrès national de lutte contre le bruit aura lieu le samedi 4 octobre, à l'hôtel Sheraton, à Paris, a annoncé M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement. Deux cents délégués de toutes les régions sont attendus.

★ Comité de la campagne nationale permanente d'action contre le bruit, 31, rue d'Enghien, 75010 Paris, tél. 246-91-47, de 14 h. à 17 h.

VIVRE A PARIS

LES FLEURS DU LUXEMBOURG. — L'Association des auditeurs des cours du Luxembourg organise une exposition horticole du 26 au 28 septembre inclus.

Orangerie des jardins du Luxembourg, entrée : 19, rue de Vaugirard, ouverte au public ; le 26 septembre, de 13 heures à 17 heures ; les 27 et 28 septembre, de 10 heures à 17 heures sans interruption.

Démonstration florale les 26, 27 et 28 septembre, à 15 heures. Entrée libre.

LE SOUVENIR DU BATEAU-LAVOIR. — Une plaque sera apposée sur le « bateau-lavoir » à Montmartre. Elle indiquera : « Entre 1892 et 1922, de nombreux peintres et écrivains, dont Picasso, Van Dongen, Juan Gris, Mac Orlan et André Salmon, habitèrent le « bateau-lavoir » qui fut l'un des centres d'éclosion du cubisme. »

PARIS EN VISITES

VENDREDI 26 SEPTEMBRE

« Hôtel Caron de Beaumarchais », 14 h., 26, rue de Condé, Mme Chapuis.

« La basilique de Saint-Denis », 14 h. 45, façade de l'église, Mme Allaz.

« La manufacture des Gobelins », 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermersch.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., façade, Mme Pennec.

« La grisaille », 15 h., Palais de Tokyo, avenue du Président-Wilson, Mme Saint-Girons (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Approche de l'art).

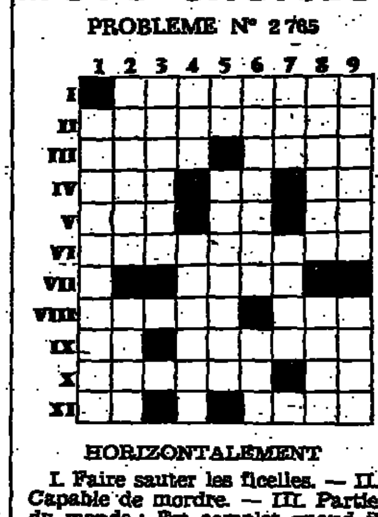
« Le village de Passy », 15 h., métro Passy (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Eustache et les Halles », 15 h., métro Louvre (Résurrection du passé).

« La cour des Miracles ; les Halles », 15 h., 16, rue Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 765



HORIZONTALEMENT

I. Faire sauter les ficelles. — II. Capable de mordre. — III. Partie du monde ; Est complet quand il y a le son. — IV. Pour faire la peau ; Note ; Secouru (épelé). — V. Devient certain en grandissant ; Fin de verbe ; Rigole quand il passe en ville. — VI. Qui peut donc répandre des larmes. — VII. Un endroit qui n'est pas fait pour les cabots. — VIII. Comme un chef africain ; D'un auxiliaire. — IX. Possessif ; Circule difficilement quand il y a beaucoup de rats. — X. Bien attachée ; Fut envoyée paître. — XI. Pronom ; C'est la misère quand il est petit

VERTICALEMENT

1. Des chutes retentissantes. — 2. Un travail de précision ; Qui a donc été trop porté. — 3. Crochets pour manier des tissus. — 4. Bon quand on adhère ; Sorte de boulette. — 5. Dans un alphabet étranger ; Peuvent rester dans le fond. — 6. Qui ne sont donc pas muets ; Pic des Pyrénées. — 7. Dans le vocabulaire d'un charretier ; Pas neuve. — 8. Bassins pour les plongeurs ; Pas libre. — 9. Pas conservée ; Centre de culture.

Solution du problème n° 2 764

Horizontalement

I. Revolver. — II. Piriforme. — III. Nef ; Ion. — IV. Eté ; Relié. — V. Ur ; Seul. — VI. Sise ; Peu. — VII. Epi ; Ah ; Ra. — VIII. Mer ; Gorge. — IX. Er ; Sérier. — X. Nie ; Ni ; Né. — XI. Têtu ; Ente.

Verticalement

1. Pieusement. — 2. Ri ; Triperie. — 3. Erne ; Sir ; Et. — 4. Vie ; Se. — 5. Offre ; Agen. — 6. Lô ; Euphorie. — 7. Vrille ; Ri. — 8. Emoi ; Urgent. — 9. Rênes ; Aérée.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 25 septembre 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant diverses dispositions relatives aux statuts particuliers des corps de sous-officiers des armées ;

● Relatif à l'application de l'article L 16 du code des pensions civiles et militaires de retraite aux sergents-majors et mai- s retraités.

UN ARRETE

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs pour 1980.

Le Monde

économie

MARCHÉ COMMUN

LE BUDGET DE LA C.E.E.

Les ministres des Neuf ont effectué des coupes importantes dans l'avant-projet de la Commission

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le conseil des ministres des Neuf a adopté, mercredi 24 septembre, le projet de budget de la Communauté pour 1981, et l'a transmis à l'Assemblée européenne. Des coupes sérieuses ont été effectuées dans l'avant-projet soumis par la Commission de Bruxelles. Le projet prévoit, au total en crédits d'engagement, 20 932 millions d'ECU (1), alors que la Commission proposait 21 732 millions et que le budget de 1980 atteint 17 319 millions. La forte progression de 1980 à 1981 s'explique en partie par l'entrée de la Grèce dans la C.E.E., et par la décision prise par les Neuf de rembourser aux Britanniques une large partie de leur contribution au budget européen.

Les réductions décidées par le conseil touchent les dépenses non obligatoires (D.N.O.) comme le Fonds régional, le Fonds social, la politique énergétique, l'aide au développement. En crédits d'engagement, la Commission avait proposé que ces D.N.O. croissent de 22 % : le conseil a ramené cette progression à 5 %.

Les Etats membres, telles la France et l'Allemagne, qui ont le plus insisté pour que le conseil s'en tienne à une politique rigoureuse, font valoir qu'il est difficile, au moment où les gouvernements présentent des budgets nationaux *« serrés »*, d'accepter une forte progression des dépenses de l'Europe. Ils font valoir encore que les *« ressources propres »* (2) sont près de s'épuiser. Comme ils refusent, en l'état actuel des choses, d'en relever le plafond, cette situation exige une particulière prudence.

La Commission a publié le 24 septembre une déclaration où elle se dissocie de la position restrictive ainsi adoptée par le conseil des ministres. Nul doute que l'Assemblée réagisse de la même manière : comme une délégation parlementaire l'a rappelé mercredi au conseil, une de ses préoccupations principales est de parvenir à un « rééquilibrage » du budget et à la mise en œuvre de nouvelles politiques communes, de telle façon que le poids prépondérant des dépenses agricoles dans ce budget soit quelque peu réduit. Or, en limitant au plus juste la progression des D.N.O., le conseil des ministres *interdit cette solution.*

Le problème est de savoir comment s'y prendra cette année l'Assemblée pour amener le conseil des ministres à effectuer des économies sur les dépenses de soutien agricole.

Le débat qui concerne les finances de l'Europe, la réforme de la politique agricole commune, la place du Royaume-Uni dans la Communauté et l'élargissement de celle-ci à l'Espagne et au Portugal est donc engagé. Toutefois, ce ne sont pour l'instant que les premières escarmouches. — Ph. L.

(1) 1 ECU = 5,80 F environ.

(2) Elles se composent des prélèvements agricoles et des droits de douane perçus aux frontières, plus une fraction, plafonnée pour l'instant, à 1 % des recettes de T.V.A.

LE FUTUR RÈGLEMENT SUCRIER EUPOPÉEN

La commission révise en hausse le volume des productions à prix garanti

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La politique sucrière de la Communauté au cours des prochaines années ne sera pas sensiblement différente de celle qui est actuellement pratiquée. La Commission, s'écartant des propositions présentées l'an dernier aux Etats et que ceux-ci avaient rejetées, renonce à imposer une réduction substantielle de la production. Ceux qui, au nom de la lutte contre les excédents, réclament une politique plus restrictive, perdent ainsi une première bataille. Il est vrai que la flambée des cours depuis la fin de l'hiver constitue un environnement peu propice à leur thèse. Les aménagements à la réglementation que la commission va proposer aux Neuf sont plutôt favorables aux producteurs les plus efficients et, de ce fait, devraient être bien accueillis en France.

Le législateur communautaire a estimé que la politique de la C.E.E. devait être révisée à espaces réguliers afin de pouvoir *l'adapter au marché. La* réglementation en vigueur vient à expiration le 30 juin 1981. Aujourd'hui, les producteurs bénéficient de prix garantis dans les limites de quotas de production fixés pour chaque Etat et répartis ensuite par entreprise. La commission propose de maintenir ce régime. Les Etats sont partisans de ce mécanisme qui permet de bien maîtriser la production.

A l'automne 1979, la commission a proposé de ramener la production bénéficiant de la garantie financière de la C.E.E. (quotas A + B) de 11,6 millions à 10,4 millions de tonnes. Pour justifier cette baisse autoritaire, elle mettait en avant la stagnation de la consommation de la C.E.E. (autour de 9,5 millions de tonnes) et l'engagement pris par les Neuf d'acheter chaque année 1,3 million de tonnes aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.), signataires de la convention de Lomé. Aujourd'hui la situation s'est modifiée : depuis avril, le cours mondial est supérieur au prix communautaire. La commission propose de maintenir les quotas A à leur niveau actuel, à savoir 9 136 000 tonnes et de légèrement réduire les quotas B (de 2 512 000 tonnes à 2 098 000 tonnes).

Désormais les quotas B ne seraient pas établis en prenant un pourcentage fixe du quota A, égal pour tous les Etats, mais par référence à la production de sucre B effectivement réalisée entre 1975 et 1980 dans chaque pays membre. Ceux d'entre eux qui, parce que peu compétitifs, n'ont utilisé que partiellement le quota B qui leur était attribué, se verraient affecter un quota B réduit. Tels seraient, par exemple, le cas du Royaume-Uni (de 286 000 à 52 000 tonnes), de la Belgique (de 187 000 à 81 000 tonnes) ou des DOM français (de 128 000 à 23 000 tonnes). Les Etats membres qui utilisent pleinement les quotas B, ne perdraient rien, au contraire ; ainsi la France (de 696 000 à 759 000 tonnes) et l'Allemagne (de 547 000 à 611 000 tonnes). Bref un aménagement qui s'analyse comme un coup de pouce dans le sens de la spécialisation.

Afin de pouvoir *faire* face à une conjoncture moins favorable, la commission propose que l'on prévoit la possibilité de modifier dans trois ans (donc à partir de 1984), ce niveau des quotas B.

Deuxième aménagement proposé, *les modalités de la participation* des producteurs aux dépenses de soutien. Alors que les planteurs ne cotisent jusqu'à présent que sur le quota B, la commission propose qu'une taxe de coresponsabilité de 2,5 % soit perçue sur la totalité de la production garantie par la C.E.E. Au cas où les sommes rassemblées ne suffiraient pas pour couvrir les dépenses, une taxe supplémentaire serait perçue sur le quota B. Cette réforme est favorable aux producteurs les plus performants, donc aux Français, puisque ce sont eux qui produisent les plus grandes quantités de sucre B.

La commission propose encore d'octroyer pendant cinq ans une aide nationale aux producteurs italiens et à ceux des DOM français. La subvention devrait être dégressive.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

M. Petitmengin succède à M. Gardent à la direction des Charbonnages de France

Le conseil des ministres du 24 septembre a nommé M. Jacques Petitmengin directeur général des Charbonnages de France, en remplacement de M. Paul Gardent. D'autre part, M. Jacques Ragot est nommé président du conseil d'administration des Houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais.

Le dos au mur

Il n'est ni facile ni populaire de diriger une entreprise à laquelle les pouvoirs publics n'attribuent aucun avenir. Pourtant cela, M. Paul Gardent, directeur général des Charbonnages de France depuis 1968, l'a fait sans jamais renoncer à sa liberté d'esprit.

Ce polytechnicien-mineur, né *en* 1921, a passé toute sa vie *« au charbon »*. Directeur des études générales de CdF en 1952 puis des études générales et des services financiers des Houillères du bassin de Lorraine en 1958, il devient, en 1963, directeur général des Houillères du Nord et du Pas-de-Calais avant de prendre la direction générale des Charbonnages de France en 1968.

Au gré des plans gouvernementaux, M. Gardent a donc participé au déclin du charbon français, parfois sans doute comme à un chemin de croix. Mais fonctionnaire d'une loyauté extrême, il n'a jamais contesté l'analyse économique qui a présidé à cette régression : le surcoût du charbon national était trop patent par rapport à celui importé d'Afrique du Nord ou de Pologne. Il a cependant accompagné la chute de la production *de 60 à 20 millions ces vingt dernières années*, la réduction du nombre de mineurs de fonds de cent quarante-cinq mille à moins de trente mille, les mesures de diversification (chimie, construction de bâtiments préfabriqués, etc.), qui ont permis de les rendre moins dures aux mineurs eux-mêmes, sinon aux régions affectées.

Mais surtout, le dos au mur, il a continué de se battre contre une politique trop manifestement favorable à E.D.F., qui obligeait C.d.F. à s'*« aligner sur les prix de dumping du charbon polonais avec l'aval des pouvoirs publics »*, il a défendu l'idée selon laquelle *« la sécurité d'approvisionnement devrait justifier une marge de préférence »*, prôné, dès 1974 — alors que le gouvernement ne jurait que par le nucléaire, — la *« nécessité de prévoir un créneau thermique pour le charbon »* (idée presque unanimement admise aujourd'hui), jugé *préférable* un *« contrôle national des prises de participation dans les mines à l'étranger plutôt que de laisser le terrain aux compagnies pétrolières »*.

Cette franchise n'était guère appréciée des gouvernants, qui, dès 1974, lui cherchèrent à plusieurs reprises — vainement, faute de compétences similaires — un successeur. C'est dire que, après une *vie dans la mine*, la *retraite dorée* au Conseil d'Etat aura peut-être parfois pour M. Gardent un arrière-goût d'amertume. — B. D.

[Né le 19 janvier 1928, M. Jacques Petitmengin est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des mines. Conseiller technique au Bureau de recherches de pétrole (B.R.P.) de 1952 à 1958, attaché de direction en 1958 puis directeur industriel et commercial en 1962 de la S.N. Repal, il entre comme directeur de la chimie des Charbonnages de France en 1965. Il devient président du directoire de CdF-Chimie en 1967 avant d'être nommé directeur général adjoint des Charbonnages de France le 18 avril 1980.]

La Commission de Bruxelles propose un plan de réorganisation du marché du poisson

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. — La Commission européenne se prononce dans une *communication* qu'elle adresse, jeudi 25 septembre, aux Etats membres de la C.E.E. en faveur d'une révision du Marché commun du poisson. Elle annonce son intention de formuler des propositions précises à ce sujet *afin que* les Neuf puissent traiter tous les aspects du dossier de la pêche : outre l'organisation commune du marché, il s'agit de la répartition des captures entre pêcheurs européens dans la zone communautaire des 200 milles nautiques et des aides de la C.E.E. à la modernisation des flottilles nationales.

Dans le document transmis aux gouvernements, les autorités de Bruxelles admettent que depuis 1970, date à laquelle a été créée l'organisation commune, le marché du poisson s'est sensiblement modifié pour les raisons suivantes :

Accroissement de la part prise par les produits congelés (40 % de la commercialisation en 1979); augmentation des importations due aux préférences tarifaires consenties aux pays fournisseurs (50 % des achats effectués par les pays de la C.E.E. bénéficient actuellement de réduction des droits de douane) ; faibles aides compensatoires accordées aux pêcheurs dans les *opérations de* retrait (c'est-à-dire lorsque le poisson est retiré du marché, ses cours étant trop bas pour être transformés en farine) par rapport aux coûts de production ; offensive considérable des pays tiers dans la concurrence internationale.

Partant de cette analyse la commission a l'intention de proposer trois modifications :

● *A propos des prix d'intervention :* elle souhaite l'abandon du système actuel de prix de retrait (fixé une fois l'an), jugé trop rigide et insuffisamment rémunérateur pour les producteurs. En échange elle se propose de demander aux Neuf la fixation d'une « fourchette de prix » à l'intérieur de laquelle des associations de pêcheurs pourront effectuer des retraits en fonction de la situation du marché, et d'augmenter de façon substantielle les subventions communautaires à ces organisations. Elle envisage également d'accorder des aides aux stockages.

● *Les importations :* dans son document, la Commission estime que le système actuel de protection des pêcheurs européens contre les importations à bas prix ne donne pas satisfaction. Aussi songe-t-elle, mais sans préciser davantage la formule envisagée, à *« un régime plus flexible comportant plusieurs étapes et procédures de protection commerciale »*.

● *Les organisations de producteurs :* afin d'encourager la création d'associations de pêcheurs et de renforcer le poids de celles qui existent, la Commission demandera aux Neuf d'augmenter sensiblement le montant des aides communautaires versées à ces groupements de producteurs.

MARCEL SCOTTO.

TRANSPORTS

● *Projet de fusion dans les chemins de fer américains.* — Trois compagnies de chemin de fer américains de l'ouest du pays ont demandé au gouvernement fédéral l'autorisation de fusionner pour créer un réseau unifié de 45 000 kilomètres qui desservirait vingt et un Etats, du Pacifique au centre des Etats-Unis.

Union Pacific, Western Pacific et Missouri Pacific font valoir qu'un tel groupement permettrait une utilisation plus judicieuse du matériel, un service amélioré et augmenterait sensiblement la compétitivité du train face au transport routier de marchandises. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

Pour la première fois depuis 1965

LA BALANCE COMMERCIALE OUEST-ALLEMANDE A ÉTÉ DÉFICITAIRE EN AOUT

Wiesbaden *(A.F.P.)*. — Pour la première fois depuis 1965, la R.F.A. a enregistré en août un déficit de sa balance commerciale, soit 100 millions de D.M. *En août 1979, l'excédent des* échanges de marchandises avec l'étranger avait encore atteint 1 milliard de D.M. La balance des transactions courantes s'est soldée, elle, par un déficit de 3,9 milliards de D.M. en août, contre un solde négatif de 3,6 milliards pour le même mois de l'an dernier.

Durant les huit premiers mois de 1980, le surplus commercial s'élève à 4,5 milliards de D.M. et le déficit courant à 21,4 milliards. Au cours de la même période de 1979, l'excédent commercial avait été de 16,5 milliards de D.M. et le déficit des paiements courants de 6,2 milliards de marks.

La R.F.A. avait connu en 1979, pour la première fois depuis 1965, un déficit de ses paiements courants de 9 milliards de D.M. Pour 1980, les experts prévoient un déficit total de la balance courante d'environ 30 milliards de dollars, le plus élevé des pays industrialisés.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A Sèvres (Hauts-de-Seine)

D'anciens squatters veulent faire de la « rénovation urbaine autogérée »

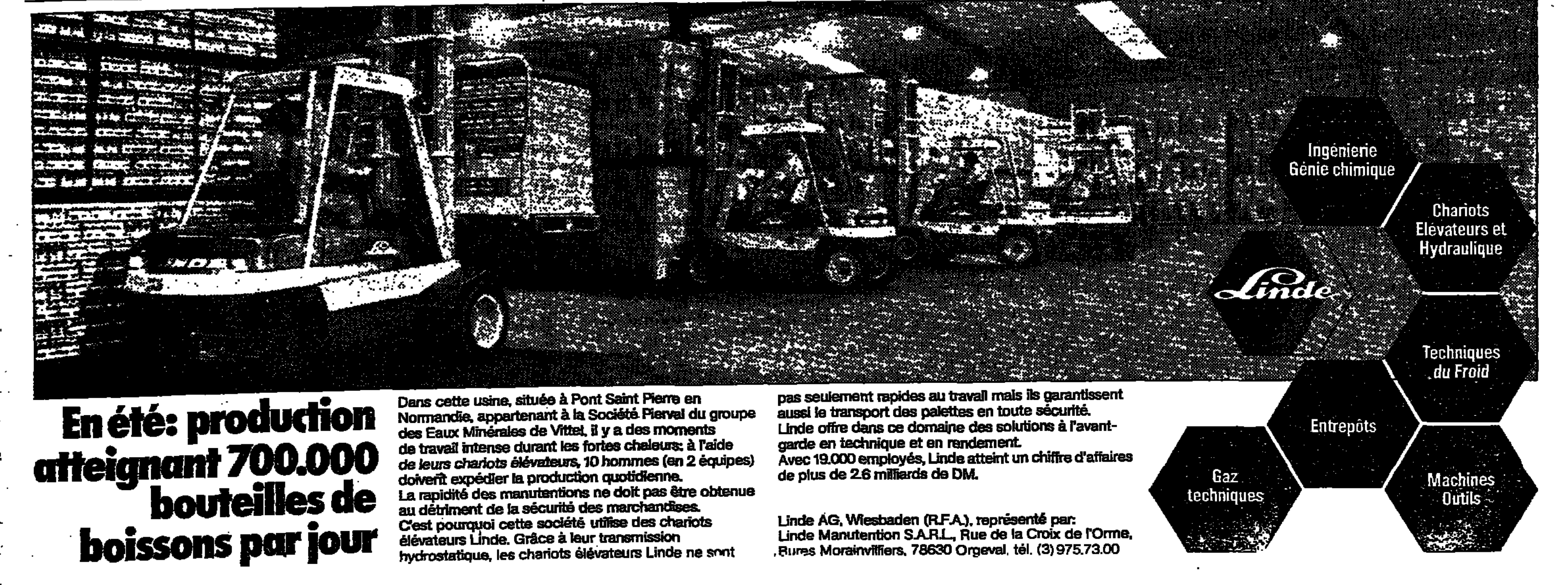
La rénovation de l'îlot de Ville-d'Avray, à Sèvres (Hauts-de-Seine), n'est pas une mince affaire. *Voilà des années que* les projets de rénovation de ce secteur vétuste et parfois insalubre du centre de Sèvres traînent en longueur. Or, à l'heure où le dénouement semble enfin proche, on se dispute sur deux façons de remettre en état l'une des parcelles (15 000 mètres carrés) de l'îlot à rénover.

La municipalité d'union de la gauche, en accord avec la société d'économie mixte (SEMI) qui gère l'opération, prévoit de vendre le terrain nu à un promoteur privé, qui réalisera, sous réserve des contraintes réglementaires, l'opération de son choix. Mais un groupe d'habitants, installés sur place depuis longtemps — *squatters* dans un premier temps mais qui, à la suite d'un accord amiable avec la SEMI, acquittent régulièrement un loyer — a une autre vision de l'avenir de son quartier. Il voudrait préserver le style de vie « marginal » et communautaire. Aussi il suggère de tenter, sur la parcelle en cause, une opération d'« habitat autogéré » impliquant une participation prépondérante des habitants actuels ou ceux de demain à la gestion de l'ensemble. Une dizaine de familles ont donc constitué un comité — très tardivement il est vrai — et échafaudé, dans le détail, un projet de type *autogestionnaire qui a été* soumis à la municipalité.

Sans succès jusqu'à présent, car le maire de Sèvres, M. Fajnzylberg (P.C.), peut-être traumatisé par les innombrables péripéties qu'a déjà connues cette rénovation, estime que *« puisque l'accord avec le promoteur privé est déjà quasiment conclu, il serait très préjudiciable de revenir en arrière ». « Le principe de ces habitants me semble très bon*, commente le maire, *mais il serait préférable qu'un tel projet soit mis en œuvre sur un autre secteur immobilier de Sèvres. »*

De son côté, M. Patrice Pollet, un des animateurs du comité, dénonce les inconvénients du retour au secteur privé : *« Un habitat de luxe qui chassera les occupants actuels, un profit financier considérable qui échappera à la collectivité, la perte définitive d'une zone critique pour l'animation du centre ville. » « C'est pourquoi*, conclut-il, *nous jouerons aussi loin que possible la carte actuelle. »* Sans toutefois exclure la possibilité, en cas d'échec définitif, de trouver avec le maire un autre terrain... d'entente.

FRANÇOIS ROLLIN.



SOCIAL

LE PROJET DE LOI SUR LE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Les principales mesures

Le projet de loi prévoit deux séries de mesures, les unes pour rechercher ou annuler « *les contraintes qui découragent les employeurs* », les autres pour renforcer les garanties aux salariés.

● SOUPLESSE POUR LES EMPLOYEURS.

— *La définition du travail à temps partiel :* Le projet définit les horaires : temps partiel comme étant d'une « *durée inférieure à la durée normale de travail de l'établissement* ».

[Actuellement, selon la loi du 30 décembre 1973, « *les horaires réduits doivent être compris entre la moitié et les trois quarts de la durée légale hebdomadaire de travail ou, en agriculture, de la durée équivalente* », soit entre vingt et trente heures, alors que le projet étend ces horaires à toute durée inférieure à la durée hebdomadaire affichée dans les établissements.]

— *La mise en place du temps partiel :* L'employeur peut pratiquer cette formule sans autorisation préalable de l'inspection du travail ; il doit seulement « informer » le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel.

[La loi de 1973 prévoit, dans son article 17, que « *ces horaires réduits ne peuvent être appliqués qu'avec l'accord du comité d'entreprise ou, s'il n'en existe pas, des délégués du personnel* ». Selon le gouvernement, en fait, le temps partiel n'exigeait pas cette approbation, celle-ci étant prévue par les horaires individualisés.]

● ALLEGEMENT DES CHARGES POUR LES EMPLOYEURS :

— *Des cotisations sociales mieux adaptées :* « *Les employeurs qui appliquent les horaires à temps partiel bénéficient pour le calcul des cotisations de sécurité sociale assises sur les rémunérations retenues dans la limite du plafond, d'un abattement d'assiette.* »

[Le principe de la neutralisation de la part patronale des cotisations de sécurité sociale lorsque l'emploi de référence dépasse le plafond était acquis depuis la loi de 1973, mais était soumis à un régime fort complexe de récupération *a posteriori* du trop payé. Désormais les entreprises s'exonéreront du paiement de la partie de cotisations assise sur la fraction du salaire dépassant proportionnellement le plafond. C'est ainsi que, pour deux salariés à temps partiel gagnant 3 500 F, l'employeur payait deux fois 1 060,50 F soit 2 121 F alors que pour un salaire à 7 000 F il ne versait que 1 518,03 F. Cette différence n'existera plus.]

— *Des « seuils » d'effectifs modulés :* Des décrets en Conseil d'Etat adapteront aux entreprises occupant des salariés à temps partiel les conditions d'effectifs minimums de salariés en ce qui concerne les obligations imposées par la législation du travail (repos compensateur, congé parental, emploi des handicapés, procédure de licenciement, participation, bilan social, règlement intérieur).

[Dans ces cas, un salarié à temps partiel, par exemple à mi-temps, sera comptabilisé comme un demi-embauché.]

Cependant pour le calcul des effectifs minimums imposés en matière de représentation du personnel ou d'exercice du droit syndical, les salariés à temps partiel sont comptés comme les salariés à temps plein (un salarié à temps partiel = un salarié à temps plein).

● DES GARANTIES POUR LES SALARIES.

Le projet de loi « *impose un contrat de travail mentionnant la durée du travail hebdomadaire et les conditions dans lesquelles sa répartition est établie ; des heures complémentaires peuvent être effectuées dans une limite fixée par le contrat ou par un accord collectif ;*

— » *prévoit l'information du comité d'entreprise ou, à défaut, des délégués du personnel* (selon certaines interprétations, il faut actuellement l'accord du C.E.).

— » *la rémunération des salariés est proportionnelle à la part de l'horaire normal qu'ils effectuent ;*

— » *pour la détermination des droits liés à l'ancienneté, la durée de celle-ci est décomptée comme s'ils avaient été occupés à temps complet* (sans changement) ;

— » *les salariés à temps partiel bénéficient au même titre que les salariés à temps plein de la plénitude des droits découlant du code du travail ; il en est de même des conventions collectives ou accords d'entreprise sauf stipulation contraire convenue entre les partenaires sociaux ;*

— » *les salariés à temps complet qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps partiel et les salariés à temps partiel qui souhaitent occuper ou reprendre un emploi à temps complet dans la même entreprise bénéficient d'un droit de priorité pour l'attribution d'un emploi ressortissant à la même catégorie professionnelle que la leur.* »

[Il s'agit d'un droit au retour réclamé par M. Lucas dans son rapport sur le travail à temps partiel.]

La difficile alliance du libéralisme, de l'égalité et du droit syndical

Une *réforme* importante et positive ? La relance du travail à temps partiel que prévoit le projet de loi, approuvé mercredi au conseil des *ministres*, donne enfin une véritable possibilité et aux employeurs et à la population active d'opter pour ce qu'on appelle des « horaires réduits », c'est-à-dire inférieurs à la durée légale hebdomadaire de quarante heures.

Il s'agit là, sans aucun doute, d'un réel progrès puisqu'il répond à la fois aux désirs des employeurs, qui souhaitent une plus grande souplesse dans *la gestion des entreprises, et* aux besoins des nombreux citoyens — *surtout des femmes — désireux* de travailler mais moins que la majo*rité des salariés.* En levant les obstacles et les carcans de toutes sortes, le gouvernement devrait permettre à la France — très en retard dans ce domaine — de rejoindre les pays dits avancés.

Les aspects ne se limitent pas cependant à cette réforme juridique et sociale. En déposant ce projet de loi, le gouvernement veut atteindre deux autres objectifs. Le premier consiste à diminuer le chômage : l'accroissement du nombre de *demandes d'emploi s'explique en* grande partie par l'augmentation du *nombre de femmes à la recherche* d'un emploi, or celles-ci seraient sou*vent prêtes à accepter* la nouvelle formule ; en outre, des salariés qui souhaitent travailler à temps partiel pourraient libérer des postes à temps plein ce qui, une nouvelle fois, contribuerait à comprimer le chômage ou à éviter une aggravation trop brutale. Cet effet positif risque, pourtant, d'être contrebalancé par l'apparition de nouvelles demandes d'emploi, celles des femmes qui, jusqu'à présent, renonçaient à chercher un travail à temps plein.

Le deuxième objectif est de réaliser indirectement une réduction du temps de travail — ce que demandaient les syndicats, — mais sans compensation de salaires, et c'est bien ce qui inquiète les centrales ouvrières. Alors que les syndicalistes réclament la semaine de trente-cinq *heures payées quarante, la loi* donnera le pouvoir au patronat de faire *du temps particel à trente-cinq* heures payées trente-cinq. Le court-*circuitage est réel et habile.*

Ne verra-t-on pas aussi des entre*prises à faible* productivité transformer en temps partiel des postes de travail occupés jusqu'à présent à temps plein ? Là encore, il y a un risque réel.

Le projet de loi, *tel* qu'il est rédigé, comporte d'autres aspects négatifs. S'il prévoit la possibilité pour les salariés ayant choisi les horaires réduits de revenir au temps plein — le droit au retour, — il le fait d'une façon si vague que, faute de clauses précises à fixer par décret ou par conventions collectives, l'employeur pourra toujours, notamment dans le commerce, refuser cette démarche. Et les syndicats, comme le rapport de M. Lucas sur ce sujet, demandent qu'un délai et un quota soient imposés aux chefs d'entreprise.

D'autre part, le texte ne prévoit rien pour les cadres qui, sauf dispositions nouvelles, perdraient le droit à la retraite complémentaire s'ils travaillaient, par exemple, à mi-temps pour un salaire inférieur à 5 000 F.

Enfin et surtout, le projet est en net retrait sur la loi de 1973. Alors que la législation actuelle (article L. 212-4 du code du travail) impose à l'employeur désireux d'utiliser cette formule d'obtenir l'accord du comité d'entreprise et en cas de refus l'autorisation de l'inspection du travail, le *projet abolit* ce droit de contrôle en le remplaçant par une *simple information : « Il s'agit d'une information générale »*, a même expli*qué le ministre du travail, M. Matteoli.*

Au nom de la souplesse, certes nécessaire, le *gouvernement donne* des garanties individuelles aux sala*riés et une grande marge de manœu*vre aux employeurs, mais supprime *les garde-fous que les représen*tants du personnel pouvaient jusqu'à *présent,* et tant bien que mal, imposer. Ce libéralisme se justifie, *selon le gouvernement,* par les impératifs économiques et la réticence, voire l'opposition, des syndicats au temps partiel, mais il risque aussi, par un excès de laxisme, de faciliter les abus patronaux et de renforcer les inégalités. Face à une main-d'œuvre trop abondante, le patronat pourrait dicter sa propre loi et embaucher, à de faibles niveaux de rémunération, les femmes très défavorisées qui sont vraiment obligées de gagner leur pain et, à l'extrême, les privilégiées qui veulent travailler pour raisons psychologiques — sortir *du foyer* — sans se préoccuper des gains. Le débat au Parlement montrera *s'il est possible d'atténuer ces* effets négatifs et de lier libéralisme, *réduction des inégalités* et reconnaissance du droit syndical.

JEAN-PIERRE DUMONT.

RÉACTIONS MITIGÉES

● *C.G.C. : satisfaction : « Le texte paraît, pour l'essentiel, devoir assurer les droits légaux et conventionnels des salariés »,* mais la C.G.C. « *entend demeurer vigilante sur ses conditions d'application* ».

● C.F.D.T. : accroître les inégalités ? La C.F.D.T. estime que le travail à *temps partiel ne peut* qu'accroître les inégalités : « *Les travailleurs ayant les plus bas salaires, qui vont de pair avec les plus mauvaises conditions de travail, continueront à travailler à plein temps et à se voir refuser par le gouvernement et le patronat une réduction de la durée du travail sans diminution de salaire.* »

● *C.G.T. : « Un nouveau pas vers la précarité de l'emploi », « la réduction du temps de travail est la seule réponse à ce problème et la C.G.T. est bien décidée à s'opposer à ces attaques contraires à l'intérêt des travailleurs.* »

● *F.O. : « Il faut mettre en place des garde-fous légaux et conventionnels.* » Mais la notion de temps partiel « *ne doit pas se substituer à une diminution réelle de la durée de travail et à la cinquième semaine que demandent les salariés* ».

● *P.S. : accentuer la déqualification ?* Le projet de Mme Pasquier ne s'inscrit pas dans la logique du P.S. Loin de contribuer à rétablir l'égalité des sexes devant l'emploi, une telle *démarche* risque de donner au patronat des *prétextes* supplémentaires pour accentuer la déqualification des femmes.

Chez Desquenne et Giral

Les poseurs de voies ferrées reprennent le travail

Après quatre mois de grève et d'occupation sur divers chantiers, les quelque six cents poseurs de voies ferrées de la société Desquenne et Giral ont décidé, le mercredi 24 septembre, de reprendre le travail, à l'issue d'assemblées générales réunies dans la Sarthe et dans la région parisienne. Ainsi prend fin le conflit des « *O.S. du rail* », marqué par de nombreuses péripéties : sabotages *sur le* chantier du T.G.V., attentats contre les logements de ces travailleurs immigrés, interventions d'élus de gauche et de l'évêque du Mans, Mgr Alix, et polémiques avec M. Joël Le Theule, ministre des transports, maire R.P.R. de Sablé (Sarthe), affrontements avec les forces de l'ordre, etc.

S'agit-il d'une « *victoire de la dignité* », comme l'affirme M. Robert Brun, secrétaire général de la *Fédération C.G.T. de la construction ?* Les grévistes — des travailleurs immigrés dont les conditions de vie et les bas salaires ont provoqué, depuis plusieurs années, de nombreux litiges avec leur employeur — ont certes conquis quelques avantages matériels concrétisés par des augmentations mensuelles comprises dans une « fourchette » de quatre cents à huit cents francs. Mais ils n'ont *pu obtenir la réintégration* de vingt-cinq des leurs, sur quarante-quatre licenciés. Selon M. Brun, beaucoup de points positifs ont toutefois été acquis au cours de cette *longue* grève, à commencer par le fait que la direction ait *accepté de négocier et de consigner* ses propositions par écrit : « *Ces hommes ont forcé le respect*, a déclaré le responsable cégétiste, *et, pour la première fois, un dialogue s'est instauré entre eux et la population.* »

Deux cents travailleurs turcs occupent des services du ministère du travail et de la participation

Quelque deux cents travail*leurs turcs de la confection* parisienne dont les dossiers de régularisation n'ont toujours pas été examinés, ont occupé, jeudi matin 25 septembre, les locaux des services extérieurs du ministère du travail et de la participation, 2 bis, rue de la Jussienne à Paris (2e), aux cris de : « *Carte de séjour, carte de travail ! Stoléru, respectez vos promesses !* ». Cette antenne du ministère est ouverte depuis le printemps dernier pour procéder à l'examen des demandes de séjour des travailleurs clandestins du quartier du Sentier. Vers 11 heures, trois directeurs adjoints de la direction départementale du travail sont venus sur les lieux *pour s'entretenir* avec les manifestants, auxquels ils ont donné l'assurance que leurs dossiers seraient examinés « *dans les plus brefs délais* ».

Selon un responsable de la fédération Hacuitex (habillement, cuirs, textiles) de la C.F.D.T., un demi-millier seulement de cartes de travail avaient été délivrées au 5 septembre, et la situation de trois cents personnes, au moins, est *encore* en suspens, les intéressés n'ayant reçu à ce jour qu'une convocation pour la visite médicale réglementaire. Les travailleurs turcs affirment aussi que dans les commissariats, notamment en banlieue, les autorités refusent de délivrer les autorisations de séjour provisoires et notifient des avis de refoulement antérieures aux mesures d'accueil exceptionnelles décidées en faveur des travailleurs clandestins de la confection parisienne. Au mieux, de nombreux immigrés turcs sont convoqués *pour la mi-octobre, le* temps d'examiner leur dossier — alors que l'échéance ultime a été fixée au 30 septembre. Les manifestants réclament donc un nouveau *prolongement du délai de* régularisation déjà prorogé en août dernier.

Une certaine nervosité règne actuellement dans les milieux immigrés du quartier du Sentier où l'on vient d'apprendre la mort, survenue *le 4 septembre*, d'un ouvrier turc qui aurait été blessé *par son patron, le 4 juillet*, au passage Brady, à Paris (2e), alors qu'il venait, lors d'une grève, de couper l'électricité dans un atelier de confection pour arrêter les machines. L'employeur, M. Boutaib, avait été appréhendé puis *remis en liberté*

● *Grèves sur les chantiers de construction de centrales nucléaires.* — Les salariés des chantiers de construction des centrales nucléaires de Flamanville (Manche) et Cattenom (Moselle), en grève depuis le 23 septembre, ont poursuivi leur mouvement le lendemain pour obtenir 12 % d'augmentation de salaires à Flamanville et 5 % à Cattenom, ainsi que la satisfaction de diverses autres revendications. Dans la Manche, les ouvriers ont voté l'occupation du chantier, devant « *le manque de consistance des propositions patronales* ».

● *Caravelair ne licencie pas.* — A l'*occasion d'un premier bilan* des vacances d'été 1980, *le Monde* a fait état du malaise des fabricants de caravanes et cité les firmes Caravelair, Starckeman et Digue parmi les entreprises ayant décidé des licenciements (nos éditions du 12 septembre). M. Pierre Digue, directeur général de Société industrielle de Rochebonne-Caravelair, affirme n'avoir effectué « *aucune procédure de licenciement auprès des administrations ni aucune information au comité d'entreprise* ».

● *Licenciements dans le textile* — La société les Files (750 salariés) de Fourmies (Nord), mise en règlement judiciaire le 22 septembre, a annoncé le licenciement de 440 salariés.

Une dernière chance pour Manufrance ?

L'assemblée générale des actionnaires de la Société nouvelle Manufrance s'est ouverte, jeudi 25 septembre à 10 heures, à Saint-Etienne. A l'exception de la société Equitas, tous les actionnaires étaient représentés, la MACIF l'étant par un chargé de mission.

Alors que l'on pensait généralement qu'il ne ressortirait rien de cette assemblée, un nouveau coup de théâtre est intervenu. M. Jean-Claude Dumas, un homme d'affaires de la région bordelaise, qui avait déjà servi d'intermédiaire pour l'obtention d'un prêt suisse consenti à la société, aurait, en effet, fait une proposition permettant de poursuivre l'activité de la société grâce à l'arrivée de nouveaux investisseurs. « Une solution est peut-être en vue », a déclaré M. Blaise de Saint-Just, ex-administrateur de la S.N.M., à l'occasion d'une suspension de séance.

M. Dumas parviendra-t-il à convaincre les actionnaires de la S.N.M. et surtout M. Marius Boutrand, le président du tribunal de commerce de Saint-Etienne ? Ce dernier, nous indique notre correspondant régional, avait exigé que des engagements fermes et écrits soient pris dans la journée. Si M. Dumas échouait, on ne voit guère comment la nouvelle société Manufrance pourrait éviter le dépôt de bilan puis la liquidation.

Face à cette situation, les syndicats restent mobilisés : une nouvelle exposition des productions de la firme est prévue pour jeudi après-midi devant les portes de l'entreprise. Les « Manufrance » ne seront pas seuls, puisque les représentants du personnel d'une quinzaine d'entreprises en difficulté de Saint-Etienne ou de ses environs exposeront eux aussi les produits de leur travail. Les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. appellent à un meeting dans l'après-midi. L'unité syndicale semble se reformer.

INCIDENT DE PARCOURS DANS LES VOSGES

L'usine Cemoi d'Epinal, toute neuve est déjà à vendre

De notre correspondant

Epinal. — Parmi les dizaines d'usines fermées, souvent délabrées, qui parsèment le sol des Vosges, il en est une très diffé*rente* des autres. Située dans la banlieue d'Epinal, elle est ultra moderne, et ses locaux, qui s'étendent sur 4 600 mètres carrés, sont climatisés. Il s'agit de la chocolaterie Cemoi, qui vient de cesser ses activités à la suite de la *mise en* liquidation de D.C.C. (Distribution chocolaterie, confiserie) dont elle est la filiale. Ainsi, trois mois après leur embauche, seize salariés de Cemoi Epinal ont reçu leur lettre de licenciement. Et l'usine est à vendre... Cette usine a une histoire. Cemoi Epinal, annoncée en août 1978, dans le cadre du plan Vosges, devait créer quelque deux cent vingts emplois destinés à remplacer *en partie* ceux de Boussac, supprimés.

Le coût de l'opération — réalisée après bien des péripéties, *tant en ce qui concerne* la construction que son financement — s'est élevé à 5,4 millions de francs, avec un prêt de 4,2 millions du Crédit national et une subvention de 1,2 million du conseil régional. Ces sommes étaient garanties par la ville d'Epinal, le conseil général des Vosges et l'Etablissement public régional de Lorraine.

Pour l'heure, la chambre de commerce d'Epinal, qui est propriétaire du bâtiment, recherche un industriel désireux de s'implanter *mais pas à n'importe quel* prix. Elle ne traitera qu'avec un industriel qui respectera la finalité des locaux, c'est-à-dire créer des emplois. Il n'est donc pas question de brader. Des contacts ont été noués qui, pour *l'instant, n'ont pas encore abouti.*

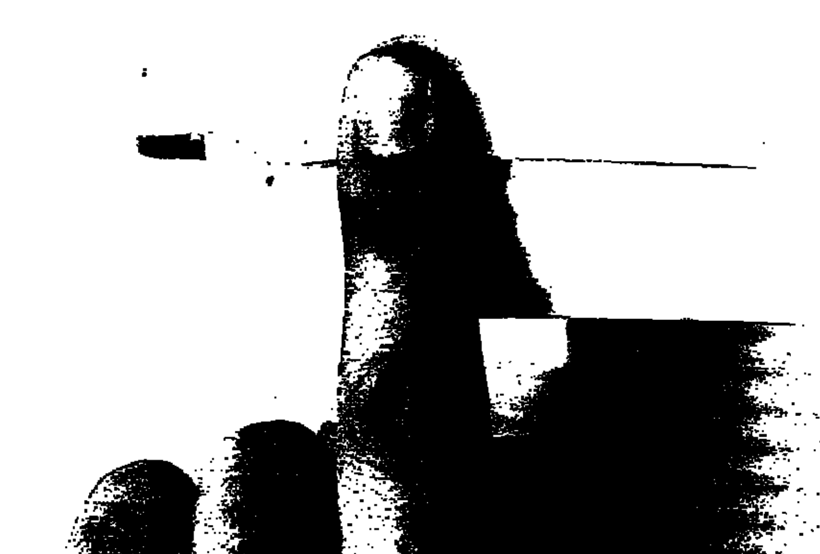
Il faut cependant aller vite. En effet, les avantages accordés par le plan Vosges (1) pour la création d'emplois ne seront plus valables après le 31 décembre 1980.

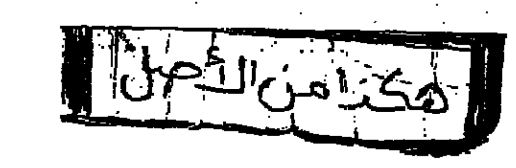
Pour les organisations syndicales, dans cette affaire, « *ce sont les salariés qui sont chocolat* ». L'union départementale C.G.T. « *y voit la preuve que le plan Vosges contenait nombre de dispositions uniquement destinées à montrer que le pouvoirs publics s'inquiétaient du sort « des Boussac » : En fait, il s'agissait d'implantations plus ou moins en trompe-l'œil et réalisées avec l'argent des contribuables* ». — Y. C.

(1) On reconnaît à la Délégation de l'aménagement du territoire (DATAR) que les mésaventures de Cemoi constituent le principal point noir dans l'application du plan Vosges, lancé le 18 août 1978. La déconfiture de D.C.C. a d'ailleurs d'autres conséquences dans d'autres régions, notamment à Saint-Etienne.

Mais on rappelle que globalement deux ans après son lancement, le plan Vosges enregistre des résultats positifs puisqu'il était prévu la création de quelque mille quatre cents emplois, alors qu'on peut, à l'heure actuelle, au vu des projets enregistrés, en espérer plus de quatre mille (*le Monde* du 16 juillet 1980).

● *Accord de sécurité sociale pour les bateliers du Rhin.* — M. Hessel, représentant permanent de la France auprès de l'ONU à Genève, a signé le 24 septembre au nom de la *France un nouvel accord* de Sécurité sociale en faveur des bateliers rhénans. Ce texte a été négocié au bureau international du travail par les délégués d'Allemagne fédérale, de Belgique, de France, du Luxembourg, des Pays-Bas et de Suisse. Il remplace les accords conclus en 1950 et 1970. L'accord touche quelque cinquante mille bateliers de toutes nationalités (ou apatrides) *navigant sur les dix-huit mille* navires qui sillonnent les voies navigables d'Europe. Son champ d'application s'étend aux bateliers indépendants, alors que les accords précédents ne pouvaient s'appliquer qu'aux salariés. — *(Corresp.)*





AUTOMOBILE

DEUX ANS APRÈS SON RACHAT

Talbot devient une filiale d'Automobiles Peugeot

Deux mille cinq cents suppressions d'emploi à l'usine de Poissy

M. Jean-Paul Parayre, président du groupe Peugeot S.A., a annoncé, mercredi 24 septembre, une restructuration de la division automobile du groupe (nos dernières éditions du 25 septembre). Cette restructuration, dictée par « l'aggravation de la concurrence » et la nécessité de « resserrer le *dispositif industriel* et commercial » du groupe, concerne uniquement les sociétés Automobiles Peugeot et Automobiles Talbot, cette dernière devenant une filiale de la première. La troisième société, Automobiles Citroën, échappe à cette réorganisation.

M. Parayre a déclaré d'autre part que, dans l'immédiat, Talbot allait procéder, pour des « raisons d'ordre conjoncturel », à des réductions d'effectifs en France (deux mille à deux mille cinq cents personnes) et en Grande-Bretagne.

Automobiles Talbot, la plus récente des trois sociétés, constituée après le rachat en septembre 1978 des filiales européennes du groupe américain Chrysler Corp., va être intégrée dans Automobiles Peugeot, dont elle deviendra une filiale — au lieu d'être directement rattachée à la société holding Peugeot S.A. Alors que, jusqu'à présent, elle avait conservé des structures de direction, de production et de distribution distinctes, tous ses *« services et moyens susceptibles d'être intégrés sans porter atteinte à la pérennité de la marque »* seront apportés à Automobiles Peugeot. La nouvelle société Automobiles Talbot ne conservera en propre que l'usine de Poissy (vingt-cinq mille salariés), qui assure l'emboutissage, la carrosserie et le montage des véhicules, le centre d'essais de Mortefontaine et le centre d'études de Carrières-sous-Poissy. Elle continuera donc de concevoir et de produire — sous le contrôle direct de Peugeot — des modèles distincts qui porteront sa marque.

En revanche, les sept usines dites « fournisseurs », c'est-à-dire celles qui fabriquent des pièces ou des organes (Valenciennes, La Rochelle, Vieux-Condé et Sully-sur-Loire, pour les plus grosses), de même que les services administratifs seront intégrés dans Automobiles Peugeot. Les deux filiales de Talbot en Grande-Bretagne et en Espagne dépendront également d'Automobiles Peugeot.

Enfin, les réseaux commerciaux des deux marques seront progressivement intégrés en France comme à l'étranger, l'ensemble étant dirigé par une direction commerciale unique au sein d'Automobiles Peugeot.

Dans leur ensemble, ces réformes de structures devraient être mises en place d'ici la fin de l'année, mise à part l'unification des réseaux, qui se fera, a assuré M. Parayre, de façon *« pragmatique, progressive et prudente »* afin de *« limiter les troubles »* et d'*« éliminer les risques de pertes du réseau »*. Après avoir insisté sur les complémentarités qui existaient entre les deux sociétés, tant au niveau des gammes que de l'organisation géographique de l'appareil commercial, M. Parayre s'est refusé à évaluer les conséquences qu'aurait à terme sur l'emploi la mise en place de ces réformes. Il a en revanche indiqué que, pour des raisons d'adaptation conjoncturelles de la production à la demande, la direction de Talbot allait annoncer très prochainement des compressions d'effectifs touchant de *« deux mille à deux mille cinq cents personnes »* et qui pourraient prendre la forme de mises en préretraite à cinquante-six ans. Il a en outre indiqué que des mesures de réduction d'effectifs très importantes seraient annoncées dans les semaines à venir dans les usines britanniques du groupe. Enfin, il a confirmé que P.S.A. recherchait pour la division Dodge (camions) de Talbot une *« alliance avec un partenaire suffisamment fort pour développer son activité »*, mais que le groupe *« n'envisageait pas de céder Dodge »*.

Un constat d'échec

Il n'est pas courant dans l'industrie de reconnaître en public ses erreurs. *C'est pourtant* l'exercice inhabituel auquel s'est livré, mercredi 24 septembre, M. Parayre, avec la même rigueur, le même souci minutieux du détail que ses prédécesseurs et lui-même mettaient jadis à disséquer les triomphes. Un conseil de classe : Citroën, *désormais* première marque en Europe, mention passable, échappe aux sanctions ; Peugeot peut mieux faire, mais conserve de sérieux atouts ; Talbot, *résultats catastrophiques en dépit d'efforts méritoires, réorienté* et puni : finie la liberté. C'était, dit sans fard, un véritable constat d'échec, que les dirigeants de la firme de Sochaux tentaient à peine de camoufler sous l'alibi de la crise et dont les causes sont connues.

Au premier chef, le rachat un peu hâtif et mal préparé des filiales de Chrysler, *dont l'expertise, conduite* trop vite ne permettait à P.S.A. ni de déceler les vices cachés ni de choisir en toute connaissance de *cause la politique d'intégration* à suivre. Talbot n'était pas Citroën et ne pouvait en conséquence être « guéri » de la même façon. Les filiales *européennes* de Chrysler souffraient depuis 1973 d'un sous-investissement chronique et n'avaient ni les outils industriels ni les études en cours permettant un redressement spectaculaire. *Il fallut investir, et* massivement. De plus, l'ancien propriétaire, empêtré dans ses propres difficultés, s'avéra vite beaucoup moins coopératif que M. Michelin ne l'avait été. Non seulement Chrysler Corp. rechignait à respecter ses engagements financiers, mais il exigeait de P.S.A. qu'il abandonne la marque Chrysler. Ce que le groupe faisait moins d'un an après le rachat en lançant à grands frais la marque Talbot... sans autre résultat que de *tenir un peu* plus une image de marque déjà floue. Enfin, l'état-major de Talbot, jadis constitué pour une bonne part d'Américains, devait être rapidement étoffé de managers de haut niveau, tâche *d'autant* plus délicate que ses usines étaient *réparties* dans trois pays différents, et que le réservoir Peugeot de cadres *« formés* dans le sérail » n'était pas inépuisable.

Le « coup » eût peut-être été jouable si la conjoncture ne s'en était mêlée. Or la stagnation — voire la régression — du pouvoir d'achat dans de nombreux pays européens, *jointe aux effets du second choc pétrolier*, a provoqué depuis la fin de l'an passé une réduction globale *et un glissement de la demande* vers le bas de gamme, créneau dont Talbot est complètement absent. Résultat : baisse des ventes et de la production, réduction de la part du marché, *qui*, en France, est revenue de 9,5 % à moins de 7 % et en Europe de 6 % à 4,2 % en deux ans, et *déficits* à répétition. Après deux années de « redressement » *infructueux*, l'échec était patent. Peugeot S.A. en a tiré les conséquences. Dans une conjoncture médiocre dont rien ne laissait espérer une amélioration rapide, Talbot devenait une « danseuse ». Ce n'est pas précisément le genre de la maison mère. En l'occurrence, la chose était d'autant moins supportable *qu'Automobiles Peugeot*, gêné par une image de marque un peu désuète, marquait aussi le pas et perdait des parts de marché, tandis que Citroën, revenant à ses mauvaises habitudes, menaçait d'être à nouveau en rouge. Les résultats de l'année 1980 seront mauvais *« au sens de Peugeot »*, a avoué M. Parayre, ce *qui*, en *termes clairs*, signifie qu'Automobiles Peugeot parviendra tout juste cette année à éponger les pertes.

Une stratégie inchangée

Or, *dans la bagarre commerciale* qui s'amorce, le groupe n'aura pas trop de toutes ses ressources s'il veut mener à bien la réorganisation en profondeur de l'outil de production qu'il a entamée depuis deux ans. *Car Automobiles* Talbot disparaît — ou presque, — mais la stratégie à moyen terme du groupe n'en est pas pour autant modifiée. L'idée de base, fixée une fois pour toutes par M. Gauthier, le prédécesseur de M. Parayre, au lendemain de la première crise pétrolière, est simple : *atteindre un volume de ventes — et donc de production* — suffisant pour amortir grâce à des séries longues et des éléments de base interchangeables non seulement les coûts industriels, mais aussi les frais croissants d'étude et de recherche.

Une patiente et lourde refonte de l'outil industriel a ainsi été engagée — les nouvelles usines que le groupe installe dans le Nord et dans l'Est, *et qui fourniront toutes les filiales, en* témoignent, — accompagnée d'une harmonisation des gammes, des recherches et des achats, et associée à une politique d'accords avec des groupes extérieurs (Fiat notamment) visant à élargir encore les séries de production pour certains éléments essentiels. Cette stratégie reste bonne — *elle est d'ailleurs appliquée* par la plupart des grands constructeurs mondiaux, — l'ennui est qu'elle est longue à mettre en place. En fait, Peugeot S.A. ne commencera guère à en recueillir les fruits que d'ici deux ans, lorsqu'il sortira une nouvelle « petite voiture » bénéficiant à la fois des économies d'échelle et de la mise en commun des efforts techniques des trois filiales. D'ici là, il faudra tenir, d'autant plus difficilement que les constructeurs japonais, techniquement prêts et fermement décidés à s'attaquer à l'ensemble du marché européen, ne laisseront de répit à qui que ce soit. Si Peugeot S.A. est contraint à des révisions déchirantes, c'est non seulement pour avoir sous-évalué les difficultés du redressement de Talbot, mais aussi parce *qu'il avait sans doute mal estimé* l'ampleur et le « temps » de l'attaque japonaise. Le groupe se préparait à affronter une offensive américaine en 1985, il n'était pas prêt à contrer les constructeurs nippons déjà dans la place.

L'intégration de Talbot dans Automobiles Peugeot n'est pas seulement une sanction, mais aussi une mesure de sauvegarde. Peugeot S.A. se ramasse sur lui-même, n'ayant plus les moyens — financiers et humains — de mener de front le redressement mal engagé de Talbot et le redéploiement délicat de son outil. Le risque est énorme. Car si le regroupement des directions et la plupart des usines doit lui permettre, rapidement, de réaliser d'importantes économies de frais généraux et de faciliter la réorganisation des unités de production, la fusion des réseaux, même progressive, risque, en revanche, d'avoir des conséquences en matière commerciale : démoralisation et perte des concessionnaires et agents — qui risquent de tomber dans les bras des concurrents nippons, — et surtout dilution, voire dégradation de l'image de marque des deux firmes. Talbot cherchait un « style ». Il risque de s'effacer complètement. Peugeot avait une « réputation », elle risque de se ternir.

La partie est cruciale. S'il ne la gagne pas, Peugeot S.A. aura perdu avec Talbot les effets bénéfiques de l'absorption de Citroën et dépensé *en pure perte plus de 2 milliards* de francs. Une bien mauvaise affaire pour un groupe réputé si soucieux de ses deniers...

VÉRONIQUE MAURUS.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,1810	4,1840	— 10	+ 5	— 40	— 15	— 120	— 70
$ can.	3,5900	3,5960	+ 15	+ 55	+ 25	+ 65	+ 45	+ 110
Yen (100)	1,9380	1,9430	— 50	— 30	— 65	— 40	+ 30	+ 80
DM	2,3200	2,3240	+ 40	+ 65	+ 100	+ 125	+ 385	+ 440
Florin	2,1360	2,1390	+ 25	+ 35	+ 55	+ 70	+ 205	+ 250
F.B. (100)	14,5000	14,5150	— 40	+ 15	— 175	— 15	— 535	— 290
F.S.	2,5340	2,5370	+ 125	+ 145	+ 245	+ 265	+ 765	+ 830
L. (1 000)	4,8830	4,8890	— 509	— 425	—1045	— 915	—3075	—2850
£	10,0250	10,0375	— 410	— 355	— 670	— 570	—1265	—1105

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/4	9	8 3/4	8 7/8	8 5/8	8 13/16	8 1/2	8 5/8
$ E.-U.	11	11 1/4	11 1/2	11 3/4	12 1/8	12 6/16	12 11/16	12 13/16
Florin	9	9 1/2	9 3/4	9 15/16	9 7/8	10 1/16	10 1/16	10 1/4
F.B. (100)	9	11	11 13/16	12	12 1/16	12 1/4	13	13 1/4
F.S.	1/16	1/2	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 5/8	5 3/4	5 13/16
L. (1 000)	15	16	23 1/2	25	24	25 1/2	23	25
£	15 3/4	16 1/4	16 5/16	16 1/2	15 7/8	16 1/8	14 7/8	15 1/8
Fr. franç.	11 1/4	11 3/4	11 5/16	11 13/16	11 7/16	12 1/16	12 3/8	12 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *M. Eugen Loderer a été réélu président* du plus grand syndicat du monde, l'I.G. Metall ouest-allemande, qui compte deux millions sept cent mille adhérents. Le treizième congrès ordinaire du syndicat des « métallos » de R.F.A., qui se tenait à Berlin-*Ouest, l'a confirmé le 24 septembre* par 495 voix contre 33 et 24 abstentions dans cette fonction, qu'il occupe depuis 1972.

En investissant 200 millions de dollars supplémentaires

Renault portera à 46 % sa participation dans le capital d'American Motors Corp.

*Le groupe Renault a annoncé, le 24 septembre, qu'il avait décidé d'augmenter sa participation dans le capital d'American Motors Corp. (A.M.C.), son partenaire américain depuis un an (*le Monde *daté 14-15 octobre 1979). Le groupe français a accepté d'acquérir 200 millions de dollars (840 millions de francs environ) d'actions normales ou préférentielles d'A.M.C. au cours des deux prochaines années, qui s'ajouteront aux 150 millions de dollars déjà investis par la Régie lors des accords d'octobre 1979. A l'issue de ces opérations, Renault détiendra 46 % du capital d'A.M.C., au lieu des 22,5 % prévus il y a un an, et cinq postes au conseil d'administration (contre deux actuellement).*

Renault, en acceptant il y a un an de devenir le principal actionnaire du quatrième constructeur d'automobiles des Etats-Unis, s'était engagé jusqu'à la taille dans l'aventure américaine. Cette fois, il y est jusqu'au cou. Volontairement ? C'est une *autre affaire. Les dirigeants de la* Régie insistent sur la dynamique de leur association, soulignant que la totalité des sommes ainsi investies servira à élargir le réseau *nord-américain*, et à *moderniser* la gamme Jeep. C'est, disent-ils en substance, parce que la *« mariée »* est plus belle que prévue que le groupe français décide d'aller plus loin. Certes, A.M.C., favorisé par une gamme de voitures moins gourmandes que celles de General Motors, de Ford ou de Chrysler, a été moins frappée que ceux-ci par la crise qui sévit outre-Atlantique. Mais les derniers mois ont été durs, A.M.C. prévoyant pour l'exercice 1980 une perte record.

Sans modèle vraiment nouveau et sans les ressources nécessaires pour moderniser sa gamme (notamment ses modèles Jeep), A.M.C., qui ne couvre que 2 % environ du marché américain, aurait eu bien du mal à « tenir » jusqu'au lancement en 1982 d'un nouveau modèle conçu avec l'aide de Renault, si ce dernier n'était intervenu. Les banques américaines, sollicitées au début de l'été, avaient refusé de lui accorder le prêt de 90 millions de dollars nécessaire à sa survie.

Renault pouvait-il *« laisser tomber »* son partenaire, se contentant de récupérer son réseau, six mois après une alliance — saluée des deux côtés de l'Atlantique comme une victoire, — et quelques mois avant le lancement aux Etats-Unis d'un nouveau modèle, la R-18 ? Théoriquement oui, concrètement c'était non seulement risquer de perdre complètement sa mise, mais aussi compromettre définitivement son offensive américaine, compte tenu de l'effet catastrophique qu'un tel faux bond aurait eu sur l'opinion.

Reste à savoir si les fonds remis au pot suffiront à redresser A.M.C. La note est déjà belle : près de 400 millions de dollars, sans compter les pertes encourues sur les ventes de la R-5, le groupe français ayant reconnu que l'opération ne serait positive qu'à partir du moment où il atteindrait *le seuil* de quarante mille voitures vendues par an (il devrait cette année atteindre trente mille). S'il est vrai, comme on a coutume de le dire, que le *« ticket d'entrée »* sur le marché américain coûte 200 millions de dollars, Renault a, d'ores et déjà, payé pour deux... — V. M.

RÉGIE RENAULT : DEUX MILLE CINQ CENTS PRÉ-RETRAITES VOLONTAIRES ?

La régie Renault a négocié avec le Fonds national pour l'emploi un accord qui permettra à deux mille cinq cent quarante salariés de partir en pré-retraite dès cinquante-sept ans. Il s'agit non pas de licenciements obligatoires, mais d'« incitations » à des départs volontaires. Financièrement, le paiement des pré-retraites serait supporté à la fois par le F.N.E., les ASSEDIC et la Régie.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL ITALIEN TENTE D'ÉVITER LES LICENCIEMENTS PRÉVUS PAR FIAT

(De notre correspondant)

Rome. — Le président du conseil italien, M. Cossiga, essaie depuis le 24 septembre de jouer en personne le rôle de médiateur entre les partenaires sociaux dans le conflit ouvert à propos des quatorze mille quatre cent soixante-neuf licenciements annoncés par la Fiat. Le conflit s'est durci avec l'appel à une grève de huit heures de tous les métallurgistes italiens pour la journée du 25 septembre et à une grève générale régionale de quatre heures, le même jour, dans le Piémont et en Campanie. Les trois confédérations syndicales nationales (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) ont d'autre part appelé à une grève générale sur tout le territoire le 2 octobre. Fait sans précédent, quinze millions de personnes arrêteront le travail, non pas contre le gouvernement, *mais* pour faire céder la seule direction de la Fiat.

La marge de manœuvre du chef du gouvernement est très étroite. *Son projet se base sur la proposition* élaborée par le ministre du travail. M. Foschi prévoit, pour éviter les licenciements, la mise en chômage temporaire (remboursé à 90 % par la caisse d'intégration, une caisse mutuelle d'assistance) de vingt-quatre mille ouvriers jusqu'au 1er janvier. Puis, à partir de cette date, comme le proposaient les syndicats, la mise en chômage partiel concernera, par rotation, les soixante-dix mille travailleurs déjà touchés par cette mesure les deux premiers jours de chaque semaine de septembre. Enfin, pour éviter les licenciements purs et simples, le ministère du travail avait proposé le blocage du *turn-over* et la mise à la retraite anticipée de douze mille personnes. Les partenaires sociaux se retrouveront ensuite le 30 juin 1981 pour faire le point.

Les syndicats ont accepté vaille que vaille cette proposition, mais à condition qu'elle ne soit pas modifiée. La direction de Fiat en revanche refuse parce que ce projet ne prévoit pas *« la mobilité extérieure de la main-d'œuvre »*, c'est-à-dire le reclassement à l'extérieur du groupe Fiat de plusieurs milliers de travailleurs.

(Intérim.)

CONJONCTURE

La hausse des prix de détail est restée très forte en août : + 1 %

La hausse des prix de détail a encore été très forte en août : *+ 1 % par rapport à juillet.* L'indice calculé par l'INSEE s'est établi à 254,9 *le mois* dernier contre 252,4 en juillet sur la base 100 en 1970. Par rapport à août 1979, l'augmentation des prix de détail est de 13,6 %. Sur les trois derniers mois connus (juin, juillet, *août*), la hausse des prix atteint un rythme annuel de 13 %.

La hausse des prix alimentaires a été de 1 % en août (+ 9,8 % en un an), celle des produits manufacturés de 1 % également (+ *15,8* % en un an), celle des services de 1,1 % (+ 13,9 % par *rapport à août 1979*).

L'augmentation du mois d'août est d'autant plus forte qu'en cette période d'été beaucoup de points de vente sont fermés, ce qui réduit d'autant les hausses enregistrées. *Ce mauvais* résultat s'explique notamment par la *poursuite* des hausses des tarifs publics : + 7,4 % pour le gaz domestique, + 4,9 % pour l'électricité domestique à partir du 16 août (1). Les prix des timbres ont également augmenté à partir du 1er août : de 1,10 F à 1,20 F pour les plis non urgents (+ 9,1 %), de 1,30 F à 1,40 F pour les autres plis (+ 7,7 %). Autres augmentations intervenues en août : les tarifs des dentistes relevés de 7,5 % (+ 15 % en un an) et les prix du tabac : + 6,5 % en un mois (+ 15,3 % en un an).

Ralentissement de l'activité

« La demande s'est affaiblie et les réponses des chefs d'entreprise indiquent une réduction de la production, contrastant avec la rentrée de l'an passé », écrit l'INSEE au vu de sa dernière enquête de conjoncture, menée en septembre auprès de 2 500 chefs d'entreprises.

« Les carnets de commandes sont à présent jugés très peu garnis. Leur réduction dans les mois récents est surtout imputable à la demande étrangère. Depuis mars, les industriels sont chaque mois plus nombreux à juger leurs stocks excessifs.

» Les perspectives d'activité s'en ressentent : dans un climat général qui reste déprimé, les chefs d'entreprise envisagent de réduire plus nettement leur production : seuls quelques secteurs des biens d'équipement échapperaient à cette tendance quasi générale. »

» Le tassement de l'activité s'accompagne depuis plusieurs mois d'un fléchissement du rythme de hausse des prix : celui-ci se poursuivrait dans les biens intermédiaires mais semble interrompu dans les autres secteurs. »

Pour sa part, le C.N.P.F., dans sa dernière note de conjoncture, constate : « *L'incertitude demeure aujourd'hui sur l'ampleur du retournement conjoncturel.*

» Il est incontestable que notre économie résiste mieux qu'il y a six ans au nouveau choc pétrolier. Le recul conjoncturel sera deux fois moins accusé que lors de la récession de 1974-1975. Néanmoins — même limité — ce recul sera sensible et pourrait s'accentuer si le climat général devait se détériorer. »

(1) Les hausses enregistrées en août, étant intervenues à la moitié du mois, n'ont pesé sur l'indice que pour moitié soit 3,7 % pour le gaz et 2,5 % pour l'électricité. Sur un an, la hausse atteint 26,1 % pour le gaz et 15 % pour l'électricité.

AGRICULTURE

Rejetant la distinction entre hormones inoffensives et hormones dangereuses

Les syndicats de vétérinaires accusent M. Méhaignerie de « laxisme délibéré »

« L'agriculture française est boiteuse et son élevage est malade. Le grand responsable en est le ministre de l'agriculture. Nous demandons aujourd'hui sa démission. » *Les syndicats de vétérinaires, auxquels s'est associé l'ancien secrétaire général de l'ordre des vétérinaires, n'y sont pas allés par quatre chemins lors de leur conférence de presse, mercredi 24 septembre : le ministre de l'agriculture est accusé de laxisme : la panoplie de textes réglementaires et législatifs dont disposent les pouvoirs publics n'est pas utilisé* « non par manque d'hommes ni de volonté, mais de propos délibéré du ministre ».

« Ce laxisme incompréhensible ne s'explique que par des raisons électorales ; ce sont de mauvaises raisons électorales. »

Les vétérinaires citent des faits : 867 contrôles sur la présence d'hormones, sur 3 millions de veaux abattus en 1979 : 63 étaient positifs. On ne trouve pas trace de ces animaux au chapitre des retraits dans le rapport de la direction de la qualité. Pourquoi, *demandent les vétérinaires*, les actions judiciaires engagées *n'aboutissent-elles pas ? Trop* lié aux groupements de producteurs *bretons*, M. Méhaignerie est, dans cette affaire, estiment les vétérinaires, juge et partie.

Mais — et c'est la partie la plus intéressante de leur démonstration — les vétérinaires déclarent que la *distinction qui tend* à s'opérer entre hormones artificielles reconnues dangereuses pour la santé et les hormones naturelles *qui ne le seraient pas* — c'est du moins ce qu'affirment *trois des scientifiques* sur les huit réunis par M. Méhaignerie — est illusoire, car « *personne aujourd'hui ne peut honnêtement dire qu'elles ne sont pas dangereuses. Dans le doute, il convient de s'abstenir de les utiliser, comme la loi le prescrit* ». Les vétérinaires, ou du moins ceux des syndicats, et le représentant du conseil de l'ordre démissionnaire mettent *en doute* le caractère naturel de ces hormones, dont l'autorisation aurait été envisagée par M. Méhaignerie, dans le cadre d'une harmonisation des législations européennes. Cette autorisation ne résoudrait rien, estiment-ils, car la faiblesse de leurs caractères anabolisants conduirait les éleveurs à continuer d'utiliser les hormones artificielles, dont les effets de « gonflage » sont nettement plus élevés.

Six associations de ces consommateurs, dont l'U.F.C., le Mouvement des paysans-travailleurs, mais aussi la F.F.A., syndicat agricole connu pour ses opinions conservatrices, ont adopté avec les syndicats vétérinaires au cours d'une réunion le 24 septembre une déclaration commune. Ils recommandent cinq mesures, dont la mise en œuvre pourrait estiment-ils mettre un terme à cette affaire du veau : maintien de la loi de 1976 et extension de l'interdiction à tous les anabolisants ; dégagement immédiat de crédits pour le contrôle systématique de la production (un veau sur vingt-cinq, par exemple, contre un pour mille actuellement) ; interdiction des importations en provenance de pays n'ayant pas une législation et des moyens de contrôle comparables ; contrôle complet des importations en provenance des autres pays ; mise en place enfin des mesures *structurelles* et économiques indispensables tant au niveau *national* qu'européen pour assurer la transformation du *système de production* et de distribution, en vue d'obtenir une *production de qualité, d'un prix* accessible au plus grand nombre *et permettant* aux *éleveurs d'obtenir* une juste rémunération de leur travail.

Politique de la chaise vide

A cette rencontre, la F.N.S.E.A. et le C.N.J.A. et les autres organisations « officielles », ont joué la politique de la chaise vide. Elles n'ont certainement pas eu raison. Quant à la réaction du ministre, elle est pour le moins curieuse : il accuse les vétérinaires « *de profiter de l'inquiétude des consommateurs et des producteurs pour défendre des préoccupations corporatistes* » et indique que c'est, « *dans une large mesure, l'intensification des contrôles du ministère de l'agriculture, l'information qui a été donnée sur les infractions constatées et l'engagement systématique de poursuites qui ont contribué à ouvrir le dossier repris par une organisation de consommateurs* ».

Selon un communiqué du ministère de l'agriculture des *professions liées à la production et* à la commercialisation du veau *vont mettre* au point un accord comportant notamment une *charte* par *laquelle* les parties prendraient l'engagement de n'utiliser *aucune* hormone naturelle ou artificielle. cette charte s'appuiera *sur des contrôles nombreux* et renforcés. En outre, l'interprofession devra dégager des moyens financiers pour stocker et écouler le veau actuellement non consommé. Enfin, M. Méhaignerie doit revoir, ce jeudi 25 septembre en fin d'après-midi, MM. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., et Bergeron, secrétaire général de F.O., en tant que président de l'association F.O. consommateurs.

JACQUES GRALL.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE DE L'INDOCHINE ET DE SUEZ INDOSUEZ

Dans sa séance du jeudi 18 septembre 1980, le conseil d'administration de la Banque de l'Indochine et de Suez, réuni sous la présidence de M. Michel Caplain, a sur proposition de M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général, approuvé les mesures de *réorganisation* et les nominations suivantes, qui prendront effet le 1er octobre 1980 :

1) Plusieurs unités sont créées auprès de la direction générale :

— *Le Contrôle général de la banque* qui regroupera tous les services d'inspection et de contrôle interne. M. Luc Ronsin a été nommé contrôleur général de la banque.

— Le Service du budget et de la prévision, qui sera dirigé par M. Patrice Mignon, *actuellement directeur* de la succursale de New-York.

— Le Service de la communication, dont le titulaire sera *désigné* prochainement ;

— Le Secrétariat de la direction générale, qui sera dirigé par Mme Geneviève Gomez, fondé de pouvoir.

2) M. Jacques Thielland, secrétaire général, a été nommé directeur du département des participations en remplacement de M. Luc Ronsin ;

3) Le département de l'administration générale, placé depuis le 1er janvier 1979 sous l'autorité de M. Georges Mazand, directeur général adjoint, comprendra désormais quatre unités :

— La direction du personnel et des affaires sociales, placée sous la responsabilité de M. Jacques Hornus, directeur ;

— La direction de l'organisation et des *moyens*, placée sous la responsabilité de M. Christian Rabut, directeur adjoint ;

— La division administrative du réseau extérieur, placée sous la responsabilité de M. Gérard Sachoux, directeur adjoint ;

— Le service juridique placé sous la responsabilité de M. Henri-Pierre Brossard, sous-directeur.

GÉNÉRALE OCCIDENTALE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Générale Occidentale, qui s'est réunie le 23 septembre 1980, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1980.

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Générale Occidentale s'est *établi* pour cet exercice à 23 *milliards* 455 227 000 francs contre 14 milliards 77 563 000 francs pour l'exercice précédent d'une durée exceptionnelle de neuf mois. La part du groupe dans le bénéfice net consolidé s'est élevée à 151 036 000 francs contre 80 millions *342 000 francs pour les neuf mois de* l'exercice précédent.

Les comptes non consolidés de la Générale Occidentale ont fait ressortir au 31 mars 1980 un bénéfice net de 57 711 000 francs contre 31 *millions* 805 000 francs pour les neuf mois de l'exercice *précédent*.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires a approuvé la distribution d'un dividende net de 14 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 7 francs, soit un revenu global de 21 francs par action, contre 12 francs pour les neuf mois de l'exercice précédent.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 30 septembre 1980 contre remise du coupon n° 8.

INTERTECHNIQUE

Société anonyme
au capital de 36 119 700 F
Siège social :
61, rue Pierre-Curie - 78370 Plaisir

PAIEMENT DU DIVIDENDE

L'assemblée générale des actionnaires du 4 juin 1980 a *fixé* le montant du dividende distribué, au titre de l'exercice 1979, à 13 F net par action soit, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 6,50 F, un revenu global de 19,50 F.

Ce dividende est versé en totalité à toutes les actions existant le 1er janvier 1980.

La mise en paiement du dividende, fixée au lundi 29 septembre 1980, sera assurée par les établissements financiers suivants :

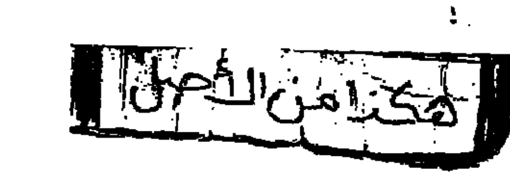
Banque Rivaud ; Banque Rothschild ; Crédit Lyonnais ; Société Générale et Banque Nationale de Paris.

FERMETURE DU GUICHET SPÉCIALISÉ AUX OPÉRATIONS SUR TITRES DE LA S.N.C.F.

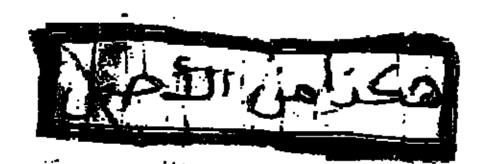
A partir du 1er octobre 1980, le *guichet spécialisé de la S.N.C.F.*, situé 8, rue de Londres, 75009 PARIS, et réservé aux particuliers, n'assurera plus les opérations habituelles sur titres : paiement des intérêts d'emprunt, remboursement de capital des titres amortis, changement de forme, transferts, etc. Toutes ces opérations seront *désormais effectuées* uniquement aux guichets des banques agréées et des comptables du Trésor.

Les souscriptions aux emprunts de la S.N.C.F. continueront cependant à être reçues soit directement, soit par correspondance, au guichet de la Caisse générale, 8, rue de Londres.

En ce qui concerne la délivrance des lots des Bons à Lots-Kilomètres gagnants, les bénéficiaires pourront s'adresser aux banques agréées ou aux *comptables du Trésor* ou bien encore déposer, sous pli fermé, ou par correspondance, leurs bons gagnants à cette même Caisse générale, 8, rue de Londres. Ils recevront dans ce *dernier cas* ... et coupons de voyage sous huitaine à leur domicile.







LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

25 SEPTEMBRE

Toujours hésitant

A une séance de baisse succède une séance de hausse. L'indicateur de tendance termine jeudi à environ + 0,50 %.

Les investisseurs semblent momentanément rassurés quant à une extension possible du conflit entre l'Iran et l'Irak. Certains en profitent pour reprendre des initiatives d'achats. La publication de l'indice des prix de détail du mois d'août, toujours très élevé (+ 1 %), n'a pas surpris le marché.

Les valeurs pétrolières sont fermes. Esso gagne 2,9 %. Elf-Aquitaine, qui progresse de 2,5 %, serait à nouveau recherché par les acheteurs étrangers.

Au chapitre des hausses, on note Béghin-Say (+ 4,47 %) qui casse son plus haut de l'année, Signaux (+ 4,4 %), P.L.M. (+ 4,2 %), Comptoirs Modernes (+ 4 %), Presses de la Cité (+ 3,8 %), Essilor (+ 4,2 %), Primagaz (+ 3,5 %), Sat (+ 3,4 %) inscrivent également un nouveau cours record.

Les replis les plus sévères sont enregistrés sur Moulinex (— 5,7 %), Cetelem (— 5,3 %), Penarroya (— 5,2 %), Sade (— 3,9 %). Usinor (— 1,9 %) est à son plus bas de l'année. Les investisseurs sanctionnent la situation très difficile dans laquelle se trouve le groupe Peugeot : P.S.A. perd 1,78 %.

Aux étrangères, les mines d'or se replient. Western Deeps perd 5,91 %, West Driefontein 5,11 %, Santa Helena 4,25 %, Amgold 3,47 %, President Brand 3,37 %, Free State 3,07 %.

Dans le sillage des marchés internationaux, l'or baisse à Paris. Le lingot perd 1 380 F à 93 400 F, le napoléon 11,90 F à 803 F. Les emprunts indexés sont également en recul. Le 4 1/2 % 1973 cote 2 621 F et le 7 % 1973 à 9 485 F.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/9	25/9
1 dollar (en yens)	217 50	215 55

LONDRES

Le Stock Exchange reste calme et incertain. Les pétrolières sont indécises, les Fonds d'Etats plus ou moins stables. Les industrielles prennent entre 1 et 2 pence. Les mines d'or reculent d'un dollar par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 705 contre 718 50

VALEURS	CLOTURE 24/9	COURS 25/9
Beecham	154 ...	154 ...
British Petroleum	384 ...	388 ...
Courtaulds	57 ...	57 ...
*De Beers	12 1/4	12 1/8
Imperial Chemical	352 ...	352 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	488 ...	475 ...
Shell	422 ...	426 ...
Vickers	131 ...	131 ...
War Loan 3 1/2 %	32 63	32 5/8
*West Driefontein	118 ...	112 1/4
*Western Holdings	110 3/4	107 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

OLIVETTI. — Le chiffre d'affaires du premier semestre est en hausse de 18,9 %. L'endettement du groupe a été nettement réduit. Il se monte à 459,2 milliards de lires (en recul de 52,2 milliards).

ARJOMARI. — Au 30 juin 1980, la société enregistre un bénéfice de 10,4 millions de francs (contre 9,28 millions en 1979), après constitution d'une provision pour impôts de 8,7 millions (contre 12,5 millions), après amortissement de 20,7 millions (contre 15,4 millions) et après dotation pour hausse des prix et fluctuations des cours de 25,17 millions.

ENTREPRISE J. LEFEBVRE. — Le résultat provisoire au 30 juin 1980 se monte à 8,5 millions de francs soit une hausse de 11 %.

Le carnet de commandes de la société doit lui assurer une bonne activité pour les prochains mois. De nouveaux contrats à l'étranger sont actuellement en négociation.

GENERAL MOTORS. — Deux cent mille actions, d'une valeur globale de 12 millions de dollars, ont disparu des coffres d'une société d'investissement new-yorkaise. C'est le plus important vol de ce type jamais enregistré.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	23 sept.	24 sept.
Valeurs françaises	110,8	110,3
Valeurs étrangères	123,1	120,8

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Cie DES AGENTS DE CHANGE		
Indice général	110,4	110,8

NEW-YORK

Irrégularité

Après leur net repli de la veille, les valeurs américaines ont été plus irrégulières mercredi. L'indice Dow Jones gagne 2,65 points à 964,68.

Les investisseurs n'excluent pas de graves complications dans le conflit qui oppose l'Iran et l'Irak. Mais, dans l'immédiat, ils gardent leur sang-froid.

La perspective d'une hausse des prix du pétrole pousse les valeurs pétrolières. Gulf Oil gagne 3 1/4 à 43 5/8, Texaco 1 à 36 3/8, Phillips Petroleum 2 5/8 à 48 7/8, Atlantic Richfield 3 à 53 3/4. Les valeurs de charbon sont également bien disposées.

L'accroissement de la participation de la régie Renault dans American Motors favorise le titre de la firme automobile américaine, qui progresse de 1/8 à 6. Warner-Lambert, dont les bénéfices pour les neuf premiers mois de l'année devrait baisser de 7 %, reste ferme. Il gagne 1/8 à 22 3/8.

Le volume d'affaires s'est un peu tassé (56,88 millions de titres contre 64,39 millions). Les baisses (954) ont été plus nombreuses que les hausses (589).

Mobil Transocean a finalement reçu 11,68 millions d'actions Esmark en réponse à son offre du 2 septembre portant sur 11,918 millions de titres de cette société.

VALEURS	COURS 23/9	COURS 24/9
Alcoa	74 3/4	74 1/4
A.T.T.	53 1/4	53 1/4
Boeing	40 1/2	40 3/4
Chase Manhattan Bank	42 7/8	42 5/8
Du Pont de Nemours	46 3/4	46 5/8
Eastman Kodak	63 3/4	67 1/2
Exxon	68 ..	71 1/8
Ford	28 7/8	29 3/4
General Electric	54 5/8	54 3/8
General Foods	30 3/4	31 1/4
General Motors	56 1/4	55 1/2
Goodyear	16 3/4	15 3/4
I.B.M.	67	67 1/2
I.T.T.	32 5/8	32 1/2
Kennecott	33 1/8	33 ..
Mobil Oil	69 ..	71 1/2
Pfizer	48	47 1/8
Schlumberger	146 1/2	147 ..
Texaco	35 3/8	36 1/4
U.A.L. Inc.	21 5/8	28 3/4
Union Carbide	48 7/8	48 1/2
U.S. Steel	22 1/2	22 1/2
Westinghouse	25 3/8	28 ..
Xerox	64 7/8	66 1/8

Taux du marché monétaire

Effets privés du 25/9 ...... 11 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 25 SEPTEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	25 20	2 554	S.P.E.G.	218	217 50	Locabail immob.	362	363 50	Immobinvest.	161	162
5 %	44 30	2 251	U.A.P.	563	561	Loca-Expansion	140 50	140 50	Cie Lyon. Imm.	137 50	137 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Émission frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 25/9	Achat	Vente
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 25/9
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Les plaintes de M. Poniatowski.* — Après avoir inculpé, la veille, M. Roger Fressoz, directeur du *Canard enchaîné*, pour des articles mettant en cause M. Michel Poniatowski à propos de l'affaire de Broglie, M. Jacques Migayron, premier juge d'instruction, a notifié, le 24 septembre, à M. André Laloue, directeur de *l'Humanité*, l'inculpation de diffamation envers un ministre, et à MM. André Wurmser et Jean-Pierre Defait, auteurs d'articles publiés les 4 et 12 avril, celle de complicité du même délit. Tous trois ont choisi Me Jean Schlissinger pour défenseur.

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

M. Chirac n'annoncera pas sa candidature lors des journées parlementaires du R.P.R.

Le groupe des quinze élus des Démocrates européens de progrès à l'Assemblée des Communautés européennes de Strasbourg *se réunit* jeudi 25 septembre à Paris, sous la présidence de M. Debré et en présence de M. Chirac. Cette *réunion doit permettre de trancher les quelques* difficultés nées, au cours de la première année d'existence de l'Assemblée européenne, de la règle du *« tourniquet » selon laquelle tous* les membres de la liste doivent siéger tour à tour à Strasbourg. L'ensemble des membres de la liste DIFE doivent se réunir vendredi à Paris.

Lors de la campagne électorale de 1979 les quatre-vingt-un candidats gaullistes avaient accepté sur l'honneur la règle du « tourniquet ». Quatre seulement des quinze élus ont abandonné après un an d'exercice : MM. Chirac, Messmer, Labbé et Druon. Quatre autres, MM. de la Malène, Poncelet, Buchoux et Mme Dienesch, ont remis leur démission, qui deviendra effective en octobre. Parmi ceux qui restent, certains représentants des activités socio-professionnelles ont semblé vouloir refuser de se soumettre à la règle commune. Une réunion à Strasbourg, mardi 16 septembre, sous la présidence de M. Debré, n'avait pas donné de résultat. M. Chirac, qui siège jeudi 25 septembre aux côtés de M. Debré avec le bureau de la liste DIFE, espérait avoir plus de succès. M. Michel Debré, qui avait été *seul exempté de la servitude du* « tourniquet », pourrait cependant *quitter également l'Assemblée* de Strasbourg. Mais cette éventualité *ne se réaliserait qu'au début* de l'année prochaine, lorsque la *nouvelle série* d'élus de *la liste* DIFE sera installée. M. Debré — *s'il réalisait* ce projet — se consacrerait alors complètement à sa campagne électorale présidentielle.

L'ancien premier ministre, qui n'a pas rencontré M. Chirac depuis plusieurs mois, mais qui a eu avec lui divers entretiens téléphoniques, présidera en sa compagnie la réunion des élus *européens. Les deux hommes*, de plus, déjeuneront en tête à tête courant octobre, après le retour de M. Chirac de Brazzaville, où il se rendra du 2 au 6 octobre.

En revanche, il ne participera pas aux journées du groupe parlementaire R.P.R. qui se dérouleront à Strasbourg du 29 septembre au 1er octobre, et dont *M. Chirac prononcera* le discours de clôture. Le député de la Réunion *se considère en effet en* « *congé de parti* » depuis qu'il a annoncé le 30 juin sa candidature à l'Élysée.

Depuis trois mois, le *maire* d'Amboise et le maire de Paris *ont chacun soigneusement évité*, dans leurs déclarations publiques, de prononcer à l'égard de l'autre la moindre parole blessante et de prendre la moindre attitude risquant de compromettre l'avenir. Ce comportement devrait être observé pendant plusieurs mois encore, puisque M. Chirac ne fera connaître ses *intentions* qu'au début de l'année prochaine. Pour le moment, les dirigeants du R.P.R. enregistrent le fait que M. Michel Debré ne le cède en rien à M. Jacques Chirac dans les critiques qu'il adresse au président de la République.

Dans son discours de Strasbourg, le président du R.P.R. ne devrait pas atténuer ses reproches *envers* le pouvoir comme il l'a fait devant les jeunes du R.P.R. (*le Monde* du 13 septembre), *mais sur* un ton différent. S'il doit évoquer l'élection *présidentielle, il se bornera* à le faire au niveau des principes et pour en *souligner* son *importance*.

Dans l'entourage de M. Chirac, les avis sont partagés. Certains élus souhaitent que le maire de Paris ne coure pas l'année prochaine le *risque de subir* un échec. Ceux-là se recrutent généralement parmi ceux qui redoutent une victoire du candidat socialiste et qui préféreraient, malgré tout, une reconduction de M. Giscard d'Estaing. D'autres, tels que MM. Labbé ou Pasqua affirment en revanche que seul M. Chirac peut assurer au gaullisme un score qui garantira sa pérennité. Ils n'hésiteront pas à le répéter devant les parlementaires.

Le président du R.P.R., à travers ses silences, veut surtout *faire comprendre* qu'il n'a, pour le moment, renoncé à aucune *éventualité*. Il est *résolu, en revanche*, à redonner un peu de vie *et d'espoir aux militants* gaullistes qui se sentent bien *désœuvrés* et bien *indécis depuis un* an. Pour cela, il s'adressera aux quelque douze cents cadres du R.P.R. en les réunissant à Paris fin octobre, en présence de la presse.

ANDRÉ PASSERON.

M. Maire (C.F.D.T.) : je me demande si la droite ne va pas perdre les élections

Le langage de M. Edmond Maire est-il politique ou syndical ? Le *secrétaire* général de la C.F.D.T. mis sur la sellette « Face au public », à France-Inter, le 24 septembre, s'en explique : À côté de la C.F.D.T. comme partenaire principal, dit-il, il y a la C.G.T. qui, elle, a un projet de société, et pendant des années, ce fut le modèle soviétique. *« Si la C.F.D.T. n'avait pas de projet global, une approche globale de la société, elle serait enfermée dans un petit domaine syndical ou plutôt social étriqué, sans aucune dynamique pour conduire à l'émancipation de la classe ouvrière. »*

En revanche, M. Maire n'admet pas qu'on l'accuse d'avoir partie liée, ni avec une formation politique, et encore moins avec la majorité.

C'est pour mettre fin *« aux calomnies »* du P.C. qu'il a pris la parole à Nantes pour assainir la situation et aller tôt ou tard vers une unité d'action avec la C.G.T. que celle-ci refuse *actuellement*.

La question posée par M. Stoléru, secrétaire d'État au travail manuel, invité surprise, a donc reçu une verte réponse : M. Stoléru attend-il de la C.F.D.T. une sorte de programme pour l'élection présidentielle, *« ajoutant tel gadget pour le candidat de ses vœux ? »* Tout au contraire, le syndicaliste a chargé à fond contre la société libérale avancée qui félicite les grévistes polonais pendant que trois propositions de loi anti-grève sont déposées.

La critique de la politique étrangère n'est pas plus tendre : dans le conflit Iran-Irak, le *gouvernement* ne fait que se conduire *« en automobiliste »*.

« La gauche est fichue », prévoyait en substance M. Maire il y a dix mois. *« La gauche a perdu les dernières élections*, dit-il, *je me demande si la droite ne va pas perdre les prochaines. »*

Au sujet de ses rapports avec le P.S., M. Maire déclare : *« Non, le secrétaire général de la C.F.D.T. ne se sent proche de personne à l'intérieur du parti socialiste, comme à l'intérieur de n'importe quel parti. (...) Le parti socialiste a un certain nombre de vertus. Nous avons aussi un certain nombre de critiques à faire à son égard. Si, de temps en temps, il y a encore quelques responsables socialistes qui font ce procès à la C.F.D.T., c'est qu'ils nous jugent avec des yeux politiciens. »*

M. SÉGUY : que faire si le gouvernement ne nous répond pas ?

« Il est des pays où les plus hauts personnages de l'État n'hésitent pas à se déranger jusque dans les usines où les travailleurs sont en grève pour discuter avec les porte-parole », a déclaré, jeudi 25 septembre, M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T. *« Chez nous, on ne daigne même pas répondre aux lettres du secrétaire général de la centrale syndicale la plus représentative. On gèle les relations sociales et, quand il surgit des conflits, on menace de restreindre le droit de grève. »*

M. Séguy, depuis le mois d'août, a écrit une demi-douzaine de lettres au président de la République, au premier ministre et à d'autres ministres sur les conflits en cours. Il n'a reçu qu'un accusé de réception.

« Alors que faire ? demande-t-il pour répondre : *Aller chercher les réponses qu'on nous refuse et mobiliser les travailleurs dans l'action pour imposer la négociation et les meilleures solutions pour les travailleurs. »*

● *Trois cent vingt et un soldats marocains tués*, autant de blessés et soixante-quatre capturés, tel est, selon le Front Polisario à Alger, le bilan de la bataille qui s'est déroulée le 22 septembre à Ras-el-Anfra, en territoire marocain, à 80 kilomètres au sud de Tan-Tan. — *(Corresp.)*

● *Le Cercle autogestion* organise un débat sur la Pologne le vendredi 26 septembre à 20 h. 30 à l'Ageca, 177, rue de Charonne, Paris-11e, métro Alexandre-Dumas.

Le numéro du « Monde » daté 25 septembre 1980 a été tiré à 573 643 exemplaires.

Avant le voyage présidentiel

DIVISIONS SYNDICALES DANS LE NORD

De notre correspondant

Lille. — *La visite que* le président de la République doit faire dans la région Nord-Pas-de-Calais, les 9 et 10 octobre, se déroulera, selon toute probabilité, dans la sérénité.

A l'approche de ce voyage, d'aucuns *affichaient* la certitude que les grandes centrales syndicales pourraient taire leurs divergences afin de manifester leur opposition à la politique du président. Cette possibilité était d'autant plus plausible que la situation de l'emploi, très critique dans cette région, s'aggrave, en particulier dans le textile et la sidérurgie. De nouvelles inquiétudes se font jour pour Usinor *(voir* le Monde *du 25 septembre)*.

On a appris, mardi, que le front syndical commun envisagé à l'occasion de la visite ne se fera pas. La rencontre, mardi *après-midi*, à Lille, des responsables régionaux de la C.G.T. et *de la FEN laissait pourtant* supposer qu'un accord était possible.

D'ailleurs, en fin d'après-midi, un communiqué de la C.F.D.T. indiquait que les trois organisations syndicales *« avaient décidé d'unir leurs efforts pour agir massivement à l'occasion de la visite présidentielle »*, appelant même à quarante-huit heures de lutte marquées par des arrêts de travail et à trois manifestations d'ampleur régionale à Dunkerque, Lens et Lille.

Mais, en fin d'après-midi, une initiative de la FEN, portant sur une demande d'audience au chef de l'État lors de son passage, remettait tout en question. Pour la C.G.T., une telle démarche est incompatible avec les objectifs *de lutte définis quelques heures* auparavant. La C.G.T. pressait donc la C.F.D.T. *d'exclure la FEN* de l'appel à l'action. En outre, elle exigeait de la *C.F.D.T.* qu'elle dénonce le *« double langage de la FEN »*. Devant le refus des responsables cédétistes, l'entente qui s'était dessinée devenait caduque. L'échec était consommé. Certes, la C.F.D.T. déclarait mardi soir que les portes restaient ouvertes pour la recherche d'un nouvel accord avec la C.G.T. Mais, de son côté, la C.G.T. exposait au même moment, par un communiqué, qu' *« en refusant de condamner le double langage de la FEN, la C.F.D.T. a rendu toute action conjointe impossible »*.

(Intérim.)

BORDEAUX - LE VERDON PLATE-FORME PORTUAIRE POUR LA R.D.A. ?

(De notre correspondant.)

Bordeaux. — Des pourparlers sont engagés depuis la fin du mois de juillet entre la direction du Port autonome de Bordeaux et la République démocratique allemande par l'intermédiaire de M. Jean-Baptiste Doumeng, P.-D. G. d'Interagra qu'on a surnommé le « milliardaire rouge » du fait de son appartenance au parti communiste. Si le projet aboutit, des marchandises en conteneurs, en provenance des pays *d'Europe* de *l'Est* et qui transitent actuellement par Hambourg ou Rotterdam, seraient acheminées au Verdon, l'avant-port de Bordeaux, à l'embouchure de la Gironde, par le train.

Le fret qu'il serait ainsi possible de drainer est estimé à environ 1 million de tonnes de *marchandises diverses* (usines clés en main, tracteurs et produits agro-alimentaires). Ce projet ferait accomplir un bond en avant très important à l'avant-port de Bordeaux, qui a traité 480 000 tonnes de conteneurs en 1979. Officiellement, il ne reste plus à résoudre que des problèmes tarifaires avec les douanes et la S.N.C.F. Il est probable qu'une décision définitive sera prise à la fin du mois de septembre. — P. C.

A B C D E F G